Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lessoirescanad02qu

310

LES

SOIRÉES CANADIENNES,

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE.

QUÉBEC.—BROUSSEAU FRÈRES, ÉDITEURS.

P
Fr. Lit
S

LES

SOIREES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE.

" Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

184477.
S. 10. 23.

QUÉBEC
BROUSSEAU FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE BUADE, HAUTE-VILLE.

1862.

LES

SOIRÉES CANADIENNES,

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE.

CHANT DU MATIN.

Les vapeurs du matin, légères et limpides,
Ondulent mollement, le long des Laurentides,
Comme des nuages d'encens.
Au murmure des flots caressant le rivage,
Les oiseaux matineux, cachés dans le feuillage,
Mêlent de suaves accents.

La nature, au réveil, chante une hymne plaintive,
Dont les accords touchants font retentir la rive
Du Saint-Laurent aux vagues d'or ;
Glissant, comme une feuille au souffle de l'automne,
Sur le flot qui module un refrein monotone,
Une barque rase le bord.

Vogue ! vogue ! faible nacelle !
Devant toi la mer étincelle
Des premiers feux du jour nouveau !
Berce ! berce ta voile blanche
Qui se relève et qui se penche,
Comme pour se mirer dans l'eau ;

Tandis que je reste au rivage,
Au pied du vieux chêne sauvage
Où je viens rêver si souvent !
Où, quand le monde me rejette,
L'écho fidèle au moins, répète
Mes notes qu'emporte le vent.

Et que m'importe la louange
Des hommes dont l'amitié change,
Comme le feuillage des bois !
S'il faut chanter, ma lyre est prête,
Vers mon Dieu, si je suis poëte,
J'élèverai ma faible voix.

C'est lui qui fait naître l'aurore !
C'est lui que la nature adore,
Dans son sublime chant d'amour !
Il nous sourit, et l'humble hommage,
Que lui présente le jeune âge,
Est toujours payé de retour.

C'est lui qui recueille nos larmes !
C'est lui qui dispense les charmes
Dont se revêtent les saisons !
C'est lui qui dit aux fleurs de naître,
Au brillant soleil de paraître,
Pour venir dorer nos moissons !

C'est lui qui donne aux nuits leurs voiles,
Ornés de brillantes étoiles
Qui tremblent dans le flot luisant ;
Qui verse les molles ondées,
Dans nos campagnes fécondées
Par les sueurs du paysan !

Il parle, et tout l'univers tremble,
Et les astres volent ensemble,
En se racontant sa grandeur !
Il parle, et le monde s'agite,
Et, saisi d'une ardeur subite,
Adore et frémit de bonheur !

Dans ma misère il me visite,
Quand tour à tour chacun m'évite,
M'abandonnant seul à l'ennui.
Quand m'échappe une plainte amère,
Il me dit : " Pauvre enfant, espère,
C'est moi qui serai ton appui."

Quand l'amertume nous inonde,
Qu'il n'est plus d'amis en ce monde,
Seul il ne se retire pas.
Quand nous chancelons dans la voie,
Du haut du ciel, il nous envoie
Un ange qui soutient nos pas.

P. LEMAY.

——+o+——

LES ANCIENS CANADIENS.

(*Fragments.**)

UNE NUIT AVEC LES SORCIERS.

PRÉAMBULE.

Les deux récits qui suivent, sont tirés des souvenirs, moitié historiques, moitié légendaires, de cette partie du pays appelée *La Côte du Sud.*

Dans le premier de ces deux épisodes, figure un personnage, bien tristement réel, sur lequel il est nécessaire de donner quelques détails, dans l'intérêt des lecteurs qui n'appartiennent pas au district de Québec. Voici ces détails qui sont empruntés à

(*) Les deux épisodes, que nous publions, sont extraits d'un ouvrage inédit, intitulé les *Anciens Canadiens* que M. de Gaspé, père, se propose de faire paraître prochainement.

diverses sources et surtout aux notes, si riches, de notre laborieux concitoyen M. F.

Trois ans après la conquête du pays, c'est-à-dire en 1763, un meurtre atroce eut lieu dans la paroisse de St. Valier, district de Québec ; et quoiqu'il se soit bientôt écoulé un siècle depuis ce tragique évènement, le souvenir s'en est néanmoins conservé jusqu'à nos jours, entouré d'une foule de contes fantastiques, qui lui donnent tout le caractère d'une légende.

En novembre 1749, une femme du nom de Corriveau se maria à un cultivateur de St. Valier.

Après onze ans de mariage, cet homme mourut à St. Valier, le 27 avril 1760. Une vague rumeur se répandit alors que *La Corriveau* s'était défait de son mari, en lui versant, tandis qu'il était endormi, du plomb fondu dans l'oreille.

On ne voit pas toutefois que la justice de l'époque ait fait aucune démarche, pour établir la vérité ou la fausseté de cette accusation ; et trois mois après le décès de son premier mari, *La Corriveau* se remariait en secondes noces, le 20 juillet 1760, à Louis Dodier aussi cultivateur de St. Valier.

Après avoir vécu ensemble pendant trois ans, la tradition s'accorde à dire que, sur la fin du mois de janvier 1763, *La Corriveau*, profitant du moment où son mari était plongé dans un profond sommeil, lui brisa le crâne, en le frappant à plusieurs reprises avec un *broc* (espèce de pioche à trois fourchons). Pour cacher son crime, elle traîna le cadavre dans l'écurie,

et le plaça en arrière d'un cheval, afin de faire croire que les blessures, infligées par le *broc*, provenaient des ruades de l'animal. La Corriveau fut, en conséquence, accusée de meurtre conjointement avec son père.

Le pays étant encore à cette époque sous le régime militaire, ce fut devant une cour martiale que le procès eut lieu.

La malheureuse Corriveau exerçait une telle influence sur son père (Joseph Corriveau), que le vieillard se laissa conduire jusqu'à s'avouer coupable de ce meurtre : sur cet aveu, il fut condamné à être pendu, ainsi que le constate la pièce suivante extraite d'un document militaire, propriété de la famille Nearn, de la Malbaie.

Québec, 10 avril 1763.

(*Traduction*)*

ORDRE GÉNÉRAL.

" La Cour martiale, dont le Lieutenant Colonel " Morris était président, ayant entendu le procès de " Joseph Corriveau et de Marie Josephte Corriveau,

---

(*) QUEBEC, 10th April 1763.

GENERAL ORDER.

" The Court Martial, whereof Lieutenant Colonel Morris was pre- " sident, having tryed Joseph Corriveau and Marie Josephte Corri- " veau, canadians, for the murder of Louis Dodier, as also Isabelle " Sylvain, a canadian, for perjury on the same tryal. The Gover- " nor doth ratify and confirm the following sentence : That Joseph " Corriveau having been found guilty of the charge brought against " him, he is therefore adjudged to be hung for the same.

" The Court is likewise of opinion that Marie Josephte Corriveau " his daughter and widow of the late Dodier is guilty of knowing of

" canadiens, accusés du meurtre de Louis Dodier, et " le procès d'Isabelle Sylvain, une canadienne, accusée " de parjure dans la même affaire ; le gouverneur " ratifie et confirme les sentences suivantes : Joseph " Corriveau ayant été trouvé coupable du crime " imputé à sa charge, est en conséquence condamné à " être pendu.

" La Cour est aussi d'opinion que Marie Josephte " Corriveau, sa fille, veuve de feu Dodier, est coupa- " ble d'avoir connu avant le fait le même meurtre, et " la condamne, en conséquence, à recevoir soixante " coups de fouet à neuf branches sur le dos nu, à trois " différents endroits, savoir : sous la potence, sur la " place du marché de Québec et dans la Paroisse de " St. Valier, vingt coups à chaque endroit, et à être " marquée d'un fer rouge à la main gauche avec la " lettre M.

" La Cour condamne aussi Isabelle Sylvain à rece- " voir soixante coups de fouet à neuf branches sur le " dos nu, dans la manière, temps et places que la dite " Josephte Corriveau, et à être marquée d'un fer " rouge à la main gauche avec la lettre P."

" the said murder, and doth therefore adjudge her to receive sixty " lashes, with a cat o' nine tails on his bare back, at three diffe- " rent places, viz : under the gallows, upon the market place of Que- " bec and in the parish of St. Valier ; twenty lashes at each place, " and to be branded in the left hand with the letter M.

" The Court doth also adjudge Isabelle Sylvain to receive sixty " lashes with a cat o' nine tails on her bare back, in the same " manner and at the same time and places as Marie Josephte Corri- " veau, and to be branded in the left hand with the letter P. "

Heureusement ces sentences ne furent point exécutées, et voici comment le véritable état de la cause fut connu.

Le malheureux Corriveau, décidé à mourir pour sa fille, fit venir le Père Glapion, alors supérieur des Jésuites à Québec, pour se préparer à la mort.

A la suite de sa confession, le condamné demanda à communiquer avec les autorités. Il dit alors qu'il ne lui était pas permis consciencieusement d'accepter la mort, dans de pareilles circonstances, parce qu'il n'était pas coupable du meurtre qu'on lui imputait. Il donna ensuite aux autorités les moyens d'arriver à la vérité et d'exonérer Isabelle Sylvain du crime supposé de parjure, dont elle était innocente.

A la suite des procédés ordinaires, l'ordre suivant fut émané.

Québec, 15 avril 1763.

(*Traduction*)*

QUARTIER GÉNÉRAL.

" La Cour martiale, dont le Lieutenant Colonel " Morris était Président, est dissoute.

" La Cour Martiale Générale ayant fait le procès de

(*) QUEBEC, 15th April 1763.

GENERAL ORDER.

" The Court Martial, whereof Lieutenant Col. Morris was presi- " dent, is dissolved.

" The general Court Martial having tried Mary Josephte Corriveau, " for the murder of her husband Dodier, the Court finding her " guilty. The Governor (Murray) doth ratify and confirm the fol- " lowing sentence :—That Marie Josephte Corriveau do suffer death " for the same, and her body to be hung in chains wherever the " Governor shall think fit."

(Signed,) THOMAS MILLS,
T. Major.

" Marie Josephte Corriveau, accusée du meurtre de
" son mari Dodier, l'a trouvée coupable. Le Gouver-
" neur (Murray) ratifie et confirme la sentence
" suivante :—Marie Josephte Corriveau sera mise à
" mort pour ce crime, et son corps sera suspendu dans
" les chaînes, à l'endroit que le gouverneur croira
" devoir désigner."

(Signé) THOMAS MILLS,
Major de Ville.

Conformément à cette sentence, Marie Josephte Corriveau fut pendue, près des plaines d'Abraham, à l'endroit appelé les buttes à Nepveu, lieu ordinaire des exécutions, autrefois.

Son cadavre fut mis dans une cage de fer, et cette cage fut accrochée à un poteau, à la fourche des quatre chemins qui se croisent dans la Pointe-Lévis, près de l'endroit où est aujourd'hui le monument de tempérance,—à environ douze arpents à l'ouest de l'église, et à un arpent du chemin.

Les habitants de la Pointe-Lévis, peu réjouis de ce spectacle, demandèrent aux autorités de faire enlever cette cage, dont la vue, le bruit et les apparitions nocturnes tourmentaient les femmes et les enfants. Comme on n'en fit rien, quelques hardis jeunes gens allèrent décrocher, pendant la nuit, *La Corriveau* avec sa cage, et allèrent la déposer dans la terre à un bout du cimetière, en dehors de l'enclos.

Cette disparition mystérieuse, et les récits de ceux qui avaient entendu, la nuit, grincer les crochets de

fer de la cage et cliqueter les ossements, a fait passer *La Corriveau* dans le domaine de la légende.

Après l'incendie de l'église de la Pointe-Lévis, en 1830, on agrandit le cimetière; ce fut ainsi que la cage s'y trouva renfermée, et qu'elle y fut retrouvée, en 1850, par le fossoyeur. La cage, qui ne contenait plus que l'os d'une jambe, était construite de gros fer feuillard. Elle imitait la forme humaine, ayant des bras et des jambes, et une boîte ronde pour la tête. Elle était bien conservée et fut déposée dans les caveaux de la sacristie. Cette cage fut enlevée secrètement, quelque temps après, et exposée comme curiosité à Québec, puis vendue au Musée Barnum, à New-York, où on doit encore la voir.

I.

Angels and ministers of grace, defend us !
Be thou a spirit of health, or gobling damned
Bring with thee airs from heaven, or blast from hell.
....

HAMLET.

Ecoute comme les bois crient. Les hiboux fuient épouvantés..... Entends-tu ces voix dans les hauteurs, dans le lointain, ou près de nous?..... Eh ! oui, la montagne retentit dans toute sa longueur d'un furieux chant magique.

FAUST.

..... Maintenant, dit Arché (*), que tu sembles avoir vidé ton *budget*, ton sac, de tous les quolibets qu'une tête française, tête folle et sans cervelle, peut convenablement contenir, parle sérieusement, s'il est possible, et dis-moi pourquoi l'on appelle l'Ile d'Orléans, l'île aux sorciers ?

—Mais, pour la plus simple des raisons, dit Jules d'Haberville ; c'est qu'elle est peuplée d'un grand nombre de sorciers.

—Allons ; voilà que tu recommences tes folies, dit de Locheill.

(*) Archibald Cameron de Locheill, vulgairement Arché de Locheill, fils d'un chef de clan des montagnes d'Ecosse et d'une mère française.

—Je suis très-sérieux, dit Jules. Ces écossais sont d'un orgueil insupportable ! Ils ne veulent rien accorder aux autres nations ! Crois-tu, mon cher, que vous devez avoir seuls le monopole des sorciers et des sorcières ? Quelle prétention ! Sache, mon très-cher, que nous avons aussi nos sorciers ; et qu'il y a à peine deux heures, il m'était facile, entre la Pointe-Lévis et Beaumont, de t'introduire à une sorcière très-présentable. Sache, de plus, que tu verras, dans la seigneurie de mon très-honoré père, une sorcière de première force. Voici la différence, mon garçon, c'est que vous les brûlez en Ecosse, et qu'ici nous les traitons avec tous les égards dûs à leur haute position sociale. Demande, plutôt, à José si je mens.

José ne manqua pas de confirmer ces assertions : la sorcière de Beaumont et celle de St. Jean Port-Joli étaient bien, à ses yeux, de véritables et solides sorcières.

—Mais, dit Jules, pour parler sérieusement, puisque tu veux faire de moi un homme raisonnable *nolens volens*, comme disait mon maître de sixième, quand il m'administrait une décoction de férules, je crois que ce qui a donné cours à cette fable, c'est que les habitants du nord et du sud du fleuve, voyant les gens de l'île aller à leurs pêches, avec des flambeaux, pendant les nuits sombres, prenaient le plus souvent ces lumières pour des feux follets ; or, tu sauras que nos Canadiens des campagnes considèrent les feux follets comme des sorciers, ou génies malfaisants qui cherchent à attirer le pauvre monde dans des endroits dangereux pour

causer leur perte : aussi, suivant leurs traditions, les entend-on rire, quand le malheureux voyageur, ainsi trompé, enfonce dans les marais. Ce qui aura donné lieu à cette croyance, c'est que ces gaz s'échappent toujours des terres basses et marécageuses : de là aux sorciers il n'y a qu'un pas. (*)

—Impossible, dit Arché ; tu manques à la logique, comme notre précepteur de philosophie te l'a souvent reproché. Tu vois bien que les habitants du nord et du sud, qui font face à l'Isle d'Orléans, vont aussi à leurs pêches avec des flambeaux et qu'alors les gens de l'île les auraient aussi gratifiés du nom de sorciers : ça ne passera pas.

Tandis que Jules secouait la tête sans répondre, José prit la parole.

—Si vous vouliez me le permettre, mes jeunes messieurs, c'est moi qui vous tirerais bien vite d'embarras, en vous contant ce qui est arrivé à mon défunt père qui est mort.

—Oh ! conte nous cela, José ; conte-nous ce qui est arrivé à ton défunt père qui est mort, dit Jules, en accentuant fortement les trois derniers mots.

—Oui, mon cher José, dit de Locheill, de grâce faites-nous ce plaisir.

(*) Cette discussion sur les sorciers de l'Isle d'Orléans était écrite avant que M. le Dr. LaRue eût publié ses charmantes légendes dans " Les Soirées Canadiennes." L'auteur penchait, comme lui, pour la solution de Jules, nonobstant les arguments de Locheill à ce contraire ; quand, hélas ! l'ami José est venu confondre le disciple de Cujas et le fils d'Esculape !

—Ça me coûte pas mâl, dit José, car, voyez-vous, je n'ai pas la belle accent, ni la belle orogane (*) (organe) du cher défunt. Quand il nous contait ses tribulations dans les veillées, tout le corps nous en frissonnait comme des fièvreux; que ça fesait plaisir à voir; mais, enfin, je ferai de mon mieux pour vous contenter.

*
* *

Si donc, qu'un jour, dit José, mon défunt père qui est mort avait laissé la ville pas mal tard, pour s'en retourner chez nous; il s'était même diverti, comme qui dirait à pintocher tant soit peu avec ses connaissances de la Pointe-Lévis: il aimait un peu la goutte le brave et honnête homme! à telle fin qu'il portait toujours, quand il voyageait, un flacon d'eau-de-vie dans son sac de loup-marin; il disait que c'était le lait des vieillards.

—*Lac dulce*, dit de Locheill, sentencieusement.

—Sous (sauf) le respect que je vous dois, Monsieur Arché, dit José, avec un peu d'humeur, ce n'était pas de l'eau douce, ni de l'eau de lac, mais bien de la bonne et franche eau-de-vie que mon défunt père portait dans son sac.

—Excellent! sur mon honneur, dit Jules; te voilà

(*) L'auteur met dans la bouche de José, alors conducteur de la voiture des deux jeunes voyageurs, le langage des anciens habitants de nos campagnes, sans néanmoins s'y astreindre toujours.

bien payé, grand pédant, de tes éternelles citations latines !

—Pardon, mon cher José, dit de Locheill de son ton le plus sérieux, je n'avais aucunement l'intention de manquer à la mémoire de votre défunt père.

—Vous êtes tout excusé, Monsieur, dit José, tout à coup radouci.

—Si donc, dit José, que quand mon défunt père voulut partir, il faisait tout-à-fait nuit. Ses amis firent alors tout leur possible pour le garder à coucher, en lui disant qu'il allait bien vite passer tout seul devant la cage de fer où La Corriveau fesait sa pénitence pour avoir tué son mari.

Vous l'avez vue vous-mêmes, mes messieurs, dit José, quand j'avons quitté la Pointe-Lévis à une heure : elle était bien tranquille dans sa cage, la méchante bête avec son crâne sans yeux ; mais ne vous y fiez pas ; c'est une sournoise, allez ! si elle ne voit pas le jour elle sait ben trouver son chemin la nuit pour tourmenter le pauvre monde.

Si ben toujours, dit José, que mon défunt père, qui était brave comme l'épée de son capitaine, leur dit qu'il ne s'en souciait guère, qu'il ne lui devait rien à La Corriveau ; et un tas d'autres raisons que j'ai oubliées. Il donne un coup de fouet à sa guevalle (cavalle) qui allait comme le vent, la fine bête ! et le voilà parti.

Quand il passa près de l'esquelette, il lui sembla ben entendre quelque bruit, comme qui dirait une plainte ; mais comme il ventait un gros soronët (sud-ouest,) il

crut que c'était le vent qui sifflait dans les os du calabre (cadavre). Pu n'y moins, ça le tarabusquait (tarabustait) et il prit un bon coup pour se réconforter. Tout ben considéré, à ce qui se dit, il faut s'entre-aider entre chrétiens : peut-être que la pauvre créature (femme) demande des prières ; il ôte donc son bonnet et récite dévotement un *dépréfundi* à son intention ; pensant que si ça ne lui fesait pas de bien, ça ne lui ferait pas de mal ; et que lui toujours, s'en trouverait mieux.

Si donc qu'il continua à filer grand train ; ce qui ne l'empêchait pas d'entendre derrière lui, tic, tac, tic, tac, comme si un morceau de fer eût frappé sur des cailloux. Il crut que c'était son bandage de roues ou quelques fers de son cabrouette qui étaient décloués. Il descend donc de voiture, mais tout était en règle. Il toucha sa guevalle pour réparer le temps perdu ; mais un petit bout de temps après, il entend encore tic, tac, sur les cailloux ; comme il était brave, il n'y fit pas grande attention.

Arrivé sur les hauteurs de St. Michel, que nous avons passées tantôt, l'endormitoire le prit. Après tout, ce que se dit mon défunt père, un homme n'est pas un chien ! fesons un somme ; ma guevalle et moi nous en trouverons mieux. Si donc qu'il dételle sa guevalle, lui attache les deux pattes de devant avec *ses cordeaux* et lui dit: tiens, mignonne, voilà de la bonne herbe, tu entends couler le ruisseau ; bon soir.

Comme mon défunt père allait se fourrer sous son cabrouette pour se mettre à l'abri de la rosée, il lui

prit fantaisie de s'informer de l'heure. Il regarde donc les trois rois au sud, le chariot au nord, et il en conclut qu'il était minuit. C'est l'heure, qu'il se dit, que tout honnête homme doit être couché.

Il lui sembla, cependant, tout-à-coup, que l'Isle d'Orléans était tout en feu. Il saute un fossès, s'accote sur une clôture, ouvre de grands yeux, regarde, regarde..... Il vit à la fin que des flammes dansaient le long de la grève, comme si tous les fi-follets du Canada, les damnés, s'y fussent donné rendez-vous pour tenir leur sabbat. A force de regarder, ses yeux qui étaient pas mal troublés s'éclaircirent, et il vit un drôle de spectacle ; c'était une curieuse engeance tout de même ! ça avait ben une tête grosse comme un demi-minot, affublée d'un bonnet pointu d'une aulne de long ; puis des bras, des jambes, des pieds et des mains armés de griffes, mais point de corps, pour la peine d'en parler. Ils avaient, sous votre respect, mes messieurs, le califourchon fendu jusqu'aux oreilles. Ça n'avait presque pas de chair : c'était tout en os, comme des esquelettes. Tous ces jolis gas (garçons) avaient la lèvre supérieure fendue en bec de lièvre, d'où sortait une dent de rhinoféroce d'un bon pied de long comme on en voit, monsieur Arché, dans votre beau livre d'images de l'histoire surnaturelle. Le nez ne vaut guère la peine qu'on en parle : c'était, ni plus ni moins, qu'un long groin de cochon, sous votre respect, qu'ils fesaient jouer à demande, tantôt à droite, tantôt à gauche de leur grande dent : c'était, je suppose, pour l'affiler.

J'allais oublier une grande queue, d'une fois longue comme celle d'une vache, qui leur pendait dans le dos et qui leur servait, je pense, à chasser les moustiques.

Ce qu'il y avait de drôle, c'est qu'ils n'avaient que trois yeux par couple de fantômes. Ceux qui n'avaient qu'un seul œil, comme ces cyriclopes (cyclopes) dont votre oncle le chevalier, M. Jules, qui est un savant, lui, nous lisait dans un gros livre, tout latin comme un bréviaire de curé, qu'il appelle son Vigile ; ceux, donc qui n'avaient qu'un seul œil tenaient par la griffe deux acolythes qui avaient ben, eux, les dannés, tous leurs yeux. De tous ces yeux sortaient des flammes qui éclairaient l'Isle d'Orléans comme en plein jour. Ces derniers semblaient avoir de grands égards pour leurs voisins qui étaient, comme qui dirait borgnes : ils les saluaient, s'en rapprochaient, se trémoussaient les bras et les jambes, comme des chrétiens qui font le carré d'un menuette (menuet.)

Les yeux de mon défunt père lui en sortaient de la tête. Ce fut bien pire quand ils commencèrent à sauter, à danser, sans pourtant changer de place et à entonner, d'une voix enrouée comme des bœufs qu'on étrangle, la chanson suivante :

Allons, gai, compèr' lutin !
Allons, gai, mon cher voisin !
Allons, gai, compèr' qui fouille,
Compèr' crétin la grenouille !
Des chrétiens, des chrétiens,
J'en f'rons un bon festin.

—Ah ! les misérables carnibales, (cannibales) dit

mon défunt père, voyez si un honnête homme peut être un moment sûr de son bien ! Non contents de m'avoir volé ma plus belle chanson que je réservais toujours pour la dernière dans les noces et les festins, voyez comme ils me l'ont étriquée ! c'est à ne plus s'y reconnaître ! Au lieu de bon vin, ce sont des chrétiens dont ils veulent se régaler, les indignes !

Et, puis après, les sorciers continuèrent leur chanson infernale, en regardant mon défunt père et en le couchant en joue avec leurs grandes dents de rhino-féroce :

Ah ! viens donc compèr' François,
Ah ! viens donc tendre porquet !
Dépêch'-toi, compèr' l'andouille,
Compèr' boudin la citrouille ;
Du Français, du Français,
J'en f'rons un bon salois (saloir). *

—Tout ce que je peux vous dire pour le moment, mes mignons, leur cria mon défunt père, c'est que si vous ne mangez jamais d'autre lard que celui que je vous porterai, vous n'aurez pas besoin de dégraisser votre soupe.

Les sorciers paraissaient, cependant, attendre quelque chose, car ils tournaient souvent la tête en arrière ;

(*) Le lecteur, tant soit peu sensible au charme de la poésie, n'appréciera guère la chanson du défunt père à José, parodiée par les sorciers de l'Isle d'Orléans : l'auteur leur en laisse toute la responsabilité.

mon défunt père regarde étou (aussi). Qu'est-ce qu'il aperçoit sur le coteau ! un grand diable bâti comme les autres, mais aussi long que le clocher de St.-Michel, que nous avons passé tout-à-l'heure. Au lieu de bonnet pointu, il portait un chapeau à trois cornes surmonté d'une épinette en guise de plumet. Il n'avait ben qu'un œil, le gredin qu'il était ; mais ça en valait une douzaine : c'était sans doute le tambour major du régiment, car il tenait d'une main une marmite deux fois aussi grosse que nos chaudrons à sucre qui tiennent vingt gallons ; et, de l'autre, un battant de cloche qu'il avait volé, je crois, le chien d'héritique, à quelque église avant la cérémonie du baptême. Il frappe un coup sur la marmite et tous ces insécrables (exécrables) se mettent à rire, à sauter, à se trémousser en branlant la tête du côté de mon défunt père, comme s'ils l'invitaient à venir se divertir avec eux.

—Vous attendrez longtemps, mes brebis, pensait, à part lui, mon défunt père, dont les dents claquaient dans la bouche comme un homme qui a les fièvres tremblantes ; vous attendrez longtemps, mes doux agneaux ; il y a de la presse de quitter la terre du bon Dieu pour celle des sorciers !

Tout-à-coup le diable géant entonne une ronde infernale, en s'accompagnant sur la marmite qu'il frappait à coups pressés et redoublés ; et tous les diables partent comme des éclairs ; si bien, qu'ils ne mettaient pas une minute à faire le tour de l'île. Mon pauvre défunt père était si embêté de tout ce vacarme

qu'il ne put retenir que trois couplets de cette belle danse ronde ; et la voici :

C'est notre terre d'Orléans (*bis.*)
Qu'est le pays des beaux enfants
Toure-loure ;
Dansons à l'entour
Toure-loure.

Venez-y tous en survenants (*bis.*)
Sorciers, lézards, crapauds, serpents
Toure-loure ;
Dansons à l'entour
Toure-loure ;
Dansons à l'entour.

Venez y tous en survenants : (*bis.*)
Impies, athées et mécréants
Toure-loure ;
Dansons à l'entour
Toure-loure ;
Dansons à l'entour.

Les sueurs abîmaient mon défunt père ; il n'était pas pourtant au plus creux de ses traverses !

—Mais, ajouta José, j'ai faim de fumer ; et avec votre permission, mes messieurs, je vais battre le briquet.

—C'est juste, mon cher José, dit d'Haberville ; mais, moi, j'ai une autre faim. Il est quatre heures à mon estomac, heure de la collation au collége. Nous allons manger un morceau.

Jules, par privilège de race nobiliaire, jouissait en tout temps d'un appétit vorace : excusable, d'ailleurs, ce jour là, ayant dîné avant midi et pris beaucoup d'exercice.

II.

SGANARELLE.—Seigneur commandeur, mon maître Don Juan vous demande si vous voulez lui faire l'honneur de venir souper avec lui.

LE MÊME.—La statue m'a fait signe.

LE FESTIN DE PIERRE.

Ou hou ! chou hou ! retentissent,
Hérons et hiboux gémissent,
Mêlant leurs tristes chansons ;
On voit de chaque buisson
Surgir d'étranges racines ;
Maigres bras, longues échines,
Ventres roulants et rampants,
Parmi les rocs, les ruines,
Fourmillent vers et serpents.

FAUST.

. . . . . .

. . . . . .

—Il a coûté bien des flots de sang pour des systèmes à peu près aussi raisonnables que le mien, dit Arché : voilà comme se fait souvent la réputation d'un grand homme !

—En attendant, dit Jules, ta thèse pourra servir de pendant au conte que fesait Sancho pour endormir Don Quichote. Quant à moi, j'aime encore mieux la légende de notre ami José.

—Vous n'êtes pas dégoûté, dit celui-ci, qui avait un peu sommeillé pendant la discussion scientifique.

—Ecoutons, dit Arché :

" *Conticuêre omnes, intentique ora tenebant.*"

—*Conticuêre....*, incorrigible pédant, dit d'Haberville.

—Ce n'est pas un conte de curé, reprit vivement José, mais c'est aussi vrai que quand il nous parle dans la chaire de vérité, car mon défunt père ne mentait jamais.

—Nous vous croyons, mon cher José, dit de Locheill, mais continuez, s'il vous plait, votre charmante histoire.

***

—Si donc, dit José, que mon défunt père tout brave qu'il était avait une si fichue peur, que l'eau lui dégouttait par le bout du nez, gros comme une paille d'avoine. Il était là, le cher homme, les yeux plus grands que la tête, sans oser bouger. Il lui sembla bien qu'il entendait derrière lui le tic, tac, qu'il avait déjà entendu plusieurs fois pendant sa route, mais il avait trop de besogne pardevant, sans s'occuper de ce qui se passait derrière lui. Tout-à-coup, au moment où il s'y attendait le moins, il sent deux grandes mains, sèches comme des griffes d'ours, qui lui serrent les épaules :—il se retourne tout effarouché et se trouve face à face avec la Corriveau qui se grappignait amont lui.—Elle avait passé les mains à travers les barreaux de sa cage de fer et s'efforçait de lui grimper sur le dos, mais la cage était pesante et à chaque élan

qu'elle prenait, elle retombait à terre, avec un bruit rauque, sans lâcher pourtant les épaules de mon pauvre défunt père qui pliait sous le fardeau. S'il ne s'était pas tenu solidement avec ses deux mains à la clôture, il aurait écrasé sous la charge. Mon pauvre défunt père était si saisi d'horreur qu'on aurait entendu l'eau qui lui coulait de la tête tomber sur la clôture, comme des grains de gros plomb à canard.

—Mon cher François, dit la Corriveau, fais-moi le plaisir de me mener danser avec mes amis de l'Isle d'Orléans.

—Ah! satanée bigre de chienne, dit mon défunt père:—c'était le seul jurement dont il usait, le saint homme, et encore dans les grandes traverses.

—Diable! dit Jules, il me semble que l'occasion était favorable! quant à moi j'aurais juré comme un payen.

—Et moi, dit Arché, comme un anglais.

—Je croyais avoir, pourtant, beaucoup dit, répliqua d'Haberville.

—Tu es dans l'erreur, mon cher Jules! Il faut pourtant avouer que messieurs les payens s'en acquittaient passablement, mais les Anglais! les Anglais! Le Roux qui, après sa sortie du collége, lisait tous les mauvais livres qui lui tombaient sous la main, nous disait, si tu t'en souviens, que ce polisson de Voltaire, comme mon oncle le Jésuite l'appelait, avait écrit dans un ouvrage, qui traite d'évènements arrivés en France sous le règne de Charles VII, lorsque ce prince en chassait ces insulaires maîtres de presque tout son royaume, le

Roux nous disait donc que Voltaire avait écrit que " tout anglais jure." Eh bien ! mon fils, ces événements se passaient vers l'année 1445 ; disons qu'il y ait trois cents ans depuis cette époque mémorable, et juge, toi-même, quels jurons formidables une nation d'humeur morose peut avoir inventés pendant l'espace de trois siècles !

—Je rends les armes, dit Jules ; mais continue, mon cher José.

—Satanée bigre de chienne, lui dit mon défunt père, est-ce pour me remercier de mon *dépréfundi* et de mes autres bonnes prières que tu veux me mener au sabbat ? Je pensais bien que tu en avais, au petit moins, pour trois à quatre mille ans dans le purgatoire pour tes fredaines. Tu n'avais tué que deux maris : c'était une misère ! aussi ça me fesait encore de la peine, à moi qui ai toujours eu le cœur tendre pour la créature (femme), et je me suis dit : il faut lui donner un coup d'épaule ; et c'est là ton remercîment que tu veux monter sur les miennes, pour me traîner en enfer comme un hérétique !

—Mon cher François, dit la Corriveau, mène-moi danser avec mes bons amis ; et elle cognait sa tête sur celle de mon défunt père, que le crâne lui résonnait comme une vessie sèche pleine de cailloux.

—Tu peux être sûre, dit mon défunt père, satanée bigre de fille de Juidas l'Escariot, que je vais te servir de bête de somme pour te mener danser au sabbat avec tes jolis mignons d'amis !

—Mon cher François, dit la sorcière, il m'est impossible de passer le St. Laurent, qui est un fleuve béni, sans le secours d'un chrétien.

—Passe comme tu pourras, satanée pendue, que lui dit mon défunt père; passe comme tu pourras! chacun son affaire. Oh! oui! compte que je t'y mènerai danser avec tes chers amis, mais ça sera à poste de chien comme tu es venue, je ne sais comment, en traînant ta belle cage qui aura déraciné toutes les pierres et tous les cailloux du chemin du roi, que ça sera un escandale, quand le grand voyeur passera ces jours ici, de voir un chemin dans un état si piteux! Et puis, ça sera le pauvre habitant qui pâtira, lui, pour tes fredaines, en payant l'amende pour n'avoir pas entretenu son chemin d'une manière convenable!

Le tambour major cesse enfin tout-à-coup de battre la mesure sur sa grosse marmite. Tous les sorciers s'arrêtent et poussent trois cris, trois hurlements, comme font les sauvages quand ils ont chanté et dansé "la guerre," cette danse et cette chanson par laquelle ils préludent toujours à une expédition guerrière. L'île en est ébranlée jusque dans ses fondements. Les loups, les ours, toutes les bêtes féroces, les sorciers des montagnes du nord s'en saisissent, et les échos les répètent jusqu'à ce qu'ils s'éteignent dans les forêts qui bordent la rivière Saguenay.

Mon pauvre défunt père crut que c'était, pour le petit moins, la fin du monde et le jugement dernier.

Le géant au plumet d'épinette frappe trois coups ; et le plus grand silence succède à ce vacarme infernal. Il élève le bras du côté de mon défunt père et lui crie d'une voix de tonnerre : veux-tu bien te dépêcher, chien de paresseux, veux-tu bien te dépêcher, chien de chrétien, de traverser notre amie ? Nous n'avons plus que quatorze mille quatre cents rondes à faire autour de l'île, avant le chant du coq :—veux-tu lui faire perdre le plus beau du divertissement ?

—Va-t-en à tous les diables d'où tu sors, toi et les tiens, lui cria mon défunt père, perdant enfin toute patience.

—Allons, mon cher François, dit la Corriveau, un peu de complaisance ! tu fais l'enfant pour une bagatelle ; tu vois pourtant que le temps presse ; voyons, mon fils, un petit coup de collier.

—Non, non, fille de satan, dit mon défunt père,—je voudrais bien que tu l'eusses encore le beau collier que le bourreau t'a passé autour du coup, il y a deux ans, tu n'aurais pas le sifflet si affilé.

Pendant ce dialogue les sorciers de l'île reprenaient leur refrain :

Dansons à l'entour,
Toure-loure ;
Dansons à l'entour.

—Mon cher François, dit la sorcière, si tu refuses de m'y mener en chair et en os, je vais t'étrangler,—je monterai sur ton âme et je me rendrai au sabbat. Ce disant, elle le saisit à la gorge et l'étrangla.

—Comment, dirent les jeunes gens, elle étrangla votre pauvre défunt père ?

—Quand je dis étranglé, il n'en valait guère mieux le cher homme, dit José, car il perdit tout-à-fait connaissance.

Lorsqu'il revint à lui, il entendit un petit oiseau qui criait : *qué-tu ?* (*)

—Ah ! ça ! dit mon défunt père, je ne suis donc point en enfer puisque j'entends les oiseaux du bon Dieu ! Il risque un œil, puis un autre, et voit qu'il fait grand jour : le soleil lui reluisait sur le visage.

Le petit oiseau, perché sur une branche voisine, criait toujours : *qué-tu ?*

—Mon cher petit enfant, dit mon défunt père, il m'est malaisé de répondre à ta question, car je ne sais trop qui je suis ce matin : hier encore je me croyais un brave et honnête homme créant (craignant) Dieu, mais j'ai eu tant de traverses cette nuit que je ne saurais assurer si c'est bien moi, François Dubé, qui suis ici présent en corps et en âme ; et puis il se mit à chanter, le cher homme :

Dansons à l'entour,
Toure-loure ;
Dansons à l'entour.

(*) L'auteur avoue son ignorance en ornithologie. Notre excellent ornithologiste, M. LeMoine, aura peut-être la complaisance de lui venir en aide en classant, comme il doit l'être, ce petit oiseau dont la voix imite les deux syllabes *qué-tu*. Ceci rappelle à l'auteur l'anecdote d'un vieillard *non compos mentis* qui errait dans les campagnes il y a quelque soixante ans. Se croyant interpellé lorsqu'il entendait le chant de ces hôtes des bois, il ne manquait jamais de répondre très-poliment d'abord : " Le père Chamberland, mes petits enfants," et perdant enfin patience : " Le père Chamberland mes petits b.....s. "

Il était encore à moitié ensorcelé. Si bien, toujours, qu'à la fin il s'aperçut qu'il était couché de tout son long dans un fossès où il y avait heureusement plus de vase que d'eau, car sans cela mon pauvre défunt père, qui est mort comme un saint, entouré de tous ses parents et amis, et muni de tous les sacrements de l'église sans en manquer un, aurait trépassé sans confession, comme un orignal au fond des bois, sauf le respect que je lui dois et à vous, mes jeunes messieurs. Quand il se fut déhâlé du fossès où il était serré comme dans une *étoque* (étau), le premier objet qu'il vit fut son flacon sur la levée du fossès ; ça lui ranima un peu le courage. Il étendit la main pour prendre un coup, mais bernique ! il était vide ! la sorcière avait tout bu.

—Mon cher José, dit de Locheill, je ne suis pourtant pas plus lâche qu'un autre, mais si pareille aventure m'était arrivée, je n'aurais jamais voyagé seul de nuit.

—Ni moi non plus, dit d'Haberville.

—A vous dire le vrai, mes messieurs, dit José, puisque vous avez tant d'esprit, je vous dirai en confidence que mon défunt père, qui avant cette aventure aurait été dans un cimetière en plein cœur de minuit, n'était plus si j'hardi après cela, car il n'osait aller seul faire son train dans l'étable après soleil couché.

—Il fesait très-prudemment ; mais achève ton histoire, dit Jules.

—Elle est déjà finie, dit José ; mon défunt père attela sa guevalle, qui n'avait eu connaissance de rien, à ce qu'il paraît, la pauvre bête ! et prit au plus vite le

chemin de la maison : ce ne fut que quinze jours après qu'il nous raconta son aventure.

—Que dites-vous maintenant, monsieur l'incrédule égoïste qui refusiez tantôt au Canada le luxe de ses sorciers et sorcières ? dit d'Haberville.

—Je dis, répliqua Arché, que nos sorciers calédoniens ne sont que des sots comparés à ceux de la Nouvelle France ; et que, si je retourne jamais dans mes montagnes d'Ecosse, je les fais mettre en bouteilles comme fit Le Sage de son diable boiteux d'Asmodée.

—Hem ! hem ! dit José, ce n'est pas que je les plaindrais, les insécrables gredins ! mais où trouver des bouteilles assez grandes, voilà le plus pire de l'affaire !

LA DÉBACLE.

—

On entendit du côté de la mer des bruits épouvantables, comme si des torrents d'eau, mêlés à des tonnerres, eussent roulé du haut des montagnes ; tout le monde s'écria : voilà l'ouragan !

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

Though aged, he was so iron of limb.
Few of your youths could cope with him.

BYRON.

Que j'aille à son secours, s'écria-t-il, ou que je meure.

BERNARDIN DE SAINT PIERRE.

Les vents et les vagues sont toujours du côté du plus habile nageur.

GIBBON.

..... —Ah ça ! vous autres, mes messieurs, dit José, quand vous aurez fini de jaser avec madame la lune, à laquelle j'ignorais qu'on pût conter tant de raisons, vous plairait-il d'écouter un peu le vacarme qui se fait au village de St. Thomas ?

Tous prêtèrent l'oreille : c'était bien la cloche de l'église qui sonnait à toute volée.

—C'est l'angelus, dit Jules d'Haberville.

—Oui, reprit José, l'angelus à huit heures du soir !

—C'est donc le feu, dit Arché.

—On ne voit pourtant point de flammes, dit José ; dans tous les cas, dépêchons-nous ; il se passe quelque chose d'extraordinaire là-bas.

Une demi-heure après, en forçant le cheval, ils entrèrent dans le village de St. Thomas. Le plus grand silence y régnait ; il leur parut désert : des petits chiens seulement, enfermés dans quelques maisons, jappaient avec fureur. Sauf le bruit de ces roquets, on aurait pu se croire transporté dans cette ville des Mille et une nuits où tous les habitants étaient métamorphosés en marbre.

Les voyageurs se préparaient à entrer dans l'église dont la cloche continuait à sonner, lorsqu'ils aperçurent une clarté, et entendirent distinctement des clameurs du côté de la chute, près du manoir seigneurial. S'y transporter fut l'affaire de quelques minutes.

La plume d'un Cooper, d'un Châteaubriand, pourrait seule peindre dignement le spectacle qui frappa leurs regards sur la berge de la Rivière du Sud.

***

Le capitaine Marcheterre, vieux marin aux formes athlétiques, à la verte allure malgré son âge, s'en retournait vers la brune, à son village de St. Thomas, lorsqu'il entendit sur la rivière un bruit semblable à celui d'un corps pesant qui tombe à l'eau ; et aussitôt après, les gémissements, les cris plaintifs d'un homme qui appelait au secours. C'était un habitant (*) témé-

(*) Habitant est synonyme de cultivateur, au Canada.

raire nommé Dumais qui, croyant encore solide la glace assez mauvaise déjà qu'il avait passée la veille, s'y était aventuré de nouveau, avec cheval et voiture, à environ une douzaine d'arpents au sud-ouest du bourg. La glace s'était effondrée si subitement que cheval et voiture avaient disparu sous l'eau. Le malheureux Dumais, homme d'ailleurs d'une agilité remarquable, avait bien eu le temps de sauter du traîneau sur une glace plus forte, mais le bond prodigieux qu'il fit pour échapper à une mort inévitable, joint à la pesanteur de son corps, lui devint fatal : un de ses pieds, s'étant enfoncé dans une crevasse, il eut le malheur de se casser une jambe, qui se rompit au-dessus de la cheville, comme un tube de verre.

Marcheterre, qui connaissait l'état périlleux de la glace crevassée en maints endroits, lui cria de ne pas bouger, quand bien même il en aurait la force ; qu'il allait revenir avec du secours. Il courut aussitôt chez le bedeau, le priant de sonner l'alarme, tandis que, lui, avertirait ses plus proches voisins.

Ce ne fut bien vite que mouvement et confusion ! les hommes couraient çà et là sans aucun but arrêté ; les femmes, les enfants criaient et se lamentaient, les chiens aboyaient, hurlaient sur tous les tons de la gamme canine, en sorte que le capitaine, que son expérience désignait comme devant diriger les moyens de sauvetage, eut bien de la peine à se faire entendre.

Cependant, sur l'ordre de Marcheterre, les uns courent chercher des câbles, cordes, planches et madriers, tandis que d'autres dépouillent les clôtures,

les bûchers, de leurs écorces de cèdre et de bouleau pour les convertir en torches. La scène s'anime de plus en plus ; et à la lumière de cinquante flambeaux qui jettent au loin leur éclat vif et étincelant, la multitude se répand le long du rivage jusqu'à l'endroit indiqué par le vieux marin.

Dumais, qui avait attendu avec assez de patience l'arrivée des secours, leur cria, quand il fut à portée de se faire entendre, de se hâter, car il entendait sous l'eau des bruits sourds qui semblaient venir de loin vers l'embouchure de la rivière.

—Il n'y a pas un instant à perdre, mes amis, dit le vieux capitaine, car tout annonce la débâcle.

Des hommes moins expérimentés que lui voulurent aussitôt pousser sur la glace les matériaux qu'ils avaient apportés sans les lier ensemble, mais il s'y opposa, car la rivière était pleine de crevasses, et de plus le glaçon sur lequel Dumais était assis, se trouvait isolé d'un côté par les fragments que le cheval avait brisés dans sa lutte avant de disparaître, et de l'autre par une large mare d'eau qui en interdisait l'approche. Marcheterre, qui savait la débâcle non seulement inévitable, mais aussi imminente d'un moment à l'autre, ne voulait pas exposer la vie de tant de personnes, sans avoir pris toutes les précautions que sa longue expérience lui dictait.

Les uns se mettent alors à encocher à coups de haches les planches et les madriers ; les autres les lient de bout en bout ; quelques uns, le capitaine en tête, les hâlent sur la glace, tandis que d'autres les

poussent du rivage. Ce pont improvisé était à peine à cinquante pieds de la rive que le vieux marin leur cria : maintenant, mes garçons, que des hommes alertes et vigoureux me suivent à dix pieds de distance les uns des autres—que tous poussent de l'avant !

Marcheterre fut suivi de près par son fils, jeune homme dans la force de l'âge, qui connaissant la témérité de son père, se tenait à portée de le secourir au besoin ; car des bruits lugubres, sinistres avant-coureurs d'un grand cataclysme, se fesaient entendre sous l'eau. Chacun cependant était à son poste, et tout allait pour le mieux : ceux qui perdaient pied s'accrochaient au flottage, et une fois sur la glace solide reprenaient aussitôt leur besogne avec une nouvelle ardeur. Quelques minutes encore, et Dumais était sauvé.

Les deux Marcheterre, le père en avant, étaient parvenus à environ cent pieds de la malheureuse victime de son imprudence, lorsqu'un mugissement souterrain comme le bruit sourd qui précède une forte secousse de tremblement de terre, sembla parcourir toute l'étendue de la Rivière du Sud, depuis son embouchure jusqu'à la cataracte d'où elle se précipite dans le fleuve Saint-Laurent. A ce mugissement souterrain succéda aussitôt une explosion semblable à un coup de tonnerre dans le lointain, ou à la décharge d'une pièce d'artillerie du plus gros calibre. Ce fut alors une clameur immense. La débacle ! la débacle ! sauvez-vous ! sauvez-vous ! s'écriaient les spectateurs sur le rivage.

En effet, les glaces éclataient de toutes parts, sous la pression de l'eau, qui se précipitant par torrents, envahissait déjà les deux rives. Il s'en suivit un désordre affreux, un bouleversement de glaces qui s'amoncelaient les unes sur les autres avec un fracas épouvantable, et qui, après s'être élevées à une grande hauteur, surnageaient ou disparaissaient sous les flots. Les planches, les madriers sautaient, dansaient, comme s'ils eussent été les jouets de l'océan soulevé par la tempête. Les amarres et les câbles menaçaient de se rompre à chaque instant.

Les spectateurs saisis d'épouvante, à la vue de leurs parents et amis exposés à une mort certaine ne cessaient de crier du rivage : sauvez-vous ! sauvez-vous ! C'eût été, en effet, tenter la Providence que de continuer d'avantage une lutte téméraire, inégale, avec le terrible élément dont ils avaient à combattre la fureur.

Marcheterre cependant que ce spectacle saisissant semblait exalter de plus en plus, au lieu de l'intimider, ne cessait de crier : en avant, mes garçons ! pour l'amour de Dieu, en avant, mes amis !

Ce vieux loup-de-mer, toujours froid, toujours calme, lorsque sur le tillac de son vaisseau, pendant l'ouragan, il ordonnait une manœuvre dont dépendait le sort de tout son équipage, l'était encore en présence d'un danger qui glaçait d'effroi les hommes les plus intrépides. Il s'aperçut, en se retournant, qu'à l'exception de son fils, et de Joncas, un de ses matelots, tous les autres cherchaient leur salut dans une fuite précipitée : Ah ! lâches ! s'écria-t-il ; bande de lâches !

Ces exclamations furent interrompues par son fils, qui le voyant courir à une mort inévitable, s'élança sur lui ; et le saisissant à bras-le-corps le renversa sur un madrier où il le retint quelques instants malgré les étreintes formidables du vieillard. Une lutte terrible s'engagea alors entre le père et le fils ! c'était l'amour filial aux prises avec cette abnégation sublime : l'amour de l'humanité !

Le vieillard, par un effort puissant, parvint à se soustraire à la seule planche de salut qui lui restait ; et lui et son fils roulèrent sur la glace, où la lutte continua avec acharnement. Ce fut à ce moment de crise de vie et de mort, que Joncas, sautant de planche en planche, de madrier en madrier, vint aider le jeune homme à ramener son père sur le pont flottant.

Les spectateurs qui, du rivage, ne perdaient rien de cette scène déchirante, se hâtèrent, malgré l'eau qui envahissait déjà la berge de la rivière, de hâler les câbles ; et les efforts de cent bras robustes parvinrent à sauver d'une mort imminente trois hommes au cœur noble et généreux. Ils étaient à peine, en effet, en lieu de sûreté que cette immense nappe de glace restée jusque-là stationaire, malgré les attaques furibondes de l'ennemi puissant qui l'assaillait de toutes parts, commença, en gémissant, et avec une lenteur majestueuse, sa descente vers la chute pour, de là, se disperser dans le grand fleuve.

Tous les regards se reportèrent aussitôt sur Dumais. Cet homme était naturellement très brave ; il avait fait

ses preuves en maintes occasions contre les ennemis de sa patrie; il avait même vu la mort de bien près, une mort affreuse et cruelle, lorsque lié à un poteau, où il devait être brûlé vif par les Iroquois, ses amis maléchites le délivrèrent. Il était toujours assis à la même place sur son siège précaire, mais calme et impassible comme la statue de la mort. Il fit bien quelques signes du côté du rivage que l'on crut être un éternel adieu à ses amis. Et puis, croisant les bras, ou les élevant alternativement vers le ciel, il parut détaché de tous liens terrestres et préparé à franchir ce passage redoutable qui sépare l'homme de l'éternité !

***

Une fois sur la berge de la rivière, le capitaine ne laissa paraître aucun signe de ressentiment; reprenant, au contraire, son sang-froid habituel, il donna ses ordres avec calme et précision.

—Suivons, dit-il, la descente des glaces en emportant tous les matériaux de sauvetage.

—A quoi bon ? s'écrièrent ceux qui paraissaient les plus expérimentés : le malheureux est perdu sans ressource !

—Il reste pourtant une chance, une bien petite chance de salut, dit le vieux marin, en prêtant l'oreille à certains bruits qu'il entendait bien loin dans le sud; et il faut y être préparé. La débâcle peut se faire d'un moment à l'autre sur le bras St. Nicho-

las (*) qui est très-rapide, comme vous savez. Cette brusque irruption peut refouler les glaces de notre côté; d'ailleurs, nous n'aurons aucun reproche à nous faire!

Ce que le capitaine Marcheterre avait prédit ne manqua pas d'arriver. Une détonation semblable aux éclats de la foudre se fit bien vite entendre; et le bras de la rivière, s'échappant furieux de son lit, vint prendre à revers cet énorme amas de glaces qui, n'ayant rencontré jusque-là aucun obstacle, poursuivait toujours sa marche triomphante. On crut pendant un moment que cette attaque brusque et rapide, que cette pression soudaine refoulerait une grande partie des glaces du côté du nord, comme le capitaine l'avait espéré. Il s'opéra même un changement momentané qui les refoula du côté des spectateurs, mais cet incident si favorable en apparence à la délivrance de Dumais fut d'une bien courte durée, car le lit de la rivière se trouvant trop resserré pour leur livrer passage, il se fit un temps d'arrêt pendant lequel, s'amoncelant les unes au-dessus des autres, les glaces formèrent une digue d'une hauteur prodigieuse; et un déluge de flots, obstrué d'abord par cette barrière infranchissable, se répandit ensuite au loin sur les deux rives et inonda même la plus grande partie du village. Cette inondation soudaine, en forçant les spectateurs à chercher un lieu de refuge sur

(*) Rivière qui coupe la Rivière du Sud à angle droit près du village.

les écors de la rivière, fit évanouir le dernier espoir de secourir l'infortuné Dumais.

Ce fut un long et opiniâtre combat entre le puissant élément et l'obstacle qui interceptait son cours ; mais enfin ce lac immense, sans cesse alimenté par la rivière principale et par ses affluents, finit par s'élever jusqu'au niveau de la digue qu'il sapait en même temps par la base. La digue, pressée par ce poids énorme, s'écroula avec un fracas qui ébranla les deux rives. Et comme la Rivière du Sud s'élargit tout-à-coup, au-dessus du bras St. Nicholas, son affluent, cette masse compacte, libre de toute obstruction descendit avec la rapidité d'une flèche ; et ce fut ensuite une course effrénée vers la cataracte qu'elle avait à franchir avant de tomber dans le bassin sur les rives du Saint-Laurent.

Dumais avait fait, avec résignation, le sacrifice de sa vie : calme au milieu de ce désastre, les mains jointes sur la poitrine, le regard élevé vers le ciel, il semblait absorbé dans une méditation profonde, comme s'il eût rompu avec tous les liens de ce monde matériel.

Les spectateurs se portèrent en foule vers la cataracte, pour voir la fin de ce drame funèbre. Grand nombre de personnes, averties par la cloche d'alarme, étaient accourues de l'autre côté de la rivière et avaient aussi dépouillé les clôtures de leurs écorces de cèdre pour en faire des flambeaux. Toutes ces lumières en se croisant, répandaient une vive clarté sur cette scène lugubre.

On voyait, à quelque distance, le manoir seigneurial, longue et imposante construction au sud-ouest de la rivière, et assis sur la partie la plus élevée d'un promontoire qui domine le bassin et court parallèle à la cataracte. A environ cent pieds du manoir s'élevait le comble d'un moulin à scie dont la chaussée était attenante à la chute même. A deux cents pieds du moulin, sur le sommet de la chute, se dessinait les restes d'un îlot sur lequel, de temps immémorial, les débâcles du printemps opéraient leur œuvre de destruction. Bien déchu de sa grandeur primitive,—car il est probable qu'il avait jadis formé une presqu'île avec le continent, dont il formait l'extrémité,—cet îlot présentait à peine une surface de douze pieds carrés à cette époque.

De tous les arbres qui lui donnaient autrefois un aspect si pittoresque, il ne restait plus qu'un cèdre séculaire. Ce vétéran, qui, pendant tant d'années, avait bravé la rage des autans et des débâcles périodiques de la Rivière du Sud, avait fini par succomber à demi dans cette lutte formidable. Rompue par le haut, sa tête se balançait alors tristement au-dessus de l'abîme, vers lequel, un peu penché lui-même, il menaçait de disparaître bien vite, privant ainsi l'îlot de son dernier ornement. Plusieurs cents pieds séparaient cet îlot d'un moulin à farine situé au nord-est de la cataracte.

Par un accident de terrain, cette prodigieuse agglomération de glaces, qui, attirées par la chute, descendaient la rivière avec la rapidité d'un trait, s'engouf-

frèrent presque toutes entre l'ilot et le moulin à farine dont elles rasèrent l'écluse en quelques secondes ; puis s'amoncelant au pied de l'écors jusqu'au faite du moulin, elles finirent par l'écraser lui-même. La glace ayant pris cette direction, le chenal entre le moulin à scie et l'ilot se trouvait relativement, à peu près libre.

La foule courait toujours le long du rivage en suivant des yeux, avec une anxiété mêlée d'horreur, cet homme qu'un miracle seul pouvait sauver d'une mort atroce et prématurée. En effet, parvenu à environ trente pieds de l'ilot, la glace qui emportait Dumais suivait visiblement une direction qui l'éloignait du seul refuge que semblait lui offrir la Providence, lorsqu'une banquise, qui descendait avec une rapidité augmentée par sa masse énorme, frappant avec violence un de ses angles, lui imprima un mouvement contraire. Lancée alors avec une nouvelle impétuosité, elle franchit la partie de l'ilot que l'eau envahissait déjà et assaillit le vieux cèdre, seule barrière qu'elle rencontrait sur la cime de la cataracte. L'arbre, ébranlé par ce choc imprévu, frémit de tout son corps ; sa tête déjà brisée se sépara du tronc et disparut dans des flots d'écume. Déchargé de ce poids, le vieil arbre se redressa tout-à-coup ; et athlète encore redoutable, se prépara à soutenir une nouvelle lutte avec d'anciens ennemis dont il avait tant de fois triomphé.

Cependant Dumais, lancé en avant par ce choc inattendu, saisit le tronc du vieux cèdre qu'il enlaça

de ses deux bras avec une étreinte convulsive ; et se soulevant sur une jambe, seul point d'appui qui lui restait, il s'y cramponna avec la tenacité d'un mourant, tandis que la glace sur laquelle reposait son pied unique, soulevée par l'eau qui augmentait à chaque instant de volume et attirée par deux courants contraires, oscillant de droite et de gauche, menaçait à chaque instant de lui retirer ce faible appui.

Il ne manquait rien à cette scène d'horreur si grandiose ! Les flambeaux agités sur les deux plages reflétaient une lueur sinistre sur les traits cadavereux, sur les yeux glauques et à moitié sortis de leur orbite de cette victime suspendue sur les dernières limites de la mort ! Certes, Dumais était un homme courageux ! il avait déjà, à diverses époques, fait preuve d'une bravoure héroïque, mais dans cette position exceptionnelle et inouïe, il lui était bien permis d'être complètement démoralisé !

Cependant, Marcheterre et ses amis conservaient encore quelque espoir de salut.

Avisant sur la plage près du moulin à scie deux grandes pièces de bois carré, ils se hâtèrent de les transporter sur un rocher qui avançait dans la rivière à environ deux cents pieds au-dessus de la chute. En liant chacune de ces pièces avec un câble et les lançant successivement, ils espéraient que le courant les porterait sur l'îlot. Vain espoir ! efforts inutiles ! l'impulsion n'était pas assez forte ; et les pièces, empêchées

d'ailleurs par la pesanteur des câbles, dérivaient toujours entre la plage et l'îlot.

***

Il semblerait impossible d'ajouter une nuance à ce tableau unique dans son atroce sublimité, d'augmenter l'émotion douloureuse des spectateurs pétrifiés à la vue de cet homme prêt à disparaître à chaque instant dans le gouffre béant de la cataracte.

Il se passait pourtant sur le rivage une scène aussi sublime, aussi grandiose ! c'était la religion rassurant le chrétien prêt à paraître au pied du redoutable tribunal de son juge suprême ! c'était la religion offrant ses consolations au chrétien prêt à franchir le terrible passage de la vie à la mort.

Le vieux curé de la paroisse, que son ministère avait appelé auprès d'un malade avant la catastrophe, était accouru sur les lieux du désastre. C'était un vieillard nonagenaire de la plus haute stature : le poids des années n'avait pu courber la taille de ce Nestor moderne qui avait baptisé et marié tous ces paroissiens, dont il avait enseveli trois générations. Sa longue chevelure blanche comme la neige, agitée par la brise nocturne, lui donnait un air inspiré et prophétique. Il se tenait là, debout sur le rivage, les deux mains étendues vers le malheureux Dumais. Il l'aimait : il l'avait baptisé ; il lui avait fait faire cet acte touchant du culte catholique qui semble changer subitement la nature de l'enfant et le faire participer à la nature

angélique. Il aimait aussi Dumais parce qu'il l'avait marié à une jeune orpheline qu'il avait élevée avec tendresse et que cette union rendait heureuse ; il l'aimait parce qu'il avait baptisé ses deux enfants qui fesaient la joie de sa vieillesse.

Il était là, sur le rivage, comme l'ange des miséricordes, l'exhortant à la mort et lui donnant non seulement toutes les consolations que son ministère sacré lui dictait, mais aussi lui adressant ces paroles touchantes qu'un cœur tendre et compatissant peut seul inspirer. Il le rassurait sur le sort de sa famille dont le Seigneur de Beaumont prendrait soin, quand, lui, vieillard sur le bord de sa fosse, n'existerait plus. Mais voyant que le péril devenait de plus en plus imminent, que chaque nouvelle secousse imprimée à l'arbre semblait paralyser les forces du malheureux Dumais, il fit un grand effort sur lui-même et lui cria d'une voix forte qu'il tâchait de raffermir, mais qui se brisa en sanglots : " Mon fils, faites un acte de contri-
" tion, je vais vous absoudre de tous vos péchés. "

Le vieux pasteur, après avoir payé ce tribut de sensibilité à la nature, reprit d'une voix forte qui s'éleva vibrante au milieu du bruit assourdissant de la cataracte : " Mon fils, au nom du Dieu tout-puis-
" sant, au nom de Jésus-Christ, son fils, qui m'a donné
" les pouvoirs de lier et de délier sur la terre, au nom
" du Saint-Esprit, je vous absous de tous vos péchés.
" Ainsi soit-il ! " Et la foule répéta en sanglotant : —Ainsi-soit-il !

La nature voulut reprendre ses droits sur les devoirs

de l'homme de Dieu ; et les sanglots étouffèrent de nouveau sa voix ; mais dans cette seconde lutte, le devoir impérieux du ministre des autels vainquit encore une fois la sensibilité de l'homme et du vieillard.

—A genoux, mes frères, dit-il, je vais réciter les prières des agonisants. Et la voix du vieux pasteur domina de nouveau celle de la tempête, lorsqu'il s'écria, les deux mains étendues vers l'holocauste : " Partez de " ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père " tout-puissant qui vous a créée ; au nom de Jésus- " Christ, fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous ; " au nom du Saint-Esprit qui vous a été donné ; au " nom des Anges et des Archanges ; au nom des " Trônes et des Dominations ; au nom des Principau- " tés et des Puissances ; au nom des Chérubins et des " Séraphins, au nom des Patriarches et des Prophètes ; " au nom des Saints Apôtres et des Evangélistes ; au " nom des Saints Moines et Solitaires ; au nom des " Saintes Vierges et de tous les Saints et Saintes de " Dieu. Qu'aujourd'hui votre séjour soit dans la " paix, et votre demeure dans la Sainte Sion. Par " Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi-soit-il." Et les spectateurs répétèrent en gémissant :—" Ainsi-soit-il." (*)

(*) L'auteur n'a pas craint de citer au long cette incomparable exhortation. Les prières de la liturgie catholique sont malheureusement trop peu connues et appréciées. Quoi de plus sublime que cette prière que le prêtre adresse à l'âme du moribond au moment où, se dégageant de sa dépouille mortelle, elle va s'envoler au pied du tribunal redoutable de Dieu !

Un silence de mort avait succédé à cette scène lugubre, quand tout-à-coup des cris plaintifs se firent entendre derrière la foule pressée sur le rivage : c'était une femme, les vêtements en désordre, les cheveux épars, qui, portant un enfant dans ses bras et traînant l'autre d'une main, accourait vers le lieu du sinistre. Cette femme était l'épouse de Dumais qu'un homme officieux avait été prévenir, sans précaution préalable, de l'accident arrivé à son mari dont elle attendait à chaque instant le retour.

Demeurant à une demi-lieue du village, elle avait bien entendu le tocsin ; mais seule chez elle avec ses enfants qu'elle ne pouvait laisser, elle s'était résignée, quoique très-inquiète, à attendre l'arrivée de son mari pour se faire expliquer la cause de cette alarme.

Cette femme, à la vue de ce qu'elle avait de plus cher au monde suspendu au-dessus de l'abîme, ne poussa qu'un seul cri, mais un cri si déchirant qu'il pénétra comme une lame d'acier dans le cœur des spectateurs ; et, perdant aussitôt connaissance, elle tomba comme une masse inerte sur le rivage. On s'empressa de la transporter au manoir seigneurial où les soins les plus touchants lui furent prodigués par Madame de Beaumont et sa famille.

Quant à Dumais, à l'aspect de sa femme et de ses enfants, une espèce de rugissement de jaguar, un cri rauque, surhumain, indéfinissable, qui porta l'effroi dans l'âme des spectateurs, s'échappa de sa poitrine oppressée ; et il sembla tomber ensuite dans un état d'insensibilité qui ressemblait à la mort.

***

Ce fut au moment précis où le vieux pasteur administrait le sacrement de pénitence, que Jules d'Haberville, Arché de Locheill et leur compagnon arrivèrent sur les lieux. Jules fendit la foule et prit place entre le vénérable curé et son oncle de Beaumont ; Arché, au contraire, s'avança sur le rivage, se croisa les bras, saisit d'un coup d'œil rapide tout l'ensemble de cette scène de désolation et calcula les chances de salut.

Après une minute de réflexion, il bondit plutôt qu'il ne courut vers le groupe où se tenait Marcheterre ; et, tout en se dépouillant à la hâte de ses vêtements, il lui donna ses instructions. Ses paroles furent brèves, claires et concises :—Capitaine, je nage comme un poisson, j'ai l'haleine d'un amphibie ; le danger n'est pas pour moi, mais pour ce malheureux, si je heurtais la glace en l'abordant. Arrêtez-moi d'abord à une douzaine de pieds de l'ilot, afin de mieux calculer la distance et amortir ensuite le choc : votre expérience fera le reste. Maintenant une corde forte, mais aussi légère que possible, et un bon nœud de marin.

Il dit ; et tandis que le vieux capitaine lui attachait l'amarre sous les bras, il se ceignit lui-même le corps d'une autre corde, dont il fit un petit rouleau qu'il tint dans la main gauche ; ainsi préparé, il s'élança dans la rivière où il disparut un instant ; mais

quand il revint sur l'eau, le courant l'entraînait rapidement vers le rivage. Il fit alors tous les efforts prodigieux d'un puissant nageur pour aborder l'îlot, sans pouvoir réussir : ce que voyant Marcheterre, il se hâta, en descendant le long de la grève, de le ramener à terre avant que ses forces fussent épuisées. Une fois sur le rivage, de Locheill reprit aussitôt sa course vers le rocher.

Les spectateurs respirèrent à peine lorsqu'ils virent Arché se précipiter dans les flots pour secourir Dumais qu'ils avaient désespéré de sauver. Tout le monde connaissait la force herculéenne de Locheill, ses exploits aquatiques dans les visites fréquentes qu'il faisait au Seigneur de Beaumont avec son ami Jules, pendant leurs vacances du collége. Aussi l'anxiété avait-elle été à son comble pendant la lutte terrible du jeune homme repoussé sans cesse vers le rivage, malgré des efforts qui semblaient surhumains ; et un cri de douleur s'était échappé de toutes les poitrines en voyant la défaite.

Jules d'Haberville n'avait eu aucune connaissance de cette tentative de sauvetage de son ami de Locheill. D'une nature très-impressionable, il n'avait pu soutenir, à son arrivée sur la plage, le spectacle déchirant d'une si grande infortune. Après un seul regard empreint de la plus ineffable compassion, il avait baissé les yeux vers la terre et ils ne s'en était plus détaché. Cet homme suspendu par un fil sur ce

gouffre béant, ce vieux et vénérable prêtre administrant à haute voix, sous la voûte des cieux, le sacrement de pénitence, ces prières des agonisants adressées à Dieu pour un homme dans toute la force de la virilité, cette sublime évocation qui ordonne à l'âme, au nom de toutes les puissances célestes, de se détacher d'un corps où coule avec abondance la sève vigoureuse de la vie, tout lui semblait l'illusion d'un rêve affreux !

Jules d'Haberville, entièrement absorbé par ces émotions navrantes, n'avait donc eu aucune connaissance des efforts qu'avait fait son ami pour sauver Dumais. Il avait bien entendu, après la tentative infructueuse de Locheill, les cris lugubres de la foule qu'il avait attribués à une nouvelle péripétie de cette scène de désolation, dont il détournait ses regards.

Ce n'était pas un lien ordinaire entre amis qui l'attachait à son frère par adoption ; c'était cet amour de David et de Jonathas plus aimable, suivant l'expression emphatique de l'écriture, que l'amour d'aucune femme ! Jules n'épargnait pas ses railleries à Arché, qui ne fesait qu'en rire, mais c'était son bien à lui, auquel il ne permettait à personne de toucher. Malheur à celui qui eût offensé de Locheill devant l'impétueux jeune homme !

D'où venait cette grande passion ? il n'y avait pourtant, en apparence, aucun rapport dans leur

caractère. Arché était plutôt froid qu'expansif ; tandis qu'une exubérance de sentiments exaltés débordaient dans l'âme de Jules. Il y avait néanmoins une similitude bien précieuse : un cœur noble et généreux battait sous la poitrine des deux jeunes gens !

José, lui, qui n'avait rien perdu des préparatifs de Locheill à son arrivée et qui connaissait la violence des passions d'Haberville, son jeune maître, s'était glissé derrière lui, prêt à comprimer par la force physique cette âme fougueuse et indomptable.

L'anxiété des spectateurs fut à son comble à la seconde tentative d'Arché pour sauver Dumais, qu'ils croyaient perdu sans ressource aucune.

Tous les yeux étaient tournés, avec un intérêt toujours croissant, vers ce malheureux dont le tremblement convulsif annonçait qu'il perdait graduellement ses forces à chaque secousse du vieux cèdre et à chaque oscillation de la glace qui roulait sous son pied. La voix brisée du vieux pasteur, criant pitié au Dieu des miséricordes, interrompait seule ce silence de la tombe.

Les premiers efforts inutiles de Locheill n'avaient fait que l'exalter d'avantage dans son œuvre de dévouement philantropique : il avait fait avec une abnégation bien rare le sacrifice de sa vie. La corde, sa seule chance de salut, pouvait se rompre lorsqu'elle serait surchargée d'un double poids, et exposée d'ailleurs, comme elle le serait sans relâche, à l'action d'un torrent impétueux. Il était aussi trop habile nageur pour ignorer le danger imminent auquel il serait

exposé en remorquant un homme incapable de s'aider d'aucune manière. Il savait qu'il aurait en outre a demeurer sous l'eau sans respirer, jusqu'à ce qu'il eût atteint le rivage.

Conservant néanmoins tout son sang-froid, il se contenta de dire à Marcheterre.

—Il faut changer de tactique ; c'est ce rouleau que je tenais dans ma main droite qui a d'abord paralysé mes forces, lorsque je me suis élancé dans la rivière, et ensuite lorsque j'ai voulu aborder l'ilot.

Il élargit alors le diamètre du nœud de la corde qu'il passa de son épaule droite sous son aisselle gauche, pour laisser toute liberté d'action à ses deux bras. Ces précautions prises, il fit un bond de tigre, et disparaissant aussitôt sous les flots qui l'emportaient avec la vitesse d'un cheval lancé à la course, il ne reparut qu'à environ douze pieds de l'ilot, arrêté par la corde que raidit Marcheterre, ainsi qu'ils en étaient convenus. Ce mouvement pensa lui être funeste, car perdant l'équilibre, il fut renversé la tête sous l'eau, tandis que le reste de son corps surnageait horizontalement sur la rivière. Son sang-froid, très heureusement, ne l'abandonna pas un instant dans cette position critique, confiant qu'il était dans l'expérience du vieux marin. En effet celui-ci, lâchant tout-à-coup deux brasses de l'amarre par un mouvement saccadé, de Locheill, se servant d'un de ces tours de force connu des habiles nageurs, ramena subitement ses talons à s'en frapper les reins ; puis se

roidissant les jambes pour battre l'eau perpendiculairement, tandis qu'il secondait cette action en nageant alternativement des deux mains, il reprit enfin l'équilibre. Présentant alors l'épaule gauche pour se préserver la poitrine d'un choc funeste à lui et à Dumais, il aborda le lieu du sinistre avec la vitesse de l'éclair.

Dumais malgré son état de torpeur apparente, malgré son immobilité, n'avait pourtant rien perdu de tout ce qui passait. Un rayon d'espoir, bien vite évanoui, avait lui au fond de son cœur déchiré par tant d'émotions sanglantes à la vue des premières tentatives de son libérateur ; mais cette espérance s'était ravivée de nouveau en voyant le bond surhumain que fit de Locheill en s'élançant de la cime du rocher. Celui-ci avait à peine en effet atteint la glace où il se cramponnait d'une seule main, pour dégager de l'autre le rouleau de corde qui l'enlaçait, que Dumais, lâchant le cèdre protecteur, prit un tel élan sur sa jambe unique qu'il vint tomber dans le bras d'Arché.

Le torrent impétueux envahit aussitôt l'extrémité de la glace, qui, surchargée d'un double poids, se cabra comme un cheval fougueux. Et cette masse lourde, que les flots poussaient avec une force irrésistible, retombant sur le vieux cèdre, le vétéran, après une résistance inutile, s'engouffra dans l'abime, entraînant dans sa chûte une portion du domaine où il avait régné en souverain pendant des siècles.

Ce fut alors une immense clameur sur les deux rives de la Rivière du Sud : acclamation triomphante

des spectateurs les plus éloignés et cri déchirant d'angoisse sur la rive la plus rapprochée du théâtre où s'était joué ce drame de vie et de mort. En effet tout avait disparu comme si la baguette d'un enchanteur puissant eut frappé la scène et les acteurs qui avaient inspiré un intérêt si palpitant d'émotions. Le haut de la cataracte n'offrit plus dans toute sa largeur entre les deux rives que le spectacle attristant des flots pressés, qui se précipitaient dans le bassin avec un bruit formidable, et le rideau d'écume blanche qui s'élevait jusqu'à son niveau.

Jules d'Haberville n'avait reconnu son ami qu'au moment où il s'était précipité, la seconde fois, dans les flots. Souvent témoin de ses exploits natatoires, connaissant sa force prodigieuse, il n'avait d'abord montré qu'un étonnement mêlé de stupeur, mais quand il le vit disparaître sous l'eau, il poussa ce cri délirant que fait une tendre mère à la vue du cadavre sanglant de son fils unique ; et en proie à une douleur insensée, il allait se précipiter dans le torrent, quand il se sentit étreint par les deux bras de fer de José.

Supplications, menaces, cris de rage et de désespoir, coups désespérés, morsures, tout fut inutile pour faire lâcher prise au fidèle serviteur.

—C'est bon, mon cher Monsieur Jules, disait José : frappez, mordez, si ça vous soulage, mais au nom de Dieu, calmez-vous ! votre ami va bientôt reparaître, vous savez qu'il plonge comme un marsouin et qu'on ne voit jamais l'heure qu'il reparaisse, quand une fois il est sous l'eau ! calmez-vous, mon cher petit

Monsieur Jules, vous ne voudriez pas faire mourir ce pauvre José qui vous aime tant, qui vous a tant porté dans ses bras ! votre père m'a envoyé vous chercher à Québec ; je réponds de vous corps et âme, et il n'y aura pas de ma faute, si je manque à vous ramener vivant. Sans cela, voyez-vous, Monsieur Jules, une bonne balle dans la tête du vieux José... Mais tenez, voilà le capitaine qui hâle l'amarre à force de bras ; et soyez sûr que Monsieur Arché est au bout et plein de vie.

En effet, Marcheterre aidé de ses amis, s'empressait, tout en descendant le long de la grève, de retirer, à fortes et rapides brassées, la corde à laquelle il sentait un double poids.

Il leur fallut de grands efforts pour dégager de Locheill, une fois en sûreté sur la plage, de l'étreinte de Dumais qui ne donnait pourtant aucun signe de vie. Arché, au contraire, délivré de cette étreinte qui l'étouffait, vomit trois à quatre gorgées d'eau, respira bruyamment et dit :

—Il n'est pas mort ; il ne peut être qu'asphyxié ; il vivait il y a une minute à peine.

On se hâta de transporter Dumais au manoir seigneurial où des soins empressés et entendus lui furent prodigués. Au bout d'une demi-heure, des gouttes d'une sueur salutaire perlèrent sur son front, et à l'expiration d'une autre demi-heure, il rouvrait des yeux hagards, qu'il promena longtemps autour de lui et qui se fixèrent enfin sur le vieux curé. Celui-ci approcha

son oreille de la bouche de Dumais et les premières paroles qu'il recueillit furent : ma femme ! mes enfants ! Monsieur Arché !

—Soyez sans inquiétude, mon cher Dumais, dit le vieillard ; votre femme est revenue de son évanouissement, mais comme elle vous croit mort, il me faut de grandes précautions pour lui annoncer votre délivrance : tant d'émotions subites pourraient la tuer. Aussitôt qu'il sera prudent de le faire, je l'amenerai près de vous ; je vais l'y préparer. En attendant voici M. de Locheill, à qui, après Dieu, vous devez la vie.

A la vue de son sauveur, qu'il n'avait pas encore distingué des autres assistants, il se fit une réaction dans tout le système du malade. Il entoura Arché de ses bras, et pressant ses lèvres sur sa joue, des larmes abondantes coulèrent de ses yeux.

—Comment m'acquitter envers vous, dit-il, de ce que vous avez fait pour moi, pour ma pauvre femme et pour mes pauvres enfants !

—En recouvrant promptement la santé, dit gaiement de Locheill. Le Seigneur de Beaumont a fait partir un émissaire à toute bride pour amener le plus habile chirurgien de Québec, et un autre émissaire pour préparer des relais de voitures sur toute la route, en sorte que demain à midi, au plus tard, votre mauvaise jambe sera si bien collée, que dans deux mois vous pourrez faire à l'aise le coup de fusil avec vos anciens amis les Iroquois.

Lorsque le vieux pasteur entra dans la chambre où l'on avait transporté sa fille d'adoption, elle était à demi-couchée sur un lit, tenant son plus jeune enfant dans ses bras, tandis que l'autre dormait à ses pieds. Pâle comme la statue de la mort, froide et insensible à tout ce que Madame de Beaumont et d'autres dames du village pouvaient lui dire pour calmer son désespoir, elle répétait sans cesse : mon mari ! mon pauvre mari ! je n'aurai pas même la triste consolation d'embrasser le corps froid de mon cher mari, du père de mes enfants !

En apercevant le vieux curé, elle s'écria, les bras tendus vers lui :—Est-ce vous, mon père, qui m'avez donné tant de preuves d'affection depuis mon enfance, qui venez maintenant m'annoncer que tout est fini ! Oh ! non ! je connais trop votre cœur : ce n'est pas vous qui vous êtes chargé d'un tel message pour l'orpheline que vous avez élevée ! Parlez, je vous en conjure, vous dont la bouche ne profère que des paroles consolantes !

—Votre époux, dit le vieillard, recevra une sépulture chrétienne.

—Il est donc mort ! s'écria la pauvre femme ; et des sanglots s'échappèrent pour la première fois de sa poitrine oppressée.

—C'était la réaction qu'attendait le vieux pasteur.

—Ma chère fille, reprit-il, vous demandiez comme faveur unique, il n'y a qu'un instant, d'embrasser le corps inanimé de votre mari, et Dieu vous a exaucée.

Ayez confiance en lui, car la main puissante, qui l'a retiré de l'abîme, peut aussi lui rendre la vie.

La jeune femme ne répondit que par de nouveaux sanglots.

—C'est le même Dieu d'ineffable bonté, continua le vieux pasteur, qui dit à Lazare dans la tombe : "levez-vous, mon ami, je vous l'ordonne." Tout espoir n'est pas perdu, car votre mari dans son état d'horribles souffrances....

La pauvre jeune femme, qui avait écouté jusque-là son vieil ami sans trop le comprendre, sembla s'éveiller d'un affreux cauchemar, et pressant dans ses bras ses deux enfants endormis, elle s'élança vers la porte.

Peindre l'entrevue de Dumais, avec sa famille, serait au-dessous de toute description. L'imagination seule des âmes sensibles peut y suppléer. Il est souvent facile d'émouvoir en offrant un tableau de malheur, des souffrances atroces, de grandes infortunes, mais s'agit-il de peindre le bonheur, le pinceau de l'artiste s'y refuse et ne trace que de pâles couleurs sur le canevas.

—Allons souper maintenant, dit M. de Beaumont, à son ancien et vénérable ami ; nous en avons tous grand besoin ; surtout ce noble et courageux jeune homme, ajouta-t-il, en montrant de Locheill.

—Doucement, doucement, mon cher Seigneur, dit le vieux curé. Il nous reste un devoir plus pressant à remplir : c'est de remercier Dieu dont la protection s'est manifestée d'une manière si éclatante !

Tous les assistants s'agenouillèrent ; et le vieux curé

dans une courte, mais touchante prière, rendit grâce à Celui qui commande à la mer en courroux, à Celui qui tient, dans ses mains puissantes, la vie et la mort de ses faibles créatures.

PH. AUBERT DE GASPÉ.

JEAN RIVARD

LE

DEFRICHEUR CANADIEN.

> Jeunes gens, je ne veux pas vous tromper : tout ce qu'il y a de beau et d'excellent dans la nature s'achète au prix de la peine et du travail ; la Providence l'a ordonné ainsi.
>
> DELESSERT.

> La hardiesse et le travail surmontent les plus grands obstacles. Il n'y a rien d'impossible à ceux qui savent oser et souffrir.
>
> FÉNÉLON.

> Les pensées d'un homme fort et laborieux produisent toujours l'abondance ; mais tout paresseux est pauvre.
>
> SALOMON.

AVANT-PROPOS.

Jeunes et jolies citadines qui ne rêvez que modes, bals et conquêtes amoureuses ; jeunes élégants qui parcourez, joyeux et sans soucis, le cercle des plaisirs mondains, il va sans dire que cette histoire n'est pas pour vous.

Le titre même, j'en suis sûr, vous fera bâiller d'ennui.

En effet, Jean Rivard.... quel nom commun ! que pouvait-on imaginer de plus vulgaire ? Passe encore pour Rivard, si au lieu de Jean c'était Arthur, ou Alfred, ou Oscar, ou quelque petit nom tiré de la mythologie payenne ou d'une langue étrangère.

Puis, un défricheur.... est-ce bien chez lui qu'on trouvera le type de la grâce et de la galanterie ?

Mais, que voulez-vous ? Ce n'est pas un roman que j'écris, et si quelqu'un est à la recherche d'aventures merveilleuses, de duels, de meurtres, de suicides, ou d'intrigues d'amour tant soit peu compliquées, je lui conseille amicalement de s'adresser ailleurs. On ne trouvera dans ce récit que l'histoire simple et vraie d'un jeune homme sans fortune, né dans une condition modeste, mais dont la vie m'a semblé digne d'être racontée à ceux qui savent apprécier le mérite obscur et la grandeur réelle, partout où cela se rencontre.

Hâtons-nous toutefois de dire, mesdames, pour ne pas vous laisser plus longtemps dans l'erreur, que Jean Rivard était, en dépit de son nom de baptême, d'une nature éminemment poétique, et d'une tournure à plaire aux plus dédaigneuses de votre sexe.

A l'époque où se passent les faits qu'on va lire, il approchait de la vingtaine. C'était un beau jeune homme brun, de taille moyenne. Sa figure mâle et ferme, son épaisse chevelure qui se bouclait d'elle-même, ses larges et fortes épaules, mais surtout des yeux noirs, étincelants, dans lesquels se lisait une indomptable force de volonté, tout cela, joint à une âme ardente, à un cœur chaud et à beaucoup d'intelligence,

faisait de Jean Rivard un caractère remarquable et véritablement intéressant.

Trois mois passés au sein d'une grande cité, entre les mains d'un tailleur à la mode, d'un coiffeur, d'un bottier, d'un maître de danse, et un peu de fréquentation de ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde, eussent fait de notre héros un élégant, un fashionable, un dandy, un cavalier enfin dont les plus belles jeunes filles eussent raffolé.

Mais ces triomphes si recherchés dans certaines classes de la société n'avaient aucun attrait pour lui, et Jean Rivard préfera, comme on le verra bientôt, à la vie du lion de ville celle du lion de la forêt.

I

Jean Rivard était né vers l'an 1824, à Grandpré, l'une de ces belles paroisses canadiennes établies dans la vallée du Lac St. Pierre, sur la rive nord du Saint-Laurent.

Son père, Jean-Baptiste Rivard, ou simplement Baptiste Rivard, comme on l'appelait dans sa paroisse, aurait passé pour un cultivateur à l'aise s'il n'eût été chargé d'une famille de douze enfants, dont deux filles et dix garçons.

Jean était l'ainé de ces dix garçons.

Comme il montrait, dès son bas âge, une intelligence plus qu'ordinaire, on s'était déterminé, après de longues consultations avec les plus proches parents et le curé de Grandpré, à le mettre au collége pour l'y faire suivre un cours d'études.

La mère Rivard nourrissait l'espoir secret que Jean prendrait un jour la soutane et deviendrait prêtre. Son plus grand bonheur à la pauvre mère eût été de voir son fils aîné chanter la messe et faire le prône à l'église de Grandpré.

Jean Rivard obtint d'assez bons succès dans ses classes. Ce n'était pas un élève des plus brillants, mais il était régulier, studieux, et parmi ses nombreux condisciples, nul ne le surpassait dans les choses qui

demandaient l'exercice du jugement. Il se signalait surtout dans tout ce qu'il entreprenait par une persévérance à toute épreuve.

Les années de collége s'écoulèrent rapidement. Dès le commencement de sa cinquième année, il était entré en Rhétorique, et il goûtait déjà par anticipation les jouissances intellectuelles des années suivantes, car les études philosophiques et scientifiques convenaient à la tournure sérieuse de son esprit ; il se laissait même entraîner parfois à faire des plans pour l'avenir, à bâtir des châteaux en Espagne comme on en bâtit à cet âge, lorsqu'un évènement survint, qui renversa tous ses projets :

Le père Baptiste Rivard mourut.

Ce décès inattendu produisit une révolution dans les affaires de la famille Rivard.

Quand le notaire eut fait l'inventaire des biens de la succession et que la veuve Rivard eut pris sa part de la communauté, il se trouva que le patrimoine de chacun des enfants ne s'élevait qu'à une somme de quelques cents francs.

Jean qui avait fait une partie de ses études et par conséquent était censé avoir reçu quelque chose "en avancement d'hoirie" ne pouvait équitablement prétendre aux mêmes avantages pécuniaires que chacun de ses frères et sœurs. Sa part d'héritage à lui ne s'éleva donc en tout et partout qu'à la somme de cinquante louis.

Il lui fallait, avec cette somme, et vivre et s'établir.

II

EMBARRAS—CHOIX D'UN ÉTAT.

S'il est dans la vie d'un homme une circonstance difficile, inquiétante, c'est bien celle où se trouvait alors le pauvre Jean Rivard.

Il avait dix-neuf ans; la pensée de son avenir commençait à l'occuper sérieusement. Ne pouvant s'attendre à recevoir de personne autre chose que des conseils, il devait, pour faire son chemin dans la vie, se reposer uniquement sur ses propres efforts. Or, disons-le à regret, l'instruction qu'il avait acquise, bien qu'elle eût developpé ses facultés intellectuelles, ne lui offrait pour le moment aucun moyen de subsistance. Il pouvait, à la rigueur, en sacrifiant son petit patrimoine, terminer son cours d'études classiques, et c'est ce que désiraient sa mère et ses autres parents, mais il se disait avec raison que si par malheur sa vocation au sacerdoce n'était pas bien prononcée, il se trouverait après son cours dans une situation aussi précaire, sinon plus précaire que s'il n'eût jamais appris les premières lettres de l'alphabet.

La première chose qu'il décida fut donc de discontinuer ses études collégiales. Mais ce n'était pas là le point le plus difficile ; il lui fallait de plus faire choix d'un état, démarche grave qu'un jeune homme ne peut faire qu'en tremblant, car de cette démarche dépend le bonheur ou le malheur du reste de sa vie.

Il est permis de croire que le suprême ordonnateur de toutes choses a reparti chez ses créatures une diversité de talents et d'aptitudes conformes aux besoins des sociétés qu'elles sont appelées à composer. Mais des circonstances particulières, une famille nombreuse, une grande gêne pécuniaire, le défaut de protection, et mille autres raisons forcent, hélas! trop souvent des jeunes gens bien disposés à se jeter contre leur gré dans des carrières où ils ne rencontrent que misère et dégoût. Trop souvent aussi, résistant à l'instinct qui les pousse vers un genre de vie plutôt que vers un autre, ils se laissent guider dans leurs choix par des considérations de convenance, ou qui pis est, par une absurde et malheureuse vanité.

Rarement le conseil si sage du poète :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier,

est écouté dans cette importante conjoncture.

Il existe aussi malheureusement parmi nos populations rurales un préjugé funeste qui leur fait croire que les connaissances et l'éducation ne sont nullement nécessaires à celui qui cultive le sol : à quoi sert d'être savant, dira-t-on, pour manier le *manchon* de la charrue? Et rien n'est plus étrange aux yeux de certaines gens que de voir un jeune homme instruit ne pas embrasser une profession libérale.

Aussi les professions d'avocat, de notaire, de médecin, refuges obligés de tous les collégiens qui n'embrassent pas le sacerdoce, sont déjà tellement encombrées dans notre jeune pays qu'une grande partie de leurs membres ne peuvent y trouver le pain

nécessaire à la vie matérielle. La carrière des emplois publics est pareillement encombrée ; d'ailleurs, sans le secours d'un protecteur puissant, un jeune homme ne peut rien attendre de ce côté. Le peu de considération accordée à la noble profession d'instituteur l'a fait regarder jusqu'à ce jour comme un pis-aller. L'arpentage, le génie civil, l'architecture ne sont une ressource que pour un très petit nombre d'individus. L'armée et la marine ont toujours été fermées à notre jeunesse.

Le pauvre Jean Rivard, obsédé de tous côtés par les donneurs d'avis, ne songea pas d'abord à braver le préjugé régnant, et quoiqu'il ne se sentit de vocation énergique pour aucune des professions dont on vient de parler, il songea à se faire admettre à l'étude du droit. La loi qui concerne la profession d'avocat l'astreignait à cinq années de cléricature, mais il se flattait qu'après une première année passée chez son patron il recevrait pour son travail une rémunération suffisante à ses dépenses d'entretien. Ce qui lui faisait caresser ce projet, c'était la perspective de se retrouver avec son ami Gustave Charmenil, alors étudiant en droit à Montréal, ami intime, camarade d'enfance, compagnon de collége, et dont le souvenir était encore tout chaud dans sa mémoire.

Cependant Jean Rivard ne voulut en venir à aucune détermination arrêtée avant d'avoir consulté le plus ancien ami de sa famille, M. l'abbé Leblanc, curé de Grandpré ; car, dans nos campagnes canadiennes, le curé est presque toujours regardé comme le conseiller

indispensable, le juge en dernier ressort, dans toutes les importantes affaires de famille.

Jean Rivard n'eut rien à apprendre à M. le curé qui avait déjà tout appris par la rumeur publique.

"Je m'attendais à votre visite, mon jeune ami, lui dit le vénérable prêtre, et je suis très heureux de vous voir. J'ai pensé tous les jours à vous depuis un mois ; j'ai partagé vos inquiétudes, vos embarras, et puisque vous venez, suivant votre coutume, me demander mon avis, je vous dirai franchement et sans détour, que nous n'en sommes pas venus tous deux à la même conclusion. Votre projet d'étudier le droit ne me sourit pas, je vous l'avoue. Vous savez que j'ai moi-même étudié cette profession pendant une année avant d'entrer dans les ordres ; je puis par conséquent vous parler en homme qui possède une certaine connaissance de son sujet. J'essaierai donc de vous faire voir les deux côtés de la médaille.

—C'est particulièrement pour vous soumettre mon projet, dit Jean Rivard, que je suis venu vous visiter ; veuillez me parler comme si je n'avais encore rien décidé.

—Je ne vous cacherai pas, reprit le curé, que cette carrière me souriait comme à vous, lorsque, il y a bientôt trente ans, je quittai le collége ; elle sourit à presque tous les jeunes gens qui ont de l'ambition et se croient destinés à jouer un rôle dans les affaires de leur pays. Rien n'éblouit comme l'art de la parole, et c'est là qu'on rencontre les hommes qui exercent ce talent avec le plus de puissance.

" Il faut avouer aussi que cette profession offre des avantages réels. L'étude de la loi exerce le jugement ; l'habitude du raisonnement, de la discussion, donne par degré à l'homme doué de talents naturels une grande vigueur d'esprit, une dextérité, une subtilité d'argumentation qui le font sortir vainqueur de presque toutes les luttes qui requièrent l'exercice et l'emploi des facultés intellectuelles.

" Dans l'étude de ses moyens, voyez-vous, l'avocat est sans cesse excité par deux des plus puissants mobiles du cœur humain, l'orgueil et l'amour du gain : sa raison, toujours tendue pour ainsi dire, prend graduellement de la force, comme le bras du forgeron qui se durcit chaque jour par le travail ; et après un certain nombre d'années, surtout s'il a fait fortune et s'il jouit d'une forte santé, il peut déployer ses talents sur un plus grand théâtre. Partout les hommes d'état se recrutent, à quelques exceptions près, dans cette classe privilégiée, car personne ne peut se mettre plus facilement et plus promptement au fait des questions difficiles, compliquées, et les traiter avec plus de lucidité de raisonnement, plus de facilité de parole.

" Vous voyez que je ne cherche pas à nier les avantages de la profession. Disons pourtant de suite, puisque nous en sommes à considérer le pour et le contre, qu'on reproche aux avocats, devenus hommes publics, de rapetisser les grandes questions de politique, de les envisager sous un point de vue étroit, surtout de faire emploi de petits moyens, de ces raisons futiles connues sous le terme d'objections à la forme, et qui dénotent

chez leurs auteurs plus de subtilité d'esprit que de libéralité et de largeur de vues. Ces messieurs ont bien aussi quelquefois leurs petits ridicules. Vous vous rappelez sans doute ce passage de Timon :

Les avocats parlent pour qui on veut, tant qu'on veut, sur ce qu'on veut, etc., etc.

et son chapitre sur l'éloquence du barreau.

" M. de Cormenin ne flatte certainement pas les avocats dans son livre. Malgré pourtant ce qu'il en dit, et ce qu'en pense le vulgaire, je crois qu'il existe des avocats strictement honnêtes, qui, en se chargeant d'une cause, la plaident moins en avocats qu'en magistrats, recherchant consciencieusement la vérité, et mus par un sentiment de justice et de charité. Ces hommes constamment guidés par la bonne foi, par le sentiment du devoir, acquièrent une grande puissance de raison, sans se fausser l'esprit.

" Ces hommes sont de grands citoyens.

" Je ne vous dirai pas s'ils se rencontrent en grand nombre, ou s'ils sont, comme dit Virgile :

Rari nantes in gurgite vasto ;

demandez-en des nouvelles à votre ami Gustave Charmenil qui, j'en suis sûr, en sait déjà quelque chose.

—Je vous avouerai, M. le Curé, dit Jean Rivard, que l'amour des honneurs, des dignités, n'est pour rien dans le choix que j'ai voulu faire ; je n'ai pas la prétention de faire jamais un orateur. Mon but, hélas ! est peut-être moins élevé, moins noble ; j'ai cru voir dans cette carrière un acheminement à la fortune, et

un moyen d'aider à l'établissement de mes jeunes rères.

—J'en viendrai donc à cette question qui doit être alors la plus intéressante pour vous. Vous avouez qu'en vous lançant dans cette carrière vous avez comme tous vos confrères, l'espoir d'y faire fortune ; je ne prétendrai pas que vous vous faites illusion ; vous pouvez être un de ces rares privilégiés, bien que vous admettiez vous-même que vous ne possédez pas cette assurance, ni cette facilité d'expression qui font les grands orateurs. Mais il est un moyen assez simple de vous éclairer sur ce sujet. Prenez la liste des avocats admis depuis vingt ans aux divers barreaux du Bas-Canada, et voyez dans quelle proportion se trouvent ceux qui vivent exclusivement de l'exercice de leur profession. Je ne pense pas me tromper en disant que c'est à peine si vous en trouvez un quart. Les trois autres quarts, après avoir attendu pendant plusieurs années une clientelle toujours à venir, se retirent découragés. Les uns se jetteront dans le journalisme, d'autres dans le commerce ou dans des spéculations plus ou moins licites ; celui-ci cherchera un emploi dans les bureaux publics, celui-là ira cacher son désapointement dans un pays étranger ; un grand nombre resteront à charge à leurs parents ou à leurs amis ; les autres, abreuvés de dégouts et d'ennuis, se laisseront aller à la dissipation, à la débauche, et finiront misérablement. Car remarquez-bien, mon ami, que les avocats de premier ordre, c'est-à-dire, les avocats de talents transcendants, sont

presque seuls à recueillir les avantages attachés à la profession. César préférait être le premier dans une bicoque que le second dans Rome ; pour ma part, je crois que, sans avoir l'ambition de César, on peut être justifiable de préférer occuper le premier rang dans un état quelconque que le second dans la profession d'avocat.

" Une autre importante considération, mon enfant, c'est qu'il n'est guère possible à un jeune homme sans moyens pécuniaires, de faire une étude suffisante de la profession, ni de se créer ensuite une clientelle s'il n'a pas de protecteurs ou d'amis influents.

—Mais ne croyez-vous pas qu'après une première année passée dans un bureau d'avocat je serai en état de subvenir à mes dépenses ?

—J'admets que cela peut arriver, mais il y a dix chances contre une que votre espoir sera déçu. Peut-être, après de longues et ennuyeuses démarches, trouverez-vous à enseigner le français dans une famille, à tenir les livres d'un marchand ou à faire quelque autre travail analogue ; mais cet avantage même qui ne se rencontre que très rarement sera cause que vous négligerez vos études professionnelles. Vous savez le proverbe : on ne peut courir deux lièvres à la fois. J'ai connu des jeunes gens d'une grande activité d'esprit, pleins d'ardeur pour le travail, qui se seraient peut-être distingués au barreau, s'ils avaient pu faire une cléricature régulière, mais qui obligés pour vivre de se faire copistes ou d'écrire pour les gazettes ne purent acquérir une connaissance

suffisante de la procédure et de la pratique, et durent se résigner bon gré mal gré à tenter fortune ailleurs. Car, sachez-le bien, mon ami, aucun état ne demande un apprentissage plus sérieux, plus consciencieux.

" Or, la somme nécessaire à la pension et à l'entretien d'un étudiant pendant quatre ou cinq années de cléricature, celle encore plus considérable qu'il doit consacrer à l'acquisition de livres, à l'ameublement de son bureau, et à attendre patiemment la clientelle tant désirée, tout cela réuni forme un petit capital qui, appliqué à quelque utile industrie, peut assurer l'avenir d'un jeune homme."

Le pauvre Jean Rivard qui songeait à ses cinquante louis se sentit intérieurement ébranlé et fut sur le point de déclarer de suite qu'il renonçait à son projet ; mais M. le curé continua :

" Puis, mon ami, comptez-vous pour rien tous les tourments d'esprit inséparables de cette existence ? Comptez-vous pour rien la privation des plaisirs du cœur, des jouissances de la vie de famille pendant les plus belles années de votre séjour sur la terre ? Car, même en supposant que vous seriez un des privilégiés de votre ordre, vous vous rendrez à trente ans et peut-être plus loin, avant de pouvoir vous marier. La vanité, les exigences sociales sont pour beaucoup, il est vrai, dans cette fatale et malheureuse nécessité, mais le fait existe, et vous ne serez probablement pas homme à rompre en visière avec les habitudes de votre classe."

Cette dernière considération était de nature à faire

une forte impression sur Jean Rivard, comme on le comprendra plus tard.

" Il y a enfin, mon cher enfant, ajouta le bon prêtre, une autre considération dont on ne s'occupe guère à votre âge, mais qui me parait à moi plus importante que toutes les autres ; c'est que la vie des villes expose à toutes sortes de dangers. Sur le grand nombre de jeunes gens qui vont y étudier des professions, ou y apprendre le commerce, bien peu, hélas ! savent se préserver de la contagion du vice. Ils se laissent entraîner au torrent du mauvais exemple. Puis, dans les grandes villes, voyez-vous, les hommes sont séparés pour ainsi dire de la nature ; l'habitude de vivre au milieu de leurs propres ouvrages les éloigne de la pensée de Dieu. S'ils pouvaient comme nous admirer chaque jour les magnificences de la création, peut-être s'élèveraient-ils malgré eux jusqu'à l'auteur de toutes choses, et la cupidité, la vanité, l'ambition, les vices qui les tourmentent n'auraient plus autant de prise sur leurs cœurs.....

Le bon prêtre allait continuer ses réflexions, lorsque Jean Rivard se levant :

" M. le curé, dit-il, vos réflexions sont certainement bien propres à me convaincre que je me suis laissé entraîner dans une fausse voie. Veuillez en accuser mon peu d'expérience, et croyez que je suis prêt à abandonner sans hésitation, sans arrière-pensée, un projet pour lequel je ne me sens d'ailleurs aucun enthousiasme. Mais, en renonçant à ce dessein, je retombe dans les soucis, dans les embarras qui m'ont

tourmenté depuis la mort de mon père. C'est une terrible chose, M. le curé, pour un jeune homme sans fortune et sans expérience, que d'avoir à se décider sur le choix d'un état.

—Personne, mon enfant, ne comprend cela mieux que moi, et je vous dirai que le grand nombre de jeunes gens qui sortent chaque année de nos colléges m'inspirent la plus profonde compassion. Au point où nous en sommes rendus, si par un moyen ou par un autre on n'ouvre avant peu à notre jeunesse de nouvelles carrières, les professions libérales vont s'encombrer d'une manière alarmante, le nombre de têtes inoccupées ira chaque jour grossissant et finira par produire quelque explosion fatale.

" Si vous me demandez d'indiquer un remède à cet état de choses, je serai bien obligé de confesser mon impuissance. Néanmoins, après y avoir mûrement réfléchi, et avoir fait de cette question l'objet de mes méditations pendant de longues années, j'en suis venu à la conclusion que le moyen le plus naturel et le plus efficace, sinon d'arrêter tout-à-fait le mal, au moins de le neutraliser, c'est d'encourager de toutes manières et par tous les moyens la jeunesse instruite de nos campagnes à embrasser la carrière agricole.

" C'est là, suivant moi, le moyen le plus sûr d'accroitre la prospérité générale tout en assurant le bien-être des individus, et d'attirer sur la classe la plus nombreuse de notre population la haute considération dont elle devrait jouir dans tous les pays. Je n'ai pas besoin de vous répéter tout ce qu'on a dit sur la

noblesse et l'utilité de cette profession. Mais consultez un moment les savants qui se sont occupés de rechercher les causes de la prospérité des nations, et vous verrez que tous s'accordent à dire que l'agriculture est la première source d'une richesse durable ; qu'elle offre plus d'avantages que tous les autres emplois ; qu'elle favorise le développement de l'intelligence plus que toute autre industrie ; que c'est elle qui donne naissance aux manufactures de toutes sortes ; enfin qu'elle est la mère de la prospérité nationale, et pour les particuliers la seule occupation réellement indépendante. L'agriculteur qui vit de son travail peut dire avec raison qu' " il ne connait que Dieu pour maître." Ah ! s'il m'était donné de pouvoir me faire entendre de ces centaines de jeunes gens qui chaque année quittent nos campagnes pour se lancer dans les carrières professionnelles, commerciales, ou industrielles, ou pour aller chercher fortune à l'étranger, je leur dirais : ô jeunes gens, mes amis, pourquoi désertez-vous ? pourquoi quitter nos belles campagnes, nos superbes forêts, notre belle patrie pour aller chercher ailleurs une fortune que vous n'y trouverez pas ? Le commerce, l'industrie vous offrent, dites-vous, des gages plus élevées, mais est-il rien d'aussi solide que la richesse agricole ? Un cultivateur intelligent voit chaque jour augmenter sa richesse, sans craindre de la voir s'écrouler subitement ; il ne vit pas en proie aux soucis dévorants ; et sa vie paisible, simple, frugale, lui procure une heureuse vieillesse.

" Vous ne doutez pas, mon jeune ami, de l'intérêt

que je vous porte. Eh bien ! je suis tellement persuadé que cette carrière, toute humble qu'elle paraisse, est préférable aux professions libérales, au moins pour le grand nombre des jeunes gens, que je n'hésite pas un instant à vous recommander de l'embrasser, malgré toutes les objections que l'on pourra vous faire. Pour avoir étudié pendant quelques années, ne vous en croyez pas moins apte à la culture de la terre. Au contraire, mon ami, l'étude a développé vos facultés naturelles, vous avez appris à penser, à méditer, à calculer, et nul état ne demande plus d'intelligence que celui de l'agriculteur. Si cet art n'a pas fait de plus rapides progrès parmi nous, il faut en accuser en grande partie la malheureuse répugnance qu'ont montrée jusqu'aujourd'hui nos hommes instruits à se dévouer à cette honorable industrie. Bravez, le premier, mon jeune ami, ce préjugé funeste, d'autres vous imiteront bientôt et en peu d'années l'agriculture sera régénérée."

Chacune de ces paroles allait au cœur de Jean Rivard. C'était bien là au fond son rêve de tous les jours, son idée favorite. Mais chaque fois qu'il en avait parlé dans sa famille il avait excité de telles clameurs qu'il n'osait plus revenir sur ce sujet. D'ailleurs une difficulté existait à laquelle ne songeait pas le bon curé: comment, avec la petite somme de cinquante louis échue en partage à notre jeune homme, pouvait-il songer à devenir propriétaire à Grandpré, lorsqu'une ferme de dimension ordinaire n'y pouvait

coûter moins de douze à quinze mille francs (*), sans compter la somme nécessaire à l'acquisition du matériel agricole et des animaux indispensables à l'exploitation ?

Evidemment le capital dont il pouvait disposer était par trop modeste pour une pareille entreprise.

Jean Rivard passa encore plusieurs mois à considérer sa situation, à chercher les moyens de sortir d'embarras. Parfois le découragement s'emparait de son âme et l'avenir s'offrait à ses regards sous les couleurs les plus sombres. Eh quoi ! se disait-il alors, serai-je donc condamné à travailler comme journalier, comme homme de peine, dans les lieux mêmes où mon père cultivait pour son propre compte ? La pensée d'émigrer, de s'expatrier, lui venait bien quelquefois, mais il la repoussait de suite comme anti-patriotique, anti-nationale.

Puis peu à peu sa nature énergique reprenait le dessus et son rêve favori le poursuivait de nouveau.

(*) On conserve encore la coutume dans les campagnes canadiennes éloignées des villes, de compter par francs dans les conventions relatives aux bienfonds.

III

NOBLE RÉSOLUTION DE JEAN RIVARD.

Cependant notre jeune homme souffrait de passer ainsi ses jours dans l'inaction, et il aspirait de toute son âme après les fatigues d'un travail quelconque.

Une raison secrète qu'on connaîtra bientôt rendait encore plus vif son désir de s'établir le plus promptement possible.

Les soucis qui le tourmentaient surexcitèrent à tel point son système nerveux qu'il lui arriva plus d'une fois de passer la nuit sans fermer l'œil. Il se levait, se promenait de long en large dans sa chambre, puis se couchait de nouveau, demandant en vain au sommeil quelques moments de repos. Enfin il arriva qu'une nuit après plusieurs heures d'une insomnie fiévreuse, il s'endormit profondément, et eut un songe assez étrange. Il se crut transporté au milieu d'une immense forêt. Tout à coup des hommes apparurent armés de haches, et les arbres tombèrent çà et là sous les coups de la cognée. Bientôt ces arbres furent remplacés par des moissons luxuriantes; puis des vergers, des jardins, des fleurs surgirent comme par enchantement. Le soleil brillait dans tout son éclat ; il se crut au milieu du paradis terrestre. En même temps il lui sembla entendre une voix lui dire : il ne dépend que de toi d'être un jour l'heureux et paisible possesseur de ce domaine.

Bien que Jean Rivard fut loin d'être superstitieux, ce songe fit cependant sur lui une impression extraordinaire. En s'éveillant, une pensée qu'il regarda comme une inspiration du ciel lui traversa le cerveau, et dès que le jour parut, se levant plus tôt que d'habitude, il annonça à sa mère qu'il allait partir pour un voyage de quelques jours.

Or, voici le projet que Jean Rivard avait en tête. Il savait qu'en arrière des paroisses qui bordent le beau et grand fleuve Saint-Laurent s'étendaient d'immenses forêts qui ne demandaient qu'à être défrichées pour produire d'abondantes récoltes. Là, pour une modique somme, un jeune homme pouvait facilement devenir grand propriétaire. Il est bien vrai que les travaux de déboisement n'étaient pas peu de chose et devaient entrer en ligne de compte, mais ces travaux ne demandaient que du courage, de l'énergie, de la persévérance, et n'effrayaient nullement notre héros.

Jean Rivard avait donc résolu de s'établir intrépidement sur une terre en bois debout, de la défricher, de l'exploiter, et il voulait à cette fin faire une visite d'exploration.

La partie du Bas-Canada qu'on appelle les Cantons de l'Est (*) et qui s'étend au sud du fleuve Saint-Lau-

---

(*) Le mot anglais *Township* n'a pas d'équivalent en français. M. de Tocqueville dit que le *township* tient le milieu entre le canton et la commune. Ce mot est d'un usage si général parmi les Canadiens qu'il ne serait guère possible aujourd'hui de lui en substituer un autre. Je me servirai pourtant dans le cours de ce récit du mot *Canton*, de préférence au mot *Township*.

rent, depuis la rivière Chaudière jusqu'à la rivière Richelieu, comprenant plus de quatre millions d'acres de terre fertile est excessivement intéressante, non seulement pour l'économiste, mais aussi pour l'artiste, le poète et le voyageur. Partout la nature s'y montre, sinon aussi sublime, aussi grandiose, du moins presque aussi pittoresque que dans le bas du fleuve et les environs de Québec. Montagnes, collines, vallées, lacs, rivières, tout y semble fait pour charmer les regards. Le touriste qui a parcouru les bords de la rivière Saint-François ne saurait oublier les paysages enchanteurs qui s'offrent de tous côtés. Les rivières Chaudière, Nicolet, Bécancour, avec leurs chaînes de lacs romanesques, leurs cascades, leurs rives escarpées ; les lacs Memphremagog, Saint-François, Megantic, Aylmer, avec leurs îlots verdoyants, présentent à l'œil le même genre de beautés ravissantes.

Ajoutons à cela que le sol y est partout d'une fertilité remarquable, que le ciel y est clair et le climat salubre, que toutes les choses nécessaires à la nourriture de l'homme, poisson, gibier, fruits, s'y trouvent en abondance, et l'on s'étonnera sans doute que cette partie du Canada n'ait pas été peuplée plus tôt.

Ce n'est que vers la fin du dernier siècle que trente familles américaines traversèrent la frontière pour venir s'établir dans le canton de Stanstead et les environs.

Diverses causes retardèrent la colonisation de cette partie du pays. On sait que d'immenses étendues de forêts devinrent de bonne heure la proie d'avides

spéculateurs qui pendant longtemps refusèrent de les concéder. Ce n'est que depuis peu d'années que l'adoption de mesures législatives, puis la construction de chemins de fer et autres voies de communication dirigèrent l'émigration canadienne vers ces fertiles régions.

C'est là que Jean Rivard avait résolu de se fixer.

Ce fut une scène touchante dans la famille Rivard. La mère surtout, la pauvre mère déjà habituée à regarder son Jean comme le chef de la maison ne pouvait se faire à l'idée de se séparer de lui. Elle l'embrassait en pleurant, puis s'occupait à préparer ses effets de voyage et revenait l'embrasser de nouveau.

Il lui semblait que son enfant s'en allait au bout du monde et son cœur maternel s'exagérait les dangers qu'il allait courir.

Jean Rivard comprit que c'était l'occasion pour lui de se montrer ferme, et refoulant au fond du cœur les émotions qui l'agitaient :

" O ma bonne mère, dit-il, vous savez que personne ne vous aime plus tendrement que moi ; vous n'ignorez pas que mon plus grand bonheur serait de passer ma vie auprès de vous, et au milieu de mes frères et sœurs. Les plaisirs du cœur sont si doux.... et je pourrais les goûter dans toute leur plénitude. Mais ce bonheur ne m'est pas réservé. Je ne veux pas revenir sur les considérations qui m'ont fait prendre le parti de m'éloigner, vous les connaissez, ma mère, et je suis convaincu que vous m'approuverez

vous-même un jour. Ce qui m'encourage dans ce dessein, c'est l'espoir de me rendre utile à moi-même, à mes jeunes frères, et peut-être à ma patrie. Si je partais pour une expédition lointaine, pour une terre étrangère, sans but arrêté, comme ont fait et comme font malheureusement encore un grand nombre de nos jeunes compatriotes, je concevrais vos inquiétudes. Mais non, Dieu merci, cette mauvaise pensée n'a jamais eu de prise sur moi ; je demeure dans le pays qui m'a vu naître, je veux contribuer à exploiter les ressources naturelles dont la nature l'a si abondamment pourvu ; je veux tirer du sol les trésors qu'il recèle, et qui sans des bras forts et vigoureux y resteront enfouis longtemps encore. Devons-nous attendre que les habitants d'une autre hémisphère viennent, sous nos yeux, s'emparer de nos forêts, qu'ils viennent choisir parmi les immenses étendues de terre qui restent encore à défricher les régions les plus fertiles, les plus riches, puis nous contenter ensuite de leurs rebuts? Devons-nous attendre que ces étrangers nous engagent à leur service? Ah! à cette pensée, ma mère, je sens mes muscles se roidir et tout mon sang circuler avec force. Je possède de bons bras, je me sens de l'intelligence, je veux travailler, je veux faire servir à quelque chose les facultés que Dieu m'a données ; et si le succès ne couronne pas mes efforts, je me rendrai au moins le bon témoignage d'avoir fait mon devoir. Je sens que j'aurai bien mérité de mon pays."

La pauvre mère, en entendant ces nobles sentiments

sortir de la bouche de son fils dut se résigner et se contenter de pleurer en silence.

IV

JEAN RIVARD PROPRIÉTAIRE.

Jean Rivard partit de Grandpré, traversa le Saint-Laurent en canot et s'aventura ensuite dans les terres.

Le lendemain de son départ il s'arrêta dans un village dont les maisons presque toutes nouvellement construites et blanchies à la chaux offraient un certain air d'aisance et de gaité. Une petite église surmontée d'un clocher s'élevait au milieu.

Heureusement pour Jean Rivard ce village était presque entièrement peuplé de Canadiens. Il alla frapper de suite à la porte de la maison de M. Lacasse, magistrat de l'endroit, qu'il connaissait déjà de réputation.

M. Lacasse était en même temps cultivateur et commerçant. Il n'avait reçu que peu d'instruction dans sa jeunesse, mais il possédait un grand fond de bon sens et des sentiments honorables qui le faisaient estimer de tous ceux qui l'approchaient.

Jean Rivard prit la liberté de se présenter à lui, et après lui avoir décliné son nom, lui fit part en quelques mots du but de son voyage.

M. Lacasse l'écouta attentivement, tout en le considérant avec des yeux scrutateurs, puis s'adressant à lui :

" Jeune homme, dit-il, avant de vous dire ce que je pense de votre démarche, permettez-moi de vous faire deux ou trois questions : quel âge avez-vous ?

—J'ai dix-neuf ans.

—Vous ne me paraissez guère habitué au travail ; avez-vous bonne santé ? êtes-vous fort et vigoureux ?

—Je jouis d'une excellente santé, et si je ne suis pas encore habitué au travail, j'espère le devenir un jour.

—C'est bien ; mais encore une question, s'il vous plait : êtes-vous persévérant ? s'il vous survenait des obstacles, des revers, des accidents, seriez-vous homme à vous décourager ? Cette question est de la plus grande importance.

—Monsieur, depuis le jour où j'ai quitté le collége j'ai toujours eu présente à l'esprit une maxime que nous répétait souvent notre excellent directeur : avec le travail on vient à bout de tout, ou comme il nous disait en latin : *labor omnia vincit.* J'ai pris ces trois derniers mots pour devise, car je comprends que le sens qu'ils présentent doit être d'une application plus fréquente dans la vie du défricheur que dans aucun autre état.

—C'est bien, c'est bien, mon jeune ami ; je ne suis pas fort sur le latin, mais je vois avec plaisir que vous connaissez le rôle que vous aurez à jouer. Vous parlez comme un brave et je suis heureux d'avoir fait votre connaissance. Maintenant, mon ami, la première

chose que vous avez à faire, c'est de choisir un bon lopin de terre, un lot dont la situation et la fertilité vous promettent une ample rémunération de vos labeurs ; car il n'est pas de spectacle plus désolant que celui d'un homme intelligent et courageux qui épuise sa vigueur sur un sol ingrat."

M. Lacasse fit alors connaître en peu de mots à Jean Rivard, d'après l'expérience qu'il avait acquise durant sa longue carrière de défricheur, à quels signes on pouvait juger de la bonne ou mauvaise qualité du sol.

"Monsieur, dit Jean Rivard, je vous remercie mille fois de vos renseignements précieux que je ne manquerai pas de mettre à profit. Mais, dites-moi, je vous prie, puis-je en toute confiance choisir dans les milliers d'arpents non encore défrichés de ces vastes Cantons de l'Est le lot qui me conviendra, sauf à en payer plus tard le prix au propriétaire, quand il me sera connu ?

—Oh ! gardez-vous en bien. Si je vous racontais tous les malheurs qui sont résultés des imprudences de ce genre, et dont nos pauvres compatriotes ont été les victimes, surtout depuis un certain nombre d'années, vous en frémiriez. Les grands propriétaires de ces terres incultes ne sont pas connus aujourd'hui, mais ils se cachent comme le loup qui guette sa proie ; et lorsque, après plusieurs années de travail, un défricheur industrieux aura doublé la valeur de leur propriété, ils sauront bien se montrer pour l'en faire déguerpir. Suivez mon conseil, mon jeune ami ;

vous avez près d'ici le Canton de Bristol entièrement inhabité, et possédé en grande partie par le gouvernement et l'Hon. Robert Smith qui réside dans ce village même; allez, et si après avoir parcouru la forêt vous trouvez un lot qui vous convienne, je me charge de vous le faire obtenir. Mais comme il n'y a encore qu'une espèce de sentier qui traverse le Canton, je vais vous faire accompagner par un homme que j'ai à mon service, qui connait parfaitement toute cette forêt et qui pourra même au besoin vous donner d'excellents avis.

—Monsieur, je ne saurais vous exprimer combien je vous suis reconnaissant de tant de bontés....

—Chut! mon ami, ne parlez pas de reconnaissance. Si vous réussissez comme vous le méritez, je serai suffisamment récompensé. On ne trouve pas tous les jours à obliger des jeunes gens de cœur."

Jean Rivard et l'homme de M. Lacasse partirent donc ensemble pour parcourir en tous sens le Canton de Bristol, après avoir eu le soin de se munir d'une petite boussole.

Ils ne revinrent que le lendemain soir.

Sans entrer dans tous les détails de l'itinéraire de nos explorateurs, disons de suite que Jean Rivard avait fait choix, à trois lieues environ du village de Lacasseville, appelé ainsi du nom de son fondateur M. Lacasse, d'un superbe lopin de terre, tout couvert de beaux et grands arbres, et dont le sol était d'une richesse incontestable. D'après la description qu'il en fit à M. Lacasse, celui-ci jugea que son protégé ne

s'était pas trompé, et tous deux se rendirent aussitôt chez l'Hon. Robert Smith, lequel, tout en manifestant d'abord une sorte de répugnance à se dessaisir d'une partie de son domaine inculte finit par concéder à Jean Rivard cent acres de terre à cinq chelins l'acre, payables en quatre versements égaux, dont le premier ne devenait dû qu'au bout de deux années,—à condition toutefois que Jean Rivard s'établirait sur le lot en question et en commencerait sans délai le défrichement.

Le marché conclu et signé, Jean Rivard remercia de nouveau son ami et bienfaiteur M. Lacasse, et après lui avoir serré la main, partit en toute hâte pour retourner auprès de sa mère, à Grandpré.

V

UNE PRÉDICTION.

Autant notre héros avait paru morose et soucieux à son départ autant il paraissait heureux à son retour.

Il était rayonnant de joie.

On peut s'imaginer combien sa bonne mère qui n'avait cessé de penser à lui durant son absence fut heureuse de le voir revenu sain et sauf. Ses frères et sœurs firent bientôt cercle autour de lui pour lui

souhaiter la bienvenue et savoir l'histoire de son voyage.

"Eh mais! dit sa jeune sœur Mathilde, comme te voilà radieux! Aurais-tu par hasard fait la rencontre de quelque jolie blonde dans le cours de ton excursion?

—Oh! bien mieux que cela, répondit laconiquement notre héros.

—Comment donc! mais conte-nous cela vite, se hâtèrent de dire à la fois tous les frères et sœurs, en se pressant de plus en plus autour de lui?

—Eh bien! dit Jean d'un ton sérieux, je suis devenu propriétaire. J'ai maintenant à moi, en pleine propriété, sans aucune redevance quelconque, sans lods et ventes, ni cens et rentes, ni droit de banalité, ni droit de retrait, ni aucun autre droit quelconque, un magnifique lopin de cent acres de terre....

—Oui, de terre en bois debout, s'écria le frère cadet; on connait cela. La belle affaire! comme si chacun ne pouvait en avoir autant! Mais, dis donc, Jean, continua-t-il, d'un ton moqueur, est-ce que celui qui t'a cédé ce magnifique lopin s'engage à le défricher?

—Nullement, repartit Jean, je prétends bien le défricher moi-même.

—Oh! oh! dirent en riant tous les jeunes gens composant l'entourage, quelle belle spéculation! mais sais-tu Jean, que te voilà devenu riche? cent arpents de terre.... à bois.... mais c'est un magnifique établissement....

—Si tu te laisses mourir de froid, disait l'un, ce ne sera pas au moins faute de combustible.

—A ta place, disait un autre, je me ferais commerçant de bois."

Jean Rivard écoutait ces propos railleurs sans paraître y faire la moindre attention. Il laissa faire tranquillement, et quand les quolibets furent épuisés :

" Riez tant que vous voudrez, dit-il, mais retenez bien ce que je vais vous dire :

" J'ai dix-neuf ans et je suis pauvre ;. . . . . à trente ans, je serai riche, plus riche que mon père ne l'a jamais été. Ce que vous appelez par dérision mon magnifique établissement vaut à peine vingt-cinq louis aujourd'hui,. . . . . il en vaudra deux mille alors.

—Et avec quoi, hasarda l'un des frères, obtiendras-tu ce beau résultat ?

— Avec cela, dit laconiquement Jean Rivard, en montrant ses deux bras."

L'énergie et l'air de résolution avec lesquels il prononça ces deux mots firent taire les rieurs, et électrisèrent en quelque sorte ses jeunes auditeurs.

Il se fit un silence qui ne fut interrompu que par la voix de la sœur Mathilde qui tout en continuant son travail de couture, murmura d'un ton moitié badin, moitié sérieux :

" Je connais pourtant une certaine personne à qui ça ne sourira guère d'aller passer sa vie dans les bois."

Cette remarque à laquelle Jean Rivard ne s'attendait pas le fit rougir jusqu'au blanc des yeux, et sembla

le déconcerter plus que toutes les objections qu'on lui avait déjà faites. Il se rassura pourtant graduellement, et après avoir pris congé de la famille se retira sous prétexte de se reposer, mais de fait pour rêver à son projet chéri.

VI

MADEMOISELLE LOUISE ROUTIER.

On était au commencement d'octobre (1843), et Jean Rivard tenait beaucoup à ensemencer quelques arpents de terre dès le printemps suivant. Pour cela il n'avait pas de temps à perdre.

Par un heureux et singulier hasard, sur le lot qu'il avait acheté se trouvait déjà une petite cabane érigée autrefois par un pauvre colon canadien qui avait projeté de s'établir dans cet endroit, mais que l'éloignement des habitations, le défaut de chemins, et surtout la crainte d'être forcé de déguerpir, avaient découragé.

Ces habitations primitives de la forêt sont construites au moyen de pièces de bois superposées et enchevêtrées l'une dans l'autre aux deux extrémités. Le toit qui est plat est pareillement formé de pièces de bois placées de manière à empêcher la neige et la pluie de pénétrer à l'intérieur. L'habitation forme généralement une espèce de carré d'un extérieur fort

grossier, qui n'appartient à aucun style connu d'architecture, et n'est pas même toujours très confortable à l'intérieur, mais qui cependant offre au défricheur un abri temporaire contre les intempéries des saisons. A quelques-unes de ces cabanes, la lumière vient par des fenêtres pratiquées dans les côtés, à d'autres elle ne vient que par la porte. La fumée du poële doit tant bien que mal sortir par un trou pratiqué dans le toit.

Le pauvre colon qui le premier s'était aventuré dans le Canton de Bristol avait dû coucher pendant plusieurs nuits à la belle étoile ou sous une tente improvisée tandis que lui et ses enfants travaillaient à ériger la cabane en question.

Cette hutte abandonnée pouvait toutefois servir de gîte à Jean Rivard et rien ne s'opposait à ce qu'il commençât sans délai ses travaux de défrichement.

Les opérations devaient être nécessairement fort restreintes. On comprend qu'une exploitation basée sur un capital de cinquante louis ne pouvait être commencée sur une bien grande échelle.

En outre, cette somme de cinquante louis composant toute la fortune de Jean Rivard, il ne se souciait guère de la risquer d'abord toute entière.

La première chose dont il s'occupa fut d'engager à son service un homme en état de l'aider de son travail et de son expérience dans les défrichements qu'il allait entreprendre. Il rencontra cet homme dans la personne d'un journalier de Grandpré, du nom de Pierre Gagnon, gaillard robuste, toujours prêt à tout faire,

et habitué d'ailleurs aux travaux les plus durs. Jean Rivard convint de lui payer quinze louis par année en sus de la nourriture et du logement.

Pour une somme additionnelle de dix louis, il pouvait se procurer des provisions de bouche pour plus de six mois, les ustensiles les plus indispensables, et quelques objets d'ameublement de première nécessité. Mais pour éviter les frais de transport, tous ces articles devaient être achetés au village de Lacasseville.

Cependant plus l'heure du départ approchait plus Jean Rivard devenait triste ; une sombre mélancolie qu'il ne pouvait dissimuler s'emparait de son âme, à l'idée de quitter ses amis, ses voisins, sa famille, surtout sa vieille mère, dont il avait été l'espoir depuis le jour où elle était devenue veuve. La vérité nous oblige aussi de dire en confidence au lecteur qu'il y avait à la maison voisine une jeune et jolie personne de dix-sept ans dont Jean Rivard ne pouvait se séparer qu'avec regret. C'était mademoiselle Louise Routier, fille de M. François Routier, ancien et fidèle ami de feu Baptiste Rivard. Jean et Louise avaient été élevés presque ensemble et avaient naturellement contracté l'un pour l'autre un attachement assez vif. Mais on ne saurait mieux faire connaître dans quelle disposition de cœur se trouvait notre héros à l'égard de cette jeune fille qu'en rapportant l'extrait suivant d'une lettre écrite à cette époque par Jean Rivard lui-même à son ami Gustave Charmenil :

. . . . . .

" Que fais-tu donc, mon cher Gustave, que tu ne

m'écris plus ? As-tu sur le métier quelque poëme de ta façon ? Ou serais-tu absorbé par hasard dans l'étude du droit ? Ou, ce qui est plus probable, serais-tu tombé en amour comme moi ? Tu ris, et tu ne me croiras pas quand je te dirai que depuis six mois je suis amoureux fou.... et devine de qui ?.... Ecoute : tu te souviens de notre voisin le père François Routier ? tu te souviens de la petite Louise que nous trouvions si gentille, pendant nos vacances ? Eh bien ! depuis ton départ, elle a joliment grandi ; si tu la voyais le dimanche à l'église, avec sa robe de couleur rose, la même couleur que ses joues ; si tu voyais ses grands yeux bleus, et les belles dents qu'elle montre quand elle rit, ce qui arrive assez souvent, car elle est d'une gaîté folle ; si tu la voyais danser ; si surtout tu pouvais converser une demi-heure avec elle... tu concevrais que j'aie pu me laisser prendre. Je t'avouerai que j'ai été assez longtemps avant de me déclarer ouvertement ; tu sais que je n'aime pas à précipiter les choses ; mais enfin je n'ai pu y tenir, et un bon jour, ou plutôt un bon soir que j'avais soupé chez le père Routier après avoir accompagné Louise à son retour de vêpres, me trouvant avec elle sur la galerie, je me hasardai à lui faire une déclaration d'amour en forme ; toute ma crainte était qu'elle n'éclatât de rire, ce qui m'aurait piqué au vif, car j'y allais sérieusement ; mais loin de là, elle devint rouge comme une cerise et finit par balbutier que de tous les jeunes gens qui venaient chez son père, c'était moi qu'elle aimait le mieux. Juge de mon bonheur. Ce soir là, je m'en

retournai chez ma mère le cœur inondé de joie ; toute la nuit, je fis des rêves couleur de rose, et depuis ce jour, mon cher ami, mon amour n'a fait qu'augmenter. Louise continue toujours à être excessivement timide et farouche, mais je ne l'en aime pas moins ; au contraire, je crois que je la préfère comme cela.

" Mais tu vas me dire : quelle folie ! quelle étourderie ! Comment peux-tu t'amuser à faire l'amour lorsque tu n'as pas les moyens de te marier ?—Tout doux, Monsieur le futur avocat, Monsieur le futur représentant du peuple, Monsieur le futur ministre (car je sais que tu veux être tout cela,) je ne prétends pas à tous les honneurs, à toutes les dignités comme vous, mais je tiens à être aussi heureux que possible ; et je ne crois pas comme vous qu'il faille être millionnaire en petit pour prendre femme.

—" Convenu, me diras-tu, mais au moins faut-il avoir quelque chose de plus à offrir que la rente d'un patrimoine de cinquante louis.

—" Je vous arrête encore, mon bon ami. Plaisanterie à part, sais-tu bien, mon cher Gustave, que depuis que je t'ai écrit, c'est-à-dire, depuis la mort de mon pauvre père, je suis devenu grand propriétaire ? Voici comment.

" Du moment que je me vis obligé de subvenir à mes besoins, et surtout lorsque j'eus obtenu de la bouche de ma Louise l'aveu si doux dont je t'ai parlé, je me creusai le cerveau pour trouver un moyen quelconque de m'établir. Après avoir conçu et abandonné une foule de projets plus ou moins réalisables,

je me déterminai enfin..... devine à quoi? ..... à me faire défricheur !.... Oui, mon cher, j'ai acheté récemment, et je possède à l'heure qu'il est, dans le Canton de Bristol, un superbe lopin de terre en bois debout qui n'attend que mon bras pour produire des richesses. Avant trois ans peut-être je serai en état de me marier, et dans dix ans, je serai riche, je pourrai aider ma pauvre mère à établir ses plus jeunes enfants, et faire du bien de mille manières. Ne ris pas de moi, mon cher Gustave ; j'en connais qui ont commencé comme moi et qui sont aujourd'hui indépendants. Qui sait si mon lot ne sera pas dans vingt ans le siége d'une grande ville ? Qu'étaient, il y a un demi-siècle, les villes et villages de Toronto, Bytown, Hamilton, London, Brockville, dans le Haut-Canada, et la plus grande partie des villes américaines? Des forêts touffues qu'ont abattues les haches des vaillants défricheurs. Je me sens le courage d'en faire autant.

" Je pars dans une semaine, avec armes et bagages, et la prochaine lettre que je t'écrirai, mon cher Gustave, sera datée de " Villa Rivard " dans le Canton de Bristol."..... .....

VII

LE DÉPART—PIERRE GAGNON.

Jean Rivard passa dans la compagnie de sa Louise toute la soirée qui précéda le jour de la séparation. Je ne dirai pas les serments de fidélité qui furent prononcés de part et d'autre, dans cette mémorable circonstance. Le seul souvenir laissé par Jean Rivard à sa bien-aimée fut un petit chapelet en grains de corail, béni par notre Saint Père le Pape ; il le lui donna à la condition qu'elle en réciterait chaque jour une dizaine à l'intention des pauvres défricheurs.

En retour, Louise lui fit cadeau d'une petite *Imitation de Jésus-Christ* dont elle s'était déjà servie, ce qui ne la rendait que plus intéressante aux yeux du donataire ; elle l'engagea à en lire quelques pages, au moins tous les dimanches, puisque dans la forêt où il allait s'isoler il serait privé d'adorer Dieu dans son Temple.

La mère Rivard sanglota beaucoup en embrassant son cher enfant. De son côté, Jean aussi avait le cœur gonflé ; il le sentait battre avec force ; mais il dut encore faire un effort sur lui-même et se soumettre avec résignation à ce qu'il appelait le décret de la Providence.

Disons ici, pour répondre à ceux qui pourraient reprocher à Jean Rivard d'abandonner sa mère, que

son frère cadet avait déjà dix-huit ans, et était parfaitement en état de le suppléer à la maison paternelle.

On comprend que nos deux voyageurs ne désiraient se charger d'aucun objet superflu ; aussi tout leur bagage consistait-il en deux sacs de voyage contenant leurs hardes et leur linge le plus indispensable, et quelques articles peu volumineux.

Jean Rivard n'oublia pas cependant son fusil, non qu'il eût un goût bien prononcé pour la chasse, mais dans les lieux sauvages qu'il allait habiter, cet instrument pouvait avoir son utilité, comme il fut reconnu plus d'une fois par la suite.

Dès le lendemain de leur départ de Grandpré, les deux voyageurs couchaient au village de Lacasseville.

Dans la soirée Jean Rivard eut avec M. Lacasse un long entretien au sujet des choses dont il devait se pourvoir. Il fut un peu déconcerté après que M. Lacasse lui eut fait comprendre qu'il ne pouvait songer à se rendre en voiture à son futur établissement. Il s'était imaginé qu'en abattant quelques arbres par ci par là, le long du sentier de pied qu'il avait déjà parcouru, un cheval pourrait tant bien que mal traîner une voiture chargée jusqu'à sa cabane.

" Ce que vous avez de mieux à faire pour le moment, lui dit M. Lacasse, c'est de vous rendre à pied, avec votre homme, en vous chargeant de provisions pour quelques semaines et de vos ustensiles les plus indispensables. Vous reviendrez plus tard, quand

la saison le permettra, chercher les autres effets dont vous ne pourrez absolument vous passer dans le cours de l'hiver."

Cette perspective n'était guère encourageante, mais Jean Rivard n'était pas homme à reculer sitôt devant les obstacles. Il suivit donc en tous points les conseils de M. Lacasse et partit de bonne heure le lendemain matin.

En le voyant se diriger vers l'entrée de l'épaisse forêt, en compagnie de Pierre Gagnon, tous deux chargés d'énormes sacs, et les bras et les mains embarrassés d'ustensiles et d'outils de diverses sortes, M. Lacasse se retournant vers ceux qui l'entouraient :

" Il y a du nerf et du cœur chez ce jeune homme, dit-il ; il réussira, ou je me tromperai fort."

Et M. Lacasse disait vrai. En s'aventurant hardiment dans les bois pour y vivre loin de toute société, et s'y dévouer au travail le plus dûr, Jean Rivard faisait preuve d'un courage plus qu'ordinaire. La bravoure militaire, cette valeur fougueuse qui se manifeste de temps à autre en présence de l'ennemi, sur un champ de bataille, est bien au-dessous, à mon avis, de ce courage calme et froid, de ce courage de tous les instants qui n'a pour stimulants ni les honneurs, ni les dignités, ni la gloire humaine, mais le seul sentiment du devoir et la noble ambition de faire le bien.

Jean Rivard n'eut pas à regretter de s'être chargé de son fusil. Tout en accomplissant son trajet à travers les bois, pas moins de trois belles perdrix grises vinrent grossir son sac de provisions de bouche.

Le soir même, au coucher du soleil, les deux voyageurs étaient rendus à leur gîte, sur la propriété de Jean Rivard, au beau milieu du Canton de Bristol.

Ce fut le 15 octobre 1843 que Jean Rivard coucha pour la première fois dans son humble cabane.

Nos voyageurs n'eurent pas besoin cette fois d'un coucher moelleux pour se livrer aux douceurs du sommeil. Etendus sur un lit de branches de sapin, la tête appuyée sur leurs sacs de voyage, et les pieds tournés vers un petit feu que Pierre Gagnon avait eu le soin d'allumer, tous deux dormirent comme des bienheureux.

Lorsque Jean Rivard ouvrit les yeux le lendemain matin, Pierre Gagnon était déjà debout. Il avait trouvé le tour d'improviser, avec le seul secours de sa hache, d'une petite tarière et de son couteau, une espèce de table et des siéges temporaires ; et quand son maître fut levé, il l'invita gaiement à déjeuner. Mais puisque nous en sommes sur Pierre Gagnon, disons un mot de ce brave et fidèle serviteur qui fut à la fois l'ami et le premier compagnon des travaux de Jean Rivard.

Pierre Gagnon était un de ces hommes d'une gaîté intarissable, qui conservent leur bonne humeur dans les circonstances les plus difficiles, et semblent insensibles aux fatigues corporelles. Ses propos comiques, son gros rire jovial, souvent à propos de rien, servaient à égayer Jean Rivard. Il s'endormait le soir en badinant, et se levait le matin en chantant. Il savait par cœur toutes les chansons du pays, depuis la

" Claire Fontaine " et " Par derrièr' chez ma tante " jusqu'aux chansons modernes, et les chantait à qui voulait l'entendre, et souvent même sans qu'on l'y invitât. Son répertoire était inépuisable : chansons d'amour, chants bachiques, guerriers, patriotiques, il en avait pour tous les goûts. Il pouvait de plus raconter toutes les histoires de loups-garous et de revenants qui se transmettent d'une génération à l'autre parmi les populations des campagnes. Il récitait de mémoire, sans en omettre une syllabe, l'éloge funèbre de Michel Morin, bedeau de l'église de Beauséjour, le Contrat de Mariage entre Jean Couché debout et Jacqueline Doucette etc., et nombre d'autres pièces et contes apportés de France par nos pères, et conservés jusqu'à ce jour dans la mémoire des enfants du peuple.

On peut dire que pour Jean Rivard, Pierre Gagnon était l'homme de la circonstance. Aussi l'appelait-il complaisamment son intendant. Pierre cumulait toutes les fonctions de l'établissement ; il avait la garde des provisions, était cuisinier, fournissait la maison de bois de chauffage, était tour-à-tour forgeron, meublier, menuisier ; mais comme il remplissait toutes ces diverses fonctions gratuitement, et pour ainsi dire à temps perdu, on ne pouvait l'accuser de cupidité, et jamais fonctionnaire ne donna une satisfaction plus complète.

VIII

LES DÉFRICHEMENTS.

Jean Rivard se rappelait le précepte : ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui : aussi à peine l'Aurore aux doigts de rose avait-elle ouvert les portes de l'Orient, comme dirait le bon Homère, que nos deux défricheurs étaient déjà à l'œuvre.

Ils commencèrent par éclaircir et nettoyer les alentours de leur cabane ; en quelques jours, les abrisseaux avaient été coupés ou arrachés de terre, les " corps morts " (*) avaient été coupés en longueurs de huit à dix pieds, réunis en tas et brûlés ; les grands arbres seuls restaient debout, épars ça et là, dans leur superbe majesté.

Les grands arbres de la forêt offrent aux regards quelque chose de sublime. Rien ne présente une plus belle image de la fierté, de la dignité royale.

Cette vue rappelle involontairement à l'esprit la belle comparaison du prophète à l'égard des superbes :

> Pareils aux cèdres du Liban
> Ils cachent dans les cieux
> Leurs fronts audacieux.

On y voyait l'orme blanc si remarquable par l'ombrage protecteur qu'il offre au travailleur. A une vingtaine de pieds du tronc, quatre ou cinq rameaux

---

(*) En langage de défricheur, les " corps morts " signifient des arbres abattus par les ouragans ou par suite de vétusté.

s'élancent en divergeant jusqu'à une hauteur de soixante à soixante-dix pieds, et là s'arrêtent pour se pencher vers la terre, formant avec leur riche feuillage un immense parasol. Quelques-uns de ces arbres s'élèvent à une hauteur de cent pieds. Isolés, ils apparaissent dans toute leur majesté, et ce sont sans contredit les arbres les plus magnifiques de la forêt. On y voyait aussi le frêne blanc, si remarquable par sa blanche écorce, la beauté de son feuillage, et l'excellente qualité de son bois qui sert à une multitude d'usages,—le hêtre à l'écorce grisâtre, que la foudre ne frappe jamais et dont les branches offrent aussi par leur gracieux feuillage et leur attitude horizontale, un abri recherché,—le tilleul ou bois blanc qui croît à une hauteur de plus de quatre-vingt pieds, et sert à la fabrication d'un grand nombre d'objets utiles,—le merisier à l'écorce aromatique, et dont le bois égale en beauté l'acajou,—le sapin, au feuillage toujours vert, qui s'élève vers le ciel en forme pyramidale,—et enfin le pin, qui s'élance jusqu'à cent cinquante pieds, et que sa forme gigantesque a fait surnommer le Roi de la Forêt. Ces deux derniers cependant ne se trouvaient qu'en très petit nombre sur la propriété de Jean Rivard. Nous parlerons plus loin d'un magnifique bosquet d'érables, situé à quelque distance de l'habitation de Jean Rivard.

On avouera qu'il fallait, sinon du courage, au moins de bons bras pour s'attaquer à ces géants de la forêt, qui ne succombaient qu'avec lenteur sous les coups répétés de la hache. Nos bûcherons commen-

çaient par jeter un coup d'œil sur les arbres qu'ils destinaient à la destruction, afin de s'assurer dans quelle direction ils penchaient ; car tout arbre, même le plus fier, tend à pencher d'un côté plutôt que d'un autre, et c'est dans cette direction que doit être déterminée sa chute. Du matin jusqu'au soir nos deux défricheurs faisaient résonner les bois du son de cet utile instrument qu'on pourrait à bon droit regarder parmi nous comme l'emblême et l'outil de la civilisation. Les oiseaux effrayés s'enfuyaient de ces retraites naguère si paisibles. Quand le grand arbre de cent pieds de hauteur, atteint au cœur par le taillant de l'acier meurtrier, annonçait qu'il allait succomber, il y avait comme une seconde de silence solennel, puis un craquement terrible causé par la chute du colosse. Le sol faisait entendre un sourd mugissement.

De même que dans le monde politique, financier, commercial ou industriel, la chute des grands entraîne la ruine d'une multitude de personnages subalternes, de même la chute des grands arbres fait périr une multitude d'arbres moins forts, dont les uns sont décapités ou brisés par le milieu du corps, et les autres complètement arrachés de terre.

A peine nos défricheurs avaient-ils porté sur leur ennemi terrassé un regard de superbe satisfaction qu'ils se mettaient en frais de le dépecer. En quelques instants, l'arbre était dépouillé de ses branches, puis coupé en diverses parties, qui restaient éparses sur le sol, en attendant le supplice du feu.

Et les mêmes travaux recommençaient chaque jour.

Durant la première semaine, Jean Rivard, qui jusqu'alors n'avait guère connu ce que c'était que le travail physique, se sentait à la fin de chaque journée tellement accablé de fatigue, tellement harassé, qu'il craignait de ne pouvoir tenir à cette vie de labeur ; mais chaque nuit il reposait si bien, enveloppé dans une peau de buffle, et couché sur le lit rustique dressé par Pierre Gagnon au fond de leur cabane, qu'il se trouvait le lendemain tout refait, tout restauré, et prêt à reprendre sa hache. Peu à peu ses muscles, devenus plus souples et en même temps plus énergiques s'habituèrent à ce violent exercice ; bientôt même, grâce à l'air si salubre de la forêt, et à un appétit dont il s'étonnait lui-même, ses forces augmentèrent d'une manière étonnante, et ce travail des bras d'abord si dur, si pénible, devint pour lui comme une espèce de volupté.

Au milieu de ses travaux, Jean Rivard goûtait aussi quelquefois de douces jouissances. Il avait une âme naturellement sensible aux beautés de la nature, et les spectacles grandioses, comme les levers et les couchers du soleil, les magnifiques points de vue, les paysages agrestes, étaient pour lui autant de sujets d'extase.

Disons aussi que l'automne en Canada est souvent la plus belle saison de l'année, dans les bois plus que partout ailleurs ; à cette époque les feuilles changent de couleur ; ici, elles offrent une teinte pourpre ou dorée, là, la couleur écarlate ; partout le feuillage

est d'une richesse, d'une magnificence que rien n'égale.

Les travaux de déboisement ne furent suspendus qu'une seule journée, vers le milieu de novembre, pour permettre à nos défricheurs de retourner avant l'hiver au village de Lacasseville, y chercher de nouvelles provisions et divers articles de ménage dont l'absence se faisait grandement sentir dans le nouvel établissement. Ils partirent un samedi au soir, et ne revinrent que le lundi. Pour éviter un nouveau trajet, notre héros, suivant encore en cela les suggestions de M. Lacasse, loua cette fois les services de deux hommes robustes, qui l'aidèrent à transporter les effets les plus lourds à travers la forêt.

Au nombre de ces effets était un poële, article fort important, surtout à l'approche de l'hiver, et dont Pierre Gagnon en sa qualité de cuisinier avait déjà plus d'une fois regretté l'absence.

Jusque là nos défricheurs avaient été réduits à faire cuire leur pain sous la cendre.

Jean Rivard n'eut pas d'ailleurs à regretter ce petit voyage à Lacasseville, car une lettre de son ami Gustave Charmenil l'y attendait depuis plusieurs jours ; elle était ainsi conçue :

" Mon cher ami,

" J'ai reçu ta lettre où tu m'annonces que tu te fais défricheur. Tu parais croire que ton projet va rencontrer en moi un adversaire acharné ; loin de là, mon cher, je t'avouerai de suite que si je n'avais pas déjà fait deux années de cléricature, et

surtout si j'avais comme toi cinquante louis à ma disposition, je prendrais peut-être aussi la direction des bois, malgré mes goûts prononcés pour la vie spéculative et intellectuelle. Tu ne saurais croire combien je suis dégoûté du monde. Je te félicite de tout mon cœur de n'avoir pas suivi mon exemple. Si je te racontais toutes mes misères, tous mes ennuis, tous mes déboires depuis le jour où j'ai quitté le collége, tu me plaindrais sincèrement, tu en verserais des larmes peut-être, car je connais ton bon cœur. Ah! mon cher ami, ces heures délicieuses que nous avons passées ensemble, à gambader à travers les bosquets, à nous promener dans les allées du grand jardin, à converser étendus sur le gazon ou sous les branches des arbres, nos excursions les jours de congé dans les vertes campagnes, sur les rivages du lac ou sur les bords pittoresques de la rivière, tous ces plaisirs si doux me reviennent souvent à la mémoire comme pour contraster avec ma situation présente. Te le dirai-je, mon bon ami? ce bel avenir que je rêvais, cette glorieuse carrière que je devais parcourir, cette fortune, ces honneurs, ces dignités que je devais conquérir, tout cela est maintenant relégué dans le domaine des illusions. Sais-tu à quoi ont tendu tous mes efforts, toutes les ressources de mon esprit, depuis deux ans? A trouver les moyens de ne pas mourir de faim. C'est bien prosaïque, n'est-ce pas? C'est pourtant là, mon cher ami, le sort de la plupart des jeunes gens qui, après leurs cours d'études, sont lancés dans les grandes villes, sans argent, sans amis, sans

protecteurs, et sans expérience de la vie du monde. Ah! il faut bien bon gré mal gré dire adieu à la poésie, aux jouissances intellectuelles, aux plaisirs de l'imagination, et, ce qui est plus pénible encore, aux plaisirs du cœur. Ce que tu me racontes de tes amours des charmes ingénus de ta Louise, de votre attachement avoué l'un pour l'autre, de ton espoir d'en faire avant peu ta compagne pour la vie, tout cela est bien propre à me faire envier ton sort. Oui, je sais que tu seras heureux, comme tu mérites de l'être : quoique moins âgé que moi de plusieurs années tu goûteras tout le bonheur d'une tendresse partagée, d'une union durable, quand moi j'en serai encore à soupirer..... Tu es peut-être curieux de savoir si depuis deux ans que je suis dans le monde je n'ai pas contracté un attachement quelconque? Je n'imiterais pas ta franchise si je te disais que non ; mais, mon cher, le sentiment que j'éprouve ne saurait être partagé puisque la personne que j'aime ne le sait pas et ne le saura jamais. Imagine-toi, que dès les premiers temps de mon séjour ici je voyais tous les dimanches, à l'église, tout près du banc où j'entendais la messe, une jeune fille de dix-huit à vingt ans dont la figure me rappelait involontairement tout ce que j'avais lu et rêvé de la figure des anges : des traits de la plus grande délicatesse, un teint de rose, de beaux grands yeux noirs, une petite taille mignonne, de petites mains d'enfant, et comme diraient les romanciers, des lèvres de carmin, un cou d'albâtre, des dents d'ivoire, etc. Mais son maintien réservé, sa piété,

(car durant toute la messe on ne pouvait lui voir tourner la tête, et son esprit était évidemment en rapport avec les chœurs célestes et les vierges de l'empyrée,) excitèrent mon admiration encore plus que sa beauté. On m'assure que parmi les jeunes demoiselles qui vont à l'église le dimanche quelques-unes ont en vue de s'y faire voir et d'y déployer le luxe de leurs toilettes ; mais ce n'était assurément pas le cas pour ma belle inconnue. Tu ne me croiras peut-être pas quand je te dirai que sa présence m'inspirait de la dévotion. Je ne m'imaginai pas d'abord que ce sentiment d'admiration et de respect que j'éprouvais pût se changer en amour ; mais je reconnus plus tard mon erreur. Le besoin de l'apercevoir tous les dimanches à l'église devint bientôt si fort que son absence me désappointait et me rendait tout triste. Lorsqu'elle sortait de l'église je la suivais de loin pour le seul plaisir de la voir marcher et de toucher de mon pied la pierre que le sien avait touchée. Le suprême bonheur pour moi eût été, je ne dis pas d'être aimé d'elle, mais d'avoir seulement le plus petit espoir de l'être un jour. Ma vie passée avec elle, c'eût été le paradis sur la terre. Mais ce bonheur je ne le rêvais même pas. Pourquoi me serais-je laissé aller à ce songe enchanteur, moi pauvre jeune homme qui ne pouvais avant dix ans songer à m'établir ? D'ici là, me disais-je, elle se mariera : elle fera le bonheur de quelque jeune homme plus fortuné que moi ; elle ne saura jamais que le pauvre étudiant qui entendait la messe tout près d'elle à l'église fut

celui qui l'aima le premier, et de l'amour le plus sincère. Je n'ai pas honte, mon cher ami, de te faire cette confidence, car j'ai la conscience que le sentiment que j'éprouve n'a rien de répréhensible. Tu trouves sans doute étrange que je n'aie pas cherché, sinon à faire sa connaissance, du moins à savoir son nom, le nom de sa famille ? C'est pourtant bien le cas, mon cher ami ; non seulement je ne l'ai pas cherché, mais j'ai soigneusement évité de faire la moindre question à cet égard ; tu es même le seul à qui j'aie jamais fait cette confidence. Je préfère ignorer son nom. Que veux-tu ? c'est bien triste, mais ce n'en est pas moins vrai, les plaisirs du cœur me sont interdits et me le seront encore pendant les plus belles années de ma vie....

" O heureux, mille fois heureux le fils du laboureur qui, satisfait du peu que la providence lui a départi s'efforce de l'accroître par son travail et son industrie, se marie, se voit revivre dans ses enfants, et passe ainsi des jours paisibles. exempts de tous les soucis de la vanité, sous les ailes de l'amour et de la religion. C'est une bien vieille pensée que celle-là, n'est-ce pas ? elle est toujours vraie cependant. Si tu savais, mon cher ami, combien de fois je repète le vers de Virgile :

Heureux l'homme des champs, s'il savait son bonheur !

" Ce qui me console un peu, mon cher ami, c'est que toi au moins tu seras heureux : tu es tenace et courageux ; tu réussiras, j'en ai la certitude. Donne-moi de tes nouvelles de temps à autre et sois sûr que personne ne prend plus d'intérêt que moi à

tes succès comme défricheur, et à ton bonheur futur comme époux."

" Ton ami dévoué,

" GUSTAVE CHARMENIL."

Cette lettre causa à notre héros un mélange de tristesse et de plaisir. Il aimait sincèrement son ancien camarade et tout son désir était de le savoir heureux. Le ton de mélancolie qui régnait dans sa lettre, les regrets qu'il laissait échapper faisaient mal au cœur de Jean Rivard. D'un autre côté, la comparaison qu'il y faisait de leurs situations respectives servait à retremper son courage et à l'affermir plus que jamais dans la résolution qu'il avait prise.

Dans les derniers jours de l'automne, vers l'époque où la neige allait bientôt couvrir la terre de son blanc manteau, nos deux défricheurs s'occupèrent à sarcler la forêt, c'est-à-dire, à faire disparaître tous les jeunes arbres qui devaient être soit déracinés soit coupés près du sol ; ils purent ainsi nettoyer une étendue de dix à douze arpents autour de leur cabane, ne laissant debout que les grands arbres qui pouvaient être facilement abattus durant les mois d'hiver.

Ce n'était pas chose facile pourtant que de faire disparaître de cette surface les végétaux géants qui la couvraient encore, et qu'il fallait couper à une hauteur d'environ trois pieds du sol. Plusieurs de ces arbres étaient comme on l'a déjà dit, d'une dimension énorme, quelques-uns n'ayant pas moins de cinq à six pieds de diamètre. Ajoutons qu'il fallait

travailler au milieu des neiges et que souvent un froid intense obligeait bon gré mal gré nos vaillants défricheurs à suspendre leurs travaux.

Néanmoins, et en dépit de tous les obstacles, dès le commencement du mois de mars suivant (1844), dix arpents de forêt avaient été abattus, ce qui joint aux cinq arpents nettoyés dans le cours de l'automne précédent, formait quinze arpents de terre nouvelle que Jean Rivard se proposait d'ensemencer au printemps. Les grands arbres étendus sans vie sur la terre froide ou sur un lit de neige avaient été dépouillés de leurs branches et coupés en plusieurs parties. Il ne restait plus qu'à réunir en monceaux, arbres, branches, broussailles, arbustes, puis d'y mettre le feu ; et cette opération que les colons appellent dans leur langage " tasser ou relever l'abattis " ne pouvant se faire qu'après la fonte des neiges, nos défricheurs furent forcés de laisser reposer leurs haches. Ils purent cependant employer les quelques semaines qui leur restaient d'une manière assez lucrative et comparativement fort agréable, comme on le verra par la suite.

Mais avant de passer plus loin, disons un mot des heures de loisir et des heures d'ennui qui furent le partage de nos défricheurs durant le premier long hiver qu'ils passèrent au milieu des bois.

IX

LES HEURES DE LOISIR ET LES HEURES D'ENNUI.

Le lecteur s'est déjà sans doute demandé plus d'une fois comment nos défricheurs passaient leurs longues soirées d'hiver ?

D'abord il ne faut pas oublier que jamais Jean Rivard ne laissait écouler une journée sans écrire. Il tenait un journal régulier de ses opérations et notait avec un soin minutieux toutes les observations qu'il avait occasion de faire durant ses heures d'activité.

Quelquefois même, laissant errer son imagination, il jetait sur le papier sans ordre et sans suite toutes les pensées qui lui traversaient le cerveau.

Pas n'est besoin de dire que Mademoiselle Louise Routier était pour une large part dans cette dernière partie du journal de Jean Rivard.

Pendant que Jean Rivard s'occupait ainsi, son compagnon qui, à son grand regret, ne savait ni lire ni écrire, s'amusait à façonner, à l'aide de sa tarière, de sa hache et de son couteau, divers petits meubles et ustensiles qui presque toujours trouvaient leur emploi immédiat.

Pierre Gagnon, sans être amoureux à la façon de son jeune maître, avait aussi contracté un vif attachement pour un charmant petit écureuil qu'il élevait avec tous les soins d'une mère pour son enfant. La manière dont ce petit animal était tombé entre ses

mains est assez singulière. Peu de temps après son arrivée dans la forêt, Pierre aperçut un jour, à une courte distance de la cabane, une écureuil femelle descendant d'un arbre avec ses deux petits qu'elle déposa sur les feuilles mortes, dans le but sans doute de leur apprendre à jouer et à gambader : notre homme s'étant approché pour être témoin de cette scène d'éducation domestique, la mère effrayée saisit aussitôt un de ses petits qu'elle alla porter dans la plus proche enfourchure de l'arbre, mais avant qu'elle put être de retour pour sauver son autre enfant, Pierre s'en était emparé et l'emportait à l'habitation malgré les cris d'indignation et de détresse de la pauvre mère.

On ne saurait croire tout le soin que se donna notre rustique défricheur pour élever et civiliser ce gentil petit animal. Il fit pour lui une provision de fruits, de noisettes, de faines et de glands. Durant les premiers jours il écalait lui-même ses noisettes et le faisait manger avec une sollicitude toute maternelle.

Peu à peu le petit écureuil put non seulement manger sans l'aide de son maître, mais il n'hésitait pas à se servir lui-même et commettait toutes sortes d'espièglerics. Souvent pendant le repas de son maître il sautait lestement sur son épaule et venait dérober dans son plat ce qu'il trouvait à sa convenance. Il était si docile, si candide, si éveillé, si alerte, ses petits yeux brillants exprimaient tant d'intelligence, il était d'une propreté si exquise, et paraissait si beau, quand s'asseyant sur ses pieds de derrière il relevait sa queue

vers sa tête, que Pierre Gagnon passait des heures à l'admirer, à jouer avec lui, à caresser son pelage soyeux. S'il arrivait que le petit animal fût moins gai, moins turbulent qu'à l'ordinaire, ou qu'il refusât de manger, notre homme en concevait de suite la plus vive inquiétude et n'avait de repos que lorsqu'il le voyait reprendre sa vivacité accoutumée.

Les jeux animés du petit prisonnier intéressaient aussi Jean Rivard et lui apportaient de temps en temps des distractions dont il avait besoin. Il était d'ailleurs aussi familier avec le maître qu'avec le serviteur et sautait sans façon des épaules de l'un sur la tête de l'autre.

Si Pierre Gagnon avait pu écrire, il eût composé un volume sur les faits et gestes de son petit ami.

Mais en parlant des distractions de nos défricheurs il en est une que je ne dois pas omettre.

Jean Rivard avait apporté avec lui quatre volumes : c'étaient d'abord la petite Imitation de Jésus-Christ, cadeau de sa Louise, puis les Aventures de Don Quichotte de la Manche, celles de Robinson Crusoé, et une Histoire populaire de Napoléon qu'il avait eue en prix au collége. Ces livres ne contribuèrent pas peu à égayer les loisirs de nos anachorètes. On peut même dire qu'ils servirent en quelque sorte à relever leurs esprits et à ranimer leur courage.

L'Imitation de Jésus-Christ était le livre des dimanches et des fêtes. Les trois autres volumes servaient aux lectures de la semaine.

Les histoires merveilleuses de Robinson Crusoé, de

Don Quichotte de la Manche et de Napoléon intéressaient vivement Pierre Gagnon. Jean Rivard lisait tout haut le soir, de sept heures à neuf heures, mais souvent, cédant aux supplications de son compagnon de solitude, il prolongeait sa lecture bien avant dans la nuit.

L'histoire de Robinson Crusoé, jeté dans son île déserte, obligé de tirer de la nature seule, et indépendamment de tout secours humain, ses moyens de subsistance, avait avec celle de nos défricheurs une analogie que Pierre Gagnon saisissait facilement.

Cet homme, comme beaucoup d'autres de sa condition, était doué d'une mémoire prodigieuse, et Jean Rivard était souvent étonné de l'entendre, au milieu de leurs travaux de défrichement, répéter presque mot pour mot de longs passages qu'il avait lus la veille. Ce qu'il aimait à répéter le plus volontiers, c'étaient les passages qui prêtaient à rire; les aventures de l'infortuné Don Quichotte, Chevalier de la triste figure, l'égayaient jusqu'à le faire pleurer.

Il trouvait l'occasion de faire à chaque instant l'application des évènements romanesques ou historiques racontés dans ces livres simples et à la portée de tous les esprits aux petits incidents de leur humble existence, en mélangeant toutefois sans scrupule l'histoire et le roman, imitant en cela, sans y songer, les grands romanciers de nos jours. Lui-même ne s'appelait plus que Sancho Panza, et ne voulant pas par respect pour son maître l'appeler Don Quichotte, il l'appelait indifféremment l'Empereur, ou Sa

Majesté, ou le Petit Caporal. En dépit de la chronologie, tous deux étaient armés en guerre, marchant ensemble contre l'ennemi commun ; cet ennemi, c'était la forêt qui les entourait, et à travers laquelle les deux vaillants guerriers devaient se frayer un passage.

Les travaux de nos défricheurs n'étaient plus autre chose que des batailles sanglantes ; chaque soir on faisait le relevé du nombre des morts et on discutait le plan de la campagne du lendemain.

Les morts, c'étaient les arbres abattus dans le cours de la journée ; les plus hauts étaient des généraux, des officiers, les arbrisseaux n'étaient que de la chair à canon.

Une lettre que Jean Rivard écrivait à Gustave Charmenil, un mois après son arrivée dans la forêt, montre qu'il conservait encore toute sa gaîté habituelle.

" Je vais te donner, y disait-il, une courte descrip-
" tion de mon établissement. Je ne te parlerai pas
" des routes qui y conduisent ; elles sont bordées
" d'arbres d'un bout à l'autre ; toutefois je ne te
" conseillerais pas d'y venir en carrosse. Plus tard
" je ne dis pas non. Quant à ma résidence, ou
" comme on dirait dans le style citadin, à Villa
" Rivard, elle est située sur une charmante petite
" colline ; elle est en outre ombragée de tous côtés
" par d'immenses bosquets des plus beaux arbres du
" monde. Les murailles sont faites de pièces de bois
" arrondis par la nature ; les interstices sont soigneu-

" sement remplis d'étoupe, ce qui empêche la neige
" et la pluie de pénétrer à l'intérieur. Le plafond
" n'est pas encore plâtré, et le parquet est à l'antique,
" justement comme du temps d'Homère. C'est
" délicieux. Le salon, la salle à dîner, la cuisine, les
" chambres à coucher ne forment qu'un seul et même
" appartement. Quant à l'ameublement, je ne t'en
" parle pas ; il est encore, s'il est possible, d'un goût
" plus primitif. Toi qui es poète, mon cher Gustave,
" ne feras-tu pas mon épopée un jour ?. . . ."

. . . . . .

Et il continuait ainsi ; on eût dit que la bonne humeur de Pierre Gagnon servait à entretenir celle de son jeune maître.

Lorsque, au commencement de l'hiver, une légère couche de neige vint couvrir la terre et les branches des arbres, le changement de scène le réjouit ; la terre lui apparut comme une jeune fille qui laisse de côté ses vêtements sombres pour se parer de sa robe blanche. Aux rayons du soleil, l'éclat de la neige éblouissait la vue, et quand la froidure ne se faisait pas sentir avec trop d'intensité, et que le calme régnait dans l'atmosphère, un air de gaîté semblait se répandre par toute la forêt. Un silence majestueux, qui n'était interrompu que par les flocons de neige tombant de temps à temps de la cime des arbres, ajoutait à la beauté du spectacle. Jean Rivard contemplait cette scène avec ravissement.

Un autre spectacle procurait encore à notre héros des moments de bonheur et d'extase : c'était celui

d'un ouragan de neige. Il n'était jamais plus intéressé, plus heureux que, lorsque la neige poussée par un fort vent tombait à gros flocons, et que les arbres de la forêt balançant leurs cimes agitées faisaient entendre au loin comme le bruit d'une mer en furie. Il ne pouvait alors rester assis dans sa cabane, et mettant de côté ses livres ou ses outils, il sortait en plein vent pour contempler ce spectacle des éléments déchaînés ; il se sentait comme en contact avec la nature et son auteur.

Il ne faut pas croire cependant que toutes les heures de Jean Rivard s'écoulassent sans ennui. Non, en dépit de toute sa philosophie, il eut, disons-le, des moments de sombre tristesse.

La chute des feuilles, le départ des oiseaux, les vents sombres de la fin de novembre furent la cause de ses premières heures de mélancolie. Puis, lorsque plus tard un ciel gris enveloppa la forêt comme d'un vêtement de deuil, et qu'un vent du nord ou du nord-est, soufflant à travers les branches, vint répandre dans l'atmosphère sa froidure glaciale, une tristesse insurmontable s'emparait parfois de son âme, sa solitude lui semblait un exil, sa cabane un tombeau. Les grosses gaîtés de Pierre Gagnon ne le faisaient plus même sourire. Son esprit s'envolait alors à Grandpré, au foyer paternel ; il se représentait auprès de sa bonne mère, entouré de ses frères et sœurs, et quelquefois une larme involontaire venait mouiller sa paupière.

C'était surtout le dimanche et les jours de fête que son isolement lui pesait le plus. Habitué à la vie si joyeuse des campagnes canadiennes, où, à l'époque dont nous parlons, les familles passaient souvent une partie de l'hiver à se visiter, à danser, chanter, fêter ; les jeunes gens à promener leurs blondes, les hommes mariés à étaler par les chemins leurs beaux attelages, leurs beaux chevaux, leurs belles *carrioles ;* n'ayant jusqu'alors quitté la maison paternelle que pour aller passer quelques années au collége en compagnie de joyeux camarades; accoutumé depuis son berceau aux soins attentifs de sa bonne mère,—puis se voir tout à coup, lui jeune homme de dix-neuf ans, emprisonné pour ainsi dire au milieu d'une forêt, à trois lieues de toute habitation humaine, n'ayant pour compagnon qu'un seul homme qui n'était même ni de son âge, ni de son éducation,—c'était, on l'avouera, plus qu'il ne fallait pour décourager un homme d'une trempe ordinaire.

On comprend aussi pourquoi les dimanches mettaient encore l'esprit de Jean Rivard à une plus rude épreuve que les autres jours. D'abord, le repos qu'il était forcé de subir laissait pleine liberté à son imagination qui en profitait pour transporter son homme à l'église de Grandpré ; il y voyait la vaste nef remplie de toute la population de la paroisse, hommes, femmes, enfants, qu'il pouvait nommer tous ; il voyait dans le sanctuaire les chantres, les jeunes enfants de chœur, avec leurs surplis blancs comme la neige, puis, au milieu de l'autel le prêtre offrant le sacrifice ; il le

suivait dans la chaire où il entendait la publication des bans, le prône et le sermon ; puis au sortir de l'église il se retrouvait au milieu de toute cette population unie comme une seule et grande famille, au milieu d'amis se serrant la main et, tout en allumant leurs pipes, s'enquérant de la santé des absents. Il lui semblait entendre le carillon des cloches sonnant le Sanctus ou l'Angelus, et, après la messe, le son argentin des clochettes suspendues au poitrail des centaines de chevaux qui reprenaient gaiement le chemin de la demeure.

Les petites veillées du dimanche chez le père Routier ne manquaient pas non plus de se présenter à sa vive imagination. Avec quel bonheur il eût échangé une des soirées monotones passées dans sa cabane enfumée, en compagnie de Pierre Gagnon, contre une heure écoulée auprès de sa Louise !

Pour Pierre Gagnon, lorsqu'il s'était bien convaincu qu'il fallait renoncer à égayer son compagnon de solitude, il se mettait à chanter son répertoire de complaintes. Mais son plus grand bonheur, son plus beau triomphe à ce brave serviteur était de parvenir à faire naître un sourire sur les lèvres de son jeune maître.

Après tout, ces moments de mélancolie n'étaient que passagers. S'ils survenaient durant les autres jours de la semaine, Jean Rivard en faisait bientôt justice par un travail violent. D'ailleurs, on sait déjà que Jean Rivard n'était pas homme à se laisser abattre. Quoique doué d'une excessive sensibi-

lité, ce qui dominait dans sa nature c'était le courage et la force de volonté. Jamais, au milieu même de ses plus sombres tristesses, la pensée ne lui vint de retourner chez sa mère. Il fut toujours fermement déterminé à poursuivre l'exécution de son dessein, dût-il en mourir à la peine.

Enfin, vers le milieu de Mars, le froid commença à diminuer d'une manière sensible, les rayons du soleil devinrent plus chauds, la neige baissait à vue d'œil et Jean Rivard put songer à mettre à exécution le projet formé par lui dès l'automne précédent et qui lui souriait depuis plusieurs mois, celui de faire du sucre d'érable.

X

LA SUCRERIE.

A l'une des extrémités de la propriété de Jean Rivard se trouvait, dans un rayon peu étendu, un bosquet d'environ deux cents érables ; il avait dès le commencement résolu d'y établir une sucrerie.

Au lieu d'immoler sous les coups de la hache ces superbes vétérans de la forêt, il valait mieux, disait Pierre, les faire prisonniers pour en tirer la plus forte rançon possible.

Nos défricheurs improvisèrent donc au beau milieu du bosquet une petite cabane temporaire, et après

quelques jours employés à compléter leur assortiment de *goudrelles* ou *goudilles*, d'auges, *casseaux* et autres vases nécessaires, dont la plus grande partie avaient été préparés durant les longues veillées de l'hiver, tous deux, un bon matin, par un temps clair et un soleil brillant, s'attaquèrent à leurs deux cents érables.

Jean Rivard, armé de sa hache, pratiquait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de sa gouge, fichait de suite au-dessous de l'entaille la petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle pût recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placé directement au-dessous.

Dès les premiers jours, la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne *brassée* de sucre.

Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière lavée fut suspendue à la crémaillère, sur un grand feu alimenté par des éclats de cèdre, puis remplie aux trois quarts de l'eau d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps à la sève déjà bouillonnante quelques gallons de sève nouvelle, de veiller enfin, avec une attention continue, aux progrès de l'opération : tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ces soins, ayant à initier son jeune maitre à tous les détails de l'intéressante industrie.

Aucune des phases de l'opération ne passa inapperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon allant plonger dans la chaudière une écuelle de bois vint avec sa gaieté ordinaire la présenter à Jean Rivard, l'invitant à se faire une *trempette*, en y émiettant du pain, invitation que ce dernier se garda bien de refuser.

Pendant que nos deux sucriers savouraient ainsi leur *trempette*, la chaudière continuait à bouillir, et l'eau s'épaississait à vue d'œil. Bientôt Pierre Gagnon y plongeant de nouveau sa *micouenne* l'en retira remplie d'un sirop doré presqu'aussi épais que le miel.

Puis, vint le tour de la *tire*. Notre homme prenant un lit de neige en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide, et qui en se refroidissant forme la délicieuse sucrerie que les Canadiens ont baptisée du nom de *tire* (*); sucrerie d'un

---

(*) *Tire*, *Trempette* ou *Trempine*, *Goudrelle* ou *Goudille*, *Casseaux* ou *Caseaux* ou *Cassots* etc., mots destinés comme beaucoup d'autres à notre futur dictionnaire canadien-français. Il a bien fallu que nos ancêtres inventassent des mots pour désigner des choses qui n'existaient pas en France. Ces mots d'ailleurs sont expressifs et vivront toujours dans la langue du peuple Canadien.

Le mot *micouenne* est tiré du sauvage et est employé fréquemment dans les anciens ouvrages sur le Canada.

Aujourd'hui on ne se donne guère de soin pour trouver des mots français ; on s'empresse d'adopter les mots anglais. Qui voudra prétendre que c'est une amélioration ?

goût beaucoup plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

La fabrication de la *tire* qui s'accomplit au moyen de la manipulation de ce sirop refroidi, est presque invariablement une occasion de réjouissance.

On badine, on folâtre, on y chante, on y rit,
La gaîté fait sortir les bons mots de l'esprit.

C'est à l'époque de la Ste Catherine, et durant la saison du sucre, dans les fêtes qui se donnent aux sucreries situées dans le voisinage des villes ou des villages, que le sirop se *tire* ou *s'étire* avec le plus d'entrain et de gaîté.

Nos défricheurs-sucriers durent se contenter pour cette première année d'un pique-nique à deux ; mais il va sans dire que Pierre Gagnon fut à lui seul gai comme quatre.

Cependant, la chaudière continuait à bouillir,

Et de la densité suivant les promptes lois,
La sève qui naguère était au sein du bois
En un sucre solide a changé sa substance.

Pierre Gagnon s'aperçut, aux granulations du sirop, que l'opération était à sa fin et il annonça par un hourra qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit ! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin où on la laissa refroidir lentement, tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une palette ou *mouvette* de bois ; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés d'avance.

On en fit sortir, quelques moments après, plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand de sucre d'érable,—défaut partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches,—il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre : il se trouvait, à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux ; il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité publique qui sans son travail y serait resté enfoui. C'était peut-être la plus douce satisfaction qu'il eût ressentie depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance que n'en met le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

Du moment que Jean Rivard fut en état de se charger de la surveillance de la chaudière, Pierre Gagnon consacrait la plus grande partie de son temps à courir d'érable en érable pour recueillir l'eau qui découlait chaque jour dans les auges. C'était une rude besogne dans une sucrerie non encore organisée et où tous les transports devaient se faire à bras.

Pierre cependant s'acquittait de cette tâche avec sa gaîté ordinaire, et c'était souvent au moment où son maître le croyait épuisé de fatigue qu'il l'amusait le plus par ses propos comiques et ses rires à gorge déployée.

Au bout d'une semaine, tous deux s'acquittaient de leurs tâches respectives avec assez de promptitude ; ils pouvaient même y mettre une espèce de noncha-

lance, et jouir de certains moments de loisir qu'ils passaient à chasser l'écureuil ou la perdrix, ou à rêver, au fond de leur cabane que le soleil réchauffait de ses rayons printaniers.

" Sais-tu bien, disait un jour Jean Rivard à son homme qu'il voyait occupé à déguster une énorme *trempette*, sais-tu bien que nous ne sommes pas, après tout, de ces plus malheureux ?

—Je le crois certes ben, répondit Pierre, et je ne changerais pas ma charge d'Intendant pour celle de Sancho Panza, ni pour celle de Vendredi, ni pour celle de tous les Maréchaux de France.

—Il nous manque pourtant quelque chose....

—Ah! pour ça, oui, c'est vrai, et ça me vient toujours à l'idée quand je vous vois *jongler* comme vous faisiez tout à l'heure.

—Que veux-tu dire ?

—Oh! pardi, ça n'est pas difficile à deviner ; ce qui nous manque pour être heureux.....comment donc ? eh! c'est clair, c'est....la belle Dulcinée de Toboso.

—Pierre, je n'aime pas ces sortes de plaisanteries ; ne profane pas ainsi le nom de ma Louise ; appelle-la de tous les noms poétiques ou historiques que tu voudras, mais ne l'assimile pas à la grosse et stupide amante de Don Quichotte. Tu es bien heureux, toi, de badiner de tout cela. Si tu savais pourtant combien c'est triste d'être amoureux, et de vivre si loin de son amie. Malgré mes airs de gaîté, je

m'ennuie quelquefois à la mort. Ah ! va, je suis plus à plaindre que tu ne penses....

—Oh ! puisque vous n'êtes pas en train de rire, dit Pierre en regardant son maître d'un air un peu surpris, je vous demande pardon. Tonnerre d'un nom ! (c'était là son juron ordinaire,) je ne voulais pas vous faire de peine. Tout ce que je peux dire pourtant c'est qu'à votre place je ne m'amuserais pas à être malheureux.

—Comment cela ?

—Je veux dire qu'il me semble que quand on a la chance d'être aimé de Mademoiselle Louise Routier, on devrait être content. J'en connais qui se contenteraient à moins.

—Qui t'a dit que j'étais aimé ?

—Tout le monde, tonnerre d'un nom ! C'est ben connu. C'est naturel d'ailleurs. Enfin on sait ben qu'elle n'en aura jamais d'autre que vous.

—Ça me fait plaisir ce que tu dis là, Pierre. Je sais bien que lors de notre séparation je ne lui étais pas tout à-fait indifférent. Je t'avouerai même confidentiellement que j'ai cru m'apercevoir qu'en me tournant le dos, après avoir reçu mes adieux, elle avait les larmes aux yeux.

—Oh ! pour ça, je n'en doute pas ; et si vous n'aviez pas été là je suis ben sûr que ses beaux yeux auraient laissé tomber ces larmes que vous dites ; même je ne serais pas surpris qu'après votre départ elle se fût enfermée toute seule dans sa petite chambre pour y penser à vous tout à son aise le reste de la journée.

—Le reste de la journée, peut-être,....mais ce qui m'inquiète, c'est que depuis bientôt six mois que nous sommes partis de Grandpré je n'ai pu lui adresser qu'une pauvre petite lettre, l'automne dernier. Tu sais que depuis le commencement de l'hiver je lui ai écrit une longue lettre chaque semaine, mais que faute d'occasion pour les lui envoyer elles sont encore toutes dans le tiroir de ma table. Si elle savait combien j'ai toujours pensé à elle, je suis sûr qu'elle m'en aimerait davantage ; mais elle ignore dans quel affreux isolement nous vivons, et elle peut croire que je l'ai oubliée. Tu sais combien elle est recherchée par tous les jeunes gens de Grandpré ; il ne tiendrait qu'à elle de se marier de suite, et qui sait si elle ne l'est pas déjà ? Tiens, cette seule idée me bouleverse l'esprit..

—Moi, mon Empereur, je n'ai pas l'honneur d'être en connaissance avec Mademoiselle Louise Routier, mais je gagerai tout ce qu'on voudra qu'elle a trop d'esprit pour en prendre un autre, quand elle est sûre de vous avoir. Vous vous donnez des inquiétudes pour rien. D'abord, les garçons comme vous, Monsieur Jean, soit dit sans vous flatter, ne se rencontrent pas à toutes les portes ; c'est vrai que vous n'êtes pas aussi riche que beaucoup d'autres, mais vous le serez plus tard, parceque vous n'avez pas peur de travailler, et que, comme vous le dites tous les jours, le travail mène à la richesse. Ensuite, ce qui vous met au-dessus de tous les autres garçons qui vont chez le père Routier, c'est que vous avez de l'éducation, et qu'ils n'en ont pas ; vous pouvez lire dans tous les livres, vous

pouvez écrire toutes sortes de jolies lettres, et vous savez comme les jeunes filles aiment ça ; enfin vous avez du cœur, du courage, et les filles aiment ça encore plus que tout le reste. C'est clair que vous lui êtes tombé dans l'œil, et que vous êtes destinés l'un pour l'autre ; ça c'est écrit dans le ciel de toute éternité....

—Eh bien ! mon bon ami, dit Jean Rivard en se levant, quoique je n'aie pas toute ta certitude, ton bavardage cependant me fait du bien. Il est clair qu'un amoureux doit avoir un confident. Je me sens maintenant soulagé et ne regrette pas de t'avoir dit ce que j'avais sur le cœur."

Pendant le cours des trois semaines que nos défricheurs consacrèrent à la fabrication du sucre, Mlle. Louise Routier fut un fréquent et intéressant sujet de conversation. Jean Rivard eût donné volontiers tout son sucre d'érable pour la voir un moment dans sa cabane goûter un peu de sirop, de tire ou de trempette. Lorsqu'il faisait part de ce souhait à Pierre Gagnon : "Oh ! laissez faire, disait celui-ci, avant deux ans vous verrez ben que Madame viendra sans se faire prier, et que les années d'ensuite elle vous demandera des petites *boulettes* pour ces chers petits qui ne seront pas encore assez grands pour venir à la sucrerie."

Jean Rivard ne croyait pas à tant de bonheur, mais ces propos de son compagnon avaient l'effet de l'égayer et de convertir ses rêves de tristesse en rêves d'espérance.

Nos deux hommes firent environ trois cents livres de sucre et plusieurs gallons de sirop. C'était plus qu'il ne fallait pour les besoins ordinaires de l'année, et Jean Rivard songeait déjà à disposer de son superflu de la manière la plus avantageuse, lors de son voyage à Grandpré, qui ne devait pas être retardé bien longtemps.

Mais n'oublions pas de consigner ici une perte lamentable que fit notre ami Pierre Gagnon.

On dit que l'écureuil ne s'apprivoise jamais ; la conduite du jeune élève de Pierre Gagnon semblerait venir à l'appui de cette assertion. Un jour que le petit animal, perché sur l'épaule de son maître, l'accompagnait dans sa tournée pour recueillir la sève, tout à coup il bondit vers une branche d'arbre, puis de cette branche vers une autre, voltigeant ainsi de branche en branche jusqu'à ce qu'il disparut complètement pour ne plus revenir.

Pierre Gagnon ne chanta plus du reste de la journée, et son silence inusité disait éloquemment le deuil de son âme et toute la profondeur de son chagrin.

XI

PREMIÈRE VISITE A GRANDPRÉ.

Cette visite à Grandpré était depuis plusieurs mois un des rêves favoris de Jean Rivard. Quelque agréable qu'eut été, comparativement parlant, sa dernière occupation, la perspective de revoir bientôt, après une absence de plus de six mois, les êtres qu'il affectionnait le plus au monde, l'emportait de beaucoup sur toute autre pensée, et faisait palpiter son cœur des plus vives émotions.

Le soir du cinq avril, s'adressant à son compagnon : " Pierre, dit-il, ne songes-tu pas à faire tes Pâques ?

—Oh ! pour ça, oui, mon bourgeois, j'y ai pensé déjà plus d'une fois et j'y pense encore tous les jours. Il est ben vrai que depuis six mois je n'ai guère eu l'occasion de fréquenter les auberges ni les mauvaises compagnies, et qu'il ne m'est pas arrivé souvent de médire ou parler mal de mon prochain ni de me quereller avec personne. C'est ben triste tout de même de passer la quasimodo sans communier ; c'est la première fois qu'il arrivera à Pierre Gagnon d'être au nombre des *renards.* (*)

—Ça ne t'arrivera pas, mon Pierre, dit Jean Rivard ; nous allons partir ensemble, pas plus tard que demain ;

(*) On appelle *renards* dans certaines campagnes ceux qui passent le temps de Pâques sans communier.

toi, tu t'arrêteras au village de Lacasseville où tu trouveras une chapelle et un missionnaire catholiques. Tu y passeras deux ou trois jours, si tu veux, puis tu reviendras à *Louiseville* (c'est ainsi que Jean Rivard avait baptisé sa cabane et les environs de sa propriété, en l'honneur sans doute de Mlle Louise Routier.) Et moi, je poursuivrai ma route ; j'irai voir ma mère, mes frères, mes sœurs et le curé de ma paroisse.

—Ça me va, ça, tonnerre d'un nom ! s'écria Pierre, dans un transport de joie."

Le lendemain, la neige qui restait encore sur le sol étant assez gelée pour porter un homme, les deux défricheurs partirent à pied sur la *croûte* (*), et en moins de trois heures ils eurent parcouru les trois lieues qui les séparaient des habitations ; après quoi Jean Rivard donnant à son homme les instructions nécessaires se fit conduire en voiture à Grandpré.

L'arrivée inattendue de Jean Rivard produisit, comme on le pense bien, une immense sensation dans sa famille. La bonne mère pleurait de joie ; les frères et sœurs ne cessaient d'embrasser leur frère aîné, de l'entourer, de le regarder, de l'interroger. On eût dit qu'il revenait de quelque expédition périlleuse chez des tribus barbares ou dans les glaces du pôle arctique. Le retour de l'enfant prodigue ne causa pas plus de bonheur dans la maison de son père que n'en causa celui de Jean Rivard dans la maison de sa

(*) Mot canadien pour désigner la surface durcie de la neige.

mère. Il fallait voir aussi les démonstrations de joie, les serrements de mains, les félicitations de toutes sortes qu'il reçut de ses anciens voisins et camarades, en un mot, de toutes ses connaissances de Grandpré.

Nulle part l'esprit de fraternité n'existe d'une manière aussi touchante que dans les campagnes canadiennes éloignées des villes. Là, toutes les classes sont en contact les unes avec les autres ; la diversité de profession ou d'état n'y est pas, comme dans les villes, une barrière de séparation ; le riche y salue le pauvre qu'il rencontre sur son chemin, on mange à la même table, on se rend à l'église dans la même voiture.

Les paroisses qui bordent le fleuve Saint Laurent depuis les dernières limites du Bas-Canada jusqu'au Golfe, au moins celles où l'égoïsme commercial et industriel n'a pas encore pénétré, forment certainement un tableau intéressant pour le politique, le moraliste et le philosophe. Vous voyez chaque paroisse composée d'une petite communauté de quelques mille âmes, ayant à sa tête le prêtre qui baptise les enfants, bénit les mariages, instruit ses ouailles de leurs devoirs et de leurs destinées. Puis, vient le notaire qui préside aux contrats et aux arrangements de familles, le médecin toujours prêt à voler au secours des malades, les instituteurs, les marchands, les artisans, la plupart établis à l'ombre du clocher ; puis enfin cette belle et nombreuse classe de cultivateurs, unis

ensemble comme une seule et même famille, tirant de la terre les choses nécessaires à leur subsistance et à celle d'autrui, humbles, obligeants, charitables, laissant aux habitants des villes leurs ridicules démarcations sociales pour ne voir partout que des amis et des frères. Là, ceux qui ne sont pas unis par les liens du sang le sont par ceux de la sympathie ou de la charité ; on y connait toujours ceux qui sont malades, ceux qui sont infirmes, ceux qui éprouvent des infortunes comme ceux qui prospèrent ; on se réjouit ou on s'afflige avec eux ; on s'empresse au chevet des malades et des mourants ; on accompagne leurs restes mortels à la dernière demeure.

Doit-on s'étonner après cela si la plupart des familles canadiennes sont si fortement attachées aux campagnes qui les ont vu naître, et si celles qui ont laissé les lieux où règne semblable fraternité en conservent longtemps un touchant souvenir ?

Je ne dirai pas toutes les questions auxquelles Jean Rivard eut à répondre. Il n'en fut quitte qu'après avoir raconté toutes ses actions, dans leurs détails les plus minutieux, depuis son départ de la maison paternelle.

De son côté, notre jeune homme qui depuis six mois n'avait reçu aucune nouvelle de Grandpré brûlait d'apprendre ce qui s'y était passé. Les décès, les naissances et les mariages sont les principaux sujets des conversations dans les familles de cultiva-

teurs. En entendant l'énumération faite par sa sœur Mathilde des mariages contractés durant le dernier semestre, il lui fallait se tenir le cœur à deux mains pour l'empêcher de battre trop fort. Mais il fut bientôt tranquillisé en apprenant que Mademoiselle Louise Routier était encore fille et ne paraissait nullement songer à se marier.

Est-il besoin de dire qu'il s'empressa d'aller dès le soir même visiter la famille Routier, et qu'il passa près de sa Louise plusieurs heures qui lui semblèrent autant de minutes ?

En le voyant entrer, Louise fut un peu émue ; une légère rougeur couvrit ses joues, ce qui n'eut pas du tout l'effet de l'enlaidir. Aussi Jean Rivard la trouva-t-il plus belle, plus charmante que jamais. Chose singulière ! ces deux amis d'enfance, qui avaient si souvent joué et badiné ensemble, qui s'étaient tutoyés depuis le moment où ils avaient commencé à bégayer, éprouvaient maintenant vis-à-vis l'un de l'autre je ne sais quelle espèce de gêne, de réserve timide et respectueuse. En s'adressant la parole, le *vous* venait involontairement remplacer le *tu* familier d'autrefois. Le père et la mère Routier qui remarquaient ce changement ne pouvaient s'empêcher d'en sourire.

Je ne dirai pas les douces paroles ni les tendres regards échangés durant ces heures délicieuses. Mes jeunes lecteurs y suppléeront facilement.

Le seul reproche articulé dans le cour de l'entretien, le fut par Mademoiselle Routier :

" Ce n'est pas beau, dit-elle, d'un petit air qu'elle s'efforçait de rendre boudeur, d'avoir laissé passer presque six mois sans vous donner de *vos* nouvelles.

—Cette chère Louise, ajouta Madame Routier, elle vous croyait mort, ce qui ne l'empêchait pas pourtant de dire tous les jours, comme de coutume, une partie de son chapelet à votre intention. Seulement, au lieu d'une dizaine elle en disait deux, et si vous n'étiez pas arrivé, je crois qu'elle en serait venue à dire tout son chapelet pour le repos de votre âme.

—Ah ! maman, ne parlez donc pas comme ça, dit Louise en rougissant encore davantage."

Jean Rivard n'eut pas de peine à convaincre son amie que leur longue séparation et son silence de plusieurs mois n'avaient en rien altéré ses sentiments, et pour preuve, il lui remit, avec la permission de sa mère, les lettres écrites durant l'hiver, et qu'il n'avait pu lui faire parvenir. Louise les serra précieusement, pour les lire à loisir, lorsqu'elle serait seule.

Jean Rivard songeait bien déjà à la demander en mariage, mais malgré tout son amour, et peut-être même à cause de cet amour, il ne voulait pas exposer sa Louise à regretter l'aisance et le bonheur dont elle jouissait sous le toit de ses parents.

Le père Routier fit à Jean Rivard une foule de questions sur le canton de Bristol, sur la qualité du sol, sur les moyens de communications ; il le fit parler longuement sur ses travaux de déboisement, sur les inconvénients de la vie des bois, sur ses espérances pour l'avenir ; et quand Jean Rivard fut sorti :

" Notre voisine est heureuse, dit-il, d'avoir un garçon comme celui-là. C'est ce qu'on peut appeler un jeune homme de cœur. Je voudrais que chaque paroisse pût en fournir seulement cinquante comme ça ; le pays deviendrait riche en peu de temps, et nos filles seraient sûres de faire des mariages avantageux.

—Dis donc pourtant, François, interrompit Madame Routier, que ça n'est pas ben gai pour une jeune fille qui se marie d'aller demeurer au fond des bois ?

Louise regarda sa mère d'un air surpris.

—Mais ce que tu appelles le fond des bois, ma bonne femme, répondit le père Routier, ça sera ben vite une paroisse comme Grandpré, et c'est Jean Rivard qui sera le magistrat et le plus gros seigneur de la place. Sais-tu une chose qui m'a passé par la tête en jasant avec lui ? C'est qu'il pourrait ben se faire un jour que je vendrais ma terre de Grandpré pour acheter une dizaine de lots dans le Canton de Bristol. J'ai plusieurs garçons qui poussent ; je pourrais, avec moitié moins d'argent, les établir là plus richement que dans nos vieilles paroisses. Nous irions *rester* à Bristol ; toute la famille ensemble, ça ne serait pas si ennuyeux, à la fin du compte. Hein ? qu'en dis-tu, ma petite, dit-il, en s'adressant à Louise qui écoutait de toutes ses oreilles ? "

Louise ne répondit rien, mais elle paraissait vivement émue et ses beaux yeux roulèrent dans l'eau.

Jean Rivard n'oublia pas de visiter son bon ami le curé de Grandpré auquel il était redevable de ses bonnes résolutions, et dont les réflexions judicieuses et

les conseils paternels servirent encore cette fois à retremper son courage.

Il fallut bien aussi donner quelques heures aux affaires. Jean Rivard avait déjà touché quinze louis sur les cinquante qui constituaient sa fortune. Il réussit à obtenir quinze autres louis qu'il destinait à l'achat de provisions et de quelques ustensiles agricoles.

Il engagea de plus à son service un nouveau travailleur qu'il désirait adjoindre à Pierre Gagnon. Il ne devait le payer qu'au bout de six mois, Jean Rivard se reposant en partie sur le produit de sa prochaine récolte pour faire face à cet engagement.

Les provisions et ustensiles furent, comme précédemment, achetés chez M. Lacasse.

Les circonstances poussèrent en outre notre héros à contracter des engagements beaucoup plus étendus que ceux qu'il avait prévus jusqu'alors. Mais il me faut entrer ici dans des détails tellement prosaïques que je désespère presque de me faire suivre par mes lecteurs même les plus bénévoles.

En tous cas, je déclare loyalement que la suite de ce chapitre ne peut intéresser que les défricheurs et les économistes.

En retournant à Louiseville, Jean Rivard dut s'arrêter plus d'une journée à Lacasseville. Là, tout en s'occupant de diverses affaires, il fit la connaissance d'un marchand américain, du nom d'Arnold, établi depuis plusieurs années dans ce village même,

lequel, sachant que Jean Rivard avait entrepris des défrichements, lui demanda s'il n'avait pas intention de tirer avantage de la cendre provenant des bois qu'il allait être obligé de faire brûler dans le cours de ses opérations ?

Jean Rivard répondit que son intention avait d'abord été de convertir cette cendre en potasse ou en perlasse, mais que le manque de chemins et par suite les difficultés de transport l'avaient forcé de renoncer à ce projet.

Après une longue conversation dans le cours de laquelle le perspicace américain put se convaincre de la stricte honnêteté, de l'intelligence et de l'industrie de notre jeune défricheur, il lui proposa de faire entre eux une convention d'après laquelle lui, Arnold, s'engagerait à " procurer à crédit la chaudière, les " cuves, et le reste des choses nécessaires à la fabrica- " tion de la potasse, de les transporter même à ses " frais jusqu'à la cabane de Jean Rivard, à condition " que lui, Jean Rivard, s'obligerait à livrer au dit " Arnold, dans le cours des trois années suivantes, au " moins vingt-cinq barils de potasse, à raison de vingt " chelins le quintal."

Le prix ordinaire de la potasse était de trente à quarante chelins le quintal, mais Arnold se chargeait encore dans ce dernier cas des frais de transport, considération de la plus grande importance pour Jean Rivard.

Le nouveau journalier que Jean Rivard emmenait

avec lui (son nom était Joseph Lachance) avait été employé pendant plusieurs années dans une fabrique de potasse et pouvait donner une opinion assez sûre dans une matière comme celle-là.

Sur sa recommandation, et après avoir pris conseil de M. Lacasse, Jean Rivard accepta la proposition du marchand américain.

M. Lacasse, de qui il achetait ses provisions, lui vendit aussi à crédit, et sans hésiter, une paire de bœufs de travail, avec l'attelage nécessaire, une vache et le foin pour nourrir ces animaux pendant six semaines, une herse, et tout le grain de semence dont il avait besoin, se contentant de l'à-compte de quinze louis dont Jean Rivard pouvait disposer pour le moment.

Bref, notre défricheur se trouvait endetté tant envers M. Lacasse qu'envers Arnold d'une somme de trente louis, le tout payable sur la vente de ses produits futurs.

Malgré toute la répugnance que Jean Rivard éprouvait à s'endetter, il se disait cependant que les divers effets achetés par lui étant de première nécessité, on ne pouvait après tout regarder cela comme une dépense imprudente. D'ailleurs M. Lacasse, l'homme sage et prudent par excellence, approuvait sa conduite et cela suffisait pour le rassurer.

Une nouvelle lettre de Gustave Charmeuil attendait

Jean Rivard au bureau de poste de Lacasseville. La voici :

Deuxième lettre de Gustave Charmeuil à Jean Rivard.

" Mon cher ami,

" Toujours gai, toujours badin, même au milieu des plus rudes épreuves, tu es bien l'être le plus heureux que je connaisse. Il est bien vrai que le travail, un travail quelconque, est une des principales conditions du bonheur ; et lorsque à cela se joint l'espérance d'améliorer, d'embellir chaque jour sa position, le contentement intérieur doit être à peu près complet. Je te trouve heureux, mon cher Jean, d'avoir du travail : n'en a pas qui veut. J'en cherche en vain depuis plusieurs mois, afin d'obtenir les moyens de terminer ma cléricature. J'ai frappé à toutes les portes. J'ai parcouru les bureaux de tous les avocats marquants, ne demandant rien de plus en échange de mes services que ma nourriture et le logement ; partout on m'a répondu que le nombre des clercs était déjà plus que suffisant. J'ai visité les bureaux des cours de justice et ceux de l'enrégistrement : même réponse. Hier j'ai parcouru tous les établissements d'imprimerie, m'offrant comme correcteur d'épreuves, mais sans obtenir plus de succès.

" Invariablement, chaque matin, je pars de ma maison de pension, et m'achemine vers les rues principales dans l'espoir d'y découvrir quelque chose à faire.

" Souvent je me rends jusqu'à la porte d'une maison où je me propose d'entrer, mais la timidité me fait remettre au lendemain, puis du lendemain à un autre jour jusqu'à ce que je finisse par renoncer tout-à-fait à ma démarche.

" J'ai été jusqu'à m'offrir comme instituteur dans une campagne des environs, sans pouvoir être accepté à cause de ma jeunesse et de mon état de célibataire.

" Je passe mes journées à chercher, et le soir je rentre chez moi la tristesse dans le cœur. Parmi ceux à qui je m'adresse, les uns me répondent froidement qu'ils n'ont besoin de personne, les autres me demandent mon nom et mon adresse, les plus compatissants laissent échapper quelques mots de sympathie. Mais je suis à peine sorti qu'on ne pense plus à moi. Ah ! je me suis dit souvent qu'il n'est pas de travail plus pénible que celui de chercher du travail. Un ingénieux écrivain a fait un livre fort amusant intitulé : *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale ;* j'en pourrais faire un, moins amusant mais beaucoup plus vrai, intitulé : *Gustave Charmenil à la recherche d'un travail quelconque.* Tu sais que j'ai toujours été timide, gauche : je ne suis guère changé sous ce rapport ; je crois même que ce défaut qui nuit beaucoup dans le monde s'accroît chez moi de jour en jour. Te dirai-je une chose, mon cher ami ? J'en suis venu à croire que, à moins d'avoir un extérieur agréable, une certaine connaissance du monde, une mise un peu élégante, et surtout une haute idée de soi-même et le talent de se faire valoir,

il n'est guère possible de parvenir, ou comme on dit parmi nous, de " faire son chemin." Le révolutionnaire Danton prétendait que pour réussir en révolution il fallait de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace; on pourrait adoucir un peu le mot et dire que pour réussir dans le monde il faut du front, du front, beaucoup de front. J'en connais, mon cher ami, qui, grâce à cette recette, font chaque jour des merveilles.

" L'agitation d'esprit dans laquelle je vis ne me permet de rien faire à tête reposée. Je ne puis pas même lire ; si je prends un livre, mes yeux seuls parcourent les lignes, mon esprit est ailleurs. Je ne puis rien écrire, et cette époque est complètement stérile pour ce qui regarde mon avancement intellectuel.

" Et pendant tout ce temps je suis seul à m'occuper ainsi de moi ; pas un être au monde ne s'intéresse activement à mon sort, à moi qui aurais tant besoin de cela !

" Mais ne va pas croire, mon cher ami, que je sois le seul à me plaindre. Une grande partie des jeunes gens instruits, ou qui se prétendent instruits, sont dans le même cas que moi, et ne vivent, suivant l'expression populaire, qu'en " tirant le diable par la queue." Qu'un mince emploi de copiste se présente dans un bureau public, de suite pas moins de trois ou quatre cents personnes le solliciteront avec instance. Vers la fin de l'hiver on rencontre une nuée de jeunes commis-marchands cherchant des situations dans les

maisons de commerce ; un bon nombre sont nouvellement arrivés de la campagne, et courent après la toison d'or ; plusieurs d'entre eux en seront quittes pour leurs frais de voyage ; parmi les autres, combien végèteront ? combien passeront six, huit, dix ans derrière un comptoir avant de pouvoir ouvrir boutique à leur propre compte ? Puis parmi ceux qui prendront à leur compte combien résisteront pendant seulement trois ou quatre ans ? Presque tous tomberont victimes d'une concurrence ruineuse ou de l'inexpérience, et seront condamnés à une vie misérable. Ah ! si tu savais, mon cher, que de soucis, de misère, se cachent quelquefois sous un paletot à la mode ! Va, sois sûr d'une chose : il y a dans la classe agricole, avec toute sa frugalité, sa simplicité, ses privations apparentes, mille fois plus de bonheur et je pourrais dire de véritable aisance, que chez la grande majorité des habitants de nos cités, avec leur faste emprunté et leur vie de mensonge.

" Quand je vois un cultivateur vendre sa terre à la campagne pour venir s'établir en ville, en qualité d'épicier, de cabaretier, de charretier, je ne puis m'empêcher de gémir de douleur. Voilà donc encore, me dis-je, un homme voué au malheur ! Et il est rare qu'en effet cet homme ne soit pas complètement ruiné après trois ou quatre années d'exercice de sa nouvelle industrie.

" Et ses enfants, que deviennent-ils ? Dieu le sait.

" Oh ! s'il en eût fait plutôt de hardis pionniers de

la forêt, s'il les eût habitués aux rudes travaux de la terre, tout en développant leur intelligence par une instruction solide, combien leur sort aurait été différent !

" Plus j'y songe, mon cher ami, plus j'admire le bon sens dont tu as fait preuve dans le choix de ton état.

" Et quand je compare ta vie laborieuse, utile, courageuse, à celle d'un si grand nombre de nos jeunes muscadins qui ne semblent venus au monde que pour se peigner, se parfumer, se toiletter, se dandiner dans les rues.... oh ! je me sens heureux et fier d'avoir un ami tel que toi.

" Je suis tellement dégoûté de la vie que je mène, mon cher Jean, que si je me sentais la force physique nécessaire, je te prierais de m'adjoindre à ton Pierre Gagnon qui, d'après le portrait que tu m'en fais, est bien l'homme le plus complètement heureux qu'il soit possible de trouver. Où donc le bonheur va-t-il se nicher ? Mais je ne te serais guère utile, au moins pendant longtemps ; je n'ai plus cette santé robuste dont je jouissais au collége. Les soucis, les inquiétudes ont affaibli mon estomac ; ma digestion ne se fait plus qu'avec peine. Je souffre déjà de cette maladie si commune parmi les gens de ma classe, la dyspepsie. Quelle différence encore entre toi et moi sous ce rapport ! Tes forces, me dis-tu, s'accroissent de jour en jour, tu possèdes un estomac d'autruche, et tu ignores encore ce que c'est qu'une indisposition même passagère. Ah ! mon cher ami, que je te félicite !

La santé, vois-tu, je l'entends dire tous les jours, et avec vérité, c'est le premier des biens terrestres.

" Tu veux absolument que je te donne des nouvelles de ma *Belle inconnue.* Eh bien! mon cher ami, je continue à la voir chaque dimanche à l'église, et j'en suis de plus en plus épris. J'ai fait un grand pas cependant depuis que je t'ai écrit ; je sais maintenant où elle demeure. J'ai été assez hardi un jour pour la suivre (de fort loin, bien entendu) jusqu'à un bloc de grandes maisons en pierre de taille à trois étages, dans un des quartiers fashionables de la cité. Je la vis franchir le seuil de l'une des portes et entrer lestement dans la maison. Plusieurs fois ensuite, je la vis entrer par la même porte, de sorte je n'eus plus de doute sur le lieu de sa résidence. Je puis maintenant diriger vers ce lieu poétique mes promenades du soir ; durant les heures d'obscurité, je passe et repasse, sans être remarqué, vis-à-vis cette maison où elle est, où elle respire, où elle parle, où elle rit, où elle lit, où elle brode.... N'est-ce pas que ce doit être un petit paradis ? J'entends quelquefois dans le salon les sons du piano et les accents d'une voix angélique, je n'ai aucun doute que ce ne soit celle de ma belle inconnue. Imagine-toi que l'autre soir, comme je portais mes regards vers une des croisées de la maison, les deux petits volets intérieurs s'ouvrirent tout-à-coup et j'aperçus....tu devines ?....ma belle inconnue en corps et en âme se penchant pour regarder dehors !.. Tu peux croire si le cœur me bondit. Je fus tellement effrayé que je pris la fuite comme un fou,

sans trop savoir où j'allais, et je ne suis pas retourné là depuis. J'y retournerai toutefois, mais je ne veux pas savoir son nom. Ah! quand on aime comme moi, mon cher ami, qu'il est triste d'être pauvre!

" Adieu et au revoir.

" GUSTAVE CHARMENIL."

Cette lettre que Jean Rivard parcourut à la hâte avant d'entrer dans la forêt pour se rendre à son gîte, le fit songer tout le long de la route. " Malgré mon rude travail, se disait-il, et les petites misères inséparables de mon état, il est clair que mon ami Gustave est beaucoup plus malheureux que moi. C'est vrai qu'il a l'espoir d'être un jour avocat et membre du Parlement, mais ces honneurs, après tout, méritent-ils bien qu'on leur sacrifie la paix de l'âme, les plaisirs du cœur, la santé du corps et de l'esprit ? Cette belle inconnue qu'il aime tant n'est, j'en suis sûr, ni plus aimable, ni plus aimante, ni plus pieuse que ma Louise, et cependant toute l'ambition, tout l'amour de Gustave ne vont pas jusqu'à le faire aspirer à sa main, tandis que moi, avant deux ans, je serai le plus heureux des mortels. Mais que diable aussi a-t-il été faire dans cette galère ? S'il se fût contenté de l'amour et du bonheur dans une chaumière, peut-être aujourd'hui serait-il en voie d'être heureux comme moi. Je l'aime pourtant ce cher Gustave ; son âme sensible et bonne, ses talents, son noble caractère lui méritaient un meilleur sort. Je lui écrirai prochainement pour le consoler."

XII

RETOUR A LOUISEVILLE—LE BRULAGE.

Je n'entreprendrai pas de faire ici l'historique du trajet qu'eut à exécuter Jean Rivard, de Lacasseville à Louiseville, à travers les bois, et dans cette saison de l'année. Les hommes chargés du transport des ustensiles d'agriculture faillirent en mourir à la peine.

Toute la grande journée du seize avril fut employée à accomplir ce trajet.

Dans les douze heures passées à faire ces trois lieues, Jean Rivard eût parcouru trois cents milles sur un chemin de fer ordinaire.

On n'en finirait plus s'il fallait dire chaque halte, chaque déviation, chaque moment employé à poursuivre les animaux pour les ramener au sentier ni s'il fallait rendre compte des longues et fréquentes délibérations tenues entre nos voyageurs sur les moyens à prendre pour éviter un mauvais pas ou sortir d'un bourbier. Et pourtant tout cela s'exécuterait beaucoup plus facilement, et surtout plus promptement, sur le papier que sur le terrain.

Il fallait être endurci aux fatigues comme l'était déjà notre jeune défricheur pour tenir ainsi debout toute une longue journée, courant deça et delà, au milieu des neiges et à travers les arbres, sans presque un instant de repos.

Jamais Jean Rivard n'avait si bien compris le découragement qui avait dû s'emparer d'un grand nombre des premiers colons en face de toutes ces misères. Pour lui, le découragement était hors de question,—ce mot ne se trouvait pas dans son dictionnaire,—et comme il l'exprimait énergiquement : le diable en personne ne l'eût pas fait reculer d'un pouce. Mais tous les hommes malheureusement ne sont pas de la même trempe.

Jean Rivard n'était pas impatient de sa nature ; cependant les lenteurs qu'il fallait subir et la perte de temps qui s'en suivait le révoltaient au point de le faire sortir de sa réserve et de sa gaîté ordinaires.

" Oh ! si ceux qui gouvernent le pays, disait-il alors, ont en vue d'arrêter le développement et l'accroissement de la population canadienne, en la resserrant dans les limites étroites des seigneuries jusqu'à ce que le sol morcelé à l'infini ne lui offre plus de moyen de subsistance, ou en la déversant dans les villes et villages des états voisins ou dans les vastes régions de l'Ouest,—le moyen le plus sûr qu'ils puissent adopter c'est de s'opposer à la confection de chemins publics à travers la forêt."

On peut s'imaginer si Pierre Gagnon ouvrit de grands yeux en voyant vers le soir arriver à sa cabane une procession disposée à peu près dans l'ordre suivant : premièrement, Jean Rivard conduisant deux bœufs destinés aux travaux de défrichement ; secondement, Lachance conduisant " la Caille " (c'était le nom de la vache) ; troisièmement enfin, les hommes de

M. Lacasse et d'Arnold, traînant sur des *menoires croches* (espèce de véhicule grossier, sans roues ni essieu, ni membres d'aucune espèce, inventé pour les transports à travers les bois,) les grains de semence et divers autres articles achetés par Jean Rivard.

Jamais Louiseville n'avait vu tant d'êtres vivants ni tant de richesse réunis dans son enceinte. C'était plus qu'il n'en fallait pour inspirer au facétieux Pierre Gagnon un feu roulant de joyeux propos, et la forêt retentit une partie de la nuit des éclats de rire de toute la bande, mêlés aux beuglements des animaux, les premiers sans doute qui eussent encore retenti dans cette forêt vierge.

Les hommes de M. Lacasse et d'Arnold repartirent le lendemain matin, emportant avec eux deux cents livres de sucre que Jean Rivard donnait en déduction de sa dette.

A Louiseville, une partie de cette journée se passa en arrangements et préparatifs de toutes sortes. Puis quand tout fut prêt, Jean Rivard s'adressant à ses deux hommes :

" Mes amis, dit-il, vous voyez ces quinze arpents d'abattis ? Il faut que dans deux mois toute cette superficie soit nettoyée, que ces arbres soient consumés par le feu, que les cendres en soient recueillies, et que ce terrain complètement deblayé et hersé, ait été ensemencé. Nous ne nous reposerons que lorsque notre tâche sera remplie."

Puis se tournant vers Pierre, en souriant : " c'est

la campagne d'Italie qui va s'ouvrir, dit il ; pour reconnaître tes services passés, je te fais chef de brigade ; Lachance sera sous ton commandement, et toi, tu recevras tes ordres directement de moi. Je ne m'éloignerai pas de vous, d'ailleurs, et vous me trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.

—Hourra ! et en avant !" s'écria Pierre Gagnon qui aimait beaucoup ces sortes de plaisanteries ; et dans un instant les deux bœufs furent attelés, tous les ustensiles rassemblés, et les trois défricheurs étaient à l'œuvre.

Il s'agissait de réunir en monceaux, ou, suivant l'expression reçue parmi les défricheurs, de tasser les arbres coupés ou arrachés durant les six mois précédents.

Le brûlage, c'est-à-dire, le nettoyage complet du sol par le feu, forme certainement la principale opération du défricheur. C'est la plus longue et la plus fatigante, c'est celle qui requiert la plus grande force physique, et en même temps la surveillance la plus attentive.

Le travail auquel est assujetti le défricheur, à son début dans la forêt, pour abattre les arbres, les étêter, les ébrancher, les débiter, n'est rien comparé aux efforts et aux soins qu'exigent, avant que le terrain puisse être utilisé, le *tassage* et le brûlage de l'abattis.

C'est ici que l'esprit d'ordre, la méthode, le jugement pratique, la justesse de coup d'œil de Jean

Rivard trouvèrent leur application. Tout en travaillant sans cesse avec ses deux hommes, il les guidait, les dirigeait, et jamais un pas n'était perdu, jamais un effort inutile.

Les pièces de bois les plus légères, les arbustes, les branchages, en un mot tout ce qui pouvait facilement se manier et se transporter à bras était réuni en tas par les trois hommes ; s'il était nécessaire de remuer les grosses pièces, ce qu'on évitait autant que possible, les deux bœufs, attelés au moyen d'un joug et d'un grossier carcan de bois, venaient en aide aux travailleurs, en traînant, à l'aide de forts traits de fer, ces énormes troncs d'arbres les uns auprès des autres ; puis, nos trois hommes, au moyen de rances et de leviers, complétaient le *tassage*, en empilant ces pièces et les rapprochant le plus possible.

C'est là qu'on reconnait la grande utilité d'une paire de bœufs. Ces animaux peuvent être regardés comme les meilleurs amis du défricheur : aussi Jean Rivard disait-il souvent en plaisantant que si jamais il se faisait peindre, il voulait être représenté guidant deux bœufs de sa main gauche et tenant une hache dans sa main droite.

Disons pourtant que sa grande estime pour ces animaux n'allait pas jusqu'à lui faire dire comme le paysan du chansonnier :

> J'aime Jeanne ma femme, eh bien ! j'aimerais mieux
> La voir mourir que voir mourir mes bœufs.

On sait qu'il y avait plusieurs choses au monde que Jean Rivard préférait à ses bœufs.

Le défricheur qui n'a pas les moyens de se procurer cette aide est bien forcé de s'en passer, mais il est privé d'un immense avantage. Ces animaux sont de beaucoup préférables aux chevaux pour les opérations de défrichements. Le cheval, ce fier animal " qui creuse du pied la terre et s'élance avec orgueil," ne souffre pas d'obstacle ; il se cabre, se précipite, s'agite jusqu'à ce qu'il rompe sa chaîne ; le bœuf, toujours patient, avance avec lenteur, recule au besoin, se jette d'un côté ou de l'autre, à la voix de son maître ; qu'il fasse un faux pas, qu'il tombe, qu'il roule au milieu des troncs d'arbres, il se relèvera de suite, calme, impassible, comme si rien n'était arrivé, et reprendra l'effort interrompu un instant par sa chûte.

Les deux bœufs de nos défricheurs étaient plus particulièrement les favoris de Pierre Gagnon ; c'est lui qui les soignait, les attelait, les guidait ; il leur parlait comme s'ils eussent été ses compagnons d'enfance. Il regrettait une chose cependant, c'est qu'ils n'entendaient que l'anglais ; ils avaient été élevés dans les Cantons de l'Est, probablement par quelque fermier écossais ou américain, et cela pouvait expliquer cette lacune dans leur éducation. L'un d'eux s'appelait *Dick* et l'autre *Tom*. Pour les faire aller à droite il fallait crier *Djee*, et pour aller à gauche *Wahaish*. A ces cris, ces intelligents animaux obéissaient comme une escouade de militaires à la voix de son officier.

Une fois que les arbres, petits et gros, débités en

longueurs de dix à douze pieds, avaient été entassés les uns sur les autres de manière à former des piles de sept ou huit pieds de hauteur et de dix à douze de largeur, entremêlées d'arbustes, de broussailles et de bouts de bois de toutes sortes, il ne s'agissait plus que d'y mettre le feu.

Puis, quand le feu avait consumé la plus grande partie de ces énormes monceaux d'arbres, on procédait à une seconde, souvent même à une troisième opération, en réunissant les squelettes des gros troncs que le premier feu n'avait pu consumer, ainsi que les charbons, les copeaux, en un mot tout ce qui pouvait alimenter le feu et augmenter la quantité de cendre à recueillir ; car il ne faut pas omettre de mentionner que Jean Rivard mettait le plus grand soin à conserver ce précieux résidu de la combustion des arbres. Cette dernière partie du travail de nos défricheurs exigeait d'autant plus de soin qu'elle ne pouvait prudemment s'ajourner, la moindre averse tombée sur la cendre ayant l'effet de lui enlever une grande partie de sa valeur.

Mais ces diverses opérations, il faut le dire, ne pouvaient s'exécuter en gants blancs ; et il arriva plus d'une fois à nos défricheurs de retourner le soir à leur cabane la figure et les mains tellement charbonnées qu'on les eût pris pour des Ethiopiens.

" Tonnerre d'un nom ! disait Pierre Gagnon, en regardant son maître, si Mademoiselle Louise pouvait nous apparaître au milieu des souches, je voudrais voir la mine qu'elle ferait en voyant son futur époux."

Dans les circonstances, une telle apparition n'eût certainement pas été du goût de Jean Rivard.

Chaque soir nos défricheurs étaient morts de fatigue ; ils éprouvaient cependant une certaine jouissance à contempler la magnifique illumination que produisait au milieu des ténèbres de la nuit et de la solitude des forêts l'incendie de ces montagnes d'arbres et d'arbrisseaux. C'était vraiment un beau coup d'œil. Ils eurent une fois entre autres, par une nuit fort noire, un de ces spectacles d'une beauté vraiment saisissante, et qui aurait mérité d'exercer le pinceau d'un artiste ou la verve d'un poète, quoique l'un et l'autre eussent certainement été impuissants à reproduire cette scène grandiose dans toute sa splendeur. Ils l'appelèrent l'incendie de Moscou, mais il y avait cette différence entre les deux incendies que l'un avait détruit des richesses immenses et que l'autre était destiné à en produire ; que l'un avait causé le malheur et la pauvreté d'un grand nombre de familles, et que l'autre devait faire naître l'aisance et le bonheur dans la cabane du laboureur.

Pierre Gagnon revenait sans cesse et à tout propos sur ces allusions historiques ; il voulait même à toute force engager Jean Rivard à recommencer la lecture de l'Histoire de Napoléon, pour l'édification et l'instruction de Lachance ; mais, avec la meilleure volonté du monde, Jean Rivard ne pouvait accéder à cette demande. Les veillées étaient devenues plus courtes et lorsqu'il trouvait un moment de loisir il l'emplo-

yait à écrire des notes ou à faire des calculs sur ses opérations journalières.

" L'hiver prochain, répondait-il, les soirées seront longues et si vous êtes encore à mon service, nous ferons d'intéressantes lectures au coin du feu.

—Que vous êtes heureux, mon Empereur, de savoir lire, disait Pierre Gagnon! Comme çà doit être amusant d'apprendre tout ce qui s'est passé depuis que le monde est monde, de connaître le comportement de la terre, des hommes, des animaux, des arbres, et de savoir jusqu'à la plus petite chose!

—Oh! si tu savais mon cher Pierre, combien je suis ignorant, bien que je sache lire! Sais-tu que, quand même je passerais toute ma vie à lire et à étudier, et que je serais doué d'une intelligence supérieure, je ne connaîtrais point la millionième partie des choses. Plus j'approfondirais les sciences, plus je serais étonné de mon ignorance. Par exemple, l'étude seule des animaux pourrait occuper plusieurs centaines de vies d'homme. La mémoire la plus extraordinaire ne pourrait pas même suffire à retenir les noms des animaux mentionnés dans les livres, tandis que le nombre de ceux qui sont encore inconnus est probablement beaucoup plus considérable. La seule classe des insectes comprend peut-être quatre vingt mille espèces connues, et de nouvelles découvertes se font chaque jour dans les diverses parties du monde. Les oiseaux, les poissons comprennent aussi des milliers d'espèces. Un auteur a calculé qu'un homme qui travaillerait assidûment dix heures par jour ne pour-

rait, dans l'espace de quarante années, consacrer qu'environ une heure à chacune des espèces présentement connues ; suivant le même auteur, l'étude seule d'une chenille, si on veut la suivre dans ses métamorphoses, la disséquer, la comparer dans ses trois états successifs, pourrait occuper deux existences d'homme.

Et toutes ces plantes que tu vois chaque jour, ces arbres que nous abattons, ces petites fleurs que nous apercevons de temps en temps dans le bois et qui ont l'air de se cacher modestement sous les branches protectrices des grands arbres, tout cela demanderait encore des siècles d'étude pour être parfaitement connu. On peut dire la même chose des richesses minérales enfouies dans les entrailles de la terre.

Ce n'est qu'en se divisant le travail à l'infini que les savants ont pu parvenir à recueillir les notions que le monde possède aujourd'hui sur les diverses branches des connaissances humaines.

—C'est bien surprenant, ce que vous dites là, mon Empereur. Mais ça n'empêche pas pourtant que je voudrais en savoir un peu plus long que j'en sais. Ah ! si mon père n'était pas mort si jeune, j'aurais pu moi aussi aller à l'école, et je saurais lire aujourd'hui, peut-être écrire. Au lieu de fumer, comme je fais en me reposant, je lirais, et il me semble que ça me reposerait encore mieux. Ah ! tout ce que je peux dire, mon Empereur, c'est que si le brigadier Pierre Gagnon se marie un jour, et s'il a des enfants, ses enfants apprendront à lire, tonnerre d'un nom ! ou Pierre Gagnon perdra son nom.

—C'est bien, mon Pierre, ces sentiments sont honorables ; je suis bien convaincu qu'avec ton énergie et ton bon jugement, et surtout ton amour du travail, tu seras un jour à l'aise, et que tes enfants, si tu en as, pourront participer aux avantages de l'éducation et faire de braves citoyens."

XIII

LES SEMAILLES.

> Et Dieu dit : Que la terre produise les plantes verdoyantes avec leur semence, les arbres avec des fruits chacun selon son espèce qui renferment en eux-mêmes leur semence pour se reproduire sur la terre. Et il fut ainsi.
>
> LA GENÈSE.

> Au maître des saisons adresse donc tes vœux.
> Mais l'art du laboureur peut tout après les dieux.
>
> LES GÉORGIQUES.

Nous voici arrivés à une époque importante dans la vie du défricheur. Les semailles sont pour le laboureur ce qu'est pour le jeune homme l'époque du mariage ; c'est le moment des espérances et des rêves de bonheur.

Ce fut donc une époque heureuse pour Jean Rivard que celle où il dut suspendre de temps en temps ses travaux de brûlage pour préparer la terre et l'ensemencer. Il est vrai que cette dernière opération était

beaucoup plus simple et requérait moins de temps que dans les terres longtemps cultivées. Ici point de labourage ; le grain de semence était d'abord jeté sur la terre, après quoi une lourde herse triangulaire, armée d'énormes dents, était promenée aussi régulièrement que possible sur la surface raboteuse du sol fraîchement nettoyé. Ce seul travail composait tout le procédé d'ensemencement.

Il faut avouer que l'aspect des champs nouvellement ensemencés n'a rien de bien poétique, et ne saurait ajouter aux beautés d'un tableau de paysage. Les souches noircies par le feu apparaissent çà et là comme des fantômes ; ce n'est qu'au bout de sept ou huit ans, qu'elles finissent par tomber et disparaitre

Sous les coups meurtriers du temps.

" Laissons faire, disait Jean Rivard qui préférait toujours n'envisager que le beau côté des choses, avant trois mois les blonds épis s'élèveront à la hauteur de ces fantômes et nous cacheront leurs têtes lugubres."

Depuis le milieu d'avril jusqu'à la fin de Juin nos trois défricheurs et leurs deux bœufs furent constamment occupés.

Rarement le lever de l'aurore les surprit dans leur lit, et plus d'une fois la pâle courrière des cieux éclaira leurs travaux de ses rayons nocturnes.

Qu'on se représente notre héros, après une de ces rudes journées de labeur. Ses membres s'affaissent, tout son corps tombe de lassitude, à peine a-t-il la force nécessaire pour se traîner à sa cabane ; et la première

chose qu'il va faire en y entrant sera de s'étendre sur son lit de repos pour dormir et reconquérir les forces dont il aura besoin pour le lendemain. Souvent même cet affaissement du corps semblera s'étendre à l'esprit; il sera sombre, taciturne, il cessera de rire ou de parler; à le voir, on le dirait découragé, malheureux. Mais ne croyez pas aux apparences: jamais Jean Rivard n'a été plus heureux; son corps est harassé, mais son âme jouit, son esprit se complait dans ces fatigues corporelles. Il est fier de lui-même. Il sent qu'il obéit à la voix de Celui qui a décrété que l'homme "gagnera son pain à la sueur de son front." Une voix intérieure lui dit aussi qu'il remplit un devoir sacré envers son pays, envers sa famille, envers lui-même; que lui faut-il de plus pour ranimer son énergie? C'est en se faisant ces réflexions judicieuses qu'il sent ses paupières se fermer. Un sommeil calme, profond, est la récompense de son travail pénible. S'il rêve, il n'aura que des songes paisibles, riants, car l'espérance aux ailes d'or planera sur sa couche. De ses champs encore nus, il verra surgir les jeunes tiges de la semence qui en couvriront d'abord la surface comme d'un léger duvet, puis insensiblement s'élèveront à la hauteur des souches; son imagination le fera jouir par anticipation des trésors de sa récolte. Puis, au milieu de tout cela, et comme pour couronner ses rêves, apparaîtra la douce et charmante figure de sa Louise bien-aimée, lui promettant des années de bonheur en échange de ses durs travaux.

Quelques lettres écrites vers cette époque par Jean

Rivard à sa gentille amie nous le montrent conservant encore, en dépit de ses rudes labeurs, ses premières dispositions de cœur et d'esprit. En voici des extraits pris au hasard :

" Ma Chère Louise.

..... " C'est aujourd'hui dimanche, mais j'espère que le bon Dieu me pardonnera si je prends quelques moments pour t'écrire ; je suis si occupé toute la semaine !.... Si tu savais comme je travaille ! Si tu me voyais, certains jours après ma journée faite, tu ne me reconnaîtrais pas ; à côté de toi, je paraîtrais si laid que tu dirais : ce n'est pas *lui*. Je ne dis pas cela pour me plaindre : loin de là. D'abord je sais bien que nous sommes sur la terre pour travailler : c'est le Créateur qui l'a voulu ainsi, et ce que l'homme a de mieux à faire c'est d'obéir à sa loi. Mais il est d'autres considérations qui ont aussi beaucoup de force à mes yeux. Celui qui ne travaille pas, en supposant même qu'il serait assez riche pour être ce qu'on appelle indépendant, prive son pays du bien que rapporterait son travail, et quand même celui-là se dirait patriote, je n'en crois rien. On n'est pas patriote en ne faisant rien pour augmenter le bien-être général. En outre, n'ai-je pas plusieurs raisons particulières de travailler, moi ? Que deviendrait ma pauvre mère avec ses dix enfants si je ne pouvais l'aider un peu par la suite ? Puis, comment pourrais-je songer à me marier un jour ? Ces deux dernières considérations suffiraient seules pour me

donner du cœur quand même les autres n'existeraient pas.

" Quand j'entends le matin le cri du petit oiseau, il me semble que c'est Dieu qui l'envoie du ciel pour m'éveiller, et je me lève, l'esprit gai, le corps dispos, et prêt à reprendre ma tâche.

. . . . . .

" Les alentours de ma cabane commencent à s'éclaircir. Tu pourras dire à ton père que je vais ensemencer quinze arpents de terre neuve ; il connaît cela, il comprendra que je ne dois pas rester les bras croisés.

. . . . . .

" Je commence à aimer beaucoup mon nouveau lieu de résidence ; c'est peut-être parceque je l'ai nommé Louiseville, c'est un si beau nom ! Quand nous aurons une église plus tard, je veux que notre paroisse soit sous l'invocation de Sainte Louise. Ce sera encore mieux, n'est-ce pas ?

. . . . . .

" C'est le premier printemps que je passe dans les bois. Il me semble que c'est presque aussi gai qu'à Grandpré. Le matin, quand le soleil brille et que les oiseaux chantent sur les branches.... oh ! je voudrais que tu pusses assister à ce concert et voir tout cela de tes yeux !....

" Mais en te parlant, ça me fait penser aux fleurs. Je trouve quelquefois dans la forêt de jolies petites fleurs, délicates, élégantes, qui par leur fraîcheur, leur modestie, me rappellent le doux et frais visage de ma

Louise. J'en deviens tout de suite amoureux ; n'en rougis pas cependant, et surtout n'en sois pas jalouse, car je ne sais pas même leurs noms, et je ne pourrais pas t'en faire la description, tant je suis ignorant, bien que Pierre Gagnon me croie un savant. Je ne connais pas non plus la plupart de ces petits oiseaux que je vois tous les jours et dont les chants charment mes oreilles. Je n'ai rien appris de cela dans mes études de collége, et je le regrette beaucoup. J'ai prié mon ami Gustave de m'envoyer quelques livres en ce genre, mais il m'a répondu qu'il n'existait aucun ouvrage spécial sur les plantes non plus que sur les oiseaux du Canada (*). Cela me désole ; j'aurais tant aimé à faire la connaissance intime de mes aimables compagnons ! "

Il s'essayait même quelquefois à composer des rimes, tout en avouant ingénument que le langage des dieux ne convenait pas aux défricheurs. Une fois

---

(*) Depuis que Jean Rivard écrivait cette lettre, nous avons fait un pas. Grâce au zèle et aux talents de notre concitoyen M. J. Le-Moine, nous possédons maintenant un intéressant ouvrage sur l'ornithologie canadienne. M. l'abbé Provancher, curé de Saint Joachim, M. l'abbé Brunet, professeur de Botanique à l'Université Laval, M. Delisle, notaire de Montréal, M. le juge Roy, M. Glackmeyer de Québec, et quelques autres amateurs ont travaillé en silence depuis plusieurs années à recueillir et composer une flore du Canada. M. l'abbé Provancher a même commencé, croyons-nous, à faire imprimer un ouvrage qui devra être d'une immense utilité, non-seulement pour les étudiants, mais pour tous ceux qui désirent connaître la nature et les ressources du pays. Espérons que l'encouragement public ne lui fera pas défaut. Dans un jeune pays comme le nôtre, le gouvernement ne devrait jamais regarder aux dépenses lorsqu'il s'agit de faire connaître l'histoire naturelle, puisque ces sortes d'entreprises sont évidemment ruineuses pour des particuliers. L'Etat de New-York a si bien compris cela qu'il a publié, à grands frais, une douzaine de magnifiques volumes contenant toute l'histoire naturelle de l'Etat. Quand pourrons-nous en faire autant ?

entre autres, en enfermant une petite fleur dans une lettre, il avait mis au bas :

Je t'envoie, ô Louïse, une rose sauvage
Cueillie au fond de mon bocage,
Et que j'ai prise pour ta sœur ;
Car de la rose
Fraîche éclose
Ton teint réfléchit la couleur.
.....

Louise qui n'était pas d'un goût très-sévère en poésie aimait beaucoup ces petits jeux d'esprit. D'ailleurs la femme, indulgente et sensible, est toujours disposée à pardonner en faveur de la bonne intention.

Le mois de Juin n'était pas encore tout-à-fait écoulé que les quinze arpents de terre défrichés depuis l'arrivée de Jean Rivard à Louiseville se trouvaient complètement ensemencés.

Les semences avaient été divisées de la manière suivante :

Quatre arpents avaient été semés en blé—quatre en avoine—deux en orge—deux en sarrasin—un en pois—un en *patates* (*)—et près de la cabane, c'est-à-dire, à l'endroit destiné à devenir jardin plus tard, un arpent avait été semé en blé-d'inde, rabiolles, choux, poireaux, oignons, carottes, raves, et autres légumes, dont l'usage allait varier un peu la monotonie qui avait régné forcément jusque-là dans les banquets de Louiseville.

(*) C'est à dessein que je dis *patates*, au lieu de *pommes de terre* mot inconnu dans les campagnes canadiennes.

En même temps, Jean Rivard avait fait jeter en plusieurs endroits de la graine de mil, afin d'avoir, l'année suivante, du foin, ou tout au moins de l'herbe dont l'absence se faisait déjà déplorer chaque jour.

Il n'avait pas oublié non plus de semer tout autour de son futur jardin quelques noyaux des meilleurs fruits du jardin de sa mère, telles que prunes, cerises, noix, *gadelles*, *groseilles*, fraises, pommettes, etc. Il avait même eu l'attention délicate de se procurer secrètement quelques noyaux des meilleurs fruits et de la graine des plus belles fleurs du jardin du père François Routier, afin que si plus tard sa Louise venait embellir de sa présence son agreste demeure elle retrouvât à Louiseville les fruits et les fleurs qu'elle aimait à Grandpré.

On a vu, il y a un instant, nos défricheurs recueillir soigneusement les cendres du bois consumé dans le cours de leurs travaux. Jean Rivard avait en vue d'utiliser cette cendre dans la manufacture de potasse qu'il allait établir sans délai, et dont nous dirons un mot en passant.

XIV

POTASSE ET PERLASSE.

Heureusement que nos jolies lectrices et nos jeunes citadins aux allures poétiques se sont éclipsés depuis longtemps, abandonnant notre héros à sa vie prosaïque et laborieuse, car je ne manquerais pas de les entendre s'écrier à l'aspect de ce titre : " jusques à quand, conteur bizarre, abuserez-vous de notre patience ! Assez longtemps vous avez mêlé, de la manière la plus étrange, l'idéal de la grandeur et du courage au terre-à-terre de la vie réelle, les paysages agrestes aux procédés de défrichement et aux champs de légumes, et les cris des animaux aux transports ingénus d'un premier amour : ne pourriez-vous au moins nous faire grâce de ces nouveaux détails industriels ? " Et à dire le vrai, je me sentirais disposé à déchirer ce feuillet et à me courber respectueusement devant la décision de ces arbitres-nés de la grâce et du bon goût ? Mais comment, d'un autre côté, puis-je sans une lâche ingratitude passer sous silence des objets devenus depuis si longtemps indispensables aux besoins des arts ?

O Jacques Delille ! chantre de l'Imagination et des Trois Règnes de la nature, que ne vis-tu encore ! Avec quels harmonieux accents tu célèbrerais l'utilité de ce bienfaisant alcali ! quelle pompeuse description

tu nous ferais de son origine, de son mode de fabrication, de son brillant, et surtout, de son emploi varié ! Hélas ! dans notre siècle de fabriques et de chemins de fer, les hommes ont tout dépoétisé !

Mais vous au moins, jeunesse enthousiaste, dont le cœur bat pour la patrie, vous qui recherchez avec tant d'ardeur et de bonne foi tout ce qui peut contribuer au bien-être de vos semblables et à la prospérité e votre pays, vous qui préférez le bien matériel du grand nombre aux jouissances artistiques ou intellectuelles d'individus favorisés de la fortune, vous ne trouverez pas étrange que je m'arrête un instant sur cet intéressant sujet.

En effet, c'est à la fabrication des alcalis que le Canada doit une partie de sa prospérité. Dans le cours de trois des dernières années seulement, notre pays a exporté pour plus de quinze millions de francs de potasse et de perlasse. Sur les marchés européens, la potasse d'Amérique est la plus estimée ; et tant que nos immenses forêts n'auront pas été complètement abattues, ce produit continuera d'être une de nos principales sources de richesse.

Jean Rivard disait souvent : " si le Canada m'appartenait, je m'empresserais de coloniser par tous les moyens possibles, sans regarder aux dépenses, sûr de faire avec le produit seul de mes alcalis une excellente spéculation."

Jean Rivard n'était pas un grand politique ; cependant je prendrai la liberté de soumettre son

opinion au jugement des hommes publics, et aux calculs des financiers.

Je ferai toutefois grâce au lecteur des diverses opérations par lesquelles les arbres durent passer avant de devenir potasse, des méthodes adoptées par Jean Rivard pour obtenir la plus grande quantité de cendres possible, des procédés suivis pour leur lessivage, pour l'évaporation des lessives, la fabrication du salin et la transformation du salin en potasse. Contentons-nous de dire que Jean Rivard avait pris le plus grand soin pour que les cendres recueillies fussent pures et sans mélange. Comme le bois dont elles provenaient se composait en grande partie d'érable, de chêne, d'orme et autres bois dûrs, elles étaient d'une excellente qualité, et à la grande surprise de notre défricheur, ses quinze arpents d'abattis lui en rapportèrent plus de neuf cents minots qui ne produisirent pas moins de sept barils de potasse.

Jean Rivard avait établi sa *potasserie* sur la levée d'un ruisseau qui coulait à une petite distance de sa cabane. Les services de Lachance furent presque exclusivement consacrés à la fabrication de l'alcali. Quoique Jean Rivard eût déjà disposé de ce produit à un prix au-dessous de sa valeur, comme on l'a vu plus haut, cet item ne fut pas de peu d'importance et lui servit à acquitter une partie de ses dettes.

De concert avec Lachance, il prit bientôt des mesures pour établir une *perlasserie* dès l'année suivante.

XV

LA BELLE SAISON DANS LES BOIS.

Le retour de la belle saison fit éprouver à notre héros qui, comme on le sait déjà, ne pouvait rester sans émotion devant les sublimes beautés de la nature, de bien douces jouissances. Le printemps est beau et intéressant partout, à la ville comme à la campagne, mais nulle part peut-être plus que dans les bois. Là, quand les rayons du soleil, devenus plus ardents, ont fait fondre les neiges, que les ruisseaux commencent à murmurer, et que la sève des arbres montant de la racine jusqu'aux extrémités des branches en fait sortir d'abord les bourgeons, puis les petites feuilles d'un vert tendre qui s'élargissent par dégré jusqu'à ce que les arbres se couvrent entièrement de feuillage, il y a dans la nature une vie, une activité que l'on remarque à peine dans les campagnes ouvertes. Les oiseaux, ces hôtes charmants des bois, reviennent bientôt faire entendre leur doux ramage sous la feuillée. Toute la forêt se montre pleine de jeunesse et de fraicheur, et chaque matin semble ajouter un nouveau charme aux charmes de la veille.

Bientôt la scène devient encore plus vivante et plus variée. D'immenses *voliers* de canards sauvages traversent le ciel, les uns, comme une longue ligne noire, paraissant effleurer les nuages, d'autres s'envolant dans l'espace, à portée du fusil, tandis que

plus tard des *voliers* de tourtes plus nombreux encore font entendre dans leur course comme le bruit d'un ouragan impétueux, et viennent raser le sommet des jeunes arbres. Jean Rivard qui dans ses travaux de défrichement avait toujours le soin de se faire accompagner de son fusil revenait souvent à sa cabane les épaules chargées de plusieurs douzaines de ce succulent gibier.

Mais c'était le dimanche après-midi que nos trois solitaires se livraient le plus volontiers aux plaisirs de la pêche et de la chasse. La matinée se passait généralement dans le recueillement ou dans la lecture de quelque chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ, petit livre, comme on sait, doublement intéressant pour notre héros,—non pourtant sans quelque mélange de plaisanterie de la part de Pierre Gagnon qui regrettait sans cesse que son jeune maître n'eût pas pris la soutane au lieu de devenir amoureux de Mademoiselle Louise Routier;—puis tous trois partaient, l'un portant le fusil et ses accompagnements, les autres chargés des appareils de pêche.

Peu de temps après son arrivée dans le Canton de Bristol, Jean Rivard avait découvert, à environ deux milles de son habitation, un charmant petit lac qu'il avait appelé le " Lac de Lamartine," parceque cette poétique nappe d'eau lui avait rappelé involontairement l'élégie de ce grand poète intitulée " Le Lac," et aussi un peu pour faire plaisir à son ami Gustave qui raffolait de Lamartine. Ce lac était fort poissonneux. On y pêchait entre autres une espèce de truite

fort ressemblante à la truite saumonée, et d'autres poissons moins recherchés, comme l'anguille, la carpe, la perche chaude, la *barbue*, la *barbotte* etc. Il était de plus fréquenté par une multitude de canards noirs qu'on voyait se promener ça et là sur ses eaux, par des poules d'eau, des sarcelles, et autres oiseaux de diverses sortes.

C'est là que nos défricheurs allaient passer leurs heures de loisir. Ils n'en revenaient que tard le soir, lorsqu'ils étaient fatigués d'entendre le coassement des grenouilles et le *beuglement* du *ouaouaron*. (*)

Pendant que le canot glissait légèrement sur les ondes l'un des rameurs entonnait une de ces chansons

---

(*) Il y a pour désigner un certain nombre de poissons, de reptiles, d'oiseaux et d'insectes particuliers au Canada, des mots qui ne se trouvent dans aucun des dictionnaires de la langue française, et qui sont encore destinés à notre futur dictionnaire canadien-français. Ainsi le *Maskinongé*, qui tire son nom d'un mot sauvage signifiant gros brochet, *l'achigan*, la *barbue*, la *barbotte*, les *Bateurs de faux*, les *siffleurs*, les *brenèches*, les *canards branchus*, etc., sont désignés sous ces noms dans les anciens auteurs sur le Canada comme Boucher, La Hontan, Charlevoix, quoique ces mots ne se trouvent pas dans le dictionnaire de l'Académie.

Le mot *ouaouaron* ou *wawaron* vient évidemment du mot sauvage *Ouaraon*, grosse grenouille verte. (Voir Sagard, Dictionnaire de la langue Huronne.) Ceux qui ont eu occasion d'entendre les mugissements de cet habitant des marais ne trouveront pas étrange que nos ancêtres Canadiens-Français se soient empressés d'adopter ce mot si éminemment imitatif.

M. L. R. Laflèche, ancien missionnaire à la Rivière Rouge et maintenant Grand Vicaire aux Trois Rivières, a publié il y a quelques années, dans le *Courrier du Canada*, un excellent travail sur les noms de lieux tirés du sauvage. Un travail du même genre qui s'étendrait à tous les mots introduits dans le langage canadien depuis l'établissement du pays serait certainement du plus grand intérêt.

Parmi les bois particuliers au Canada l'*Epinette* a eu son entrée au grand dictionnaire national français, mais la *pruche* et plusieurs autres n'ont pas encore eu cet honneur. On peut dire la même chose d'un certain nombre de nos fruits. Un petit dictionnaire canadien leur procurerait sans doute une introduction.

anciennes, mais toujours nouvelles, qui vont si bien sur l'aviron :

En roulant, ma boule, roulant
.....
Nous irons sur l'eau nous y prom.....promener
.....
La belle rose du rosier blanc.

ou quelque autre gai refrain de même espèce, et les deux autres répondaient en ramant en cadence.

Nos pêcheurs rapportaient souvent de quoi se nourrir le reste de la semaine. Pierre Gagnon qui durant ses veillées d'hiver avait fabriqué une espèce de seine appelée *varveau* qu'il tenait tendue en permanence, ne la visitant que tous les deux ou trois jours, prit même une telle quantité de poisson qu'il put en saler et en faire un approvisionnement considérable pour les jours maigres et le carême.

Toutes ces diverses distractions occupaient tellement nos défricheurs qu'ils n'eurent bientôt plus un moment à donner à l'ennui. Bien plus, Jean Rivard sentit peu-à-peu naître en lui un attachement, une espèce d'affection pour sa nouvelle résidence qui la lui eût fait préférer à sa paroisse natale, s'il avait seulement eu auprès de lui sa bonne mère.... et une autre personne qu'il n'est pas besoin de nommer.

La saison présenta bientôt des beautés d'un autre genre. La verdure du feuillage prit une teinte plus foncée ; le zéphyr qui agitait doucement les feuilles du peuplier faisait place de temps en temps à des vents impétueux qui ployaient les rameaux des arbres jusqu'à terre, puis les relevant avec force, menaçaient

de les déraciner pour les lancer dans les airs; à de douces rosées, à de petites pluies fines et chaudes succédaient des orages effrayants; des nuages opaques, obscurcissant l'atmosphère se promenaient lentement dans l'espace, des éclairs en jaillissaient ouvrant aux regards une étendue sans limites, et des coups de tonnerre résonnaient sourdement dans le lointain, ou éclataient avec fracas sur le faîte des arbres; bientôt des torrents de pluie inondaient la terre,—puis, presqu'aussitôt après, un magnifique arc-en-ciel, étendard de toutes les couleurs, apparaissait dans les cieux; le soleil plus brillant venait boire les gouttes de pluie perlant sur les feuilles des arbres, le sol rafraîchi semblait reconnaissant de ce bain inattendu, et l'atmosphère épurée s'offrait plus claire, plus sereine que jamais.

Ces scènes de la nature, dont Jean Rivard avait pourtant été bien souvent témoin, offraient cependant dans cette région inculte, parsemée de montagnes, quelque chose de sauvage, de solennel, de grandiose qui dépassait tout ce qu'il avait vu et entendu jusqu'alors.

Mais puisque j'ai promis de dire la vérité, toute la vérité, je ne dois pas omettre de mentionner ici une plaie de la vie des bois durant la belle saison; un mal, pour me servir des expressions du fabuliste en parlant de la peste,

> Un mal qui répand la terreur
> Et que le ciel dans sa fureur
> Inventa pour punir les crimes de la terre.....

Je veux parler des maringouins.

Durant les mois de mai et de juin ces insectes incommodes, sanguinaires, suivis bientôt des moustiques et des brûlots, s'attaquent jour et nuit à la peau du malheureux défricheur. C'est un supplice continuel, un martyre de tous les instants, auquel personne n'a pu jusqu'ici trouver de remède efficace. Heureusement que ce fléau ne dure généralement pas au-délà de quelques semaines. Vers le temps des grandes chaleurs, les maringouins quittent les bois pour fréquenter les bords des lacs, des rivières ou des marais.

Pierre Gagnon faisait feu et flamme contre ces ennemis fâcheux ; leur seul bourdonnement le mettait en fureur. Dans son désespoir il demandait à Dieu de lui prêter sa foudre pour anéantir ces monstres.

" Laissons faire, disait stoïquement Jean Rivard, nos souffrances n'auront qu'un temps ; dans deux ou trois ans, quand la forêt sera tombée, quand le soleil aura desséché la terre et les marais, cet insecte disparaîtra. C'est un ennemi de la civilisation, tout défricheur doit lui payer tribut ; nos pères l'ont payé avant nous, et ceux de nos enfants qui plus tard s'attaqueront comme nous aux arbres de la forêt le paieront à leur tour."

Une fois les semailles terminées, Jean Rivard et son fidèle Pierre n'étaient pas restés oisifs ; ce qu'on appelle les mortes saisons dans les anciennes paroisses n'existait pas pour eux ; pendant que Lachance fabriquait sa potasse, nos défricheurs s'étaient remis à

l'œuvre avec une nouvelle ardeur, et leurs progrès furent si rapides qu'avant l'époque des récoltes ils avaient déjà plus de dix arpents d'abattus.

XVI

UNE AVENTURE.

Mais avant de passer plus loin, disons une aventure qui fit époque dans la vie de Jean Rivard, et que lui même encore aujourd'hui ne peut raconter sans émotion.

Vers la fin du mois d'août, nos défricheurs étaient occupés à l'abattage d'un épais taillis de merisiers, à quelque distance de leur habitation, lorsqu'il prit fantaisie à Jean Rivard d'aller aux environs examiner l'apparence d'un champ de sarrasin qu'il n'avait ensemencé qu'au commencement de l'été. Il marchait en fredonnant, songeant probablement au résultat de sa prochaine récolte, et à tout ce qui pouvait s'en suivre, lorsqu'il aperçut tout-à-coup à quelques pas devant lui un animal à poil noir qu'il prit d'abord pour un gros chien. Jean Rivard surpris de cette apparition s'arrêta tout court. De son côté, l'animal occupé à ronger de jeunes pousses releva la tête et se mit à le regarder d'un air défiant, quoique ne paraissant nullement effrayé. Jean Rivard put voir alors,

aux formes trapues de l'animal, à sa taille épaisse, à son museau fin, à ses petits yeux rapprochés l'un de l'autre, à ses oreilles courtes et velues, qu'il n'avait pas affaire à un individu de l'espèce appelée à si bon droit l'amie de l'homme ; et quoiqu'il n'eût encore jamais vu d'ours, cependant ce qu'il en avait lu et entendu dire ne lui permettait pas de douter qu'il n'eût devant lui un illustre représentant de cette race sauvage et carnassière.

L'ours noir n'est pourtant pas aussi féroce qu'on le suppose généralement ; la mauvaise habitude qu'ont les nourrices et les bonnes d'enfants d'effrayer leurs élèves en les menaçant de la dent des ours fait tort dans notre esprit à la réputation de cet intelligent mammifère. Il est presque inoui qu'un ours noir s'attaque à l'homme ; il ignore ce que c'est que la peur, mais il se borne à se défendre. Ce n'est même que lorsqu'il souffre de la faim et qu'il ne trouve pas de substances végétales à sa satisfaction qu'il se nourrit de chair animale.

Il est toutefois une circonstance où la rencontre de l'ours femelle peut être dangereuse ; c'est lorsqu'elle est accompagnée de ses jeunes nourrissons. Aucun animal ne montre pour ses petits une affection plus vive, plus dévouée. Si elle les croit menacés de quelque danger, elle n'hésite pas un instant à risquer sa vie pour les défendre.

Toute la crainte de Jean Rivard était qu'il n'eût en effet rencontré dans cet animal aux allures pesantes une respectable mère de famille. Dans ce cas sa

situation n'était pas des plus rassurantes. Son anxiété se changea bientôt en alarme lorsqu'il vit remuer dans les broussailles, à une petite distance de l'ours, deux petites formes noires qui s'avancèrent pesamment, en marchant sur la plante des pieds, et qu'il reconnut de suite pour deux jeunes oursons. En voyant ses petits s'approcher, la mère levant de nouveau la tête, regarda Jean Rivard. Ses yeux flamboyaient. Jean Rivard sentit un frisson lui passer par tout le corps. Ne sachant trop que faire, il résolut d'appeler son compagnon ; il se mit à crier, autant que le lui permettait son émotion : Pierre ! Pierre !.... Mais il entendait dans le lointain la voix de son homme chantant à tue-tête, en abattant la branches des arbres :

Quand le diable en devrait mourir
Encore il faut se réjouir. (*bis.*)

Pierre, tout entier à son travail et à sa chanson, n'entendait rien.

La position de Jean Rivard devenait de plus en plus critique. Il songea à son couteau à gaîne et porta timidement la main vers le manche ; mais la mère ourse qui épiait ses mouvements se mit à grogner en laissant voir à notre héros six incisives et deux fortes canines à chacune de ses mâchoires. Quoique brave de sa nature, cette vue le glaça d'effroi ; il sentit ses jambes trembler sous lui. Il n'osait plus faire le moindre mouvement de peur d'attirer l'attention de son ennemie.

L'ourse ne bougeait pas, mais semblait prendre une

attitude plus menaçante. Au moindre mouvement de ses petits elle paraissait prête à se lancer sur notre malheureux jeune homme.

Jean Rivard profitait bien des intervalles où Pierre Gagnon cessait de chanter pour l'appeler de nouveau, mais l'émotion altérait tellement sa voix qu'il ne pouvait plus guère se faire entendre à distance. L'idée lui vint de s'éloigner, et pour mieux se tenir sur ses gardes, de partir à reculons ; il se hasarda donc timidement à lever un pied et à le reporter en arrière, tout en tenant ses yeux fixés vers sa redoutable adversaire.

L'ourse ne parut pas d'abord faire attention à ce mouvement.

Il fit encore un autre pas en arrière avec le même bonheur ; il eut une lueur d'espérance ; il pensa involontairement à sa mère et à sa Louise, il lui sembla les voir prier Dieu pour lui, et une larme lui monta aux yeux.... Il se croyait déjà sauvé, lorsqu'un des malheureux oursons, voulant probablement jouer et s'amuser comme font la plupart des petits des animaux, s'avisa de courir vers lui. De suite la mère leva la tête en poussant un hurlement affreux qui retentit dans la forêt comme un immense sanglot, et d'un bond se lança vers Jean Rivard.... Notre héros crut que sa dernière heure était venue ; il fit son sacrifice, mais, chose surprenante, il reprit une partie de son sang-froid et résolut de faire payer sa vie aussi cher que possible. Il tenait son couteau dans sa main droite ; il l'éleva promptement comme pour se mettre en défense. La mère ourse, mugissant de

fureur, se dressa de toute sa hauteur sur ses pieds de derrière, et s'élançant vers Jean Rivard, les narines ouvertes, la gueule béante, cherchait à l'écraser dans ses terribles étreintes. Trois fois Jean Rivard, par son adresse et son agilité, put éviter ses bonds furieux ; pendant quelques secondes, les deux adversaires jouèrent comme à cache-cache. Il y eut une scène de courte durée, mais fort émouvante. L'animal continuait à hurler, et Jean Rivard appelait son compagnon de toute la force de ses poumons. L'intention de Jean Rivard, si l'animal le saisissant dans ses bras, menaçait de lui broyer le crâne ou de lui déchirer le visage, était de lui plonger hardiment dans la gorge son couteau et son bras ; mais ce dernier embrassement, il désirait le retarder aussi longtemps que possible.

Cependant l'implacable animal avait résolu d'en finir ; il fit un nouveau bond mieux dirigé que les autres, et Jean Rivard sentit s'enfoncer dans ses deux bras les cinq ongles durs et crochus de chacun de ses pieds de devant ; il n'eut pas le temps de se retourner, il roula par terre sous le ventre de l'animal.... C'en était fini.... O mon Dieu ! s'écria-t-il, puis, d'une voix étouffée, il murmura le nom de sa mère et d'autres mots incohérents....

Il allait mourir.... quand tout-à-coup un bruit de pas se fait entendre dans les broussailles, et une voix essoufflée s'écrie avec force :

" Tonnerre d'un nom ! Puis au même moment un coup de hache appliqué adroitement et vigoureusement sur la tête de l'ourse, lui sépare le crâne en deux.....

C'était Pierre Gagnon qui venait de sauver la vie à son jeune maitre.

Le premier hurlement de la bête avait d'abord attiré son attention ; peu après il avait cru entendre une voix humaine, et il s'était de suite dirigé en courant dans la route qu'avait suivie Jean Rivard.

Il était survenu à temps ; deux minutes plus tard Jean Rivard n'était plus.

Tout son corps était déchiré, ensanglanté, mais aucune blessure n'était grave. Seulement, son système nerveux était, on le pense bien, dans une agitation extraordinaire.

Dès qu'il fut relevé, se jetant au cou de son libérateur :

" Pierre, s'écria t-il, c'est à toi que je dois la vie ! que puis-je faire pour te récompenser ?

—O mon cher maitre, dit Pierre, les larmes aux yeux, puisque vous êtes encore en vie je suis ben assez payé. Tonnerre d'un nom ! moi qui m'amusais là bas à chanter bêtement, tandis qu'ici vous vous battiez contre un ours. Et dire que si j'étais venu cinq minutes plus tard.....tonnerre d'un nom !..... quand j'y pense !...."

Et Pierre Gagnon, pour la première fois de sa vie, se mit à pleurer comme un enfant.

Ce ne fut qu'au bout de quelques minutes qu'il remarqua les deux oursons. L'un d'eux voulant grimper dans un arbre cherchait à s'accrocher aux branches avec ses pieds de devant et au tronc avec

ceux de derrière ; Pierre l'assomma d'un coup de hache.

L'autre qui était plus petit et ne paraissait pas s'apercevoir de ce qui se passait s'approcha tout doucement de sa mère étendue morte et dont le sang coulait sur le sol ; il la flaira, puis relevant la tête, il poussa plusieurs petits hurlements ressemblant à des pleurs.

Cette action toucha le cœur de Pierre Gagnon. " Ce petit-là, dit-il, possède un bon naturel, et puisque le voilà orphelin, je vais, si vous le voulez, en prendre soin et me charger de son éducation."

Jean Rivard y consentit sans peine, et l'habitation de nos défricheurs fut dès ce jour augmentée d'un nouvel hôte.

Tout le reste du jour et toute la journée du lendemain furent employés à lever les peaux, à dépecer les chairs, à préparer la viande et la graisse des deux animaux.

La chair de l'ours est généralement considérée comme plus délicate et plus digestible que celle du porc. Pierre en fuma des parties dont il fit d'excellents jambons. Nos défricheurs firent plusieurs repas copieux avec la chair succulente de l'ourson, surtout avec les pattes, reconnues pour être un mets fort délicat ; ils en envoyèrent plusieurs morceaux à leurs voisins, suivant l'usage invariable des campagnes canadiennes, à l'époque des boucheries. Le reste fut mis dans le saloir.

Quant à la graisse, Pierre la fit fondre en y jetant

du sel et de l'eau, après quoi elle remplaça le beurre dans la cuisine de Louiseville, pendant une partie de l'année.

Mais ce que nos défricheurs parurent affectionner davantage, ce fut la peau de la mère ourse. Pierre en fit un lit moelleux pour son jeune maître. La peau du jeune ourson que Pierre Gagnon voulait à toute force conserver pour en abriter le premier petit Rivard qui naîtrait à Louiseville fut sur l'ordre exprès de Jean Rivard, transformée en un *casque* d'hiver que son sauveur Pierre Gagnon porta pendant plusieurs hivers consécutifs.

Ces deux peaux ainsi utilisées furent gardées longtemps comme souvenirs d'un évènement qui revint bien souvent par la suite dans les conversations de nos défricheurs et se conserve encore aujourd'hui dans la mémoire des premiers habitants du canton de Bristol.

Mais revenons à notre orphelin, ou plutôt à notre orpheline, car il fut bientôt constaté que l'intéressant petit quadrupède appartenait au sexe féminin. Pierre n'hésita pas à la baptiser du nom de "Dulcinée" ; et quoiqu'elle fut loin d'être aussi gentille, aussi élégante que le charmant petit écureuil dont il déplorait encore la fuite, et dont l'ingratitude ne pouvait s'expliquer, il s'y attacha cependant avec le même zèle, tant ce pauvre cœur humain a besoin de s'attacher. Les petits des animaux même les plus laids ont d'ailleurs je ne sais quoi de candide, d'innocent qui intéresse et touche les cœurs même les plus froids. Il lui

apportait tous les jours des fruits sauvages ; il lui coupait de jeunes pousses, lui donnait même quelquefois du sucre, ce dont ces animaux sont toujours très-friands ; si surtout il découvrait quelque nid de guêpes ou de bourdons, il fallait voir avec quel bonheur il en apportait le miel à sa " Dulcinée." De tous les mets c'était celui qu'elle savourait avec le plus de gourmandise.

Il lui prit même fantaisie d'instruire sa jeune pupille et de l'initier aux usages de la société (*). Pierre jouait de la guimbarde, ou comme on dit dans les campagnes, de la *bombarbe ;* il n'avait pas oublié d'apporter avec lui cet instrument, et il en jouait assez souvent, bien que Jean Rivard ne lui cachât pas qu'il préférait de beaucoup aux sons qu'il en tirait ceux de la flûte ou du piano. Peu à peu, à force de patience et de soin, il habitua Dulcinée à se tenir debout, et enfin à danser au son de la *bombarbe.* Ce fut une grande fête le jour où il réussit à lui faire faire quelques pas cadencés, et s'il en avait eu les moyens il eût sans doute donné un grand bal ce jour là.

La jeune orpheline était douée des plus belles qualités et en particulier d'une douceur, d'une docilité qui faisaient l'étonnement de Jean Rivard. Sous un maitre plus habile, elle eût pu sans doute devenir

(*) J'ai lu quelque part qu'un cultivateur anglais du Haut-Canada avait réussi à perfectionner l'éducation d'une jeune ourse au point qu'elle se présentait très-bien dans un salon, et qu'elle recevait, avec sa maitresse, quand cette dernière avait des visites.

experte en divers arts d'agrément, et particulièrement dans celui de la danse, art pour lequel son sexe, comme on sait, déploie en tout pays une aptitude très-prononcée. Mais notre ami Pierre Gagnon ne savait ni valse ni polka ni même de quadrille, et ne pouvait, avec la meilleure volonté du monde, enseigner aux autres ce qu'il ne savait pas lui-même.

Il réussit parfaitement toutefois à s'en faire une amie qui ne l'abandonnait ni jour ni nuit, le suivait partout, aux bois, au jardin, au ruisseau, et montrait pour lui l'affection, l'obéissance et les autres belles qualités qui distinguent le chien.

XVII

PROGRÈS DU CANTON.

Pendant que Jean Rivard se livrait ainsi courageusement à ses travaux de défrichement, à ses opérations industrielles, en y mêlant quelques amusements rustiques, et des aventures plus ou moins périlleuses, un grand progrès se préparait dans le Canton de Bristol. En moins de trois mois la population y avait été plus que triplée.

Dès le commencement du mois de juin, Jean Rivard avait soupçonné, par certaines illuminations qu'il croyait apercevoir au loin, dans l'obscurité de la nuit,

qu'il n'était plus seul. Et en effet, un bon soir, il vit arriver à son habitation un homme d'un certain âge, à mine respectable, qu'il avait remarqué souvent à l'église de Grandpré. Cet homme lui annonça qu'il était établi à une distance d'environ trois milles.

Son nom était Pascal Landry.

A l'époque où Jean Rivard avait quitté Grandpré, M. Landry y occupait une petite terre de cinquante arpents qui lui rendait à peine assez pour faire subsister sa famille. Désespérant de jamais augmenter sa fortune et se voyant déjà avec quatre fils en âge de se marier, il avait pris le parti de vendre sa terre de Grandpré, et d'acheter dans le Canton de Bristol, où il savait que Jean Rivard avait déjà frayé la route, une étendue de cinqcents acres de terre en bois debout, qu'il avait divisés entre lui et ses quatre enfants. Quoiqu'il n'eût vendu sa propriété de Grandpré que cinq cents louis, il avait pu avec cette somme acheter d'abord ce magnifique lopin de cinq cents acres, puis se procurer toutes les choses nécessaires à son exploitation, et se conserver en outre un petit fonds disponible pour les besoins futurs.

Ses fils tenant à s'établir le plus tôt possible, ne reculaient pour cela devant aucun travail. Tous étaient convenus de travailler d'abord en commun. Le père devait être établi le premier : tous ses enfants devaient l'aider à défricher son lot jusqu'à ce qu'il eut vingt cinq arpents en culture ; l'aîné des fils devait venir ensuite, puis le cadet, et ainsi de suite jusqu'à ce que chacun d'eux fût en état de se marier.

Quoiqu'ils ne fussent arrivés qu'au commencement de juin, ils avaient déjà défriché plus de cinq arpents de terre presque entièrement semés en légumes.

M. Landry apprit en même temps à Jean Rivard que plusieurs autres familles de Grandpré se préparaient à venir s'établir le long de cette route solitaire.

Ces nouvelles réjouirent le cœur de notre héros. Il remercia cordialement M. Landry de sa visite inattendue et le pria de prendre le souper avec lui dans sa modeste habitation. De son côté, M. Landry était tout étonné des progrès que Jean Rivard avait faits en si peu de temps, et de l'apparence de prospérité qu'offrait déjà son établissement. Il le complimenta beaucoup sur son courage, et sur le bon exemple qu'il donnait aux jeunes gens.

Les deux défricheurs se séparèrent les meilleurs amis du monde ; et comme M. Landry inspirait à Jean Rivard la plus haute estime par son air d'honnêteté et ses manières simples, celui-ci se proposa bien de cultiver son amitié et celle de ses enfants.

Il ne tarda pas d'ailleurs à recevoir aussi la visite de ces derniers qui, après avoir fait connaissance, venaient souvent, à la *brunante*, fumer la pipe à sa cabane. Ils étaient constamment de bonne humeur et s'amusaient infiniment des drôleries incessantes de Pierre Gagnon qui leur raconta sous milles formes différentes, en y ajoutant chaque jour quelque chose de nouveau, les petites misères et les embarras que son maître et lui avaient eus à essuyer durant les premiers mois qu'ils avaient passés seuls au milieu des bois.

Quand les jeunes Landry ne venaient pas à Louiseville, c'étaient nos défricheurs qui se rendaient chez eux. Jean Rivard ne pouvait y aller qu'assez rarement, son journal et sa correspondance ne lui en laissant pas le loisir; mais Lachance et Gagnon qui n'avaient pas les mêmes raisons de rester au logis visitaient plus fréquemment la famille, et Pierre Gagnon en devint bientôt le favori. La mère Landry surtout qui n'avait plus de voisines avec qui faire la *causette* regardait comme une bonne fortune ces relations de voisinage.

L'ennui même le plus obstiné s'enfuyait à l'aspect de Pierre Gagnon.

Lorsqu'il n'eut plus rien autre chose à dire, il raconta à sa façon, pour l'amusement de ses voisins, les histoires de Robinson Crusoé, de Don Quichotte et de Napoléon qui l'avaient tant intéressé lui-même durant les longues soirées de l'hiver précédent. Sa mémoire le servait si bien, sa manière de conter était si pittoresque, si originale qu'on l'écoutait toujours avec plaisir.

Pour l'attirer à la maison, la mère Landry avait coutume de lui dire :

" Pierre, si vous continuez à venir nous voir comme ça, je finirai par vous donner ma fille Henriette.

—Ça n'est pas de refus, répondait joyeusement Pierre Gagnon, en faisant un clin-d'œil à la grosse Henriette qui partait aussi d'un éclat de rire.

On le voyait toujours à regret reprendre le chemin

de Louiseville, et pendant une heure encore on s'amusait à répéter ses drôleries.

Si dans la famille du colon, le courage et la persévérance sont les principales qualités de l'homme, il n'est pas moins important que la gaîté soit la compagne constante de la femme.

Sans ces deux conditions, l'existence du défricheur ne sera qu'ennui, misère et pauvreté.

XVIII

LES AFFAIRES INTÉRIEURES.

On nous pardonnera de nous arrêter ici un instant à quelques détails que nous aurions dû peut-être donner plus tôt sur la vie domestique et le régime de nos défricheurs durant ces premiers mois de leur existence au milieu des bois.

Des auteurs qui ne craignent point d'abuser de la crédulité publique, et de lasser la curiosité des lecteurs par des descriptions minutieuses et de longs récits plus ou moins vraisemblables, ne manquent jamais d'énumérer avec une complaisance infinie jusqu'aux moindres objets de toilette de leurs héros ou de leurs héroïnes : robe, chapeau, gilet, pantalon, tout est

soigneusement et fidèlement décrit, y compris la qualité, la coupe, la forme et la couleur. Si l'un des personnages entre par hasard dans une maison, de suite l'habitation est dépeinte depuis le haut jusqu'en bas : plafond, portes, fenêtres, rideaux, fauteuils, glaces, et autres objets d'ameublement, sont désignés les uns après les autres. L'auteur indiscret se glissera dans les alcôves pour examiner les lits splendides et la richesse des courtepointes. Comme disait déjà Boileau du romancier de son temps :

> S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face,
> Il me promène après de terrasse en terrasse,
> etc., etc., etc.

Mais que mes lecteurs bienveillants se rassurent : s'il m'arrive parfois de les conduire par des sentiers difficiles, de les entretenir de choses arides, prosaïques, ennuyeuses, je veux en compensation leur épargner l'ennui de ces détails superflus.

On a déjà deviné d'ailleurs que l'accoutrement ordinaire de notre héros se composait entièrement d'objets de manufacture indigène, depuis les chaussons tricotés dans les longues veillées d'hiver par la mère Rivard jusqu'au chapeau de paille tressé par les doigts agiles de sa sœur Mathilde. Mais je demanderai la permission de dire quelques mots sur un sujet que certains lecteurs peuvent regarder, avec raison, comme étant d'une importance vitale.

Les voyageurs anglais qui tiennent régistre de leurs pérégrinations à travers le monde, depuis le grand seigneur jusqu'au commis, se font un devoir de noter avec un soin scrupuleux tout ce qui se rapporte à

l'intéressant sujet de leur alimentation. En arrivant dans une ville ou dans un village, ils n'oublient pas, après avoir nommé l'hôtellerie où ils sont descendus, de nous faire connaître les mets dont ils ont été servis à leurs repas. S'ils ont eu le bonheur d'être régalés d'une pièce succulente, apprêtée à leur goût, on verra leurs figures s'épanouir d'aise, et le récit du touriste se ressentira des aimables dispositions du gastronôme satisfait.

On ne trouvera donc pas étrange qu'en parlant de nos défricheurs je dise un mot d'une chose aussi importante que celle de leur régime alimentaire.

J'ai déjà dit que notre ami Pierre Gagnon, en sa qualité de ministre de l'Intérieur, était chargé des affaires de la cuisine. J'ajouterai de suite que durant son règne comme cuisinier, les crêpes, les grillades, l'omelette au lard, pour les jours gras, le poisson pour les jours maigres, furent pour une large part dans les opérations culinaires de Pierre Gagnon. La poële à frire fut l'instrument dont il fit le plus fréquent usage, sans doute parcequ'il était le plus expéditif.

Pierre Gagnon regrettait bien quelquefois l'absence de la soupe aux pois, ce mets classique du travailleur canadien, dont il ne goûtait cependant qu'assez rarement, à cause de la surveillance assidue qu'exigeait l'entretien du pot-au-feu. Nos défricheurs se donnèrent néanmoins plus d'une fois ce régal, principalement dans la saison des tourtres.

Un autre régal, en toute saison, c'était la perdrix. Il ne se passait guère de semaine sans que Jean

Rivard en abattît quelqu'une, et bien qu'elle ne fût probablement pas accommodée dans toutes les règles de l'art, elle ne laissait pas que d'être un plat fort acceptable.

Pierre Gagnon d'ailleurs n'était pas homme à se brûler la cervelle ou à se percer le cœur d'un coup d'épée, comme le fameux cuisinier Vatel, parcequ'un de ses rôtis n'aurait pas été cuit à point.

Un seul assaisonnement suffisait à tous les mets, et cet assaisonnement ne manquait jamais : c'était l'appétit.

De temps en temps des fruits sauvages, des bluets, des *catherinettes*, des fraises, des framboises et des groseilles sauvages que nos défricheurs cueillaient eux-mêmes dans la forêt, venaient apporter quelque variété dans le menu des repas.

L'eau claire et pure du ruisseau de Louiseville suffisait à étancher la soif.

Depuis l'arrivée de " la Caille," le lait ne manquait pas non plus sur la table rustique ; c'était le dessert indispensable, au déjeuner, au dîner et au souper.

Je devrais dire un mot pourtant de cette bonne Caille qui, bien qu'elle parût s'ennuyer beaucoup durant les premiers temps de son séjour à Louiseville, ne s'en montra pas moins d'une douceur, d'une docilité exemplaires. Elle passait toute sa journée dans le bois, et revenait chaque soir au logis, poussant de temps en temps un beuglement long et plaintif. Elle s'approchait lentement de la cabane, se frottait la tête aux angles, et, si on retardait de quelques minutes à

la traire, elle ne craignait pas de s'avancer jusque dans la porte de l'habitation. De fait elle semblait se considérer comme membre de la famille, et nos défricheurs souffraient très-volontiers le sans-gêne de ses manières.

J'aurais dû mentionner aussi qu'avec les animaux composant sa caravane du printemps Jean Rivard avait importé à Louiseville trois poules et un coq. Ces intéressants volatiles subsistaient en partie de vers, de graines et d'insectes, et en partie d'une légère ration d'avoine qui leur était distribuée tous les deux ou trois jours. Les poules pondaient régulièrement et payaient ainsi beaucoup plus que la valeur de leur pension, sans compter que leur caquet continuel, joint aux mâles accents du coq, parfait modèle de la galanterie, donnaient aux environs de l'habitation un air de vie et de gaîté inconnu jusque là.

On voit que notre héros n'avait plus à redouter les horreurs de la solitude. En outre, la grande diversité d'occupations qui partageait son temps avait complètement banni de son âme cette mélancolie qui l'avait assailli autrefois. C'est à peine s'il pouvait donner quelques instants à la lecture durant ses heures de repos. Pour lire un petit volume que lui avait prêté M. Lacasse, (*Les Prisons de Silvio Pellico*, suivi des *Devoirs des Hommes*, du même auteur, ouvrages admirables et que Jean Rivard eût dévorés s'il en avait eu le loisir,) il lui fallut plus de trois mois; car il faut dire que Jean Rivard n'aurait pas voulu pour tout au monde négliger sa correspondance et que ses

premières heures de loisir étaient employées à écrire à sa mère, à sa Louise, ou à son ami Gustave.

Voici une lettre qu'il écrivait vers cette époque à sa mère, et que nous demanderons la permission de reproduire, bien qu'elle touche à certains détails déjà connus de nos lecteurs.

" Ma bonne et tendre mère,

" C'est toujours un grand plaisir pour moi de vous écrire, parceque je sais que vous êtes si heureuse quand vous recevez de mes lettres, surtout quand elles sont longues, longues.... et qu'elles contiennent de bonnes nouvelles ! Cette fois-ci j'ai plusieurs bonnes choses à vous apprendre. La première, c'est que je ne suis plus seul dans le Canton de Bristol. M. Pascal Landry, de votre paroisse, est rendu ici avec sa famille ; il est établi à une lieue de moi environ, ce qui ne l'empêche pas de venir me voir de temps en temps C'est un excellent voisin. Ses garçons viennent aussi nous voir souvent et nous passons ensemble des veillées très-amusantes. Je me crois transporté à Grandpré. M. Landry m'assure que plusieurs autres familles se préparent à venir nous joindre ; je suis certain qu'avant trois ans il ne restera pas un lot à vendre dans le Canton de Bristol. Je suis si sûr de cela que si je savais que Paul, Antoine et Joseph (*) voulussent faire comme moi un jour, je retiendrais

(*) Trois des frères de Jean Rivard.

d'avance pour eux trois lots de cent acres chacun, dans le voisinage du mien.

" Une autre nouvelle, c'est que mon grain et mes légumes ont la plus belle apparence ; tout m'annonce que je vais avoir une récolte magnifique. Voyez donc, ma chère maman : je ne fais que commencer et je suis déjà presque indépendant.

" Louiseville devient de plus en plus animé ; il arrive tous les jours quelques chose de nouveau. Une de mes poules est arrivée dernièrement à ma cabane avec douze beaux petits poulets. Je puis regarder cette intéressante petite famille pendant des heures entières, sans me fatiguer.

" Dick, Tom, et la Caille passent la journée dans le bois, à manger des feuilles ; c'est leur seule nourriture. Ils reviennent tranquillement le soir à la clairière. Les deux premiers ont rudement travaillé durant le temps des semailles ; ils se reposent maintenant en attendant les récoltes. La Caille nous donne toujours du bon lait et de la bonne crême ; durant les grandes chaleurs c'est ma principale nourriture ; je l'assaisonne de temps en temps de sucre d'érable, ce qui n'en gâte pas le goût, comme vous savez.

" Je suis à la veille de me bâtir une grange. Je n'aurai pas à débourser une forte somme,—et c'est heureux,—mais cette entreprise me prendra au moins une bonne semaine de travail avec mes deux hommes sans compter un coup de main que me prêteront sans doute M. Landry et ses garçons.

" Aussitôt après, je me mettrai à ma récolte.

" Oh ! quand je songe, ma bonne mère, que dès ma première année je vais récolter assez pour être sûr de n'être plus à charge à personne, je me sens payé au centuple de toutes mes peines, et je remercie Dieu de la bonne inspiration qu'il m'a envoyée.

" Qu'aurais-je fait si je fusse demeuré à Grandpré ? J'en serais encore aujourd'hui à me creuser le cerveau pour inventer un moyen de vivre.

" Il est bien vrai que mes labeurs ne sont pas à leur terme, et que j'aurai encore des sueurs à répandre, mais le grand pas est fait. Comme dit le proverbe : j'ai mangé mon pain noir le premier.

" Ma position va s'améliorer de jour en jour ; je serai probablement l'année prochaine deux fois aussi riche que je le suis cette année ; et je vois dans un avenir qui n'est pas éloigné le moment où je pourrai, ma chère et bonne-maman, vous aider à faire instruire et à établir vos plus jeunes enfants. Quel beau jour ce sera pour moi !

" Il m'est arrivé une aventure que je vous raconterai quand j'irai à Grandpré, c'est-à-dire, vers la fin de l'automne. Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, c'est que je me suis battu avec une mère ourse ! Mais ne vous effrayez pas, ma bonne mère, je suis encore plein de vie ; ces sortes de rencontres sont en outre excessivement rares, et il n'est pas probable que j'en fasse jamais une semblable, quand je vivrais encore cinquante ans.

" J'espère que vous êtes tous en parfaite santé,

ainsi que vos bons voisins et vos bonnes voisines. Mes compliments à tous.

" Je vous aime de tout mon cœur, ma bonne mère, et vous envoie mes baisers les plus affectueux, en attendant que je puisse vous les donner en personne, ce qui sera, j'espère, avant deux mois."

" Tout à vous, ma bonne maman,

" Votre fils affectionné,

" JEAN RIVARD."

Chaque fois que la mère Rivard recevait une lettre de son fils elle la lisait et relisait, puis la faisait lire tout haut par chacun de ses enfants, et ensuite la portait chez ses voisins et voisines où on la lisait encore. Cet évènement occupait non seulement la famille Rivard, mais tout le voisinage pendant deux ou trois jours.

XIX

LA GRANGE.

Bientôt Jean Rivard dut songer à exécuter le projet mentionné dans la lettre qui précède, et devant lequel il avait reculé jusqu'alors.

Il résolut de se bâtir une grange.

Ce n'était pas là, on le comprend, une idée extravagante, un luxe superflu. Ce bâtiment était devenu indispensable, tant pour sauvegarder la future récolte de notre défricheur que pour abriter ses animaux.

Mais l'entreprise n'offrait pas peu d'embarras, et il fallait une énergie, une force de volonté comme celle dont était doué notre héros pour ne pas se décourager dès le début.

Toute la charpente du bâtiment devait être construite, comme les cabanes des colons, au moyen de pièces de bois superposées, et enchevêtrées les unes dans les autres. Nos défricheurs avaient eu le soin, dès le moment où ils avaient commencé à abattre les arbres de la forêt, de mettre de côté tous ceux qui pouvaient être utiles à l'objet en question.

Mais ce n'était pas tout. Le manque de chemin ne permettant pas d'aller chercher dans les villages voisins les planches et madriers nécessaires à la construction, il fallait au moyen de ces grandes scies à bras appelées scies de long fendre un certain nombre des plus gros arbres, pour se procurer les madriers dont l'aire ou la batterie devait être construite, et les planches nécessaires à la toiture de l'édifice.

Ce travail demandait beaucoup de temps. Il fut exécuté cependant avec zèle et diligence par les deux hommes de Jean Rivard.

Ils tirèrent ensuite sur la place tout le bois nécessaire à la charpente du bâtiment. Quant au bardeau destiné à la couverture, il avait été préparé par Jean Rivard et ses deux hommes, à temps perdu, dans les jours pluvieux du printemps et de l'été.

Quant tout fut prêt, le père Landry et ses enfants s'empressèrent d'offrir leurs services à Jean Rivard

pour *tailler* et lever la grange. En quelques jours on eut érigé un bâtiment de vingt-cinq pieds de long sur vingt de large, dont l'aspect, il est vrai, n'avait rien de fort élégant, mais qui pouvait suffire aux besoins de son propriétaire, pendant au moins trois ou quatre ans.

C'était aussi dans le même bâtiment que les animaux devaient être mis à l'abri du froid et des intempéries des saisons.

Au bout de quinze jours, la grange était couverte et prête à recevoir la récolte, laquelle d'ailleurs n'attendait plus que cette circonstance pour abandonner le sol qui l'avait produite.

XX

LA RÉCOLTE.

Je te salue, ô saison fortunée,
Tu viens à nous de pampres couronnée
Tu viens combler les vœux des laboureurs.
.....
La moisson mûre, immobile, abondante,
Appesantit sa tête jaunissante ;
Aucun zéphir ne vole dans les airs ;
Si quelque vent fait sentir son haleine.
Des vagues d'or se roulent dans la plaine.
.....

LÉONARD.

Ceux-là seuls qui tirent leur subsistance des produits de la terre comprendront avec quelle douce satisfaction, quelle indicible jouissance Jean Rivard

contemplait ses champs de grain, lesquels sous l'influence des chauds rayons du soleil d'été prenaient de jour en jour une teinte plus jaunissante. Depuis l'époque des semailles jusqu'à celle de la récolte chaque jour avait été pour lui plein de charme et d'intérêt. A peine le sol encore vierge avait-il été couvert des jeunes tiges de la semence, formant à sa surface comme un tapis de verdure, que Jean Rivard avait senti naître en son cœur des émotions qu'il avait ignorées jusqu'alors. Il était un tout autre homme, il se sentait déjà payé au centuple de tous ses labeurs passés.

Dans ses heures de repos, son plus grand plaisir était de contempler, assis sur un tronc d'arbre, au milieu de son champ, les progrès merveilleux de la végétation. C'est là qu'il allait, le dimanche avant midi, faire ses lectures de piété ; il aimait à remercier, en face même des dons de sa munificence, Celui qui fait naître et mûrir les grains.

Plus tard, quand les épis, dépassant la tête des souches, atteignirent presque à la hauteur d'un homme, Jean Rivard goûtait encore un bonheur infini à contempler cette mer, tantôt calme comme un miroir, tantôt se balançant en ondoyant au gré d'une brise légère.

Son seul regret, on le devine, était de ne pouvoir encore partager ce bonheur avec cette Louise bien-aimée dont l'image ne le quittait pas, et qu'il croyait sans cesse entrevoir à travers les épis ou les branches de la forêt.

Il ne fut pas néanmoins sans éprouver, durant cet intervalle de deux ou trois mois, certaines inquiétudes sur le sort de sa récolte. Par exemple, la mouche à blé qui, depuis plusieurs années déjà, ravageait les anciennes campagnes du Bas-Canada, pouvait bien aussi venir s'abattre au milieu des champs de Louiseville ;—la grêle qui quelquefois, en moins d'une minute, écrase et ruine les plus superbes moissons—la gelée qui, même dans les mois d'août et de septembre accourant des régions glacées, vient inopinément, au milieu de la nuit, *rôtir* de magnifiques champs de grains et de légumes, et détruire en quelques heures le fruit de plusieurs mois de travail—les incendies qui, allumés au loin, dans un temps de sécheresse, ou par un vent violent, s'élancent tout à coup à travers les bois et, comme le lion rugissant dont parle le prophète, dévorant tout sur leur passage, répandent au loin l'alarme et la désolation—tous ces fléaux dévastateurs qui viennent, hélas! trop souvent déjouer les espérances des malheureux colons ne pouvaient-ils pas venir chercher des victimes jusqu'au milieu même du Canton de Bristol?

Jean Rivard ne se croyait pas plus qu'un autre à l'abri de ces désastres inattendus; dès le moment où il avait embrassé la carrière du défricheur, il s'était dit qu'elle ne serait pas exempte de mécomptes, de traverses, d'accidents, et il s'était préparé à subir avec courage et résignation tous les malheurs qui pourraient l'atteindre.

Mais grâce à la providence qui semblait prendre

notre héros sous sa protection spéciale, ses quinze arpents de grains et de légumes parvinrent à maturité sans aucun accident notable.

Quand le moment arriva où les blonds épis durent tomber sous la faucille, Jean Rivard et ses deux hommes s'empressèrent de les couper, puis de les engerber et de les mettre en grange. Cet exercice, après leurs durs travaux de défrichement, leur sembla presque un amusement.

Aujourd'hui l'usage de faucher le grain au *javelier* est devenu presque général dans les campagnes canadiennes. Mais dans les champs nouvellement déboisés cette pratique expéditive ne saurait être adoptée, à cause des souches, racines, rejetons ou arbustes qui font obstacle au travail de la faux.

Le transport des gerbes à la grange dut être effectué à l'aide des deux bœufs et d'une grossière charrette confectionnée pour la circonstance par Jean Rivard et Pierre Gagnon.

Il ne faut pas croire cependant que cette entreprise industrielle eût été d'une exécution facile. La confection des ridelles et des limons n'avait offert, il est vrai, aucune difficulté remarquable, mais il n'en avait pas été ainsi de celle des deux roues, lesquelles avaient dû être faites, tant bien que mal, au moyen de pièces de bois, de trois ou quatre pouces d'épaisseur, sciées horizontalement à même un tronc d'arbre de vaste circonférence. Un essieu brut avait été posé au centre de chacune de ces roulettes; le reste du charriot reposait sur l'essieu. Cette charrette, il faut l'avouer,

n'était pas un modèle d'élégance et n'aurait certainement pas obtenu le prix à l'exposition universelle; mais telle que construite, elle pouvait rendre au moins quelque service. D'ailleurs, dans les commencements de la carrière du défricheur, c'est à peine s'il se pâsse un jour sans qu'il soit appelé à faire, comme dit le proverbe, de nécessité vertu.

Notre héros, après divers essais plus ou moins heureux, était devenu tout aussi habile que Pierre Gagnon à façonner et fabriquer les objets qui pouvaient lui être utiles. On a dit depuis longtemps que le besoin est l'inventeur des arts, et rien ne prouve mieux cette vérité que la vie du défricheur canadien. En peu de temps, Jean Rivard s'était mis au fait de tout ce qui concerne le travail du bois et son application aux usages domestiques et usuels; et il avait coutume de dire en plaisantant qu'avec une scie, une hache, une tarière et un couteau, un homme pouvait changer la face du monde.

" Tonnerre d'un nom! mon bourgeois, disait Pierre Gagnon: Robinson Crusoé et Vendredi n'étaient que des mazettes à côté de nous deux! "

Il faut que le lecteur me permette d'empiéter sur l'avenir pour énoncer un fait de la plus grande importance dans notre récit: je veux parler du résultat de cette première récolte de Jean Rivard.

Les quatre arpents de terre qu'il avait semés en blé lui rapportèrent quatre-vingt minots,—ses quatre arpents d'avoine, cent soixante,—ses deux arpents d'orge, quarante,—ses deux arpents de sarrasin, soixante,—son

arpent de pois, dix,—son arpent de patates, deux cents,—et son champ de choux de siam, rabiolles et autres légumes donna un rendement de plus de mille minots.

N'était-ce pas un magnifique résultat ?

Hâtons-nous de dire qu'après avoir mis en réserve ce qu'il lui fallait pour les besoins de sa maison ainsi que pour les semailles de l'année suivante, Jean Rivard put vendre pour plus de trente louis de grains et de légumes. La potasse qu'il avait fabriquée depuis le printemps devait lui rapporter de trente à quarante louis. N'oublions pas non plus de mettre en ligne de compte que sa propriété, grâce à ses travaux durant l'année, se trouvait valoir au moins trois fois autant qu'elle lui avait coûté.

Qu'on fasse l'addition de tout cela, et on verra que Jean Rivard devait être fier et satisfait du résultat de son année.

Les diverses opérations du coupage des grains, de l'engerbage, de l'engrangement, du battage, du vannage, de la vente et du transport chez le marchand ne s'exécutèrent pas, il est vrai, en aussi peu de temps que j'en mets à le dire ; mais des détails minutieux n'auraient aucun intérêt pour la généralité des lecteurs et seraient fastidieux pour un grand nombre. Qu'il suffise de savoir que le résultat qui vient d'être énoncé est de la plus scrupuleuse exactitude et pourrait même être vérifié au besoin

Une autre chose qu'il ne faut pas omettre de prendre en considération c'est que les profits de Jean Rivard

sur la vente de sa récolte auraient été beaucoup plus élevés, s'il n'eût été forcé, par suite du manque de chemin, d'en disposer à un prix bien au-dessous de sa valeur.

Arrêtons-nous encore un instant devant cette merveilleuse puissance du travail. Qu'avons nous vu ? Un jeune homme doué, il est vrai, des plus belles qualités du cœur, du corps et de l'esprit, mais dépourvu de toute autre ressource, seul, abandonné pour ainsi dire dans le monde, ne pouvant par lui-même rien produire ni pour sa propre subsistance ni pour celle d'autrui..... Nous l'avons vu se frappant le front pour en faire jaillir une bonne pensée, quand Dieu, touché de son courage, lui dit : vois cette terre que j'ai créée ; elle renferme dans son sein des trésors ignorés ; fais disparaître ces arbres qui en couvrent la surface ; je te prêterai mon feu pour les réduire en cendres, mon soleil pour échauffer le sol et le féconder, mon eau pour l'arroser, mon air pour faire circuler la vie dans les tiges de la semence....

Le jeune homme obéit à cette voix et d'abondantes moissons deviennent de suite la récompense de ses labeurs.

Qu'on se représente ses douces et pures jouissances en présence de ces premiers fruits de son travail ! Sans moi, se dit-il à lui-même, toutes ces richesses seraient encore enfouies dans le sein de la terre ; grâce à mes efforts, non seulement je ne serai plus désormais à charge à personne, non seulement je

pourrai vivre du produit de mes sueurs, et ne dépendre que de moi seul et du Maître des humains, mais d'autres me seront redevables de leur subsistance! Déjà, par mon travail, je vais être utile à mes semblables!....

O jeunes gens pleins de force et d'intelligence qui passez vos plus belles années dans les bras de l'oisiveté, qui redoutez le travail comme l'esclave redoute sa chaîne, vous ne savez pas de quel bonheur vous êtes privés! Cette inquiétude vague, ces ennuis, ces dégoûts qui vous obsèdent, cette tristesse insurmontable qui parfois vous accable, ces désirs insatiables de changements, de nouveautés, ces passions tyranniques qui vous rendent malheureux, tout cela disparaîtrait comme par enchantement sous l'influence salutaire du travail. Il existe au-dedans de chaque homme un feu secret destiné à mettre en mouvement toute la machine qui compose son être; ce feu secret qui comprimé au-dedans de l'homme oisif y exerce les ravages intérieurs les plus funestes et produit bientôt sa destruction totale, devient chez l'homme actif et laborieux la source des plus beaux sentiments, le mobile des plus nobles actions.

XXI

UNE VOIX DE LA CITÉ.

Jean Rivard put bientôt se convaincre qu'en effet, comme le lui avait annoncé son respectable ami M. Landry, de nouveaux colons venaient peupler le Canton de Bristol. La meilleure preuve qu'il en eut fut une lettre qu'il reçut de son ami Gustave Charmenil, laquelle arrivée récemment au bureau de poste de Lacasseville parvint presque aussitôt à Louiseville, transmise de cabane en cabane jusqu'à sa destination.

Troisième lettre de Gustave Charmenil.

Mon cher ami,

" Le récit de ta récente aventure m'a beaucoup intéressé, et je te félicite sincèrement d'avoir échappé au danger qui te menaçait : je t'avoue que j'ai tremblé un instant pour ta vie, et si je n'avais bien reconnu ton écriture j'aurais presque été tenté de te croire mort. Je ne te souhaite pas souvent des aventures comme celle-là.

" Tu t'imagines que tout ce que tu me racontes de tes travaux, de tes procédés d'abattage, de brûlage, d'ensemencement, ne peut que me faire bâiller ; au contraire, mon ami, tous ces détails m'intéressent vivement ; tu peux m'en croire. Je n'ai pas encore eu le temps de faire une longue étude de la politique,

mais j'en suis déjà depuis longtemps venu à la conclusion que les hommes les plus utiles parmi nous sont précisément les hommes de ta classe, c'est-à-dire, les travailleurs intelligents, courageux, persévérants, qui ne tirent pas comme nous leurs moyens d'existence de la bourse des autres, mais du sein de la terre ; qui ne se bornent pas à consommer ce que les autres produisent, mais qui produisent eux-mêmes. Oui, mon ami, quand je songe aux immenses ressources que possède notre pays, je voudrais voir surgir de tous côtés des milliers de jeunes gens à l'âme ardente, forte, énergique comme la tienne. En peu d'années, notre pays deviendrait un pays modèle, tant sous le rapport moral que sous le rapport matériel.

" Ma dernière lettre t'a chagriné, me dis-tu : tu crois que je ne suis pas heureux. Quant à être parfaitement heureux, je n'ai certainement pas cette prétention ; mais je ne suis pas encore tout à fait découragé. Ce qui me console dans ma pénurie et mes embarras, c'est que je ne crois pas encore avoir de graves reproches à me faire.

" Venons en maintenant aux conseils que tu me donnes :—" Tu n'es pas fait pour le monde, me dis-tu, et à ta place je me ferais prêtre, j'irais évangéliser les infidèles."—Ah ! mon cher ami, je te remercie bien de la haute opinion que tu as de moi, mais l'idée seule des devoirs du prêtre m'a toujours fait trembler. A mes yeux, le prêtre, et en particulier le missionnaire qui va passer les belles années de sa jeunesse au milieu de peuplades barbares, non pour

faire fortune comme les chercheurs d'or ou les traitants, ni pour se faire un nom comme les explorateurs de contrées nouvelles, mais dans le seul but de faire du bien, de faire connaître et adorer le vrai Dieu, tout en répandant les bienfaits de la civilisation dans des contrées lointaines—qui pour cela se résigne courageusement à toutes sortes de privations physiques et morales, se nourrissant de racines, couchant en plein air ou au milieu des neiges, n'ayant jamais un cœur ami à qui confier ses souffrances—celui-là, dis-je, est suivant moi, plus digne du titre de héros que tous ceux que l'histoire décore pompeusement de ce nom ; ou plutôt ce titre ne suffit pas, car le vrai prêtre est pour ainsi dire au-dessus de l'humanité, puisqu'il est l'intermédiaire entre Dieu et les hommes.

" Ne sois donc pas surpris si je recule à la pensée d'embrasser cet état. Peut-être aussi as-tu le tort mon cher ami, de me mesurer un peu à ta taille, de me supposer un courage à la hauteur du tien. Plût à Dieu qu'il en fût ainsi ! Mais je me connais trop bien ; je sais trop toutes mes faiblesses, et je préfère encore végéter et souffrir que de m'exposer à déshonorer le sacerdoce par une froide indifférence ou de coupables écarts.

" Mais j'ai une grande nouvelle à t'apprendre : ma *Belle inconnue* ne m'est plus inconnue ; je sais son nom, elle m'a parlé, elle m'a dit quelques mots, et ces mots retentissent encore harmonieusement dans mes oreilles. Ne vas pas m'accuser d'inconséquence et dire que j'ai failli à mes bonnes résolutions ; la

chose s'est faite d'elle-même, et sans qu'il y ait eu de ma faute. Voici comment :

" Il y a eu dernièrement un grand bazar à Montréal. Tu as souvent entendu parler de bazars, tu en as même sans doute lu quelque chose dans les gazettes, mais tu ne sais peut-être pas au juste ce que c'est. On pourrait définir cela une conspiration ourdie par un certain nombre de jolies femmes pour dévaliser les riches au profit des pauvres. Les dames qui peuvent donner du temps à la couture, à la broderie, et qui se sentent dans le cœur un peu de compassion pour les malheureux, travaillent souvent pendant plusieurs mois pour pouvoir offrir à un bazar deux ou trois articles de goût qui seront achetés à prix d'or par quelque riche bienfaisant. C'est, suivant moi, une excellente institution. Bon nombre de jolies citadines—je ne parle pas de celles dont la vie, suivant certains malins scribes toujours prêts à médire, se passe à " s'habiller, babiller et se déshabiller," mais de celles mêmes qui étant très-bonnes, très-sensibles, très-vertueuses ont cependant été élevées dans l'opulence et l'oisiveté—se trouveraient peut-être sans cela à ne savoir trop que répondre au Souverain Juge au jour où il leur demandera ce qu'elles ont fait sur la terre pour le bien de l'humanité.

" Eh bien! il faut te dire que ma *Belle inconnue* était à ce bazar; j'en étais sûr, elle est de toutes les œuvres charitables, et il faut avouer que sa coopération n'est pas à dédaigner; il doit être difficile de résister à un sourire comme le sien.

" Il me prit donc une envie furieuse, irrésistible, d'y aller faire une visite. Je te confierai bien volontiers —puisqu'entre amis il faut être franc—que c'était pour le moins autant dans le but de voir ma belle inconnue que pour faire la charité. Tu sais déjà que mes finances ne sont pas dans l'état le plus florissant. J'avais justement deux écus dans ma bourse; c'était tout ce que je possédais au monde, en richesse métallique. Je résolus d'en sacrifier la moitié. J'allais donner trente sous d'entrée et acheter quelque chose avec l'autre trente sous. Si je pouvais, me disais-je à moi-même, obtenir quelque objet fabriqué de ses mains! Et là-dessus je bâtissais des châteaux en Espagne.

" Je me rendis donc, un bon soir, au bazar en question. La salle, magnifiquement décorée, était déjà remplie d'acheteurs, d'acheteuses, de curieux, de curieuses; il y avait de la musique, des rafraîchissements; les tables étaient couvertes d'objets de luxe d'articles de toilette ou d'ameublement, de joujoux en un mot de tout ce qui pouvait tenter les personnes généreuses et même les indifférents.

" Au milieu de toute cette foule j'aperçus de loin ma belle inconnue. O mon ami, qu'elle était belle! Jusque là je ne l'avais vue que coiffée (et il faut dire que les *chapeaux* ne sont pas toujours un ornement); elle avait une magnifique chevelure, et sa figure, vue ainsi le soir dans une salle resplendissante de lumières, dépassait encore en beauté tout ce qu'elle m'avait paru jusqu'alors.

" Il me semblait éprouver en la voyant ce sentiment d'amour et d'admiration que ressentait Télémaque pour la belle nymphe Eucharis à la cour de la déesse Calypso. Tu vois que je n'ai pas encore oublié mon Télémaque.

" Elle était sans cesse entourée ou suivie d'une foule de jeunes galants qui se disputaient ses sourires et ses regards.

" Bientôt je l'aperçus qui faisait le tour de la salle, avec un papier à la main, accompagnée de Monsieur X*** un de nos premiers avocats, qui paraissait être assez en faveur auprès d'elle.

" A mesure qu'elle avançait vers l'endroit où j'étais, le cœur me battait davantage. Enfin elle arriva bientôt si près de moi que j'entendis le frôlement de sa robe; ma vue se troubla.... je ne voyais plus rien.... seulement j'entendis son cavalier lui dire :

" Mademoiselle DuMoulin ! Monsieur *de* Charmenil !

" Je saluai machinalement, sans regarder, je tremblais comme une feuille.

" L'avocat m'expliqua, en riant probablement de ma figure pâle et de mon air déconcerté, que Mademoiselle Du Moulin voulait tirer à la loterie une petite tasse à thé en porcelaine.

" S'apercevant sans doute de mon trouble et voulant me mettre plus à l'aise, ma belle inconnue (car c'était bien elle qui s'appelait Mademoiselle DuMoulin) dit alors d'un ton que je n'oublierai jamais :

" Oh ! je suis sûre que M. de Charmenil n'aime pas les tasses *athées*, en appuyant sur le mot *athées*.

" Je ne compris pas le jeu de mot.

" La mise était de trente sous. J'étais tellement hors de moi que je donnai non seulement mon trente sous, mais aussi l'autre écu que j'avais dans ma poche.

" Je laissai presque aussitôt la salle du bazar pour retourner chez moi.

" Une fois dans la rue je repris un peu mon sang-froid, et me mis à songer à la phrase que m'avait adressée ma déesse :

" M. de Charmenil, j'en suis sûr, n'aime pas les tasses à thé (athées.)

" Je compris enfin le calembourg. Mais, nouvelle perplexité : que voulait-elle dire ? Est-ce qu'elle m'aurait remarqué par hasard à l'église, et qu'elle faisait allusion à mes sentiments religieux ? Cette question m'intriguait beaucoup, et je passai plusieurs jours à la discuter avec moi-même.

" J'en serais encore peut-être à disséquer chaque mot de la phrase en question si un nouvel incident ne fût venu me faire oublier jusqu'à un certain point le premier.

" Imagine-toi qu'environ huit jours après le jour du bazar je reçus à ma maison de pension un petit billet ainsi conçu :

Madame DuMoulin prie M. de Charmenil de lui faire l'honneur de venir passer la soirée chez elle mardi le 10 *courant.*

" Cette invitation faillit me faire perdre la tête. Je fus tout le jour à me poser la question : irai-je ou n'irai-je pas à ce bal ? Je ne dormis pas de la nuit

suivante; mais je me levai le matin bien décidé d'accepter l'invitation de Madame DuMoulin, et je répondis en conséquence.

" Croirais-tu que j'ai fait la folie de m'endetter d'une assez forte somme chez un tailleur pour pouvoir m'habiller convenablement ?

" Mais, quoi qu'il en soit, j'ai assisté à la soirée en question. C'était ce qu'on appelle un grand bal, et le premier auquel j'aie assisté dans ma vie.

" C'était hier soir; tu vois que je n'ai pas encore eu le temps d'en rien oublier.

" Suivant l'usage, je me rendis assez tard dans la soirée; ces bals ne s'ouvrent généralement que vers dix heures, c'est-à-dire, à l'heure où les honnêtes gens se mettent au lit.

" Les danses étaient déjà commencées. Les salles et les passages étaient remplis d'invités et d'invitées; on ne pouvait circuler qu'avec peine.

" Je ne connaissais personne; mais heureusement que Mademoiselle DuMoulin m'aperçut, et qu'elle fut assez bonne pour s'avancer vers moi et m'offrir de me présenter à Monsieur et Madame DuMoulin.

" Je fus un peu moins timide cette fois, quoique le cœur me tremblât encore bien fort.

" Le coup d'œil était magnifique. L'éclat des lampes et des bougies, les vases de fleurs artistement disposés sur les corniches, les glaces qui couvraient les murs et dans lesquels se reflétaient les toilettes des danseuses, la richesse et la variété de ces toilettes, tout semblait calculé pour éblouir les yeux.

C'était quelque chose de féerique, au moins pour moi qui n'avais encore rien vu en ce genre. Quelques-unes des danseuses portaient sur leurs personnes tant en robes, dentelles, rubans, qu'en fleurs, plumes, bijoux, etc., pour une valeur fabuleuse. Je ne jurerais pas que les mémoires de la marchande de modes et du bijoutier avaient été complètement acquittés, mais ce n'est pas là la question. Les rafraîchissements abondaient, et des vins, crêmes et glaces de toutes sortes furent servis à profusion durant tout le cours de la soirée.

" Grâce à la fermeté de Madame DuMoulin, aucune valse ni polka ne fut dansée, au grand désappointement d'un certain nombre de jeunes galants à moustaches qui ne trouvaient pas les contredanses assez émouvantes.

" Heureusement que dans ces grands bals les danseurs ne manquent pas et qu'on peut sans être remarqué jouer le rôle de spectateur ; car à mon grand regret je ne sais pas encore danser. A dire le vrai, je ne pouvais guère contribuer à l'amusement de la soirée ; je ne puis même pas m'habituer à ce qu'on appelle l'exercice de la galanterie. En causant avec des dames, même avec des jeunes filles de dix-huit, vingt, vingt-cinq ans, j'ai la manie de leur parler comme on parle à des personnes raisonnables, tandis que le bon goût exige qu'on leur parle à peu près comme à des enfants, et qu'on se creuse le cerveau pendant une heure, s'il le faut, pourvu qu'on en fasse sortir une parole aimable ou flatteuse.

« En général il est reconnu que ces grands bals sont beaucoup moins amusants que les petites soirées intimes, et je te dirai en confidence que le bal de Madame DuMoulin ne me paraît pas avoir fait exception à la règle. Sur cent-cinquante à deux cents invités, à peine paraissait-il s'en trouver cinq ou six qui fussent sur un pied d'intimité ; un bon nombre semblaient se rencontrer là pour la première fois. Je remarquai que plusieurs dames passèrent toute la nuit assises à la même place, sans dire un mot à personne, ou comme on dit maintenant, à faire tapisserie. Quelques-unes, il est vrai, préféraient peut-être rester ainsi dans leur glorieux isolement que de se trouver en tête-à-tête avec un marchand, un étudiant ou un commis de bureau ; car il faut te dire, mon cher, qu'il existe dans la société de nos villes certains préjugés, certaines prétentions aristocratiques qui pourraient te paraître assez étranges. Telle grande dame, fille d'un négociant ou d'un artisan enrichi, ne regardera que d'un air dédaigneux telle autre dame qui ne sera pas alliée comme elle, par son mari, à telle ou telle famille. Il serait assez difficile de dire sur quel fondement reposent ces distinctions ; ce ne peut être sur le dégré d'intelligence ou d'éducation, car, avec les moyens d'instruction que nous avons aujourd'hui les enfants des classes professionnelles, commerciales ou industrielles ont à peu près les mêmes chances de perfectionnement intellectuel ; ce ne peut être non plus sur la naissance, car la plus parfaite égalité existe à cet égard dans notre jeune pays.

" On dit qu'aux Etats-Unis, le pays démocratique par excellence, ces prétentions existent d'une manière beaucoup plus ridicule que parmi nous.

" Ce sont donc de ces petites misères qui se rencontrent en tous pays et dans toutes les sociétés. Vous êtes heureux cependant à la campagne d'ignorer tout cela. Les seules distinctions qui existent parmi vous sont fondées sur le dégré de respectabilité, sur l'âge et le caractère, comme le prescrivent d'ailleurs la raison et le bon sens.

" Sais-tu à quoi je songeais principalement en regardant cette foule joyeuse sauter, danser, boire, s'amuser? Je songeais à toi, mon cher ami; je songeais à tous ceux qui comme toi vivent dans les bois, exposés à toutes sortes de privations physiques et morales, et travaillant jour et nuit pour tirer leur subsistance du sein de la terre. J'étais d'abord porté à m'apitoyer sur votre sort; mais en y réfléchissant je me suis dit: quel bonheur après tout peut-on trouver dans ces amusements frivoles? La plupart de ceux qui paraissent aujourd'hui si gais, seront probablement demain beaucoup moins heureux que mon ami Jean Rivard. Tu n'auras peut-être jamais l'occasion, durant ta vie, d'assister à aucune de ces grandes fêtes mondaines; mais console-toi, tu ne perdras pas grand'chose. Parmi les hommes sérieux qui assistaient au bal d'hier soir, ceux qui ne jouaient pas aux cartes paraissaient mortellement s'ennuyer. Les plus heureux dans tout cela me semblent être les

jeunes filles qui peuvent dire après la soirée : je n'ai pas manqué une seule danse.

" Tu vois par là que je ne suis pas fort épris des bals. En effet je suis un peu, je te l'avoue, du sentiment de cet écrivain moraliste qui prétend que les bals ont été inventés pour le soulagement des malheureux, et que ceux qui se plaisent dans leur intérieur domestique, ou dans la compagnie de quelques amis intimes, ont tout à perdre en y allant.

" Je ne voudrais pas prétendre néanmoins m'être ennuyé à la soirée de Madame DuMoulin ; quand je n'aurais eu aucun autre sujet d'amusement, que la présence de ma ci-devant belle inconnue, cela seul eût suffi pour m'empêcher de compter les heures. Quel plaisir je goûtais à la voir danser ! sa démarche légère et modeste, ses mouvements gracieux, et jusqu'à son air d'indifférence, tout me charmait chez elle.

" Mais ce qui me ravit plus que tout le reste, ce fut de l'entendre chanter, en s'accompagnant sur le piano. Tu sais que j'ai toujours été fou de la musique et du chant ! Eh bien ! imagine-toi la voix la plus douce, la plus harmonieuse, et en même temps la plus flexible et la plus expressive qui se puisse entendre ! Je pouvais facilement saisir et comprendre chaque mot qu'elle prononçait, chose étonnante de nos jours où il semble être de mode d'éviter autant que possible d'être compris. Il est même arrivé à ce sujet un *quiproquo* assez comique. Une demoiselle venait de

chanter avec beaucoup de force et d'emphase la chanson

Salut à la France
etc., etc., etc.;

elle avait même eu beaucoup de succès, et plusieurs personnes s'empressaient de la féliciter, lorsqu'un jeune galant s'approchant :

" Maintenant, dit-il en s'inclinant, Mademoiselle nous fera-t-elle le plaisir de chanter quelque chose en français ?

" Imagine-toi l'envie de rire des assistants ; il croyait tout bonnement qu'elle venait de chanter une chanson italienne.

" Mademoiselle DuMoulin m'a paru être aussi une musicienne consommée.

" Je ne te parlerai pas du souper : c'était, mon cher, tout ce qu'on peut imaginer de plus splendide. Le prix des vins, des viandes, salades, pâtisseries, crèmes, et gelées de toutes sortes consommés dans cette circonstance eût certainement suffi à nourrir plusieurs familles de colons durant toute une année.

" Ce n'était pas de bon goût d'avoir une idée comme celle-là dans une telle circonstance. Mais, malgré moi, elle me poursuivait, m'obsédait et me faisait mal au cœur.

" Vers la fin du bal, voyant Mademoiselle DuMoulin seule dans un coin, je me hasardai à faire quelques pas dans cette direction. Aussitôt qu'elle m'aperçut, elle fut la première à m'adresser la parole sur un ton engageant :

—Est-ce que vous ne dansez pas, Monsieur ?

—Mademoiselle, je regrette de vous dire que je n'ai pu encore acquérir ce talent ; je le regrette d'autant plus que cela me prive d'un moyen de me rendre agréable auprès des dames.

—Oh ! mais, Monsieur, les dames ne sont pas aussi frivoles que vous semblez le croire, et il n'est pas difficile de les intéresser autrement ; beaucoup d'autres talents sont même à leurs yeux préférables à celui-là. Par exemple, un grand nombre de dames de mes amies préfèrent la poésie à la danse, et au reste des beaux arts.

"A ce mot de poésie je ne pus m'empêcher de rougir ; elle s'en aperçut et ajouta en souriant :

—Je ne veux faire aucune allusion personnelle, ajouta-t-elle, quoique j'aie entendu dire plus d'une fois que M. de Charmenil faisait de jolis vers.

—Vraiment, Mademoiselle, vous me rendez tout confus : comment a-t-on pu vous apprendre que je faisais des vers, lorsque je suis à cet égard aussi discret que l'est une jeune fille à l'égard de ses billets doux ? Mais, puisque vous l'avez dit, je ne vous cacherai pas qu'en effet je me permets quelquefois de faire des rimes, non pour amuser le public, mais pour me distraire l'esprit et me soulager le cœur.

—Pourquoi donc alors ne les publiez-vous pas ? Vous pourriez vous faire un nom. C'est une si belle chose que la gloire littéraire !....

—Mais, Mademoiselle, dans notre pays, celui qui

voudrait s'obstiner à être poète serait à peu près sûr d'aller mourir à l'hopital. Ce n'est pas une perspective bien amusante. En outre, Mademoiselle, que pourrais-je dire qui n'ait été dit cent fois, et beaucoup mieux que je ne puis le dire? Je suis bien flatté de la haute opinion que vous avez de moi; mais vous pouvez m'en croire, si je me lançais dans cette carrière, je ne pourrais être qu'un pâle imitateur, et ceux-là, vous le savez, sont déjà assez nombreux. Je ne veux pas être du nombre de ces poètes qui suent sang et eau pour faire des rimes, et passer, comme ils disent, à la postérité, tandis que leur réputation n'ira probablement jamais au-delà des limites de leur canton.

—Mais, si tous disaient comme vous, Monsieur, personne n'écrirait.

—Ce ne serait peut-être pas un grand malheur après tout. Notre siècle ne peut guère se vanter, il me semble, de ses progrès en littérature, et je crois que la lecture des grandes œuvres des siècles passés est encore plus intéressante, et surtout plus profitable que celle de la plupart des poètes et littérateurs modernes.

—Mais, est-ce que vous n'aimez pas Chateaubriand et Lamartine? Ce sont mes auteurs favoris.

—Au contraire, je les aime et les admire beaucoup, au moins dans certaines de leurs œuvres, mais....

" J'allais répondre plus longuement lorsque M. X*** l'avocat qui accompagnait Mademoiselle DuMoulin au bazar, vint la prier de danser une contredanse.

" Elle se leva lentement et je crus voir—peut-être me suis-je fait illusion—qu'elle s'éloignait à regret.

" Il me semble que j'avais une foule de choses à lui dire; le cœur me débordait; mais il était déjà quatre heures du matin et je pris le parti de me retirer pour retourner à ma maison de pension.

" Le goût de ma ci-devant belle inconnue pour la littérature et la poésie me la montrait sous un nouveau jour. Je m'étais toujours dit que je n'aimerais jamais qu'une femme qui sans être une savante, serait au moins en état de me comprendre, et partagerait jusqu'à un certain point mes goûts littéraires et philosophiques ; je trouvais encore cette femme dans Mademoiselle DuMoulin.

" Ne sois donc pas surpris si son image est plus que jamais empreinte dans mon esprit, et si pendant les deux ou trois heures que j'ai pu sommeiller à mon retour sa figure angélique est venue embellir mes songes.

" Mais, ô mon cher ami, maintenant que je refléchis froidement et que je songe à ma position, je me demande : à quoi bon ? à quoi puis-je prétendre ? que peut-on attendre de moi ?

" Encore une fois, mon ami, qu'il est triste d'aimer lorsqu'on est pauvre !

" Oh ! si jamais j'ai des enfants—et j'espère que j'aurai ce bonheur, ne serait-ce que dans quinze ou vingt ans—je veux travailler à leur épargner les tortures que je ressens. Si je ne suis pas en état de les établir à l'âge où leur cœur parlera, j'en ferai

des hommes comme toi, mon ami. La vie du cultivateur est, après tout, la plus rationnelle.

" J'ai été employé de temps en temps comme copiste, depuis que je t'ai écrit, mais tout cela est bien précaire.

" Adieu,

" Tout à toi,

" GUSTAVE CHARMENIL."

Oh! oh! se dit Jean Rivard, après avoir lu cette longue lettre, voilà mon ami Gustave lancé dans la haute société. D'après tout ce qu'il m'a déjà dit du monde, de ses vanités, de ses frivolités, de son égoïsme je crains bien qu'il ne se prépare des mécomptes. Mais laissons faire: s'il n'a jamais à s'en repentir, personne n'en sera plus heureux que moi.

Jean Rivard ne rêva toute la nuit suivante que bals, danses, chant, musique, fleurs, jolies femmes et bon vin, ce qui ne l'empêcha pas toutefois de s'éveiller avec l'aurore et de songer en se levant à ses travaux de la journée, à sa mère, à sa Louise, et à un évènement très-important dont nous allons maintenant parler.

XXII

UNE SECONDE VISITE A GRANDPRÉ.

On était à la fin d'octobre 1844: Jean Rivard informa ses deux compagnons qu'il allait partir de nouveau pour Grandpré.

Son intention était d'embrasser encore une fois sa bonne mère et ses frères et sœurs, de retirer, s'il était possible, le reste de son patrimoine, puis de disposer d'avance, de la manière la plus avantageuse, des produits qu'il aurait à vendre (car il faut se rappeler que c'est par anticipation que nous avons déjà parlé de son revenu de l'année), et enfin de se pourvoir de divers effets, objets de toilette, comestibles et ustensiles, dont les uns étaient devenus indispensables et les autres fort utiles.

Sa visite avait aussi un autre but que mes jeunes lecteurs ou lectrices, s'il s'en trouve qui aient voulu suivre notre héros jusqu'ici, comprendront facilement.

Avant son départ, il annonça à ses deux hommes, devenus l'un et l'autre ses créanciers pour d'assez fortes sommes, qu'il les paierait à son retour. Lachance parut satisfait, et offrit même de contracter un engagement pour un nouveau terme de six mois. Quant à Pierre Gagnon, il paraissait, contre son habitude, tout-à-fait soucieux ; il avait évidemment quelque chose sur le cœur, et Jean Rivard craignit même un instant qu'il ne parlât de quitter son service.

Mais cette appréhension était sans fondement; ce qui rendait Pierre Gagnon sérieux, c'est que lui aussi avait son projet en tête. En effet, ayant trouvé l'occasion de parler à son maître en particulier:

" Monsieur Jean, lui dit-il, je n'ai pas besoin pour le moment des quinze louis que vous me devez, et je peux vous attendre encore un an, mais à une condition: c'est qu'en passant à Lacasseville, vous acheterez pour moi le lot de cent arpents qui se trouve au sud du vôtre?.... C'est une idée que j'ai depuis longtemps, ajouta-t-il; je travaillerai encore pour vous pendant un an ou deux, après quoi je commencerai à défricher de temps en temps pour mon compte. Qui sait si je ne deviendrai pas indépendant moi aussi?

—Oui, oui, mon ami, repondit Jean Rivard sans hésiter, j'accepte avec plaisir l'offre que tu me fais. Ton idée est excellente, et elle me plait d'autant plus que je serai sûr d'avoir en toi un voisin comme on n'en trouve pas souvent. Va! je connais assez ton énergie et ta persévérance pour être certain d'avance que tu réussiras même au-delà de tes espérances.

—Mais je pense à une autre chose, à c't'heure, s'empressa d'ajouter Pierre Gagnon; vous serez ben obligé, notre bourgeois, de m'avancer une douzaine de piastres pour m'avoir des hardes pour tous les jours, parceque sans ça, faudra que je mette mon agrès des dimanches. Vous savez que je suis rendu au bout; y a pu moyen de moyenner; mes chemises de toile ouvrent déjà des grands yeux et mes souliers sauvages

sont si débiscaillés que mes orteils ont toujours le nez à la fenêtre. Ce serait pourtant de valeur de mettre ma chemise fine et mes bottes françaises pour travailler à la terre. Tonnerre d'un nom! ça serait quasiment un sacrilége....

—C'est juste, mon ami, tu as bien fait de me faire penser à cela. Mais que préfères-tu? que je t'apporte de l'argent, ou que....

—Oh! si vous voulez en seulement m'acheter ce qu'il faut, il y a des tailleuses par ici qui m'ont offert de me coudre ça, et ça sera manigancé aussi ben qu'à Grandpré. Quant à mes souliers sauvages, si vous m'apportez de la babiche, je les ferai moi-même mieux qu'aucun cordonnier.

—Bien, ne sois pas inquiet, tout sera fait comme tu le désires.

—Bon voyage, notre bourgeois, ben des compliments par chez nous; pi, tâchez de pas rencontrer la mère aux ours sur votre chemin."

Jean Rivard partit de sa cabane et se rendit à Lacasseville où il s'arrêta quelque temps pour y négocier la vente de ses produits, y régler diverses petites affaires et saluer son ami et protecteur M. Lacasse auquel il avait voué dans son cœur une éternelle reconnaissance; après quoi il se fit conduire en voiture jusqu'aux établissements du bord du fleuve. Rendu là, il loua un canot pour traverser le lac St. Pierre. Notre héros maniait fort bien l'aviron, et ne craignit pas de s'aventurer seul sur les flots. Assis

au bout de sa nacelle, il partit en chantant gaiement :

Batelier dit Lisette,

et les autres chansons que lui avait apprises son ami Pierre. L'atmosphère était si parfaitement calme et la surface du lac si tranquille que la traversée se fit en très peu de temps.

Au moment où Jean Rivard débarquait sur la rive nord, le soleil pouvait avoir un quart d'heure de haut ; ses rayons inondaient la plaine et se reflétaient de tous côtés sur les clochers et les toits de fer-blanc. Il voyait à sa droite l'église de Grandpré, et à sa gauche celle de la paroisse voisine, toutes deux s'élevant majestueusement dans la vallée, et dominant les habitations ; elles apparaissaient comme enveloppées dans un nuage d'encens. Les longues suites de maisons, assises l'une à côté de l'autre, quelquefois à double et à triple rang, et remplissant les trois lieues qui séparaient les deux clochers, se déroulaient à ses regards. Quoique à une assez grande distance il pouvait distinguer parfaitement la maison de sa mère, avec le hangar, le fournil, la grange et les autres bâtiments de la ferme nouvellement blanchis à la chaux, ainsi que la maison de brique voisine, celle du père François Routier, et les arbres du jardin. Ce spectacle intéressant même pour un étranger était ravissant pour Jean Rivard. Il lui passa comme un frisson de joie par tout le corps, il sentit son cœur se dilater de bonheur, et partit de suite à travers champs, fossés et clôtures pour se rendre à la maison pater-

nelle. Il était léger comme l'air et semblait voler plutôt que marcher.

A mesure qu'il approchait des habitations, il entendait plus distinctement les voix humaines et les cris des animaux ; peu à peu certains sons qui ne lui étaient pas étrangers vinrent frapper ses oreilles ; bientôt même il se sentit comme électrisé par le jappement de " Café," le vieux chien de la maison, et son ancien ami, qui allait et venait de tous côtés, se démenant en tous sens, sans qu'on pût savoir à qui il en voulait. Il ne cessa de japper que lorsque, accourant derrière la maison, il reconnut son ami d'enfance qu'il n'avait vu depuis si longtemps ; il l'accabla de témoignages d'amitié, l'empêchant presque d'avancer à force de frôlements et de caresses. Ce bon animal descendait probablement d'Argus, le fameux chien d'Ulysse qui reconnut son maître après vingt ans d'absence et dont le divin Homère a fait connaître l'histoire à la postérité.

Comme on vient de le voir, la maison de la veuve Rivard étant bâtie sur le côté sud du chemin, c'était par le derrière qui faisait face au fleuve que Jean devait entrer. Or, on était juste à l'heure où le crépuscule faisant place à la nuit, l'atmosphère revêt une teinte d'un gris foncé qui ne permet guère de distinguer les objets à distance. La soirée était magnifique ; une température douce, presque tiède, un air pur et serein, invitaient à prendre le frais, et toute la famille Rivard, depuis la mère jusqu'au petit Léon qui n'avait pas encore quatre ans, était sur le

devant de la maison, les uns assis sur le perron, causant de choses et d'autres, les autres jouant et gambadant dans le sable ou sur le gazon. Jean Rivard put ainsi entrer dans la maison, parcourir même deux ou trois appartements, sans être remarqué. Les portes et fenêtres étant ouvertes, il ne tarda pas à s'apercevoir que toute la maisonnée était sur le devant; il les entendait même converser à haute voix. Il lui prit alors fantaisie de leur jouer une surprise. Sans sortir de la maison, il vint s'asseoir tranquillement près de la porte, d'où il pouvait facilement entendre la conversation.

" Ce pauvre Jean, dit bientôt la bonne mère Rivard en soupirant, je ne sais pas pourquoi il retarde si longtemps à venir nous voir ! Il devait venir au commencement du mois. Pourvu, mon Dieu, qu'il ne soit pas malade ou qu'il ne lui soit pas arrivé d'accident!....

—Oh! pour ce qui est de Jean, maman, dit un des frères, vous n'avez pas besoin d'avoir peur, le malheur ne le connaît pas; et quant à être malade, vous savez que ça n'est pas son habitude; je ne vois qu'une chose qui pourrait le rendre malade, c'est de trop penser à Louise Routier, et ce n'est pas une maladie comme ça qui l'empêcherait de venir.

—Louise m'a demandé aujourd'hui quand est-ce qu'il allait venir, dit la petite Luce, la plus jeune fille de Madame Rivard, qui pouvait avoir cinq ans.

—Tiens, elle ne me demande jamais ça à moi, dit un des garçons.

—C'est qu'elle a peur que tu te moques d'elle, dit un autre ; tu sais comme il ne faut pas grand'chose pour la faire rougir.

—Moi, dit Mathilde, il y a quelque chose qui me dit que Jean sera ici demain ou après demain.

—J'espère au moins, s'empressa de dire la bonne mère que cette seule supposition rendait presque joyeuse, jespère que vous n'avez pas mangé toutes les prunes ?

—Ah ! pour ce qui est de ça, dit Joseph, du train que ça va, Jean ferait mieux de ne pas retarder.

—Le pauvre enfant ! continua la mère, il ne mange pas grand'chose de bon dans sa cabane, au milieu des bois.... il travaille toujours comme un mercenaire, il endure toutes sortes de privations.... et tout cela pour ne pas m'être à charge, pour m'aider à vous établir....

Et de grosses larmes coulaient sur ses joues...

—Ne vous chagrinez pas, ma mère, dit tout-à-coup Jean Rivard en sortant de sa cachette et s'avançant sur le perron : il y a déjà cinq minutes que je suis dans la maison et que je vous écoute parler....

Ce fut un coup de théâtre.

—Vous voyez, ajouta-t-il de suite en l'embrassant, et en embrassant tous ses frères et sœurs que je suis en parfaite santé, puisqu'après avoir traversé le lac tout seul dans mon canot, je me suis rendu à pied jusqu'ici. à travers les champs."

La mère Rivard resta pendant plusieurs minutes toute ébahie, toute interdite, ne pouvant en croire ses

yeux, et Jean Rivard regretta presque de lui avoir causé cette surprise. Les frères et sœurs, moins énervés que leur mère, parlaient tous à la fois et criaient à tue-tête ; ce fut pendant quelques minutes un tapage à faire peur.

Mais chacun finit par reprendre ses sens, et l'on put bientôt se parler et se considérer plus froidement.

Jean Rivard trouva sa bonne mère bien vieillie ; ses cheveux avaient blanchi et de larges rides commençaient à sillonner son front. Elle se plaignait de fréquents maux de tête et d'estomac, et les attribuait en grande partie aux inquiétudes incessantes qu'elle éprouvait sur l'avenir de ses enfants.

Le résultat de ses travaux de l'année que Jean Rivard s'empressa de mettre sous ses yeux, en l'accompagnant de commentaires, fut pour elle un grand sujet de consolation, en même temps qu'il parut surprendre le reste de sa famille.

" Oh ! pour ce qui est de toi, mon cher Jean, dit la mère, tu as toujours eu tant de courage, je suis bien sûre que tu réussiras ; mais tes jeunes frères que je laisserai avec si peu de fortune, que deviendront-ils après ma mort ?

—Eh bien ! maman, s'empressa de dire Antoine, le troisième des frères, qui arrivait à ses dix-sept ans, si c'est cela qui vous rend malade, consolez-vous : ne puis-je pas faire comme Jean, moi aussi ? Crois-tu, Jean, qu'avec mes quatre-vingts louis d'héritage je pourrais devenir un grand propriétaire comme toi ?

—Certainement, et si tu le désires, j'achèterai pour

toi le lot situé au nord du mien, qui offre à peu près les mêmes avantages. Tu passeras encore un an à la maison paternelle; pendant ce temps là je te ferai défricher quelques arpents de terre, et quand tu voudras, plus tard, te livrer sérieusement à ton exploitation, tu viendras loger tout droit chez moi; nous combinerons ensemble les moyens de te créer une existence indépendante.

—Et moi aussi, dit Joseph, qui avait environ quinze ans, je veux aller m'établir au célèbre village de Louiseville.

—C'est bien, c'est bien, je retiendrai aussi un lot pour toi, et, s'il est possible, un pour chacun des plus jeunes. Qui sait si dans cinq ou six ans, vous ne serez pas tous devenus riches sans vous en apercevoir?

—Ah ça! s'écria la sœur Mathilde, allez-vous me laisser ici toute seule? Heureusement, ajouta-t-elle sur le ton de l'incrédulité, que vous n'êtes pas encore partis.

—Oh! moi, dit le petit Léon, je resterai avec maman. Hein? maman, dit-il, en s'approchant de ses genoux et la regardant avec ses beaux grands yeux....

Pour toute réponse, la mère l'embrassa en essuyant ses larmes.

Ces petites scènes de famille, tout en mettant à l'épreuve la sensibilité de la mère Rivard, ne laissaient pas que d'être consolantes pour elle. L'exemple de son fils aîné, et surtout ses succès, allaient avoir un bon effet sur les dispositions de ses frères; et quelque

pénible qu'il fût pour elle de se séparer ainsi des êtres les plus chers à son cœur et les plus propres à embellir son existence, elle se disait qu'il valait mieux après tout les voir moins souvent et les savoir à l'abri du besoin que d'avoir chaque jour sous ses yeux leur état de gêne, peut-être d'indigence.

Pour changer le cours de ses idées, Jean Rivard lui disait avec sa gaîté ordinaire : " Prenez courage, ma bonne mère; dans cinq ou six ans, vous n'aurez qu'à traverser le lac, je vous enverrai mon carrosse, et vous viendrai visiter le village Rivard ; vous viendrez embrasser vos enfants, et qui sait ? peut-être aussi vos petits enfants....

—Tiens, ça me fait penser, dit Mathilde, que tu ne pouvais jamais venir plus à propos ; il va y avoir demain ou après-demain une *épluchette* de blé d'inde chez notre voisin Monsieur Routier ; il y a aura de la danse ; tu peux croire si nous aurons du plaisir ; j'espère bien que tu viendras avec nous ?

—Tu sais bien que je ne danse pas.

—Tiens, est-ce qu'il n'y a pas de maître de danse à Louiseville, dit-elle en souriant ? Eh bien ! tu nous regarderas faire. En outre, ne pourras-tu pas avoir le blé-d'inde rouge, tout comme un autre ?

—Mais, j'y pense, là, dit Jean Rivard, je ne vois pas ce qui nous empêcherait d'aller faire un petit tour dès ce soir même chez nos bons voisins ?

—Et nos bonnes voisines.

Et voilà Jean Rivard parti, suivi de toute la famille Rivard pour se rendre chez Monsieur Routier, où il

fut, comme on le pense bien, reçu à bras ouverts et avec toutes les démonstrations de la joie la plus cordiale par le père, la mère et les enfants. Louise qui paraissait être la plus froide n'était cependant pas la moins émue. La conversation se prolongea fort avant dans la nuit ; on y parla de mille choses et en particulier de cette fameuse rencontre d'ours où Jean Rivard avait failli perdre la vie. On peut s'imaginer les exclamations, les cris de surprise et de frayeur qui partirent de la bouche des femmes en entendant Jean Rivard lui-même raconter toutes les circonstances de cette aventure. Il y eut un moment où Louise, qui déjà depuis longtemps faisait des efforts pour se contenir, s'enfuit tout à coup en tirant son mouchoir pour le porter à ses yeux.

On ne se sépara qu'à regret et en se promettant de se revoir le lendemain.

Le lendemain fut employé par Jean Rivard à régler différentes affaires et à visiter ses parents et connaissances de Grandpré, sans oublier le bon curé M. Leblanc dont il gardait pieusement le souvenir dans son cœur.

XXIII

UNE ÉPLUCHETTE.

Le soir du jour suivant, Jean Rivard se rendit, accompagné de sa sœur et de ses jeunes frères, à l'épluchette chez le père Routier. Cette fête ne l'intéressait pas autant qu'on pourrait le croire. Il éprouvait bien naturellement le désir d'aller chez le père de sa Louise, mais il eût préféré s'y trouver en moins nombreuse compagnie et dans un autre but que celui d'y effeuiller du blé d'inde. Toutefois, comme on ne peut tout avoir à souhait dans la vie, il dut se soumettre à ce que sa sœur appelait une chose de convenance.

Les Canadiens sont, comme on sait, éminemment sociables ; la classe agricole en particulier se distingue par une gaîté constante qui ne demande que l'occasion pour se manifester. Les réunions où l'on peut causer, rire, chanter, danser sont toujours considérées par elle comme d'heureux évènements. Ce besoin de sociabilité a fait importer de France ou établir ici, dès les commencements de la colonisation du pays, l'heureuse coutume de faire certains travaux en commun, et de convertir ainsi en un passe-temps agréable des occupations qui sans cela seraient pour le moins ennuyeuses. Au nombre de ces fêtes sociales,

célébrées encore dans un certain nombre de paroisses canadiennes, sont les épluchettes de blé-d'inde.

En automne, après la cueillette du maïs, et lorsque les épis détachés un à un de leurs tiges ont été amoncelés dans le hangar ou dans un des grands appartements de la maison, il est d'usage d'inviter les voisins et les voisines à venir, à la veillée, donner un coup de main, pour l'effeuillement des robes. Les femmes et les enfants, et surtout les jeunes filles et les jeunes garçons ne manquent jamais d'être de la partie. La bande s'assied pêle-mêle sur les monceaux de maïs. Chacun prend un épi d'une main, et de l'autre le dépouille de son enveloppe. Le travail se fait au milieu d'une animation générale et d'un feu roulant de joyeux propos. Le plus souvent même on ne s'en tient pas là, et d'énormes épis encore tout habillés, lancés par des mains agiles, traversent inopinément l'espace, et vont effleurer la joue de quelque malheureux *éplucheur*, produisant dans leur évolution un remuement général et une hilarité bruyante. De jeunes amoureux, trop éloignés l'un de l'autre pour converser autrement, ont même parfois recours à ce mode de correspondance, aussi rapide que le télégraphe, et d'invention beaucoup plus ancienne.

Mais l'incident le plus amusant de la soirée, c'est sans contredit la découverte de l'épi rouge. On sait que cette variété de maïs, que sa couleur pourpre-violette distingue facilement des variétés jaune et blanche, est si rare qu'à peine s'en trouve-t-il un ou deux épis dans toute une pièce de plusieurs arpents.

Cette grande rareté a fait établir un usage qui, sans cette circonstance, n'eût pas manqué de dégénérer promptement en abus. Il est admis de temps immémorial que l'heureux éplucheur qui trouve un épi de la couleur en question a le privilége d'offrir son épi rouge, comme autrefois Paris la pomme d'or, *à la plus belle de l'assemblée.*

C'est là généralement le couronnement de la fête ; mais pendant longtemps encore on en parle au village.

Au milieu de la grande salle qui pouvait avoir de quinze à dix-huit pieds carrés et qui servait en même temps de chambre à dîner, de lieu de réunion ordinaire des voisins et voisines, et à une variété d'autres usages, se trouvait une montagne d'épis de maïs déposés là dans la journée, en attendant l'heure de l'épluchette.

C'est là que vinrent prendre place les trente ou quarante invités du père Routier, les uns s'asseyant tout autour de la montagne, les plus vieux sur des chaises, les jeunes sur les feuilles même du blé-d'inde ; de ces derniers quelques-uns ne craignirent pas de gravir la pente pour aller s'établir sur le faîte de la frêle et mouvante colline, exposés à tous les traits de l'ennemi.

On peut croire que la conversation ne languit pas ; il n'y avait même pas moins de trois ou quatre différents cercles opérant en même temps ; c'était un tohu-bohu à faire trembler l'édifice.

Jean Rivard se trouvait à une des extrémités de la salle en compagnie de M. et de Madame Routier et de quelques autres personnes d'âge mûr, avec lesquels il conversait, tout en jetant de temps en temps un regard furtif vers une autre partie de l'appartement.

Parmi la nombreuse jeunesse présente à la fête, Jean Rivard ne fut pas peu surpris d'apercevoir un jeune homme d'une tenue irréprochable, portant surtout, pantalons et gilet noirs, sans parler d'une belle moustache cirée et d'une chevelure peignée avec le plus grand soin, ce qui le rendait naturellement le point de mire de toutes les jeunes filles. C'était un jeune marchand du nom de Duval, établi depuis peu à Grandpré, après avoir fait son apprentissage à Montréal, et qui, aimant passionnément la danse et les amusements de toutes sortes, trouvait le moyen de se faire inviter à toutes les fêtes.

Sa toilette contrastait étrangement avec celle des autres jeunes gens, presque tous fils de cultivateurs. Mais cette disparité ne nuisit en rien à l'entrain général. Un seul pourtant parmi tous ces jeunes gens paraissait embarrassé: c'était Jean Rivard. Cet embarras fut bien plus pénible encore lorsque vers la fin de l'épluchette, le jeune et beau Monsieur Duval vint gracieusement offrir à Mademoiselle Louise Routier un bel épi de maïs rouge .... Notre défricheur, malgré toute sa vaillance, ne put supporter cette épreuve et passa brusquement dans la salle où devait commencer la danse.

Louise, de son côté, devenue rouge comme le

malencontreux épi, s'enfuit dans sa petite chambre, d'où ses amies ne réussirent à la tirer qu'après une longue et vive discussion. Elle aurait peut-être fini par se conformer à l'usage, s'il n'eût été bientôt connu, dans toute la réunion, que M. Duval n'avait pas trouvé lui même l'épi de blé-d'inde rouge, mais qu'il l'avait secrètement acheté d'un des jeunes éplucheurs, pour la somme de quinze sous.

Ce fait une fois connu, les prétentions de M. Duval tombèrent d'elles-mêmes et Mademoiselle Routier en fut quitte pour la peur.

Il n'est pas besoin d'entrer dans le détail de toutes les danses qui se succédèrent : *reels* à huit, gigues, cotillons, danses rondes, quadrilles se dansèrent sans interruption, souvent même tous à la fois. Le joueur de violons en suait à grosses gouttes.

On a déjà deviné que Mademoiselle Louise Routier fut la plus recherchée de toutes les jeunes danseuses. Elle aimait beaucoup la danse, comme la plupart des personnes de son âge. Elle portait bien de temps à autre un regard sur notre défricheur qui jouait dans un coin le rôle de spectateur, mais elle ne pouvait trouver l'occasion d'aller lui dire un mot.

Ce qui causa le plus de malaise à Jean Rivard ce fut de voir sa Louise danser à plusieurs reprises avec M. Duval, le jeune homme aux moustaches cirées, qui paraissait la considérer avec beaucoup d'intérêt et auquel celle-ci semblait quelquefois sourire de la manière la plus engageante. Chacun de ses sourires était comme un coup de poignard porté au cœur de

notre héros. Tous les assistants remarquaient cette préférence accordée au jeune marchand, et les femmes qui vont vite en ces matières-là s'entretenaient déjà de leur futur mariage.

Enfin, Jean Rivard n'y put tenir plus longtemps, et vers neuf heures, sous prétexte de quelque affaire, il fit ses adieux à M. et à Madame Routier et se retira.

Jean Rivard ne dormit guère pourtant la nuit suivante. Son corps était bien revenu chez sa mère, mais son esprit était chez le père Routier. S'il fermait les yeux, il lui semblait apercevoir sa Louise dansant, sautant, riant de la manière la plus enjouée avec le beau Monsieur Duval, et cette pensée le tourmentait horriblement. Il regrettait presque la solitude de sa cabane de Louiseville.

De son côté, Mademoiselle Louise Routier qui s'était fort amusée jusque là devint toute soucieuse, du moment qu'elle s'aperçut du départ de son ami. Elle comprit qu'elle l'avait négligé et s'en fit intérieurement des reproches. Sa mère ajouta à ces reproches en lui disant qu'elle n'aurait pas dû faire tant d'attention à ce jeune homme pimpant qu'elle ne connaissait que de nom.

Comme Jean Rivard devait partir le lendemain matin pour le canton de Bristol, Louise craignit qu'il ne la boudât au point de ne pas venir lui dire adieu. Elle pria donc son père d'aller de bon matin faire un tour chez la veuve Rivard ; mais il y arriva juste au moment où notre défricheur s'apprêtait à partir.

Jean Rivard aimait sincèrement et passionnément, mais il était fier et indépendant en amour comme en tout le reste. Dans son dépit il avait résolu de laisser Grandpré sans dire adieu à sa Louise volage. " Je lui écrirai quand je serai rendu, se disait-il ; on peut dire sur le papier beaucoup de choses qu'on ne dirait pas de vive voix."

Il pria donc tout simplement M. Routier de faire ses compliments à Madame Routier, et.... à toute la famille.

Il n'était pas rendu loin qu'il regrettait sa bouderie, mais il n'était plus temps. Il ne voulait pas s'exposer aux railleries des jeunes gens en rebroussant chemin pour dire adieu à son amie.

XXIV

LES VOIES DE COMMUNICATION.

Tombez, larmes silencieuses,
Sur une terre sans pitié.

VICTOR HUGO.

Tous ceux qui parmi nous ont à cœur le bien-être du peuple et la prospérité du pays regardent avec raison a colonisation des terres incultes comme le moyen le

plus direct et le plus sûr de parvenir à l'accomplissement de leurs vœux. Lord Elgin, ce Gouverneur dont les Canadiens conserveront à jamais la mémoire, parceque dans son administration des affaires de la Province il ne se contenta pas d'être anglais mais qu'il voulut avant tout être juste, Lord Elgin disait en 1848 que la prospérité et la grandeur future du Canada " dépendaient en grande partie des avantages qu'on retirerait des terres vacantes et improductives, et que le meilleur usage qu'on en pût faire était de les couvrir d'une population de colons industrieux, moraux et contents."

Toutes les voix canadiennes ont fait écho à celle du noble Lord, ou plutôt Lord Elgin, en énonçant cette opinion, n'était que l'écho de toutes les voix canadiennes, car depuis nombre d'années les propositions les plus diverses avaient déjà été faites pour atteindre le but en question.

Mais de tous les moyens proposés, le plus simple, le plus facile et en même temps le plus efficace n'est-il pas, de l'aveu de tous, la confection de chemins publics à travers les forêts? Oui, et ce qui prouve cela de la manière la plus irrécusable, c'est que chaque fois qu'on a établi quelque part de bonnes voies de communication, à peine le fait a-t-il été connu parmi les populations rurales, que les routes se sont bordées d'habitations, et qu'au bout de quelques mois l'épi doré remplaçait partout les arbrisseaux naissants et les chênes séculaires. Si ce moyen si rationnel eût été adopté et mis en pratique,

sur une grande échelle, il y a cinquante ans, la face du pays serait entièrement changée ; ces milliers de Canadiens qui ont enrichi de leur travail les Etats limitrophes de l'Union Américaine se serait établis parmi nous, et auraient contribué, dans la mesure de leur nombre et de leurs forces, à développer les ressources du pays et en accroître la population.

En étudiant les causes qui ont retardé l'établissement du Bas-Canada, et fermé de vastes et fertiles contrées à des légions d'hommes forts et vaillants, on se sent agité malgré soi de sentiments d'indignation. Mais laissons là le passé ; l'histoire dira tout le mal qu'ont fait à notre population la cupidité insatiable, l'avarice impitoyable des grands et riches spéculateurs, une politique égoïste, injuste et mesquine, et la mauvaise administration, pendant trois quarts de siècle, de cette belle et intéressante colonie. Sans nous laisser aller aujourd'hui à de justes mais inutiles regrets, cherchons à réparer autant que possible les maux du passé, et ne portons nos regards que vers l'avenir.

Ce serait une bien triste histoire que celle des misères, des accidents, des malheurs de toutes sortes occasionnés par le défaut de chemins dans les cantons en voie d'établissement.

A son retour au village de Lacasseville, Jean Rivard trouva toute la population sous le coup d'une émotion extraordinaire. Deux accidents lamentables

arrivés à quelques jours d'intervalle avait jeté comme un voile funèbre sur toute cette partie des cantons de l'Est.

Un jeune missionnaire canadien, plein de zèle et de dévouement, s'étant dans l'exercice de son saint ministère aventuré dans la forêt sans guide et sans chemin, avait été surpris par les ténèbres de la nuit, et après de longs et vains efforts pour parvenir aux habitations s'était vu condamné à périr.

On l'avait trouvé mort, au milieu d'un marécage, enfoncé dans la boue jusqu'à la ceinture.... mort de froid, de misère, d'épuisement.

Missionnaire infatigable, pasteur adoré de son troupeau dispersé, sa mort inattendue avait jeté la consternation dans les cœurs et faisait encore verser des larmes.

Des deux hommes qui l'accompagnaient, l'un était mort à côté de lui, l'autre, perclus de tous ses membres, survivait pour raconter ce tragique évènement.

Mais une autre nouvelle plus navrante encore, s'il est possible, avait achevé de répandre la terreur dans toutes les chaumières des environs.

Dans un des cantons avoisinant le canton de Bristol avait été s'établir un pauvre colon canadien, avec sa femme et deux enfants dont l'un encore à la mamelle. Afin d'avoir un lot plus fertile et plus avantageux, il s'était enfoncé dans les bois jusqu'à six lieues des habitations, n'ayant de provisions que pour trois semaines. Là, il s'était bâti une cabane et avait

commencé des défrichements. Au bout de trois semaines, ayant fait brûler des arbres et recueilli quelques minots de cendre, il avait transporté cette cendre sur ses épaules jusque chez le plus proche marchand dont il avait reçu en échange quelques livres de farine et un demi-minot de pois. Une fois cette maigre pitance épuisée, il avait eu recours au même moyen, accomplissant toutes les trois semaines, le corps ployé sous un lourd fardeau, un trajet de douze lieues, à travers la forêt. Pendant plus de six mois le courageux colon put subsister ainsi, lui et sa petite famille. Il était pauvre, bien pauvre, mais grâce à son dur travail, les environs de sa cabane commençaient à s'éclaircir, et il goûtait déjà un peu de bonheur en songeant que s'il passait l'hiver sans accident, sa prochaine récolte lui rapporterait assez pour qu'il n'eût plus besoin de recourir au marchand.

L'infortuné colon ne prévoyait pas l'affreux malheur qui l'attendait.

Parti un jour de sa cabane, vers la fin de novembre, les épaules chargées de deux minots de cendre, il s'était rendu comme d'habitude chez le marchand voisin et en avait obtenu la ration accoutumée, après quoi il s'était remis en route pour traverser les six lieues de forêt qui le séparaient de sa demeure. Il se sentait presque joyeux, malgré ses fatigues et sa misère. Mais a peine avait-il fait deux lieues qu'une neige floconneuse se mit à tomber ; l'atmosphère en fut bientôt obscurcie et le ciel et le soleil cachés aux regards ; en moins d'une heure, une épaisse couche

blanche avait couvert le sol, les arbustes et les branches des grands arbres. Notre voyageur avait encore trois lieues à faire lorsqu'il s'aperçut, à sa grande terreur, qu'il avait perdu sa route. Les ténèbres de la nuit couvrirent bientôt la forêt, et il dut se résigner à coucher en chemin, ce qu'il n'avait jamais fait jusqu'alors. Il songeait aux inquiétudes que devait avoir sa femme et cette pensée le tourmentait plus que le soin de sa propre conservation. Le lendemain matin de bonne heure, il partit, tâchant de s'orienter le mieux possible ; mais après avoir marché tout le jour, il fut tout étonné et tout alarmé de se retrouver le soir, au soleil couchant, juste à l'endroit où il s'était arrêté la veille. Cette fois, malgré toutes ses fatigues il ne put fermer l'œil de la nuit. Je n'essaierai pas de dépeindre ses angoisses ; elles se conçoivent mieux qu'elles ne peuvent se décrire. Il marcha encore toute la journée du lendemain, s'arrêtant de temps en temps pour crier au secours sans presque aucun espoir de se faire entendre. Enfin, disons pour abréger, que ce ne fut que le troisième jour au matin que le malheureux colon aperçut de loin sa petite *éclaircie* et son humble cabane au milieu.

Son cœur palpita de joie lorsqu'il songea qu'il allait revoir les objets de son affection, sa femme la compagne de sa misère et de ses travaux, et ses petits enfants auxquels il apportait de quoi manger.

Mais, ô douleur ! pitié pour le pauvre colon !....

Qu'aperçut-il en ouvrant la porte de sa cabane ?

Sa pauvre femme étendue morte !.... son plus

petit enfant encore dans ses bras, mais n'ayant plus la force de crier.... puis l'aîné s'efforçant d'*éveiller* sa mère et demandant en pleurant un petit morceau de pain!....

Oh! pitié, pitié pour le pauvre colon!....

Il est dans la vie de l'homme des souffrances morales si affreuses, des douleurs tellement déchirantes qu'elles semblent au-dessus des forces humaines et que la plume se refuse à les décrire.

C'était bien le cas pour cet infortuné de s'écrier avec Job; " Oh! que n'ai-je expiré dans le sein de ma mère!....

Ces deux évènements arrivés coup sur coup produisirent une telle sensation qu'on se mit de tous côtés à signer des requêtes demandant l'établissement de voies de communication à travers les cantons de l'Est. Pendant que Jean Rivard était encore à Lacasseville, on faisait courir le bruit que le gouvernement allait construire un chemin qui traverserait le canton de Bristol dans toute son étendue. Le marchand qui avait acheté les produits de Jean Rivard en se chargeant des frais de transport, étant en même temps représentant du peuple dans l'assemblée législative, sollicitait, paraissait-il, cette mesure avec tant de zèle, et il était secondé si vigoureusement par l'Honorable Robert Smith, membre du conseil législatif et co-propriétaire du canton de Bristol, qu'on assurait que le gouvernement ne pourrait résister et

allait affecter quelques centaines de louis à la confection de chemins dans cette partie du pays.

Ce n'était encore qu'une rumeur, mais ce qui fit soupçonner à Jean Rivard qu'elle pouvait avoir quelque fondement, c'est que dans l'entrevue qu'il eut alors avec l'Honorable Robert Smith, au sujet des lots qu'il voulait acheter pour ses jeunes frères et Pierre Gagnon, il fut informé que le prix de chaque lot n'était plus de vingt-cinq louis, mais de cinquante. Les délais accordés pour le paiement du prix lui permirent toutefois de s'acquitter de ses promesses. D'ailleurs, aux yeux de Jean Rivard, la confection d'un chemin à travers la forêt devait avoir l'effet d'accroître considérablement la valeur du terrain.

Le retour de Jean Rivard à Louiseville fut salué par des acclamations, non seulement de la part de ses deux hommes qui commençaient à s'ennuyer de n'avoir plus leur chef, mais par la famille Landry et les colons voisins qui attendaient avec impatience des nouvelles de Grandpré où ils avaient laissé nombre de parents et d'amis. Aussi fut-il interrogé de toutes manières sur les accidents, les maladies, et sur les mariages passés, présents et futurs. Il lui fallut, pour satisfaire à la curiosité générale, faire l'histoire complète de Grandpré durant les derniers six mois.

Mais ce qui causa la plus vive sensation ce fut la rumeur dont on vient de parler, celle de la confection d'un chemin public à travers le canton de Bristol.

Cette nouvelle fut le sujet des plus grandes réjouissances.

Oh ! si les hommes qui sont à la tête des affaires, qui tiennent dans leurs mains les destinées du pays, le malheur ou le bonheur des populations, savaient toutes les douces émotions que fait naître au sein de ces pauvres et courageuses familles une simple rumeur comme celle-là !.... Pour ces populations éparses au milieu des forêts, la question des voies de communication n'est pas seulement une question de bien-être et de progrès, c'est une question vitale, et le gouvernement qui s'occupe avec zèle de cette partie de l'administration publique, tout en agissant dans des vues de saine économie politique, remplit encore un devoir de justice et d'humanité.

XXV

ENCORE UN HIVER DANS LES BOIS.

Tout en songeant à la conduite qu'il devait tenir à l'égard de son inconstante amie, Jean Rivard se remit avec courage à ses travaux de défrichement. Cette année, il n'allait plus à tâtons ; il avait acquis une certaine expérience, et il pouvait calculer d'avance,

sans se tromper d'un chiffre, ce que lui coûterait la mise en culture de chaque arpent de terre nouvelle.

Durant les mois d'automne, il put, à l'aide de ses hommes et de ses bœufs, relever, brûler et nettoyer les dix arpents de forêt abattus dans le cours de l'été.

Cependant, dès le lendemain de son retour de Grandpré, il avait commencé à écrire à Mademoiselle Louise Routier ; mais plus d'une douzaine de lettres avaient été déchirées avant qu'il pût se résoudre à en signer une seule. Enfin, profitant un jour d'une occasion sûre pour Lacasseville, il se hasarda de faire parvenir la lettre suivante :

" Mademoiselle, (on sait qu'il avait coutume de dire " Ma chère Louise.")

" *Vous* avez sans doute compris que si je suis parti de chez votre père, le soir de votre *Epluchette*, sans vous faire mes adieux, c'est que je craignais de vous faire perdre un instant de plaisir. Vous paraissiez vous amuser si bien, vous étiez si gaie, si folâtre, qu'il eût été vraiment cruel de ma part de vous attrister par mon air sérieux et froid. D'ailleurs je vous avouerai franchement que le beau jeune homme à moustaches qui dans cette soirée a eu l'insigne honneur d'attirer presque seul votre attention avait des avantages si apparents sur moi comme sur tous les autres jeunes gens, au moins par sa toilette, sa belle chevelure, et surtout son beau talent de danseur que vraiment force m'était de lui céder le pas, sous

peine d'encourir la perte de vos bonnes grâces et des siennes, et peut-être de me rendre ridicule. Je mentirais si je vous disais que cette préférence marquée de votre part ne m'a fait aucune peine. Je ne connais pas ce Monsieur Duval, mais je puis bien affirmer sans crainte qu'il ne vous aime pas autant que moi ; il paraît s'aimer trop lui-même pour aimer beaucoup une autre personne. Malheureusement pour moi, il a de beaux habits, il vend de belles marchandises, soie, rubans, dentelles, et les jeunes filles aiment tant toutes ces choses-là ! Il a de belles mains blanches et les miennes sont durcies par le travail. De plus, il demeure si près de vous, il peut vous voir tous les jours, il vous fait sans doute de beaux cadeaux, il vous donne de jolis bouquets, il vous accompagne chez vous après Vêpres, etc ; et moi, qui suis à plus de vingt lieues de vous, je ne puis rien de tout cela. On dit que les absents ont toujours tort : il est donc probable que, à l'heure qu'il est, vous ne pensez plus à moi....

" Mais si cependant, Mademoiselle, vous ne m'aviez pas tout-à-fait oublié, veuillez donc m'écrire un mot pour me dire sans détour si je dois dire adieu à mes rêves de bonheur d'autrefois.

" Il ne m'est rien arrivé de bien étrange depuis mon retour ici. Mais en revenant de Grandpré, j'ai fait une rencontre dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Il faut que je vous raconte cette aventure, au risque même de vous ennuyer.

" A environ un mille du Village de l'Etang, j'aperçus à travers les branches une petite maison d'un extérieur assez pauvre, qui cependant ne me paraissait pas malpropre ; et comme j'avais besoin de repos, je résolus d'aller frapper à la porte. Au premier coup deux voix me répondirent à la fois : ouvrez. J'ouvris et vis venir vers moi une jeune fille élancée, d'une figure pâle, mais dont la seule vue excitait la plus vive sympathie. Elle se hâta de m'offrir une chaise. La petite maison ne formait qu'un seul appartement. J'aperçus bientôt dans un des angles, assis dans une grande chaise à bras, un vieillard d'au moins soixante et quinze ans, ayant le visage couvert de rides et la chevelure complètement blanche. Il paraissait un peu souffrant, mais résigné. Sa fille qui pouvait avoir vingt ans se montrait admirablement attentive à ses besoins, et sa tendresse filiale se lisait dans ses regards. Je ne pus résister au désir de connaître l'histoire de cette pauvre famille, et voici en peu de mots ce que j'appris de la bouche même du vieillard :

" François Richer (tel était le nom du vieillard) avait été cultivateur dans une paroisse du district des Trois-Rivières, lorsque, dans l'espoir d'établir ses fils qui commençaient à grandir, il avait tout vendu pour venir dans les Cantons de l'Est défricher des terres incultes. Mais il avait eu l'imprudence de s'établir sur des lots dont il ne connaissait pas le propriétaire ; il y avait travaillé avec courage pendant plusieurs

années, quand ce propriétaire s'était enfin montré et en avait exigé un prix si élevé que le pauvre colon s'était vu forcé de déguerpir. Ses jeunes garçons découragés étaient partis pour les Etats-Unis où ils avaient trouvé du travail dans les manufactures.

" Le père, affaibli par l'âge et ses longues années de durs travaux, avait dû se contenter d'acheter la maisonnette où il vivait avec sa fille du revenu d'un petit jardin, et de secours en argent qu'il recevait de temps en temps de ses autres enfants. Ces derniers n'avaient pas encore perdu leur bon naturel, et plusieurs de leurs lettres qu'on me donna à lire me firent venir les larmes aux yeux.

" Cette touchante rencontre me fit une impression telle que je me sens encore tout ému en vous en parlant. Cependant, ce pauvre vieillard, me dis-je souvent, est heureux malgré son malheur, d'avoir une telle garde-malade. Cette jeune fille possède un cœur d'or, et son souvenir, depuis cette rencontre, occupe dans mon esprit une place à côté du vôtre.

" Plusieurs fois, Mademoiselle, j'ai commencé à vous écrire depuis mon retour de Grandpré ; mais chaque fois je me suis dit : j'ai tort sans doute de porter mon ambition si haut ; un défricheur après tout, n'est qu'un défricheur, et s'il ne sait pas se tenir à sa place, il s'expose à recevoir de dures et cruelles leçons.

" En attendant votre réponse, Mademoiselle,

" Je demeure votre obéissant serviteur,

" JEAN RIVARD."

Mademoiselle Louise Routier, en recevant cette lettre dont elle reconnut de suite l'auteur, à l'écriture, alla vite s'enfermer dans sa chambre pour la lire plus tranquillement. Elle y resta longtemps, et il fut facile de s'apercevoir, en la voyant sortir, qu'elle avait beaucoup pleuré. Quoiqu'elle n'eût encore jamais écrit de lettre à un jeune homme, elle ne voulut pas cependant laisser Jean Rivard sous l'impression qu'elle en aimait un autre que lui, et après plusieurs jours de réflexion, elle résolut, suivant d'ailleurs en cela les conseils de sa mère, de lui écrire la vérité :

" Monsieur,

" Nous attendions de vos nouvelles de jour en jour depuis votre départ de Grandpré. Mais, mon Dieu ! comme vous êtes resté longtemps sans nous écrire, après nous avoir quittés sans nous dire adieu ! Comme vous avez dû avoir des remords ! car vous deviez savoir combien votre long silence nous faisait souffrir. Vous connaissiez pourtant assez votre petite amie pour savoir qu'elle n'est ni cruelle, ni coquette. Je ne comprends pas comment vous avez pu croire que je pouvais m'amuser à ce beau jeune homme à moustaches qui venait chez nous pour la première fois quand vous l'y avez rencontré, et qui n'y est pas revenu depuis ; et dont le principal mérite, il paraît, est de savoir danser à la perfection. Je ne suis encore qu'une petite fille, mais croyez-moi, je sais faire la distinction

entre les jeunes gens qui ont un esprit solide, du courage, et toutes sortes de belles qualités et ceux qui n'ont que des prétentions vaniteuses, ou qui ont, comme on dit, leur esprit dans le bout des orteils. Si je vous semble légère quelquefois, je ne le suis pas au point de préférer celui qui a de jolies mains blanches, parcequ'elles sont oisives, à celui dont le teint est bruni par le soleil, parcequ'il ne redoute pas le travail. Je regarde au cœur et à la tête avant de regarder aux mains.

" Il est vrai que M. Duval danse si bien que c'est un plaisir de danser avec lui. Il ne manque pas une soirée à Grandpré ni même dans les paroisses voisines. Il est de toutes les fêtes. Dans le commencement, les parents craignaient de voir leurs filles s'amouracher de lui, mais on ne redoute plus cela maintenant. Il paraît que M. Duval sait par cœur un certain nombre de phrases galantes et complimenteuses qu'il défile à ses belles partenaires partout où il va ; ce n'est pas, comme vous voyez, un rival si redoutable, après tout.

" Pour moi je vous avoue que je n'ai pas fait beaucoup d'attention à ce qu'il me disait ; je sais seulement que ses phrases étaient parsemées de mots anglais que je n'aurais pas pu comprendre quand même je l'aurais voulu. S'il croyait que je lui souriais, il se trompait, le beau monsieur. Si je paraissais contente, c'était de danser ; je suis si folle pour cela. J'espère bien que je deviendrai plus sage avec l'âge. Vous avez dû me trouver bien étourdie ce soir-là ? Mais aussi pourquoi êtes-vous parti si tôt ? Si j'ai des reproches à me

faire, vous en avez vous aussi, pour être parti comme vous avez fait, sans nous dire un petit mot d'adieu.

" Ah! vous regretteriez, j'en suis sûre, votre méchante bouderie, si vous saviez que vous m'avez fait pleurer?...

" Maintenant, pour vous punir comme vous le mériteriez, je ne devrais pas vous dire si je persiste ou non dans les mêmes sentiments à votre égard. On rencontre aussi à Grandpré des jeunes gens qui ont des pères très-âgés, et qui, j'en suis sûre, ont aussi des cœurs d'or. Il y en a un, entre autres, qui occupe dans mon cœur une place à côté de vous. Là! cherchez qui?

" Je suis, Monsieur, etc., etc.

" Louise Routier."

Cette réponse un peu fière, quoiqu'elle ne fût pas aussi explicite que l'aurait désiré Jean Rivard, en disait assez cependant pour le rassurer complètement sur la fidélité de sa Louise. Il comprit qu'il n'avait plus rien à craindre désormais des démarches de son prétendu rival. La joie lui revint au cœur et il se remit à ses travaux avec plus d'ardeur que jamais.

L'hiver de 1844-5 s'écoula rapidement; une partie du temps fut employée à battre et à vanner le grain, et l'autre partie aux travaux de défrichement, ou, comme disait Pierre Gagnon, à guerroyer contre les géants de la forêt. Les veillées se passaient en lectures ou en

conversations joignant le plus souvent l'utile à l'agréable. Jean Rivard avait apporté, lors de son dernier voyage à Grandpré, plusieurs nouveaux volumes que lui avaient prêtés M. le Curé Leblanc et son ami M. Lacasse, et comme les jeunes Landry montraient autant de goût que Pierre Gagnon pour cette sorte de passe-temps, on put lire, durant les longues soirées de l'hiver, un bon nombre d'ouvrages, entre autres, *Paul et Virginie* et la *Chaumière Indienne* de Bernardin de St. Pierre, et un recueil de Voyages autour du monde et dans les mers polaires, que Jean Rivard accompagnait de quelques notions géographiques. Ces récits d'aventures périlleuses, de souffrances horribles, de privations inouies, intéressaient excessivement l'imagination de nos jeunes défricheurs. En parlant de la Terre, de son étendue, de ses habitants, de ses divisions, de la position qu'elle occupe dans l'Univers, Jean Rivard était naturellement conduit à parler d'astronomie, et bien que ses connaissances en cette matière fussent assez bornées, il réussissait, avec l'aide de ses livres, à exciter vivement la curiosité de ses auditeurs. Il fallait voir quelle figure faisaient Pierre Gagnon et ses compagnons lorsqu'ils entendaient dire que la terre marche et tourne sur elle-même ; que la Lune est à quatre vingt cinq mille lieues de la terre, qu'elle a, comme la terre, des montagnes, des plaines, des volcans ; que le Soleil, centre du monde, est à trente huit millions de lieues de nous, et qu'il est environ quatorze cent mille fois plus gros que le Globe que nous habitons ; que les

milliers d'étoiles que nous apercevons dans le firmament, étagées les unes sur les autres jusque dans les profondeurs du ciel, sont encore infiniment plus loin de nous, etc., etc. Il fallait entendre les exclamations poussées de tous côtés dans le rustique auditoire! Souvent entraînés par un mouvement involontaire, tous sortaient de la cabane, et debout, la tête nue, les yeux tournés vers la voute resplendissante, restaient ainsi plusieurs minutes à contempler, au milieu de la nuit, le grand ouvrage du Créateur; s'il arrivait alors qu'en rentrant dans l'habitation, quelqu'un proposât de faire la prière du soir en commun, un cri général d'assentiment se faisait entendre, et l'encens de la prière s'élevait du fond de l'humble chaumière vers le trône de Celui qui règne par delà tous les cieux.

La cabane de Jean Rivard devint trop petite pour la société qui la fréquentait, car il faut dire que le Canton de Bristol s'établissait avec une rapidité sans exemple dans les annales de la colonisation. Chaque jour de nouveaux défricheurs faisaient leur apparition à Louiseville, considéré d'un commun accord comme le chef lieu du Canton. La rumeur de la confection prochaine d'un chemin public s'était répandue avec la rapidité de l'éclair dans toutes les anciennes paroisses du district des Trois-Rivières, et des centaines de jeunes gens, des familles entières, s'établissaient avec empressement au milieu de ces magnifiques forêts. Dans l'espace de quelques mois, la moitié des lots du Canton furent vendus, quoique le prix en eût

été d'abord doublé, puis triplé et même quadruplé dans la partie dont l'Honorable Robert Smith était le propriétaire. Un grand nombre de familles n'attendaient que l'ouverture du chemin pour se rendre sur leurs lots.

Naturellement les jeunes défricheurs allaient faire visite à Jean Rivard qu'ils regardaient comme le chef de la colonie et qui par son expérience était déjà en état de leur donner d'utiles renseignements. En effet, non seulement Jean Rivard leur donnait des conseils dont ils faisaient leur profit, mais il leur parlait avec tant de force et d'enthousiasme qu'il donnait du courage aux plus pusillanimes ; ceux qui passaient une heure avec lui retournaient à leur travail avec un surcroît d'ardeur et d'énergie.

" Vous voulez, répétait-il à chacun d'eux, parvenir à l'indépendance? Vous avez pour cela une recette infaillible : abattez chaque année dix arpents de forêt et dans cinq ou six ans votre but sera atteint. Un peu de courage et de persévérance, voilà en définitive ce qu'il nous faut pour acquérir l'aisance et le bonheur qui en découle."

Sa parole chaleureuse et pleine de conviction produisait un effet magique.

Lorsque le soir, sa modeste demeure était remplie de ces jeunes gens pleins de vigueur et d'intelligence, il aimait à les entretenir des destinées futures de leur Canton. " Avant dix ans, disait-il avec feu, avant cinq ans peut-être, le Canton de Bristol sera déjà une

place importance sur la carte du Canada ; ces quelques huttes maintenant éparses au milieu des bois seront converties en maisons élégantes ; nous aurons un village de plusieurs mille âmes ; qui sait ? peut-être une ville. Des magasins, des ateliers, des boutiques, des moulins auront surgi comme par enchantement ; nous aurons notre médecin, notre notaire ; au centre du Canton s'élevera le Temple du Seigneur, et à côté, la maison d'école." . . . . . .

Ces simples paroles faisaient venir les larmes aux yeux de ses naïfs auditeurs auxquels elles rappelaient involontairement le souvenir touchant du clocher de la paroisse.

XXVI

OU IL S'AGIT DE CHOSES ET D'AUTRES.

Le long laps de temps que durent employer nos défrieheurs, durant l'automne et l'hiver, à battre le grain au fléau sur l'aire de la grange, à le vanner, à le mettre en sureté, les obligea de ralentir les travaux de déboisement. Les moulins à battre commençaient à être connus à cette époque et à se répandre dans les

paroisses canadiennes ; leur emploi eût été une excellente spéculation pour Jean Rivard ; mais le défaut de chemin empêchait le transport de cette lourde et volumineuse machine.

Cependant dès le quinze mars, nos vaillants bûcherons avaient abattu une nouvelle étendue de dix arpents de forêt, c'est-à-dire, à peu près autant qu'il leur était possible d'en relever au printemps, en faisant de plus l'ensemencement des vingt-cinq arpents déjà défrichés dans le courant de l'année précédente.

Vers la fin du même mois ils suspendirent un moment leurs travaux pour se livrer de nouveau à la fabrication du sucre d'érable, occupation d'autant plus agréable à Jean Rivard qu'elle faisait diversion à ses autres travaux et lui laissait d'assez longs loisirs qu'il donnait à la lecture ou à la rêverie. Ils entaillèrent une centaine d'érables de plus qu'ils n'avaient fait le printemps d'avant, et, grâce à leur expérience, peut-être aussi à une température plus favorable, ils fabriquèrent en moins d'un mois près de six cents livres de sucre d'un grain pur et clair, et plusieurs gallons d'un sirop exquis.

Les diverses opérations de cette industrie leur furent beaucoup plus faciles qu'elles ne l'avaient été l'année précédente ; ils purent même introduire dans la fabrication du sucre certaines améliorations dont ils recueillirent un avantage immédiat.

Il est deux choses importantes que je ne dois pas omettre de mentionner ici : la première, c'est que nos défricheurs continuèrent, comme ils avaient fait dès

leur entrée dans la forêt, à mettre en réserve toutes les pièces d'arbres qui, au besoin, pourraient servir à la construction d'une maison, Jean Rivard n'ignorant pas que tôt ou tard cette précaution lui serait utile ; la seconde, c'est que Jean Rivard et Mademoiselle Louise Routier ayant échangé plusieurs lettres dans le cours de l'hiver avaient fini par s'entendre à merveille ; et, comme c'est l'ordinaire, les jeunes amoureux s'aimaient plus tendrement que jamais.

Notre héros se donna même beaucoup de soin, à l'époque de la fabrication du sucre, pour confectionner au moyen d'un élégant petit moule en bois travaillé de ses mains, un joli cœur de sucre évidemment destiné à servir de cadeau. Quand le moment vint de procéder à cette intéressante opération, ce fut Jean Rivard lui-même qui nettoya l'intérieur de la chaudière avec du sable fin, qui y coula la liqueur, qui l'écuma durant l'ébullition, et la déposa dans le petit moule de bois, après sa transformation en sucre.

Ce cœur on devine sans peine à qui Jean Rivard le destinait. Il fut expédié de suite à Lacasseville, et la première voiture qui partit de ce village pour Grandpré l'emporta, accompagné d'une petite lettre délicatement tournée.

Il ne faut pas non plus omettre de dire ici pour l'édification de nos lecteurs que nos trois défricheurs trouvèrent moyen, vers la fin de la semaine sainte, de se rendre à Lacasseville, pour y accomplir le précepte adressé à tous les membres de cette belle et vaste association—l'église catholique romaine—de commu-

nier au moins une fois l'an. Les cérémonies si touchantes de cette grande semaine produisirent sur eux une impression d'autant plus vive qu'ils avaient été plus longtemps privés du bonheur si doux aux âmes religieuses d'assister aux offices divins.

" Parlez-moi de ça, s'écria Pierre Gagnon, en sortant de l'église, ça fait du bien des dimanches comme ça. Tonnerre d'un nom ! ça me faisait penser à Grandpré. Sais-tu une chose, Lachance ? C'est que ça me faisait si drôlement en dedans que j'ai quasiment *braillé ?*....

—Et moi *étou*, dit Lachance, à qui pourtant il arrivait rarement de parler de ses impressions.

—Laissez faire, leur dit Jean Rivard, si je réussis dans mes projets, j'espère qu'au printemps prochain nous n'aurons pas besoin de venir à Lacasseville pour faire nos Pâques. Nous aurons une chapelle plus près de nous.

—Oh ! je connais çà, murmura tout bas Pierre Gagnon en clignant de l'œil à Lachance, ça sera la chapelle de Ste Louise !...

Cette fois Jean Rivard trouva deux lettres à son adresse au bureau de poste de Lacasseville. La suscription de la plus petite était d'une écriture en pattes de mouche qu'il reconnut sans peine et dont la seule vue produisit sur sa figure un épanouissement de bonheur. La seconde, plus volumineuse, était de son ami et correspondant ordinaire, Gustave Charmenil. Toute deux l'intéressaient vivement, mais la première

étant la plus courte, c'est elle qui dut avoir la préférence. Elle se lisait ainsi :

" Mon bon ami,

" Je m'empresse de vous écrire pour vous remercier du joli cœur de sucre que vous m'avez envoyé. Il avait l'air si bon que j'ai été presque tentée de le manger. Mais, manger votre cœur ! ce serait cruel, n'est-ce pas ? C'est pour le coup que vous auriez eu raison de bonder. Je l'ai donc serré soigneusement dans ma petite armoire, et je le regarde de temps en temps pour voir s'il est toujours le même. La dernière fois que je l'ai vu il paraissait bien dûr ! S'il ne s'amollit pas, je pourrais bien lui faire un mauvais parti : je n'aime pas les cœurs dûrs, moi.

" Il n'y a pas grand'chose de nouveau à Grandpré.

" Nous avons vingt-cinq beaux petits agneaux ce printemps, presque tous blancs comme la neige. Comme il fait chaud maintenant, papa les laisse sortir tous les jours, et je m'amuse des heures de temps à les regarder jouer et faire toutes sortes de gambades sur la paille devant la bergerie. N'est-ce pas que c'est gentil ?

" Tu te souviens de la petite Eulalie Boisvert, notre deuxième voisine à gauche ? Elle se marie après Pâques avec Laurent Vilmure que tu connais aussi.

" Ta mère, tes frères, tes sœurs se portent tous bien, ainsi que les miens. Ta mère vient nous voir bien

plus souvent qu'auparavant ; maman dit que c'est pour avoir occasion de parler de toi. Dans tous les cas, ses visites ne nous ennuient pas ; au contraire.

" Mais je vais t'annoncer une nouvelle qui te surprendra : ta sœur Mathilde a un *cavalier ;* c'est un joli garçon, par dessus le marché. Tu sais qu'on disait toujours que Mathilde n'aimerait jamais personne : eh bien ! elle a l'air de tant aimer celui-là que le monde s'en aperçoit et qu'on parle déjà de leur mariage pour prochainement. Maintenant, je suis sûre que tu voudrais savoir le nom de ce cavalier ? Eh bien ! je ne veux pas te le dire. Tu le sauras quand tu viendras te promener à Grandpré.

" En attendant, papa, maman et tout le monde te font bien des compliments, et notre fille engagée, Françoise, qui a toujours, comme tu sais, un faible pour Pierre Gagnon, me charge de lui transmettre ses amitiés.

" Adieu,

" Ta bonne amie,

" Louise Routier."

La lettre de Gustave Charmenil n'était pas tout-à-fait aussi gaie, comme on va le voir.

Quatrième lettre de Gustave Charmenil.

" Mon cher ami,

" Tu ne saurais croire combien ta dernière lettre m'a soulagé ! Je l'ai lue et relue, pour me donner du

courage et me rattacher à la vie. En la lisant je me suis répété souvent : oui, c'est bien vrai, un véritable ami est un trésor, et, malgré moi, ce vers souvent cité d'un de nos grands poètes me revenait à l'esprit :

L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux.

" Ne crois pas que je veuille badiner en te décorant du titre de grand homme ; tu sais que je ne suis ni flatteur, ni railleur. A mes yeux, mon cher Jean, tu mérites cette appellation à plus juste titre que les trois quarts de ces prétendus grands hommes dont l'histoire nous raconte les hauts faits. Tu es un grand homme à la manière antique, par le courage la simplicité, la grandeur d'âme, la noblesse et l'indépendance de caractère ; du temps des premiers Romains, on t'eût arraché à tes défrichements pour te porter aux premières charges de la République. Réclame, si tu veux, mon cher ami, mais c'est vrai ce que je te dis là. Oh ! tout ce que je regrette, c'est de ne pouvoir passer mes jours auprès de toi. Ici mon cher, dans l'espace de plus de trois ans, je n'ai pu encore me faire un ami ; au fond, je crois que les seuls vrais amis, les seuls amis de cœur, sont les amis d'enfance, les amis de collége. L'amitié de ceux-là est éternelle, parcequ'elle est sincère, désintéressée, innocente. Depuis plusieurs mois, je vis dans un isolement complet. Le moindre rapport avec la société, vois-tu, m'entraînerait à quelque dépense au-dessus de mes moyens. Je vais régulièrement chaque jour de ma pension à mon bureau, puis de

mon bureau à ma pension. C'est ici que je passe généralement mes soirées en compagnie de quelques auteurs favoris que je prends dans la bibliothèque de mon patron. La maîtresse de maison et ses deux jeunes filles aiment beaucoup à entendre lire, et je lis quelquefois tout haut pour elles. L'une des jeunes filles particulièrement est très intelligente et douée d'une rare sensibilité. Il m'arriva l'autre jour en causant avec elle de dire " que je ne serais pas fâché de mourir," et à ma grande surprise elle se mit à pleurer à chaudes larmes. Je regrettai cette parole inconvenante, et me hâtai de changer le sujet de la conversation. Mais cela te prouve que mes idées ne sont pas fort gaies. En effet, mon cher, ma disposition naturelle à la mélancolie semble s'accroître de jour en jour. Je fais, autant que possible, bonne contenance, mais je souffre. Je reviens toujours sur ce triste sujet, n'est-ce pas ? Je suis comme ces pauvres hypochondriaques qui ne parlent que de leurs souffrances ? Mais si je me montre avec toi si personnel, si égoïste, ne va pas croire que je sois ainsi avec tout le monde. Je te dirai même que tu es le seul à qui j'aie jamais rien confié de mes déboires, de mes dégoûts, parceque toi, vois-tu, je te sais bon et indulgent, et je suis sûr de ta discrétion. Avec toi, je puis parler de moi aussi longtemps que je voudrai, sans crainte de devenir fastidieux. Laisse-moi donc encore t'entretenir un peu de mes misères ; tu n'en comprendras que mieux combien tu dois bénir ton étoile et remercier la providence de t'avoir inspiré si bien.

" Il faut que je te rapporte un trait dont le souvenir me fait encore mal au cœur. Je t'ai déjà dit que les lettres que je reçois de mes amis sont une de mes plus douces jouissances. A part les tiennes qui me font toujours du bien, j'en reçois encore de quelques autres de nos amis et en particulier de deux de nos anciens professeurs, aux conseils desquels j'attache beaucoup d'importance. Ces lettres, quand elles me viennent par la poste, me sont remises par un homme chargé de percevoir en même temps le prix du port et quelques sous pour ses honoraires. Or, il m'arriva dernièrement de recevoir ainsi une lettre assez pesante, dont le port s'élevait à trente-deux sous. C'était beaucoup pour moi ; je réunis tous mes fonds sans pouvoir former plus de vingt sous. Il me manquait encore douze sous : comment faire ? Je ne pouvais pourtant pas refuser cette lettre ; elle pouvait être fort importante.

" En cherchant parmi mes effets pour voir si je ne trouverais pas quelque chose dont je pusse disposer, je ne trouvai qu'un tout petit volume, un petit *Pensez-y-bien*, qui m'avait été donné par notre ancien directeur de collége. C'était le seul livre qui me restât. J'aurais pourtant bien voulu le garder ; c'était un souvenir d'ami ; je l'aimais ce petit livre, il m'avait suivi partout. Mais je me dis : je vais le mettre en gage et je le racheterai aussitôt que j'aurai de l'argent.

" Je retirai donc ma lettre de la poste ; elle ne valait pas le sacrifice que j'avais fait. C'était une longue correspondance qu'un notaire de campagne

envoyait à une gazette et qu'il me priait de vouloir bien *retoucher*.

" Aussitôt que j'eus la somme nécessaire, je courus pour racheter mon petit *Pensez-y-bien* : mais il était trop tard....il était vendu.... on ne savait à qui...

" Je me détournai, et malgré moi une larme me tomba des yeux.

" O ma bonne mère! si vous aviez connu alors tout ce que je souffrais, comme vous auriez pleuré! Mais je me suis toujours soigneusement gardé de faire connaître mon état de gène à mes parents; ils ignorent encore toutes les anxiétés qui m'ont accablé, tous les déboires que j'ai essuyés. Que veux-tu? je connais leur bon cœur; ils auraient hypothéqué leurs propriétés pour me tirer d'embarras, et que seraient devenus leurs autres enfants?

" Oh! combien de fois j'ai désiré me voir simple journalier, homme de métier, travailleur vivant de ses bras, ou encore mieux, laborieux défricheur comme toi!

" La vie des bois me plairait d'autant plus que je suis devenu d'une sauvagerie dont tu n'as pas d'idée. Je fuis la vue des hommes. Si par hasard en passant dans les rues je vois venir de loin quelque personne de ma connaissance, je prends une voie écartée pour n'avoir pas occasion d'en être vu. Je m'imagine que tous ceux qui me rencontrent sont au fait de ma misère; si j'ai un accroc à mon pantalon, ou une fissure à ma botte, je me figure que tout le monde a

les yeux là ; je rougis presque à la vue d'un étranger.

" Quelle affreuse situation !

" Il y a de l'orgueil dans tout cela, me diras-tu ? Cela se peut ; mais, dans ce cas, mon cher, je suis bien puni de mon péché.

" Croirais-tu que dans mon désespoir, j'en suis même venu à la pensée de m'expatrier.... d'aller quelque part où je ne suis pas connu travailler des bras, si je ne puis d'aucune manière tirer parti de mon éducation ? Oui, à l'heure qu'il est, si j'avais été assez riche pour me faire conduire à la frontière, je foulerais probablement une autre terre que celle de la patrie, je mangerais " le pain amer de l'étranger."

Je me suis écrié dans ma douleur profonde :
Allons, fuyons au bout du monde.....
Pourquoi traîner dans mon pays
Des jours de misère et d'ennuis ?
....

Au lieu de ces moments d'ivresse,
De ces heures de joie et de félicité
Que nous avions rêvés dans nos jours de jeunesse,
J'avais devant mes yeux l'aspect de la détresse
L'image de la pauvreté..... .

Que de jours j'ai passés sans dire une parole,
Le front appuyé sur ma main !
Sans avoir de personne un seul mot qui console,
Et refoulant toujours ma douleur dans mon sein.....

Combien de fois errant, rêveur et solitaire,
N'ai-je pas envié le sort du travailleur
Qui pauvre, harassé, tout baigné de sueur,
A la fin d'un long jour de travail, de misère,
Retourne à son humble chaumière !.....

Il trouve pour le recevoir
Sur le seuil de sa porte une épouse chérie
Et de joyeux enfants heureux de le revoir.
.....
.....

" Oh ! pardonne, mon ami, à ma lyre depuis longtemps détendue ces quelques notes plaintives. J'ai dit adieu et pour toujours à la poésie que j'aimais tant. Cette fatale nécessité de gagner de l'argent, qui fait le tourment de chaque minute de mon existence, a desséché mon imagination, éteint ma verve et ma gaîté ; elle a ruiné ma santé.

" J'aurai terminé dans le cours de l'automne prochain mes quatre années de cléricature ; je serai probablement, " après un brillant examen," suivant l'expression consacrée, admis à la pratique de la loi ; je serai membre du barreau, et quand on m'écrira, ou qu'on parlera de ma personne, je serai appelé invariablement " Gustave Charmenil, Ecuier, Avocat ;" ce sera là peut-être la plus grande satisfaction que je retirerai de mes études légales. Je t'avoue que je redoute presque le moment de mon admission à la pratique. J'aurai à payer une certaine somme au gouvernement, à ouvrir un bureau, à le meubler, à m'acheter quelques livres, à faire des dépenses de toilette : à cela, mes ressources pécuniaires s'épuiseront bientôt. Je n'ai pas à craindre toutefois de me voir de longtemps obsédé par la clientelle ; mes rapports avec les hommes d'affaires, durant ma cléricature, ont été fort restreints, et je n'ai ni parents ni amis en état de me pousser. En

outre, la cléricature que j'ai faite n'est guère propre à me donner une réputation d'habileté. Obligé d'écrire pour les gazettes, de traduire, de copier, d'enseigner le français et de faire mille autres choses, je n'ai pu apporter qu'une médiocre attention à l'étude de la pratique et de la procédure, et les questions les plus simples en apparence sont celles qui m'embarrasseront davantage. Tu vois que la perspective qui s'ouvre devant moi n'a rien de bien riant, comparée à l'heureux avenir qui t'attend.

" Ah ! je sais bien que si j'étais comme certains jeunes gens de ma classe, je pourrais facilement me tirer d'embarras. Je me mettrais en pension dans un des hôtels fashionables, sauf à en partir sans payer, au bout de six mois ; je me ferais habiller à crédit chez les tailleurs, les cordonniers, je ferais des comptes chez le plus grand nombre possible de marchands ; puis, à l'expiration de mon crédit, j'enverrais paître mes créanciers. Cela ne m'empêcherait pas de passer pour un *gentleman ;* au contraire. Avec mes beaux habits et mes libres allures je serais sûr d'en imposer aux badauds qui malheureusement sont presque partout en majorité.

" Je connais de jeunes avocats qui se sont fait une clientelle de cette façon ; pour en être payés, leurs créanciers se trouvaient forcés de les employer.

" Mais que veux-tu ? Ce rôle n'est pas dans mon caractère. M'endetter sans être sûr de m'acquitter au jour de l'échéance ce serait me créer des inquiétudes mortelles.

" Pardonne-moi, mon bon ami, si je ne te dis rien aujourd'hui de mes affaires de cœur. J'ai tant de tristesse dans l'âme que je ne puis pas même m'arrêter à des rêves de bonheur. D'ailleurs que pourrais-je t'apprendre que tu ne devines déjà ? Ce que j'aimerais mieux pouvoir dire, ce seraient les paroles de Job : " j'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne jamais " regarder une vierge."

" Mais toi, mon cher ami, parle-moi de ta Louise ; ne crains pas de m'ennuyer. Votre mariage est-il arrêté ? Et pour quelle époque ? Que tu es heureux ! Le jour où j'apprendrai que vous êtes unis sera l'un des plus beaux de ma vie.

" Ton ami dévoué,

" Gustave Charmenil."

Plusieurs fois en lisant cette lettre, Jean Rivard sentit ses yeux se remplir de larmes. Naturellement sensible, sympathique, il eût donné tout au monde pour adoucir les chagrins de son ami. Pendant quelques moments il fut en proie à une vive agitation ; il allait et venait, se passant la main sur le front, relisait quelques passages de la lettre, et se détournait de nouveau pour essuyer ses yeux. Enfin, il parut tout à coup avoir pris une détermination, et ne voulant pas retourner à Louiseville avant de répondre quelques mots à la lettre qu'il venait de lire, il demanda au maître de poste une feuille de papier, et écrivit :

" Mon cher Gustave,

" Ta dernière lettre m'a rendu triste. Je vois bien que tu es malheureux! Et dire pourtant qu'avec un peu d'argent tu pourrais être si heureux! Ce que c'est! comme le bonheur tient souvent à peu de chose! Je voudrais bien avoir un peu plus de temps pour t'écrire et te dire toute mon amitié pour toi, mais il faut que je parte immédiatement si je veux me rendre à ma cabane avant la nuit. Je ne veux pas partir pourtant avant de te dire une idée qui m'est venue en lisant ta lettre. Je voudrais te proposer un arrangement. Tu sais que je suis presque riche déjà. J'ai ce printemps, près de cinq cents livres de sucre à vendre, ce qui me rapportera au moins vingt piastres; je pourrai me passer de cette somme: je te la prêterai. Ce sera peu de chose, il est vrai, mais si ma récolte prochaine est aussi bonne que celle de l'année dernière, j'aurai une bonne quantité de grains à vendre vers la fin de l'automne, et je pourrai mettre une jolie somme de côté, que je te prêterai encore; tu me rendras tout cela quand tu seras avocat, ou plus tard quand tu seras représentant. N'est-ce pas que ce sera une bonne affaire pour nous deux? Dis-moi que tu acceptes, mon cher Gustave, et avant quinze jours tu recevras de mes nouvelles.

" Je n'ai pas le temps de t'en dire plus.

" Ton ami pour la vie,

" Jean Rivard."

Les quinze jours n'étaient pas expirés qu'une lettre arrivée de Montréal à Lacasseville, à l'adresse de Jean Rivard, fut transmise de cabane en cabane jusqu'à Louiseville. Elle se lisait ainsi :

" Ah ça ! mon ami, est-ce bien de toi que j'ai reçu une lettre dans laquelle on m'offre de l'argent ? Si c'est de toi, en vérité, pour qui me prends-tu donc ? Me crois-tu le plus vil des hommes pour que je veuille accepter ce que tu me proposes ? Quoi ! tu auras travaillé comme un mercenaire pendant près de deux ans, tu te seras privé de tous les plaisirs de ton âge, vivant loin de toute société, loin de ta mère, de ta famille, de tes amis, afin de pouvoir plus tôt t'établir et te marier.... et ce sera moi qui recueillerai les premiers fruits de tes sueurs ? Ah ! Dieu merci, mon ami, je ne suis pas encore rendu si bas. Je suis plus pauvre que bien d'autres, mais j'ai du cœur autant que qui ce soit. Je ne te pardonnerais pas, si je ne savais qu'en me faisant cette proposition, tu t'es laissé guider, moins par la réflexion que par une impulsion spontanée ; mais ta démarche va me priver à l'avenir d'une consolation qui me restait, celle d'épancher mes chagrins dans le sein d'un ami. Tu es le seul à qui j'aie jamais fait part de mes mécomptes, de mes embarras, parcequ'avec toi au moins je croyais pouvoir me plaindre sans paraître rien demander. Pouvais-je croire que tu prendrais mes confidences pour des demandes d'argent ? Va, je te pardonne, parceque je connais le fond de ton âme ; mais, une fois pour

toutes, mon ami, qu'il ne soit plus question d'offre semblable entre nous : mon amitié est à ce prix.

" Tranquillise-toi d'ailleurs sur mon sort ; j'ai réussi dernièrement à me procurer du travail, et je suis maintenant sans inquiétude sur mon avenir.

" Adieu,

" Ton ami,

" GUSTAVE CHARMENIL."

Jean Rivard pleura de nouveau en recevant cette réponse, mais il comprit qu'il était inutile d'insister, et tout ce qu'il put faire fut de compatir en silence aux peines de son ami.

XXVII

LA GRANDE NOUVELLE ET SES SUITES.

Les semailles du printemps étaient à peine finies qu'une nouvelle extraordinaire partie de Lacasseville, et transmise d'habitation en habitation à travers le Canton de Bristol, vint mettre en émoi toute la petite population dispersée dans cette forêt séques-

trée pour ainsi dire du reste du monde. Ce qui n'avait été jusqu'alors qu'un bruit, qu'une rumeur plus ou moins fondée, était enfin devenu un fait accompli : le gouvernement provincial avait ordonné la confection d'un chemin public à travers le Canton de Bristol. Les arrangements préliminaires étaient déjà arrêtés, les journaliers étaient engagés, les contremaîtres nommés, l'hon. conseiller législatif Robert Smith, propriétaire du Canton, et le représentant Arnold, celui qui avait acheté d'avance la potasse de Jean Rivard en se chargeant des frais de transport, étaient eux-mêmes à la tête de l'entreprise, et avaient la gestion des fonds affectés à la confection du chemin. Bientôt même on apprit que la route était tracée, que les travaux étaient commencés, les premiers arbres abattus, et que les travailleurs s'avançaient à grandes journées à travers l'épaisseur des bois. Les nouvelles de la prise de Sébastopol, de la découverte des mines d'or de la Californie, ou des révolutions qui ont éclaté depuis quelques années dans l'ancien et le nouveau monde, n'ont causé nulle part une sensation plus vive, plus profonde, que n'en causa chez les premiers colons du Canton de Bristol, l'évènement dont nous parlons. Malgré l'éloignement des habitations, on se réunissait de tous côtés pour en parler ; des gens qui ne se connaissaient pas, qui ne s'étaient jamais vus jusque là, s'entretenaient de la chose comme d'un bonheur commun, comme d'un heureux évènement de famille ; il y eut des feux de joie, des démonstrations, des réjouissances

publiques ; une vie nouvelle semblait animer toute cette petite population.

Une activité extraordinaire se manifesta immédiadiatement dans toute l'étendue du Canton ; de nouveaux défricheurs arrivèrent ; tous les lots situés sur la route qui n'avaient pas encore été concédés le furent dans l'espace de quelques jours.

On peut se faire une idée de la sensation que produisit cette nouvelle sur Jean Rivard. Il en fut comme étourdi ; pendant plusieurs nuits son sommeil d'ordinaire paisible se ressentit de la secousse qu'éprouva son esprit. Il passait des heures entières à rêver aux changements qu'allait nécessairement subir sa condition. De fait, cet évènement en apparence si simple devait exercer la plus grande influence sur la fortune et les destinées de notre héros.

A ses yeux, la valeur de sa propriété était au moins triplée.

Bientôt un projet ambitieux, dont il se garda bien cependant de faire part à personne, s'empara de son esprit, et ne le quitta ni jour ni nuit. Disons en confidence au lecteur quel était ce projet que Jean Rivard caressait en secret, et dont la pensée lui procurait les plus douces jouissances qu'il eût encore éprouvées depuis le commencement de son séjour dans les bois.

" Me voilà," se disait-il à part lui, " avec plus de trente arpents de terre en culture ; tout annonce que ma récolte de cette année sera fructueuse, abondante, et me rapportera bien au-delà du nécessaire. Avec

ce surplus et le produit de ma potasse, je vais pouvoir acquitter complètement mes dettes et consacrer en outre une petite somme à l'amélioration de ma propriété."

C'étaient déjà là des réflexions fort consolantes, des supputations très-encourageantes. Mais une idée quelque peu ambitieuse venait immédiatement après :

" Pourquoi donc," ajoutait-il en se parlant à lui-même, " ne pourrais-je pas dès cette année me bâtir une maison décente ? Avec un chemin comme celui que nous aurons, ne puis-je pas transporter facilement de Lacasseville à Louiseville les planches, les briques, la chaux et tous les autres matériaux nécessaires ? Et si après tout il me manquait quelque chose, ne pourrais-je pas, en exposant à mes créanciers l'état de mes affaires et les légitimes espérances que je fonde sur l'avenir, obtenir d'eux une prolongation de crédit ? "

De toute cette série de considérations à une idée encore plus ambitieuse et plus riante, il n'y avait qu'un pas. Une fois la cage construite, ne fallait-il pas un oiseau pour l'embellir et l'égayer ? Et cet oiseau se présentait à l'imagination de notre héros sous la figure d'une belle et fraîche jeune fille aux yeux bleus que nos lecteurs connaissent déjà.

" De fait, se disait-il enfin, pourquoi ne pourrai-je pas me marier dès cet automne ? Ce sera une année plus tôt que je n'avais prévu, mais une année de bonheur dans la vie n'est pas à dédaigner. . . . "

La première fois que cette pensée se fit jour dans son cerveau, son cœur battit avec force pendant plusieurs minutes. Il n'osait s'abandonner à ce rêve enchanteur, craignant d'être le jouet d'une illusion. Toutefois en y réfléchissant de nouveau, en envisageant la chose de sang-froid et à tête reposée, le projet lui sembla de plus en plus réalisable, et il ne fut pas longtemps avant d'avoir tout arrêté dans son esprit.

On a déjà vu que Jean Rivard n'avait pas l'habitude de remettre au lendemain ce qu'il pouvait faire la veille. Il était homme d'action dans toute la force du mot. Aussi, se rendre à Lacasseville, communiquer ses projets à son ami M. Lacasse, se rendre de là à Grandpré, y conclure différentes affaires, s'assurer les moyens de se bâtir dans l'automne et même dans l'été s'il le désirait, demander d'avance la main de Mademoiselle Routier pour cette époque tant désirée—tout cela fut l'affaire de moins d'une semaine.

Grâce à l'activité infatigable de notre héros, cette semaine fut bien remplie et devait faire époque dans sa vie.

Son entrevue avec la famille Routier fut des plus satisfaisantes. Jean Rivard fut traité comme méritait de l'être un jeune homme de cœur, et se crut autorisé à demander Louise en mariage, ce qu'il fit tout en expliquant que son intention n'était pas de se marier avant la fin de l'automne.

Le père Routier répondit au jeune défricheur en lui faisant les compliments les plus flatteurs sur son courage et sa bonne conduite, ajoutant qu'il espérait

que la Providence continuerait à bénir ses travaux, et que sa prochaine récolte lui permettrait de pourvoir amplement aux besoins et à l'entretien d'un ménage— que dans tous les cas la seule objection qu'il pût faire n'avait rapport qu'à l'époque fixée pour ce grand évènement, si toutefois, ajouta le père en souriant, et en regardant sa fille, si toutefois Louise ne change pas d'idée.... elle est encore jeune.... et les filles sont si changeantes !....

—Ah ! papa !... s'écria involontairement la jeune fille en devenant rouge comme une fraise, et en levant vers son père des regards suppliants où se lisaient en même temps le reproche et la contrainte.

Cette naïve exclamation, et le mouvement spontané, dépourvu de coquetterie, qui l'accompagna, en dirent plus à Jean Rivard que n'auraient pu le faire les lettres les plus tendres.

Ce fut la réponse la plus éloquente, la plus touchante qu'il pût désirer à sa demande en mariage.

Notre héros repartit cette fois de Grandpré plus gai qu'à l'ordinaire, malgré les adieux toujours pénibles qu'il dut faire à sa mère et au reste de la famille. Mais la séparation fut moins cruelle, puisque l'absence devait être plus courte.

Avant de partir de Grandpré, Jean Rivard reçut une proposition qui dans les circonstances lui était on ne peut plus acceptable. La mère Guilmette, pauvre veuve d'environ cinquante ans, qui demeurait dans la famille Rivard depuis plus de vingt ans, qui avait vu Jean naître, grandir, s'élever, et

s'était attachée à lui avec une affection presque maternelle, voyant que notre jeune défricheur allait avoir durant les mois de l'été et de l'automne un surcroît de travail, s'offrit courageusement de l'accompagner pour lui servir de ménagère.

Le manque de chemin avait jusque-là empêché Jean Rivard de songer à emmener une ménagère dans son établissement; mais l'heure était venue où il pouvait sans inconvénient se procurer ce comfort.

Le nouveau chemin du Canton de Bristol se trouvait déjà achevé jusqu'à l'habitation de Jean Rivard et celui-ci pour la première fois put se rendre en voiture jusqu'au seuil de sa porte.

Notre héros avait fait l'acquisition d'un cheval et d'une petite charrette de voyage.

Pierre Gagnon ne se possédait plus de joie en voyant arriver son Empereur assis à côté de la mère Guilmette.

Cette dernière était une ancienne connaissance de Pierre Gagnon qui plus d'une fois avait pris plaisir à la plaisanter et à la taquiner. Il se proposait bien de l'attaquer de nouveau, car la mère Guilmette entendait raillerie, et ne laissait jamais passer une parole sans y répondre.

Pierre Gagnon avait plusieurs autres raisons d'être satisfait de ce changement. D'abord il allait faire jaser tant et plus la bonne femme sur tout ce qui s'était passé à Grandpré durant les derniers six mois, —car sous ce rapport Jean Rivard n'était pas encore aussi communicatif que le désirait Pierre Gagnon,—

il allait pouvoir raconter, rire, badiner, à son cœur content. Mais ce qui valait encore mieux, il allait être déchargé de ses fonctions de cuisinier, de blanchisseur, et surtout du soin de traire la Caille. Toutes ces diverses charges se trouvaient de droit dévolues à la mère Guilmette qui allait en outre avoir le soin des poules, du petit porc et du jardinage.

La vieille ménagère ne se trouva pas d'abord à l'aise, comme on le pense bien, dans la cabane de Jean Rivard. Elle y manquait de beaucoup de choses fort commodes dans le ménage ; la fraîche laiterie de Madame Rivard à Grandpré, l'antique et grand dressoir, les armoires de toutes sortes, les buffets, le linge blanc comme la neige, tout cela revenait bien de temps à autre se représenter à sa mémoire comme pour contraster avec ce qui l'entourait ; peu-à-peu cependant elle s'habitua à son nouveau genre de vie, et grâce à l'obligeance de Pierre Gagnon qui tout en la raillant sans cesse était toujours disposé à lui rendre mille petits services, à aller quérir son eau au ruisseau, allumer son feu, à confectionner tous les jours, pour sa commodité, quelques meubles de son invention, elle put introduire en peu de temps des améliorations importantes dans la régie intérieure de l'établissement.

Puis elle se consolait en songeant à la maison nouvelle qu'elle aurait dans l'automne et dont Jean Rivard et ses hommes s'entretenaient tous les jours devant elle.

Vu l'exiguité de l'habitation, déjà trop encombrée,

Jean Rivard et ses deux hommes avaient depuis le printemps converti la grange en dortoir ; ils dormaient là chaque nuit sur leurs lits de paille mieux que les rois dans leurs alcôves moëlleuses ; et la mère Guilmette disposait seule en reine et maîtresse de toute la cabane de Jean Rivard.

XXVIII

LA CORVÉE.

Sans avoir le vaste génie de Napoléon, Jean Rivard semblait avoir la même confiance dans son étoile.

Ainsi, dès qu'il eut obtenu la main de Mademoiselle Louise Routier, et avant même de connaître le résultat de sa prochaine récolte, il résolut de se bâtir une maison. Cette entreprise avait, comme on l'a déjà dit, été depuis longtemps le sujet de ces rêves. Bien des fois il en avait causé avec ses compagnons de travail. Il en avait tracé le plan sur le papier ; et les divers détails de la construction, les divisions du bâtiment, les dimensions de chaque appartement, le

plus ou moins de solidité à donner à l'édifice, et plusieurs autres questions de même nature occupaient son esprit depuis plus d'un an. Aussi, au moment dont nous parlons, son plan était-il déjà parfaitement arrêté.

Toutes les pièces destinées à la charpente de l'édifice avaient été coupées, écarries et tirées sur la place; et en revenant de Grandpré, Jean Rivard avait acheté à Lacasseville les planches et les madriers, la chaux, les portes, les fenêtres et les ferrures nécessaires à la construction.

Quant au bardeau pour la toiture, il avait été fait à temps perdu par nos défricheurs durant l'hiver et les journées de mauvais temps.

Jean Rivard engagea d'abord les services d'un *tailleur* qui en trois ou quatre jours, aidé de ses deux hommes, put tracer et préparer tout le bois nécessaire.

Quand les matériaux furent prêts et qu'il ne fut plus question que de *lever*, Jean Rivard résolut, suivant la coutume canadienne, d'appeler une *corvée*.

Le mot " corvée," d'après tous les dictionnaires de la langue française, s'emploie pour désigner un travail gratuit et forcé qui n'est fait qu'à regret, comme, par exemple, la corvée seigneuriale, les corvées de voirie, etc., regardées partout comme des servitudes. Mais il a dans le langage canadien un sens de plus qui date sans doute des premiers temps de l'établissement du pays.

Dans les paroisses canadiennes, lorsqu'un *habitant* (*) veut lever une maison, une grange, un bâtiment quelconque exigeant l'emploi d'un grand nombre de bras, il invite ses voisins à lui donner un coup de main. C'est un travail gratuit, mais qui s'accomplit toujours avec plaisir. Ce service d'ailleurs sera rendu tôt ou tard par celui qui le reçoit ; c'est une dette d'honneur, une dette sacrée que personne ne se dispense de payer.

Ces réunions de voisins sont toujours amusantes ; les paroles, les cris, les chants, tout respire la gaîté. Dans ces occasions, les tables sont chargées de mets solides, et avant l'institution de la tempérance le rum de la jamaïque ne faisait pas défaut.

Une fois l'œuvre accomplie, on plante sur le faîte de l'édifice, ce qu'on appelle le " bouquet," c'est-à-dire, quelques branches d'arbre, dans la direction desquelles les jeunes gens s'amusent à faire des décharges de mousqueterie. C'est une fête des plus joyeuses pour la jeunesse.

Mais dans les nouveaux établissements, où l'on sent plus que partout ailleurs le besoin de s'entr'aider, la corvée a, s'il est possible, quelque chose de plus amical, de plus fraternel ; on s'y porte avec encore plus d'empressement que dans les anciennes et riches paroisses des bords du St. Laurent. Chez ces pauvres mais

---

(*) C'est avec intention que je me sers de ce mot qui date auss des premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France et qui restera dans le langage canadien.

courageux défricheurs la parole divine " aimez-vous les uns les autres " va droit au cœur. Parmi eux la corvée est un devoir dont on s'acquitte non seulement sans murmurer, mais en quelque sorte comme d'un acte de religion.

Ainsi, quoique Jean Rivard n'eût invité, pour l'aider à lever sa maison, que les hommes de la famille Landry et quelques autres des plus proches voisins, il vit, le lundi matin, arriver avec eux plus de trente autres colons établis de distance en distance à quelques milles de son habitation, lesquels ayant appris des jeunes Landry la circonstance de la corvée, s'empressaient de venir exécuter leur quote-part de travail. Il ne fut pas peu surpris de rencontrer parmi eux plusieurs jeunes gens qu'il avait connus intimement à Grandpré, dont quelques-uns même avaient été ses compagnons d'école et de catéchisme. Les anciens camarades se serrèrent cordialement la main, se promettant bien de continuer à être amis à l'avenir comme ils l'avaient été par le passé.

Chacun avait apporté avec soi sa hache et ses outils, et l'on se mit de suite à l'œuvre. Le bruit de l'égouïne et de la scie, les coups de la hache et du marteau, les cris et les chants des travailleurs, tout se faisait entendre en même temps ; l'écho de la forêt n'avait pas un instant de répit. Jean Rivard ne pouvait s'empêcher de s'arrêter de temps à autre pour contempler cette petite armée d'hommes laborieux, et lorsqu'il songeait que moins de deux ans auparavant il était seul avec Pierre Gagnon dans cette forêt encore

vierge, ce qu'il avait maintenant sous ses yeux lui paraissait un rêve.

L'imagination de Pierre Gagnon s'exaltait aussi à la vue de ce progrès, et ses souvenirs historiques se représentaient en foule à sa mémoire.

La maison qu'on était en train d'ériger n'était rien moins que le Palais de l'Empereur ; c'était Fontainebleau ou le Luxembourg, qu'on allait décorer pour recevoir l'Impératrice Marie-Louise.

Mais, malgré les rires, les chants et le bavardage, l'ouvrage progressa si rapidement que dès le soir même du premier jour la maison était déjà debout.

La vieille ménagère de Jean Rivard eut fort à faire ce jour-là. Heureusement que la veille au soir Jean Rivard ayant été faire la chasse aux tourtres, avait rapporté quelques douzaines de cet excellent gibier ; il put ainsi offrir à ses convives quelque chose de plus que l'éternel lard salé. Une soupe aux tourtres aux petits pois n'est pas à dédaigner. Le jardin de Jean Rivard offrait déjà d'ailleurs des légumes en abondance. La mère Guilmette dut renoncer toutefois à écrèmer son lait ce jour-là, et ses beaux vaisseaux de lait caillé disparaissaient l'un après l'autre, en dépit des regards mélancoliques qu'elle leur lançait en les déposant sur la table. Ce qui contribuait aussi un peu sans doute à la faveur particulière accordée à ce dessert c'est que chaque terrinée était couverte d'une couche de sucre d'érable, assaisonnement qui ne déplait pas à la plupart des goûts canadiens.

Dans la soirée les jeunes gens s'amusèrent à tirer à poudre sur le bouquet de la bâtisse ; et Pierre Gagnon chanta son répertoire de chansons.

Une question assez délicate se présenta dans le cours de cette soirée. Jean Rivard eût bien voulu offrir à ses nombreux voisins, en les remerciant de leurs bons services, quelque autre rafraîchissement que l'eau du ruisseau de Louiseville ou le lait de la Caille ; il s'était même procuré, à cette intention, quelques gallons de *whisky*, destinés à être bus au succès et à la prospérité de la nouvelle colonie. Mais le père Landry, qui avait plus d'expérience que Jean Rivard, et qui craignait pour ses grands garçons le goût de cette liqueur traitresse, lui représenta avec tant de force et de conviction les maux de toutes sortes, les malheurs, les crimes, la pauvreté, les maladies engendrés par la boisson ; il lui exposa avec tant de sens et de raison le mauvais effet que produirait sur tous les habitants du canton l'exemple donné ainsi par celui qui en était considéré comme le chef, que Jean Rivard finit par se laisser convaincre, et dès le lendemain les deux cruches de whisky repartirent pour Lacasseville.

Un menuisier et un maçon furent employés pendant une quinzaine de jours à compléter l'intérieur de la maison.

Rien de plus simple que le plan de la demeure de Jean Rivard :

Elle était complètement en bois ; elle avait trente six pieds sur vingt-quatre, un seul étage, avec en outre cave et grenier. L'intérieur parfaitement éclairé par des croisées pratiquées sur tous les côtés, et rendu accessible par deux portes, l'une placée au milieu de la façade et l'autre en arrière communiquant avec la cuisine, était divisé en quatre appartements d'égale grandeur par deux cloisons traversant la maison en sens opposé et se croisant au milieu. Il y avait ainsi cuisine, chambre à dîner, chambre de compagnie et chambre à coucher. Deux petites fenêtres pratiquées dans le haut des pignons permettaient de convertir au besoin une partie du grenier en dortoir. Un simple perron exhaussé à deux pieds du sol s'étendait le long de toute la façade, et la couverture projetait juste assez pour garder des ardeurs du soleil sans assombrir l'intérieur du logis.

Tout l'extérieur devait être lambrissé, et l'intention de Jean Rivard était de le faire blanchir chaque année à la chaux pour préserver le bois des effets de la pluie et des intempéries des saisons. Les contrevents devaient être peinturés en vert ; c'était une fantaisie romanesque que voulait se donner notre héros. Il croyait aussi, et la suite démontra qu'il avait deviné juste, que cette diversité de couleurs donnerait à sa maison une apparence proprette et gaie qui ne déplairait pas à la future châtelaine.

" Avant que cette maison ne tombe en ruine, se disait-il, je serai en état de m'en bâtir une autre en brique ou en pierre."

La situation, ou l'emplacement de sa maison, avait aussi été pour Jean Rivard l'objet de longues et fréquentes délibérations avec lui-même ; mais la ligne établie par le nouveau chemin avait mis fin à ses indécisions. Il avait fait choix d'une petite butte ou colline à pente très-douce, éloignée d'une cinquantaine de pieds de la route publique ; la devanture devait faire face au soleil du midi. De la fenêtre donnant à l'ouest il pouvait entendre le murmure du petit ruisseau qui traversait en partie sa propriété. A l'est et un peu en arrière se trouvait le jardin, dont les arbres encore en germe ombrageraient plus tard le toit de sa demeure. Jean Rivard, malgré ses rudes combats contre les arbres de la forêt, était loin cependant de leur garder rancune, et il n'eut rien de plus pressé que de faire planter le long du nouveau chemin, vis-à-vis sa propriété, une suite d'arbrisseaux qui plus tard serviraient d'ornement, durant la belle saison, et prêteraient à ses enfants la fraîcheur de leur ombrage. Il en planta même quelques-uns dans le parterre situé en face de sa maison, mais il se garda bien d'y ériger un bosquet touffu, car il aimait avant tout l'éclat brillant et vivifiant de la lumière, et il n'oubliait pas l'aphorisme hygiénique : que "là où n'entre pas le soleil le médecin y entre."

XXIX

UN CHAPITRE QU'ON NE DOIT PAS LIRE.

Au risque d'encourir à jamais la disgrâce des poètes, je me permettrai d'exposer dans un tableau concis le résultat des opérations agricoles de notre héros durant l'année 1845, et de faire connaître l'état de ses affaires au moment où la question de son mariage fut définitivement résolue.

On a vu que Jean Rivard avait pu ajouter aux quinze arpents défrichés et semés l'année précédente vingt autres arpents nouvellement abattus, ce qui lui avait constitué pour l'année 1845 une étendue de trente-cinq arpents de terre en culture. Je ne m'arrêterai pas aux détails et procédés des semailles et des récoltes qui furent à peu près les mêmes que ceux de la première année, avec cette différence toutefois qu'ils parurent beaucoup plus simples et plus faciles, grâce sans doute à l'habitude, et grâce aussi peut-être à l'usage de quelques ustensiles et véhicules nouveaux que la confection du chemin public avait permis à Jean Rivard d'importer à Louiseville.

Le tableau suivant fera voir d'un coup d'œil la manière dont Jean Rivard avait réparti ses semences, et (par anticipation) le résultat de sa récolte, ainsi que la valeur en argent représentée par la quantité de grains récoltés :

8 arpents	semés en blé	rapportèrent	160	minots,	valant	£40	0 0
8 "	en avoine	"	300	"		15	0 0
3 "	en orge	"	60	"		9	0 0
3 "	en pois	"	30	"		4	0 0
3 "	en sarrasin	"	90	"		10	0 0
6 "	en patates	"	1000	"		40	0 0
3 "	en foin et en légumes divers, pour une valeur de					24	0 0
En outre, un arpent ensemencé en légumes de table et servant de jardin potager, rapporta pour une valeur d'environ						8	0 0
Ajoutons à cela que la cendre des vingt arpents nouvellement défrichés avait produit huit barils de potasse représentant une valeur d'au moins.						50	0 0
					(*) Total	£200	0 0

Jean Rivard calculait qu'en prenant sur ce total tout ce que requerraient les besoins de sa maison durant l'année suivante, et en retenant de chaque espèce de grains et de légumes la proportion nécessaire aux semailles du printemps suivant, il lui resterait encore pour une valeur d'au moins cent louis

---

(*) Les personnes qui seraient tentées de croire exagérés les chiffres que nous venons de donner sont priées de relire l'intéressante brochure des Missionnaires publiée en 1851, où elles trouveront des exemples de succès encore plus étonnants que ceux de Jean Rivard. Elles y liront, par exemple, pages 15 et 16 :

" Il existe dans Shipton un cultivateur ; il y a vingt ans il n'était que journalier. Veut-on savoir le montant des produits de sa terre dont il peut disposer annuellement ? Citons l'année présente qui ne montre rien de plus que les années dernières. Nous ne pouvons donner que des chiffres approximatifs, mais nous pouvons assurer qu'ils ne sont pas exagérés. Cet heureux cultivateur a vendu, depuis l'automne, des animaux pour un montant de £75 0 0 ; du lard pour £22 10 0 ; du beurre pour £50 à £60. Le foin dont il peut disposer lui aura rapporté £20 à £30 et les patates £12 10 à peu près. Ainsi les produits de sa ferme lui procurent chaque année la jolie somme d'environ £200. Nous prions le lecteur de remarquer que tous les articles ci-dessus mentionnés sont un surplus de produits en sus de ce qu il emploie à la subsistance de sa famille.

qu'il pourrait consacrer au paiement de ses dettes et à l'amélioration de sa propriété. Ses dettes se composaient des arrérages de gages de ses hommes, et de ses comptes courants avec les marchands de Lacasseville, chez lesquels il avait acheté les ferrures, les planches, la chaux et les autres matériaux employés à la construction de sa maison. Le tout pouvait s'élever à une somme de soixante-dix à quatre-vingts louis, de sorte qu'il lui restait, d'après ses calculs, une vingtaine de louis qu'il pourrait consacrer aux frais d'ameublement de sa maison et aux petites dépenses devant nécessairement résulter de son prochain mariage.

Disons de suite, à la peine d'anticiper encore sur les évènements, que les opérations du battage et du vannage furent cette année de beaucoup simplifiées.

" Trois autres cultivateurs établis au même lieu et à peu près dans le même temps ont eu un succès à peu près semblable."

M. N. Piché, missionnaire, écrivait en 1860 au journal *L'Ordre* des lettres fort intéressantes, dont nous extrayons ce qui suit, tout en regrettant de ne pouvoir les citer en entier :

" Missionnaire depuis cinq ans dans les *Augmentations de Kildare* et le township de Cathcart, formant la paroisse du Bienheureux-Alphonse, tout à fait au nord du comté Joliette, j'ai fait tout en mon pouvoir pour favoriser la colonisation dans cette mission. Je me suis appliqué à connaître quels moyens pécuniaires avaient ceux qui sont autrefois venus s'établir dans ce township. J'ai vu ouvrir et agrandir les terres de chaque colon, et j'ai été surpris de l'augmentation de leurs revenus et par conséquent des richesses des habitants.

" Il y a, dans cette mission, près de 200 propriétaires résidents, Canadiens et Irlandais. Presque tous les lots du township Cathcart sont occupés ; les six premiers rangs le sont tous, et il y a des habitants jusqu'au 10e rang. Il n'y avait personne résidant dans ce township, il y a 17 à 18 ans. Tous les colons qui y sont venus

Grâce toujours au nouveau chemin, le père Landry avait pu aller chercher son moulin à battre laissé jusque-là à Grandpré, et ce moulin servit à tour de rôle à toute la population du Canton de Bristol. En quelques jours, tout le grain de Jean Rivard fut battu, vanné, et une grande partie expédiée chez le marchand.

Quelle bénédiction que cette machine à battre! quel travail long, fatigant, ennuyeux, malsain, elle épargne au cultivateur! Et pour celui qui, comme Jean Rivard, sait employer utilement chaque heure de la journée, quel immense avantage offre l'emploi de cette machine expéditive!

Consacrons maintenant quelques lignes à l'inventaire de la fortune de Jean Rivard, à l'époque de son

---

s'établir étaient dans la plus grande pauvreté, dénués de tout, manquant même bien souvent des choses les plus nécessaires à la vie, et plusieurs d'entr'eux chargés de dettes.

" C'étaient pour la plupart de bons pères de familles qui, étant obligés de gagner leur vie et celle de leurs enfants, chez les cultivateurs des anciennes et vieilles paroisses, n'ayant aucune espérance d'établir près d'eux leurs enfants, craignant au contraire qu'ils n'allassent en pays étrangers, ont pris le chemin de la montagne. Leurs haches et leur courage étaient tout ce qu'ils avaient. Que de misère ils ont eu à endurer les premières années! Ils n'étaient logés que dans de pauvres cabanes, ne se nourrissant que bien misérablement! Ils étaient obligés de transporter sur leurs dos leurs provisions, des 4 et 6 milles. Mais aussi qu'ils étaient bien récompensés de toutes leurs peines, leurs misères, et surtout de tant de privations, aussitôt qu'ils pouvaient confier quelques grains à cette terre arrosée par leurs sueurs. Des récoltes abondantes étaient leurs récompenses et les engageaient à ouvrir davantage ces terres pour semer beaucoup plus l'année suivante. C'est ainsi qu'après trois ou quatre ans ces pauvres colons récoltaient assez pour nourrir leurs familles l'hiver

mariage, c'est-à-dire, deux ans après son entrée dans la forêt.

On a déjà vu que notre défricheur avait la louable habitude de mettre par écrit tous les faits, tous les résultats qui pouvaient l'éclairer dans ses opérations journalières. Aussi avait-il pu, dès la première année, dire au juste ce que lui avait rapporté de profit net chaque arpent de chaque espèce de semence. Tout était calculé avec exactitude et précision.

Il lui était facile de faire en tout temps un inventaire fidèle de ses dettes actives et passives.

Je n'ennuierai pas le lecteur en exposant dans tous ses détails le bilan de notre défricheur. Je me contenterai de dire que, après avoir calculé l'accroissement de valeur donnée à sa propriété par ses travaux de défrichement, après avoir supputé le prix

---

suivant. Quelle joie pour ces familles entières d'avoir un *chez soi*, une récolte abondante, de ne plus être obligées de gagner leur pain, par leur travail de tous les jours, chez un étranger, obligées de se plier au caprice des uns et des autres. Et tout cela dans 4 ou 5 ans. Ces pères de familles ayant pris 3 ou 4 cents acres de terres ont ensuite établi leurs enfants, et se sont ainsi assurés que ces derniers ne les laisseraient pas. Quelle consolation pour leurs vieux jours ! Dans toute ma mission, il y a au-dessus de 100 familles venues pour s'établir, il n'y a que 12 à 15 ans, qui vivent maintenant à l'aise. Beaucoup ont payé leurs dettes, quelques-uns même qui n'avaient absolument rien il y a douze à 15 ans peuvent maintenant vivre avec la rente seule de leur argent. Je pourrais parler plus au long de ces avantages sans tomber dans l'exagération. Je serais même heureux si quelques amis de la colonisation visitaient les colons de mon township."

Nombre de faits de même nature pourraient être cités au besoin.

On trouve aussi dans une brochure récemment publiée par le

de ses animaux, ustensiles, articles d'ameublement, puis les produits de sa récolte et de sa potasserie, et en avoir déduit le chiffre des dépenses, y compris les gages de ses deux hommes, il se trouvait, dès la première année, avoir augmenté sa richesse d'une somme d'au moins quatre vingts louis.

N'était-ce pas là déjà un fait encourageant?

Mais le résultat de la seconde année fut encore plus satisfaisant. Grâce à ses nouveaux défrichements, grâce surtout à la confection du nouveau chemin public, la valeur des cent acres de terre qu'il avait

---

Secrétaire du Bureau d'Agriculture l'évaluation suivante de ce que peut rapporter au bout de deux ans une terre de 100 acres :

DÉPENSES.

Prix de 100 acres de terre à 3s 3d.....	£16 5 0
Pour faire défricher, clôturer et ensemencer, à £3 10 par acre.....	350 0 0
Pour construire une petite maison.....	50 0 0
Pour deux paires de bœufs, avec attelage.....	34 0 0
Chaudières à potasse etc.....	10 0 0
Fabrication de la potasse, barils etc.....	40 0 0
Seconde année, pension et gages de 3 hommes, et de 5 durant les récoltes, entretien des bœufs etc.....	180 0 0
	£680 5 0

RECETTES

Potasse, 20 barils à £6	£120 0 0	
Bois de pin, savoir cent arbres à 6s.....	30 0 0	
Première récolte de blé, 2000 minots à 5s.	500 0 0	
Seconde récolte, orge, seigle, avoine, pois et patates, à £3 par acre.....	300 0 0	
		£950 0 0
Surplus, après la seconde récolte, sans compter la terre		269 15 0

achetés au prix de six cents francs s'était élevée jusqu'à la somme d'au moins trois cents louis. Sa maison, sa grange, ses animaux, ses ustensiles agricoles, ses effets de ménage et sa récolte constituaient une autre valeur d'au moins deux cents louis.

Total : cinq cents louis.

Et toutes ses dettes étaient payées.

Voilà ce qu'avait produit, en moins de deux années, à l'aide du travail et de l'intelligence, un patrimoine de cinquante louis !

Combien, parmi la multitude de jeunes gens qui chaque année embrassent le commerce ou les professions libérales, combien peuvent se glorifier, dès le début, d'un aussi beau succès ?

Jean Rivard lui-même en était étonné. Il répétait souvent le vers du poète :

Grâce au ciel, mon bonheur passe mon espérance.

Mais si le passé ne lui offrait rien que d'encourageant, l'avenir se présentait encore sous de plus riantes couleurs. Pour le défricheur, aussi bien que pour l'industriel ou l'homme de profession, tout dépend du premier pas. Dans toutes les carrières, les commencements sont hérissés de difficultés et d'ennuis ; dans celle du défricheur plus peut-être que dans aucune autre. Mais celui qui, comme notre héros, a pu sans presque aucun capital, par sa seule énergie, sa persévérance, sa force de volonté, son intelligence et son travail, franchir tous les obstacles et atteindre au

premier succès, peut dire sans crainte : l'avenir est à moi.

Jean Rivard avait pleine confiance dans la Providence qui l'avait protégé jusque-là ; que Dieu me laisse la santé, disait-il, et ma fortune s'accroîtra d'année en année ; chaque jour de mon travail augmentera ma richesse ; et avant dix ans je verrai mon rêve se réaliser, ma prédiction s'accomplir : je serai riche, indépendant.....

C'est en faisant ces réflexions et en se livrant à ces espérances que Jean Rivard partit de Louiseville au commencement du mois d'octobre pour se rendre à Grandpré, laissant à sa maison son engagé Lachance.

Il emmenait avec lui, pour la faire assister à ses noces, sa vieille et respectable ménagère, la mère Guilmette qui s'était toujours montrée pour lui pleine d'attention et de dévouement. Il emmenait aussi son fidèle serviteur et compagnon Pierre Gagnon.

" C'est bien le moins, disait-il à celui-ci, que tu assistes à mes noces, puisque sans toi je ne me marierais pas."

Cette brave et rustique nature de Pierre Gagnon, malgré sa froideur apparente, ressentait vivement ces marques de bonté ; cette dernière était de nature à le toucher plus qu'aucune autre, car elle allait lui permettre de revoir, lui aussi, après deux ans d'absence, ses anciens amis de Grandpré qu'il n'avait pu oublier au milieu même de ses travaux les plus durs et de ses plus folles gaîtés.

Mais il ne voulut pas partir sans se faire suivre de sa gentille Dulcinée qui n'aurait supporté que très-difficilement l'absence de son maître. Pierre Gagnon d'ailleurs était fier de son élève et ne voulait pas manquer une aussi belle occasion de la produire dans le monde.

En passant au bureau de poste de Lacasseville, Jean Rivard y trouva une nouvelle lettre de son ami Gustave qu'il s'empressa de décacheter :

Cinquième lettre de Gustave Charmenil.

" Mon cher ami,

" Je regrette beaucoup que des circonstances imprévues ne me permettent pas d'accepter l'invitation que tu me fais d'assister à tes noces. Heureux mortel ! je serais jaloux de toi, si je ne connaissais ton bon cœur, et si je ne savais que tu as mérité cent fois par ton travail et ton courage le bonheur dont tu vas jouir. Te voilà établi, avec un moyen d'existence assuré, une belle et vertueuse compagne pour égayer tes jours.... que peux-tu désirer de plus ?

" Et mon ancienne belle inconnue, dont tu t'informes encore dans chacune de tes lettres ?... Ah ! mon cher ami, je puis maintenant t'annoncer une nouvelle que je n'aurais pas eu la force de t'écrire, il y a un mois.... Elle est.... mariée ! Oui, mon cher ami, malgré ma première détermination bien arrêtée,

j'avais fini, comme tu sais, par la connaître, lui parler, et apprendre sur son compte diverses particularités qui me la faisaient aimer davantage. Je me surprenais à faire encore malgré moi d'inutiles et chimériques projets, lorsqu'un dimanche du mois dernier, ne la voyant pas dans l'église à sa place ordinaire, et alarmé déjà de cette absence inusitée, j'entendis tout-à-coup au prône le prêtre annoncer parmi les promesses de mariage celle de M. X ***, avocat, et de Mademoiselle Joséphine Esther Adéline DuMoulin! Je fus frappé comme de la foudre, et j'eus toutes les peines du monde à cacher à mes voisins les émotions terribles qui m'agitaient; le cœur me battait à me rompre la poitrine.

" Chaque jour depuis, mon cher ami, je maudis malgré moi un état où les plus belles années de la vie se passent dans la privation des plaisirs du cœur, où le jeune homme doit tenir ensevelis au-dedans de lui-même les plus beaux sentiments de la nature, exposé sans cesse à se perdre au milieu des flots agités de cette mer orageuse qu'on appelle le monde.

" Mais c'est assez me désoler quand je ne devrais que te féliciter. J'espère que j'aurai un jour le plaisir d'accomplir ce devoir en personne. En attendant, je demeure, mon cher ami,

" Ton ami dévoué,

" Gustave Charmenil."

XXX

LE MARIAGE ET LA NOCE.

Enfin, le dimanche, 5 octobre 1845, Monsieur le Curé de Grandpré fit au prône, avec toute la solennité accoutumée, la publication de bans qui suit :

" Il y a promesse de mariage entre Jean Rivard, " ci-devant de cette paroisse, maintenant domicilié " dans le Canton de Bristol, fils majeur de feu Jean " Baptiste Rivard et d'Eulalie Boucher, ses père et " mère de cette paroisse, d'une part ; et Louise " Routier, fille mineure de François Routier et de " Marguerite Fortin, ses père et mère aussi de cette " paroisse, d'autre part. C'est pour la première et " dernière publication."

Le contrat de mariage avait été signé la veille pardevant Maître Boudreau, notaire de Grandpré. On y avait stipulé communauté de biens entre les deux futurs époux, douaire coutumier en faveur de l'épouse, don mutuel en faveur du survivant des deux conjoints. Le père Routier avait donné à sa fille, en avancement d'hoirie, une somme de six cents francs en argent, une vache, deux mères moutonnes, dix poules, un lit garni, une armoire, un rouet, sans compter le trousseau qui n'avait rien, il est vrai, d'aussi riche que les trousseaux de la plupart de nos jeunes citadines, mais qui en revanche se composait d'objets plus utiles et

plus durables et devait être par conséquent plus profitable à la communauté.

Mais la partie la plus précieuse de la dot de Mademoiselle Routier consistait dans ses habitudes d'industrie, d'ordre et d'économie. Elle avait été élevée par une mère de talent, et surtout de jugement, qui avait compris que l'un de ses principaux devoirs était d'initier de bonne heure sa fille à tout ce qui concerne les soins domestiques. Aussi était-elle, quoique n'ayant pas encore vingt ans, parfaitement au fait de tous les devoirs d'une maîtresse de maison. Elle pouvait présider à la cuisine et au besoin s'occuper des moindres détails de la basse-cour. Elle pouvait en outre coudre et tailler elle-même tout son linge de corps et de ménage, et confectionner sans le secours de personne ses divers effets de toilette. Aucune affaire d'intérieur ne lui était étrangère.

Pour Monsieur Routier et surtout pour Madame Routier, le mariage de Louise et son départ de la maison étaient loin d'être considérés comme un avantage; c'était au contraire un sacrifice de plus d'un genre. Louise n'appartenait pas à cette classe de la société où la jeune fille douée d'intelligence, de force et de santé est cependant regardée comme une cause de dépenses plutôt que comme une source de richesse, où (chose pénible à dire!) elle est en quelque sorte comme un fardeau dans la maison de son père! Erreur impardonnable dans l'éducation de la famille, qui laisse incultes et sans utilité des facultés que Dieu

donne à toutes ses créatures pour les développer, les perfectionner et les faire servir au bonheur général.

Si l'on songe maintenant à toutes les autres qualités de Mademoiselle Routier, à sa gaîté, à l'amabilité de son caractère, à sa sensibilité, et pardessus tout, à sa nature aimante et dévouée, on admettra que Jean Rivard avait été aussi heureux dans le choix de sa femme que dans tout le reste.

Mardi, le 7 Octobre, à sept heures du matin, une procession composée d'environ quarante *calèches*, traînées chacune par un cheval fringant, brillamment enharnaché, se dirigeait de la maison de M. François Routier vers l'église paroissiale de Grandpré.

C'était la noce de Jean Rivard.

Dans la première voiture on voyait la mariée, vêtue de blanc, accompagnée de son père; venait ensuite une autre voiture avec le garçon et la fille d'honneur, ou comme on dit plus généralement, le suivant et la suivante, dans la personne du frère aîné de Louise Routier, et celle de Mademoiselle Mathilde Rivard avec laquelle nous avons déjà fait connaissance. Il eût été sans doute facile pour Mademoiselle Routier d'avoir un plus grand nombre de filles d'honneur, mais elle se contenta volontiers d'une seule. Les parents, amis et connaissances des deux futurs venaient ensuite; puis enfin dans la dernière calèche, se trouvait, vêtu de noir, le marié, accompagné d'un oncle qui lui servait de père.

En apercevant cette longue suite de voitures sur la route de Grandpré, les femmes et les enfants se précipitaient vers les portes et les fenêtres des maisons, en s'écriant : voilà la noce.

Les gens occupés aux travaux des champs s'arrêtaient un instant pour les regarder passer.

Arrivés à l'église, le fiancé et la fiancée furent conduits par la main, par leurs pères respectifs, jusqu'au pied des balustres.

Après la messe et la cérémonie nuptiale, toute l'assistance se rendit à la sacristie où fut signé l'engagement irrévocable.

Sortis de la sacristie, les deux fiancés, devenus mari et femme, montèrent dans la même voiture, et prirent les devants, leurs pères respectifs occupant cette fois la calèche de derrière.

Il y avait dans le carillon des cloches, dans la propreté coquette des voitures, des chevaux et des attelages, dans les paroles, la tenue, la parure et les manières de toutes les gens de la noce un air de gaîté difficile à décrire.

Si quelque lecteur ou lectrice désirait obtenir de plus amples renseignements sur la toilette de la mariée et celle de sa fille d'honneur, je serais obligé de confesser mon ignorance; toutefois à en juger d'après ce qui se pratiquait alors en pareille circonstance dans la classe agricole, je pourrais affirmer sans crainte que l'habillement complet de Mademoiselle Routier, quoique mise à ravir, ne coûtait pas cent francs, et celui de sa suivante encore moins. Cette

question d'ailleurs, toute importante qu'elle fût à leurs yeux, (auraient-elles été femmes sans cela ?) ne les avait nullement empêchées de dormir.

Et les cadeaux de noces, cause d'insomnies et de palpitations de cœur chez la jeune citadine, sujet inépuisable de conversation, d'orgueil et d'admiration, à peine en fut-il question dans la famille Routier, ce qui pourtant ne nuisit en rien, j'en suis sûr, au bonheur futur du jeune ménage.

De retour chez Monsieur Routier,—car c'est là que devait se passer le premier jour des noces,—le jeune couple dut, suivant l'usage, embrasser l'un après l'autre tous les invités de la noce, à commencer par les pères, mères, frères, sœurs, et autres proches parents. Près de deux cents baisers furent ainsi dépensés dans l'espace de quelques minutes, au milieu des rires, des éclats de voix et d'un mouvement général.

Le repas n'étant pas encore servi, on alla faire un tour de voiture, après quoi les invités vinrent tous s'asseoir à une longue table, à peu près dans l'ordre suivant: le marié et la mariée occupaient le haut bout de la table appelé la place d'honneur; à leur droite le suivant et la suivante, et à gauche les père et mère de chacun des époux. Le reste des convives se placèrent dans l'ordre qu'ils jugèrent convenable.

La table était dressée cette fois dans la grande chambre de compagnie, ce qui n'arrivait que dans les circonstances extraordinaires. Elle était littéralement

chargée de mets de toutes sortes, surtout de viandes, dont les pièces énormes, d'un aspect appétissant, faisaient venir l'eau à la bouche et flamboyer les yeux des convives.

Pas n'est besoin de dire que l'on fit honneur au festin. Je ne voudrais pas même entreprendre d'énumérer les morceaux qui furent dépecés, servis et engloutis dans cette mémorable occasion.

Pour les petites bouches, plus friandes que gourmandes, il y avait force confitures aux fraises, aux prunes, aux melons, tartes de toutes sortes, crême au sucre d'érable : mets délicieux, s'il en est.

Parmi les hommes, quelques-uns regrettèrent, sans oser toutefois s'en plaindre tout haut, l'absence de spiritueux ; un petit verre de bon rum, comme on en buvait autrefois, n'eût, suivant eux, rien dérangé à la fête. Mais depuis quelques années, grâce aux prédications de Monseigneur Forbin-Janson d'abord et plus tard à celles de l'Abbé Chiniquy,

> Qui depuis..... mais alors il était vertueux,
>
> (*Virgile.*)

des sociétés de tempérance s'étaient établies dans toutes les villes et paroisses du Bas-Canada ; et durant les chaleurs de l'été, le sirop de vinaigre, la petite bière d'épinette, et dans quelques maisons, le vin de *gadelle* remplaçaient invariablement les liqueurs fortes du " bon vieux temps."

Le père Rivard qui n'avait pourtant aucun péché d'ivrognerie à se reprocher, avait cru, pour donner

l'exemple à ses nombreux enfants qui commençaient à grandir, devoir prendre un des premiers l'engagement de s'abstenir de boissons spiritueuses, et la croix de bois teinte en noir était un des objets qui frappaient le plus les regards en entrant dans la maison.

Malgré cela, le repas fut gai, et devint même peu-à-peu assez bruyant. Ce qu'on appelle dans le grand monde les règles du bon ton et de la bonne tenue n'y étaient peut-être pas rigoureusement observées en tous points, mais en revanche on s'y ennuyait moins. Les femmes n'y passaient pas leur temps à s'examiner pour se critiquer réciproquement ensuite, et les hommes causaient et badinaient sans arrière-pensée. Il était facile de voir que la vanité, cette grande plaie de nos villes, n'était que pour très-peu de chose dans les apprêts de cette réunion intéressante. Le sans-gêne, la bonne humeur, l'entrain, la franche gaîté qui régnaient dans toute l'assemblée des convives formaient un des plus beaux tableaux de mœurs qui se puissent imaginer.

Plusieurs des invités renommés pour leurs belles voix chantèrent pendant le repas diverses chansons populaires, chansons d'amour, chansons à boire, chansons comiques, etc., auxquelles toute l'assistance répondait en chœur. " Vive la Canadienne " n'y fût fut pas oubliée, non plus que " la Claire Fontaine " et nos autres chants nationaux.

Les premiers violons de la paroisse avaient été retenus d'avance, et les danses commencèrent de bonne heure dans l'après-midi. Le bal fut ouvert par le

marié et la mariée (Jean Rivard avait dû apprendre à danser pour la circonstance), et par le garçon et la fille d'honneur qui dansèrent un *reel* à quatre; vinrent ensuite des cotillons, des gigues, des galopades, des menuets, des danses rondes, et nombre d'autres danses transmises de génération en génération depuis nos premiers ancêtres jusqu'à nous, dont les noms nous sont à peine connus aujourd'hui et qu'on ne danse plus dans nos réunions sociales, quoique de beaucoup plus intéressantes, au dire de certains connaisseurs, que la plupart des danses maintenant à la mode dans les salons canadiens.

La mariée avait la tête ceinte d'une couronne blanche qui servait à la distinguer des autres; sa fille d'honneur en avait une aussi, mais d'un goût plus simple et plus modeste.

La toilette de toutes les jeunes filles du bal se distinguait par une simplicité charmante. Les blanches épaules étaient soigneusement voilées aux regards indiscrets, les robes montantes ne laissant voir que des figures où se peignaient la candeur et la joie. Point de joyaux de prix, point d'autres ornements de tête que quelques fleurs naturelles. Et tout cela n'empêchait pas la plupart d'entre elles d'être ravissantes de beauté, non de cette beauté artificielle, effet de l'art et d'arrangements étudiés, mais de cette fraîcheur naturelle, indice d'un sang riche et d'une santé florissante.

Notre ami Pierre Gagnon qui, depuis surtout qu'il avait sauvé la vie à son jeune maître, était le favori de

la famille Routier aussi bien que de la famille Rivard, prit part comme tous les autres aux danses et aux chansons. Il réussit même, dans le cours de la soirée, à faire faire, au son de sa *bombarbe*, quelques pas cadencés à sa gentille Dulcinée, au grand amusement de toute la réunion.

Les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit et la soirée se termina par des jeux.

Le lendemain, les gens de la noce se rendirent chez la mère du marié, la veuve Jean Baptiste Rivard.

Il y avait là un convive de plus que la veille : c'était le vénérable M. l'abbé Leblanc, curé de Grandpré, qui n'ayant pu être présent à la fête, le premier jour des noces, s'était fait un plaisir de venir assister au dernier dîner que son jeune ami devait prendre à Grandpré, avant de partir pour sa future résidence du Canton de Bristol.

Par respect pour le vénérable convive, le repas fut un peu moins bruyant que la veille, quoique la gaîté ne cessât de régner.

Vers la fin du dîner, le digne curé se levant : " Mes jeunes amis, dit-il, en s'adressant aux mariés, permettez-moi de vous offrir encore une fois, avant votre départ, mes plus sincères félicitations. C'est un beau et touchant spectacle que celui de deux jeunes personnes dans toute la fraîcheur de leur printemps, qui se jurent, comme vous l'avez fait, devant Dieu et devant les hommes, d'être l'une à l'autre pour la vie, dans la santé comme dans la maladie, dans la bonne fortune comme dans l'adversité. Mais nulle part ce

spectacle n'est plus touchant que dans cette classe de la société où le jeune homme et la jeune femme en formant ce nœud indissoluble se vouent en même temps à une vie de labeur et de renoncement, et se résignent courageusement, suivant les paroles de l'Ecriture, " à gagner leur pain à la sueur de leur front."

" Je ne serais pas sincère si je vous disais que je vous vois avec indifférence quitter cette paroisse où vous êtes nés. Je vous ai baptisés tous deux, je vous ai préparés tous deux à recevoir le pain des anges, tous deux enfin je vous ai unis par ce lien à la fois si sacré et si doux du mariage chrétien ; vous m'êtes chers à plus d'un titre, et en quelque lieu que vous portiez vos pas, mes vœux et mes bénédictions vous accompagneront. Ce qui me console en quelque sorte en me séparant de vous, c'est que la carrière que vous allez parcourir est plus propre qu'aucune autre à assurer le bonheur de l'homme. Tout en tirant du sein de la terre, par un travail modéré, les choses nécessaires à la vie matérielle, vous allez continuer à développer vos forces et votre intelligence, et à exercer dans une juste mesure, toutes les facultés physiques et morales que Dieu vous a départies ; vous vous procurerez ainsi la santé du corps et de l'esprit et ce contentement de l'âme que les sages regardent avec raison comme la première condition de toute félicité terrestre.

" Si, en considération de mes cheveux blancs, et de

ma bonne et constante amitié, vous me permettez de vous adresser quelques conseils, je vous dirai :

" Conservez jusqu'à la fin de vos jours cette aimable gaîté qui semble être l'apanage exclusif de la jeunesse ; aimez-vous toujours d'un amour tendre et dévoué ; jouissez en paix de tous les plaisirs du cœur, et si le ciel, bénissant votre union, vous accorde des enfants, transmettez leur intact le bel héritage que vous avez reçu de vos ancêtres ; faites-en des chrétiens pleins d'honneur et de foi, de braves et dignes citoyens.

" Vous, mon jeune ami, ne vous laissez jamais séduire par l'appât des honneurs et des richesses. Tenez à l'estime de vos concitoyens, et si dans le cours de votre carrière qui sera longue, je l'espère, vous êtes appelé à remplir des fonctions publiques, ne refusez pas vos services à cette société dont vous faites partie ; mais que le devoir et non la vanité soit le mobile de vos actions. L'orgueil, le désir de s'élever, d'acquérir des distinctions illusoires, fait le malheur d'un grand nombre d'individus et par contre-coup celui de la société. C'est souvent parmi les hommes obscurs et inconnus que se trouvent les vrais sages, les âmes magnanimes, les nobles cœurs, les créatures d'élite les plus dignes du respect et de l'admiration de leurs semblables. Rappelez-vous toujours cette belle sentence de Fénélon : " les vrais biens sont la santé, la force, " le courage, la paix, l'union des familles, la liberté de " tous les citoyens, le simple nécessaire, l'habitude " du travail, l'émulation pour la vertu et la soumission

" aux lois." L'aisance, cette médiocrité que les poètes nous vantent avec raison, est préférable à une grande fortune. Il est permis et même louable de faire des économies pour les jours de la vieillesse et pour l'éducation des enfants ; mais quelque richesse que vous amassiez, fuyez le luxe et l'ostentation ; vivez simplement, modestement, tout en faisant le bien autour de vous, vous souvenant toujours que cette vie n'est qu'un court passage sur la terre :

" C'est là, mes chers enfants, le secret du bonheur."

Et les jeunes mariés, après les adieux d'usage, où les pleurs ne manquèrent pas de couler, partirent pour leur future demeure du canton de Bristol, où, s'il plait au lecteur, nous les retrouverons plus tard.

A. Gérin-Lajoie.

Note —Cette première partie de l'histoire de Jean Rivard, qui peut d'ailleurs se détacher facilement du reste, est la seule qui sera publiée dans les *Soirées Canadiennes* ; mais si le public prend intérêt à ce récit, l'auteur se propose de faire connaître la suite de la vie de son héros, aussitôt que ses loisirs le lui permettront.

Nous permettra-t-on de saisir cette occasion pour recommander à tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre si importante de la colonisation une idée qui n'a pas, il est vrai, le mérite de la nouveauté, mais qui n'en est pas moins excellente,—celle de faire connaître au public la vie de tous nos défricheurs célèbres. Les dictionnaires biographiques européens contiennent l'histoire des guerriers, des hommes de génie, des savants, des artistes, des grands littérateurs, de tous ceux, en un mot, qui se sont distingués de la foule par leurs talents, leurs

vertus ou leurs crimes ; mais dans un jeune pays comme le nôtre, encore à moitié couvert de forêts, nos principaux grands hommes doivent être nos défricheurs. Un livre qui nous dirait, sous une forme simple et concise, l'histoire de ces hardis pionniers, de ces producteurs par excellence,—qui nous raconterait, dans toute leur sublime vérité, leurs luttes, leur courage, leurs succès, et qu'on distribuerait par centaines d'exemplaires dans nos campagnes, ne pourrait manquer de stimuler l'ardeur de la jeunesse et d'exercer une heureuse influence sur l'avenir de la colonisation. Pas un canton, pas une paroisse, pas un village qui ne recèle quelqu'un de ces hommes au cœur de lion qui par leur seul travail, leur énergie et leur persévérance sont parvenus à l'indépendance, quelques-uns même aux honneurs civiques et politiques. Leurs noms devraient être connus et passer à la postérité. Personne ne pourrait mieux que nos vaillants et intelligents missionnaires, répandus dans toutes les régions nouvellement établies, qui sont les amis de tous, ont accès dans toutes les familles, et connaissent les choses les plus intimes du foyer domestique, rédiger ces utiles et intéressantes biographies. Ce serait là, il nous semble, une œuvre éminemment patriotique, et sur laquelle nous prenons la liberté d'attirer leur attention.

A. G. L.

PROMENADE

DE

TROIS MORTS.

FANTAISIE.

I

LE VER.

Le soir est triste et froid. La lune solitaire
Donne comme à regret ses rayons à la terre ;
Le vent de la forêt jette un cri déchirant ;
Le flot du Saint-Laurent semble une voix qui pleure,
Et la cloche d'airain fait vibrer d'heure en heure
Dans le ciel nuageux son glas retentissant.

C'est le premier novembre. Au fond du cimetière
On entend chaque mort remuer dans sa bière ;
Le travail du ver semble un instant arrêté.
Ramenant leur linceul sur leur poitrine nue
Les morts en soupirant une plainte inconnue
Se lèvent dans leur morne et sombre majesté.

Drapés comme des rois dans leurs manteaux funèbres
Ils marchent en silence au milieu des ténèbres,
Et foulent les tombeaux qu'ils viennent de briser.
Heureux de se revoir, trois compagnons de vie,
Se donnent, en pressant leur main roide et flétrie,
De leur bouche sans lèvre un horrible baiser.

Silencieux ils vont; seuls quelques vieux squelettes
Gémissent en sentant de leurs chairs violettes
Les restes s'attacher aux branches des buissons.
Quand ils passent la fleur se fane sur sa tige,
Le chien fuit en hurlant comme pris de vertige,
Le passant effaré sent d'étranges frissons.

Ils marchent en formant une blanche colonne ;
Leurs linceuls agités par la brise d'automne
Laissent voir aux regards leurs membres décharnés.
Trois d'entre eux cependant vont d'un pas moins rapide ;
Leurs os sont presque intacts, leur face est moins livide ;
Ils semblent de la mort être les nouveaux nés.

L'un avait déjà vu sur sa tête blanchie
Neiger soixante hivers quand, arrêtant sa vie,
La mort vint l'enivrer de son breuvage amer.
Un fils, un fils unique, orgueil de sa vieillesse,
Avait, tout rayonnant des feux de la jeunesse,
Des fleurs de son printemps couronné son hiver.

Comme au souffle du nord la rose épanouie
Avant la fin du jour voit sa beauté flétrie,
Le second avait vu la mort à son chevet,
Quand, jeune encor, l'amour charmait son existence;
Sa femme avait voulu, modèle de constance,
S'enfermer avec lui dans le tombeau muet.

Le troisième, à sa mère arraché par la tombe,
Avait quitté la vie ainsi qu'une colombe
Qui s'envole en chantant un hymne de bonheur.
Vingt printemps n'avaient pas encor paré sa tête;
La mort pour son bouquet la trouvant toute prête
A ces fruits déjà murs ajouta cette fleur.

Nés sous le même ciel, morts dans la même année,
Tous trois avait connu la chaîne fortunée
Qu'ici bas sur la terre on nomme l'amitié.
Maintenant, réunis dans la cité pleurante,
Comme ces mendiants que chantait le vieux Dante,
Des vivants ils s'en vont implorer la pitié.

Ils marchent leur chemin s'entretenant ensemble,
Quand l'un d'eux s'arrêtant dit d'une voix qui tremble
Au mort en cheveux blancs: " Pourquoi tous les tombeaux
" Ne sont-ils pas ouverts dans ce jour d'espérance?
" Mes voisins ont gardé leur éternel silence
" Quand la cloche des morts a fait frémir nos os."

" Ami, dit le vieux mort, quand la cloche sonore
" Dans nos tombeaux muets vint retentir encore
" Apportant avec elle un rayon de chaleur,
" Ce n'est que pour ceux là dont les âmes en peine
" Attendent le secours d'une prière humaine
" Pour s'en aller se joindre aux anges du Seigneur.

" Déchirant pour toujours le voile de la vie,
" Pour le ciel ou l'enfer quand une âme est partie,
" Son corps en descendant au repos éternel
" Ne s'éveille jamais pour venir sur la terre
" Implorer les vivants, car, hélas ! leur prière
" Sans force pour l'enfer est inutile au ciel."

Pendant quelques instants ils gardent le silence;
La mer, chantant toujours son hymne de souffrance,
Fait monter ses sanglots dans le ciel nuageux.
Mais les trois voyageurs vont d'un pas plus rapide,
Quand, dévorant ses traits de son regard avide,
Le plus jeune soudain s'adressant au plus vieux:

" Vieil ami, lui dit-il, voyez sur votre joue
" Un ver qui vous dévore, et, quand le vent se joue
" Dans vos cheveux blanchis, à ses frémissements
" On dirait qu'il a peur de perdre sa pâture.
" Arrachez donc ce ver et cachez sa morsure,
" Peut-être pourrait-il effrayer les vivants !..."

Mais le vieux mort : " Enfant quand nous quittons nos tombes
" Crois-tu que nous soyons blancs comme les colombes
" Et purs comme les lys qui croissent dans les champs ?
" Dans l'espace de temps que, là-haut sur la terre,
" Nous appelions trois mois, sais-tu combien ta bière
" A vu de vers nouveaux s'attacher à tes flancs ?

" La femme a sa beauté ; le printemps a ses roses
" Qui tournent vers le ciel leurs lèvres demi-closes ;
" La foudre a son nuage où resplendit l'éclair ;
" Les grands bois ont leurs voix mystérieuses, vagues ;
" La mer a les sanglots que lui jettent ses vagues ;
" L'étoile a ses rayons ; mais le mort a son ver ! . . .

" Le ver, c'est la couronne épouvantable et sombre
" Qui brille sur nos fronts comme un œil noir dans l'ombre ;
" C'est le baiser reçu dans ce lugubre jour
" Où la mort nous a dit : Viens, je suis ton épouse !
" Et ce baiser fatal cette reine jalouse
" Veut que nous le gardions comme un gage d'amour.

" Gardons donc notre ver. Lui seul par sa blessure
" Nous fait croire à la vie. En sentant sa morsure
" Le pauvre mort se dit : Je souffre, donc je vis !
" Ce ver que les vivants fuient comme un être horrible
" Peut être est moins cruel que ce ver invisible
" Du remord dévorant leurs cœurs endoloris.

" Un jour (était-ce un jour ou bien une nuit sombre ?
" Je ne sais, car pour nous le temps n'a plus de nombre,
" Nous n'avons qu'un seul jour, c'est l'éternelle nuit.)
" Les vers rassasiés dormaient sur mon suaire ;
" Ma tombe était muette et là-haut sur la terre
" On entendait la mort qui moissonnait sans bruit.

" Comme un avare seul qui compte ses richesses
" Je comptais mes douleurs, mes amères tristesses,
" Quand j'entendis soudain un cri de désespoir.
" Une voix répondit, formidable et stridente,
" Dont l'écho seul suffit pour glacer d'épouvante,
" Lugubre comme un glas qui retentit le soir.

" Ce cri de désespoir qui frappait mon oreille,
" C'était le cri d'un mort enterré de la veille
" Que le ver attaquait pour la première fois.
" J'écoutai frémissant d'une horreur indicible
" Les étranges accents de ce duo terrible
" Que près de moi chantaient ces effrayantes voix.

LE MORT.

" Où suis-je ? Mais qui donc vient ainsi de me mordre ?
" J'ai senti tout mon corps s'agiter et se tordre
" Comme un chêne sous l'ouragan.
" Qui donc est-il celui qui partage ma couche ?...
" Il s'approche de moi ;... je sens encor sa bouche
" Qui presse et torture mon flanc.

LE VER.

" Je suis le maître ici. Mon haleine est glacée
" Comme le vent un jour d'hiver ;
" Toute force par moi demeure terrassée,
" Je suis le Roi, je suis le Ver.

LE MORT.

" Le Ver !... Le Ver ! Déjà ! Quoi ! c'est donc sa morsure
" Qui déchire ma chair ! Quoi ! Déjà la pâture
" De cet horrible compagnon !
" Mais pourtant c'est hier que j'ai quitté la vie,
" Que j'ai vu près de moi ma famille attendrie
" Pleurer en prononçant mon nom !

LE VER.

" Ta bière est mon empire et ton corps est mon trône ;
" Je suis ton maître et ton tourment.
" Des fibres de ton cœur je fais une couronne
" Plus brillante qu'un diamant.

LE MORT.

" Oh ! si je pouvais fuir cette demeure horrible !
" Si je criais ? peut-être une main invisible
" Me viendrait ouvrir le tombeau !
" On dirait que là-haut on marche sur la terre.
" Au secours ! sauvez moi !... Le cri de ma misère
" Ne trouve pas même un écho.

LE VER.

" Ils ne t'entendront pas. Les vivants n'ont d'oreilles
" Que pour ce qui peut les servir.
" Ils leur faut des honneurs, des fêtes pour leurs veilles,
" O mort! peux-tu leur en fournir ?

LE MORT.

" Hélas! je n'ai plus rien, rien que mon blanc suaire,
" Rien que mon corps flétri, rien que ma froide bière
" Où le jour ne paraît jamais!
" Si je n'ai plus ces biens que leur folie adore,
" Ah! pour penser à moi mes amis ont encore
" Le souvenir de mes bienfaits.

LE VER.

" Quand la main qui donnait est pour toujours fermée
" Qui donc garde son souvenir ?
" Et qui songe au parfum de la rose embaumée
" Quand on ne peut plus la cueillir ?

" Car l'homme veut toujours que sa reconnaissance
" Lui rapporte quelques profits ;
" Il ne se souvient plus quand tombe la puissance
" Dont il pouvait tirer des fruits.

" O mort! tu n'as plus rien, car je fais de ta bière
" Mon sombre empire sépulcral.
" Ton linceul est à moi, car dans ce blanc suaire
" Je taille mon manteau royal.

" Ton cadavre pour moi c'est la source de vie
" Où je m'abreuve chaque jour ;
" C'est le riche banquet où la faim me convie
" Où je m'assieds avec amour.

" Tout est à moi, ton corps, ta bière et ton suaire,
" Tes douleurs seules sont à toi.
" Moi seul puis dire ici d'une voix haute et fière,
" Je suis le Ver, je suis le Roi !

" Comme ces conquérants qui passent sur le monde
" Frémissant sous leurs pas vainqueurs,
" Pour graver de leur nom une trace profonde
" Laissent un sillon de douleurs ;

" Je laisserai tes os dans cette fosse impure
" Où ton désespoir s'exhala,
" Pour qu'on dise en voyant ce qui fut ma pâture,
" Le Roi, le Ver a passé là !"

LE MORT.

" Ta voix est comme un glas, ô Ver ! et ta parole
" De son souffle maudit veut flétrir l'auréole
" De la pure et douce amitié !
" Mais qui donc te l'a dit, toi qui parles en maître,
" Que les hommes ont vu tomber et disparaître
" Le culte saint de la pitié ?

" Il est encor là-haut plus d'une âme pieuse
" Qui s'en vient chaque soir, triste et silencieuse,
" Pour nous implorer le Seigneur.
" Il est encor là-haut plus d'une âme bénie
" Qui pense aux pauvres morts et qui fait de sa vie
" Un holocauste à leur douleur.

" Il est... Mais qu'est-ce donc qui tombe sur ma tête ?
" O Ver ! est-ce un convive invité pour la fête
" Que tu vas donner sur mon corps ?
" Pour dévorer ma chair te faut-il donc un aide ?
" Ne peux-tu prendre seul ce peu que l'on possède
" Dans l'avare cité des morts ?

" On dirait une larme, une larme brûlante,
" Qui tombe sur mon front. Une voix gémissante
" Descend de là haut comme un chant.
" Ah ! ma mère, c'est toi, dont la tendresse sainte
" Vient répandre à la fois tes larmes et ta plainte
" Sur le tombeau de ton enfant.

" O larme de ma mère,
" Petite goutte d'eau,
" Qui tombes sur ma bière
" Comme sur mon berceau ;

" O fleur épanouie
" De l'amour maternel,
" Par un ange cueillie
" Dans les jardins du ciel;

" Larme sainte et pieuse,
" Fille du souvenir,
" Perle plus précieuse
" Que les trésors d'Ophir;

" Echo divin de l'âme,
" Baume consolateur,
" Versant comme un dictame
" Tous les parfums du cœur;

" O source de délices
" Qui tombe avec le soir,
" Entr'ouvant les calices
" Des fleurs où nait l'espoir;

" Larme douce et bénie,
" Toi, que ma mère en deuil,
" Des hauteurs de la vie
" Verse sur mon cercueil;

" Ah! coule, coule encore
" Sur mon front pâle et nu;
" Reste jusqu'à l'aurore
" Bonheur inattendu!

" Ma tombe solitaire,
" Où le ver accomplit
" Ce terrible mystère
" De l'éternelle nuit,

" Maintenant arrosée
" Par ces larmes du cœur,
" Comme sous la rosée
" S'épanouit la fleur,

" Dans ses ombres profondes,
" Voit briller, pour un jour,
" Ces deux flammes fécondes,
" L'espérance et l'amour.

" Si tu savais, ma mère,
" Comme il fait sombre et noir
" Dans cette horrible bière
" Où la brise du soir,

" Ni l'aurore vermeille,
" Ne s'en viennent jamais
" Porter à mon oreille
" La chanson des forêts.

" Dans cette solitude,
" Mon Dieu ! comme il fait froid !
" Comme ma couche est rude,
" Que mon lit est étroit !

" Cette nuit sans étoile,
" Lourde comme du plomb,
" Qui m'entoure d'un voile
" Sans fin comme sans nom ;

" Ce ver impitoyable
" Qui vient me mordre au cœur
" Dont le rire effroyable
" Me glace de terreur ;

" Puis, cette plainte immense
" Ces accents surhumains,
" Qu'une même souffrance
" Arrache à mes voisins,

" Oui, tous ces maux sans nombre,
" Ces réseaux de douleurs,
" Ont de ma fosse sombre
" Fait un gouffre d'horreurs,

" Cette effrayante bière,
" Pleine d'affreux secrets,
" Tes larmes, ô ma mère,
" Vont en faire un palais."

LE VER.

" Décidément, ô mort ! tu devais, dans la vie,
" Voir bien souvent Phébus le blond
" Descendre te verser des flots de poésie,
" Et de lauriers couvrir ton front,

" Pour qu'une goutte d'eau, courant en étourdie,
" Qui tombe et vient tu ne sais d'où,
" T'inspire un pathos long comme une tragédie,
" Tu dus être ou poète ou fou.

" Ces beaux rêves du cœur qui, là-haut sur la terre,
" Ont tant d'attraits et de beauté,
" Quand on est près de moi se brisent comme un verre
" Au choc de la réalité.

" Oui, quand la vie encor, circulant dans tes veines,
" T'apportait les hymnes du soir,
" Tu pouvais, quelquefois, dans tes douleurs humaines
" Voir passer un rayon d'espoir.

" Mais au moment suprême où la mort vint te prendre,
" T'emporter dans ses bras osseux,
" L'Espoir ne voulut pas avec elle descendre
" Dans mon palais mystérieux.

" Si cette fleur du ciel qu'on nomme l'Espérance
" Sur les tombeaux peut se cueillir,
" Jamais dans le séjour de l'éternel silence
" On entend ses feuilles frémir.

" Non, cette goutte d'eau, ce n'est pas une larme
" Que verse l'amour maternel,
" Et qui vient soulever avec un divin charme
" Le voile qui cache le ciel.

" Non, cette goutte d'eau, ce n'est pas cette aumône
" Qu'on donne à ceux qui vont mourir,
" Ni cet élan du cœur qui tresse une couronne
" Avec les fleurs du souvenir.

" Ce n'est qu'un allié que la terre m'envoie
" Pour hâter ta destruction,
" La terre qui partage avec moi chaque proie
" Et qui prend la part du lion.

" Quand tu voyais encor le ciel dont les étoiles
" Te jetaient leur douce clarté,
" La terre à tes regards se découvrait sans voiles
" Dans sa splendeur et sa beauté.

" Egoiste et cruel, ta main insoucieuse
" Cueillait tous les fruits de son sein,
" Sans même remercier la mère généreuse
" Qui te donnait l'air et le pain.

" Aujourd'hui c'est son tour ; ta sombre créancière
" T'enserrant dans ses bras profonds,
" Où tu dors enchaîné dans cette fosse amère,
" Va te reprendre tous ses dons.

" Ta chair, qui retenait ton âme prisonnière
" Et voilait ce divin flambeau,
" Ta chair dont elle fut l'origine première,
" Ta chair, ta honte et ton fardeau ;

Oui, ta chair maintenant sans force et sans défense
" Et pleine de corruptions,
Elle en fera bientôt la nouvelle semence
" Qui doit féconder ses sillons.

" Sur le champ du repos quand la brise sereine
" Vient souffler dans l'ombre des nuits,
" Elle emporte en passant cette poussière humaine
" Qui doit se transformer en fruits.

" Quand au pied de l'autel la douce fiancée
" Vient courber son front virginal,
" C'est peut être du cœur de sa sœur trépassée
" Qu'est fait son bouquet nuptial.

" La terre par la mort sans cesse rajeunie
" Voit passer fleurs et nations,
" Ainsi Dieu l'a voulu ; de la mort naît la vie
" Comme l'épi sort des sillons.

" Et moi-même, le Ver, oui, moi-même, le Maître,
" Devant qui tremble toute chair,
" La mort me saisira, puis elle fera naître
" De mon cadavre un nouveau ver."

LE MORT.

" Comme moi tu mourras ! Quoi ! la Mort, notre reine,
" Aussi t'écrasera sous sa main souveraine
" Comme le fruit sous le pressoir !
" Qui nous dira jamais, dans ce morne royaume,
" Du cadavre du ver ou de celui de l'homme
" Lequel est plus horrible à voir ?

" Eh bien ! poursuis ton œuvre, ô Ver ! et que ta bouche,
" En torturant ma chair de sa lèvre farouche,
" Mette bientôt mes os à nu.
" Oui, dévore ma chair sans trève et sans relâche,
" Et pour hâter la fin de ton affreuse tâche
" Cherche et trouve un aide inconnu.

" J'aspire maintenant à devenir poussière,
" Et je veux échanger les ombres de ma bière
" Contre le jour et sa splendeur ;
" Et porté par le vent dans cette humble vallée
" Où pleure chaque jour ma mère désolée
" Je veux devenir une fleur.

" Pensant toujours à moi, quand sous le vent feuillage
" Où sa main conduisait les pas de mon jeune âge,
" Ma mère reviendra s'asseoir,
" La pauvre fleur qui fut l'objet de sa tendresse,
" En sentant son regard, frémira d'allégresse
" Comme les bois aux chants du soir.

" Et sa pieuse main, sur ma tige posée,
" En sentant sous ses doigts les gouttes de rosée
" Frémir d'amour et de bonheur,
" M'ajoutera peut-être aux lys, aux immortelles
" Qui forment ce bouquet qu'aux fêtes solennelles
" Elle offre à l'Autel du Seigneur.

" L'autel où j'apportai l'innocence bénie
" De mon cœur jeune et pur, cette fleur de ma vie
" Alors sans tache et sans remord,
" Où les anges chantaient les hymnes de l'aurore,
" Oui, cet autel verra ma pauvre mère encore
" Offrir cette fleur de ma mort."

LE VER.

" Et que m'importe à moi que ta froide poussière
" Frémissante au souffle du vent,
" Se transformant en fleur aille aux pieds de ta mère
" Porter son parfum odorant ?

" Ton cadavre est mon bien, ton cadavre est ma vie,
" C'est mon orgueil et ton tourment ;
" C'est la fleur de la mort, la fleur épanouie,
" Qui doit me servir d'aliment.

" Irai-je en un instant, comme un homme prodigue,
" Briser l'objet de mon amour,
" Et pour te contenter me donner la fatigue
" De te dévorer en un jour ?

" Oh ! je sais mieux jouir des biens que Dieu m'envoie ;
" J'aime à déguster mon bonheur.
" Je prendrai chaque jour une part de ma proie
" Pour mieux en goûter la saveur.

" J'aime à te voir souffrir quand ma bouche cruelle
" Torture et dévore ton flanc,
" Comme le tigre fauve aime à voir la gazelle
" Trembler sous son regard sanglant.

" Le cri de ta douleur est doux à mon oreille.
" J'aime tes grincements de dents,
" Comme aux beaux jours de mai la forêt qui s'éveille
" Aime les hymnes du printemps.

" Dans ce sombre royaume
" Dont moi seul suis le roi,
" Cette chair qui fut l'homme
" Est toute entière à moi.

« C'est mon bien, ma conquête !
« A moi son œil de feu,
« A moi sa noble tête,
« Ce chef d'œuvre de Dieu !

« A moi son corps superbe,
« Son corps aux bras nerveux
« Qui cueillaient le brin d'herbe
« Et mesuraient les cieux.

« A moi sa lèvre fière !
« A moi son cœur profond,
« Dont les biens de la terre
« Ne trouvaient pas le fond.

« Oh ! l'homme me méprise,
« Moi, l'humble vermisseau,
« Et pourtant je le brise
« Comme un faible roseau.

« L'homme toujours oublie
« L'inexorable loi
« Qui veut, après la vie,
« Que le Ver soit son Roi.

" Trop longtemps, sur la terre,
" Il sème sous ses pas
" Un sillon de misère
" Qu'il ne soupçonne pas.

" Pour chasser de son âme
" Un remord trop cuisant,
" Pour ranimer la flamme
" D'un amour expirant,

" Souvent ses mains funestes
" Brisent ces deux bonheurs,
" Ces deux rayons célestes,
" Les oiseaux et les fleurs.

" Douces fleurs embaumées
" Souriant au ciel bleu !
" O fleurs ! ô fleurs formées
" D'un sourire de Dieu !

" Oiseaux, troupe bénie,
" Orchestre éblouissant,
" De la lyre infinie
" Echo pur et charmant ;

" Voix qui semblez descendre
" Du palais d'Ariel,
" L'ange pour vous entendre
" Se penche au bord du ciel ;

" Voix de la haute sphère,
" Oiseaux harmonieux,
" Qui portez à la terre
" Un souvenir des cieux ;

" Fraîches fleurs où l'abeille
" Vient cueillir sa moisson,
" Dont l'aurore vermeille,
" Répète la chanson ;

" O créatures frêles,
" O vous que ce tyran
" Dans ses serres cruelles
" Etouffait en riant.

" Moi, dans ce monde étrange
" Qu'on nomme le tombeau,
" Seul, aujourd'hui je venge
" Et la fleur et l'oiseau.

" Cet homme dont le crime
" Fut le premier berceau,
" Est ici ma victime
" Et je suis son bourreau.

" Sombres voix de la terre,
" Clairons du désespoir,
" Cris plaintifs de la bière,
" Spectres mornes du soir ;

" Fanfares infernales
" Des damnés rugissants,
" Qui montez en spirales
" Du fond des lacs brûlants ;

" Lyres de la vengeance,
" Orchestre de l'enfer,
" Célébrez l'alliance
" Du cadavre et du Ver."

LE MORT.

" Spectres !... Enfer !... Damnés !... Rêve-t-on dans la tombe ?
" Est-ce un cri du vautour dévorant la colombe
" Qu'il vient d'arracher à son nid ?
" L'œil de Satan semblait étinceler dans l'ombre
" Quand s'élevait ce chant inénarrable et sombre
" Comme un cauchemar infini.

" O Ver ! d'où viens-tu donc ? Quelle mère impossible
" Pour la première fois a vu ton œil horrible
" S'ouvrir aux ombres de l'horreur ?
" Sentinelle placée au seuil de la souffrance,
" As-tu pour mission de chasser l'espérance
" Et de me garder la douleur ?

" Es-tu né seulement pour semer l'épouvante,
" Les angoisses sans nom dans la fosse béante
" Qui nous reçoit après la mort ?
" Montes-tu de l'enfer ? descends-tu de la terre,
" O maître souverain de ce lieu de misère,
" Où jamais la douleur ne dort ?"

LE VER.

" Avec ton premier crime, ô Mort ! je pris naissance,
" Je suis presque aussi vieux que toi ;
" Tu m'appelais remords, ou bien la conscience,
" Et maintenant je suis le Roi !

" O mort ! quand tu vivais je n'étais qu'une idée
" Sommeillant au fond de ton cœur ;
" Cette idée aujourd'hui par la mort fécondée
" A pris un corps dans ta douleur.

" Dans ce concert étrange où les chants de la vie
" Te semblaient des cris de bonheur,
" Tu n'entendais jamais de ma voix affaiblie
" Vibrer le reproche vengeur.

" Ces cris des passions, d'amour ou de vengeance
" Sont étouffés sous ton linceul ;
" Ma voix s'élève ici dans toute sa puissance,
" Car aujourd'hui je parle seul.

" L'amour, ce mot sonore aussi trompeur qu'un songe,
" La gloire, ce beau rêve d'or,
" L'amitié des humains, cet impudent mensonge,
" La fortune, ce vain trésor ;

" Toutes ces voix d'en haut où ta pauvre existence
" Cherchait une fausse clarté,
" Oui, ces voix garderont pour toujours le silence
" Devant ma fauve majesté.

" Aux rêves qui chantaient dans ton âme ravie,
" Dis donc un éternel adieu ;
" Car la mort a donné ces deux parts de ta vie,
" Ton corps, au Ver, ton âme, à Dieu.

" Et ton corps je le prends ; aujourd'hui c'est ma fête,
" Le jour de rétribution,
" Car recevant enfin le prix de ma conquête
" J'en viens prendre possession."

LE MORT.

" Soumis comme un esclave à ta toute puissance
" Pourquoi me frappes-tu, quand seul et sans défense
" Je ne suis plus bon qu'à souffrir ?
" Quel mal t'ai-je donc fait, pour que toujours ta haine
" Me torture le cœur ?... Et pour briser ma chaîne
" Je ne peux plus même mourir !"

LE VER.

" Que t'avait fait l'oiseau, cette lyre qui chante
" Un hymne doux et solemnel ?
" Que t'avait fait la fleur, la fleur frêle et charmante
" Reflétant les splendeurs du ciel ?

" Pourtant tu les brisais dans ta course insensée
" Comme un enfant brise un jouet,
" Et tu foulais aux pieds la pauvre délaissée.
" Sans lui donner même un regret.

" Courbé par le malheur, isolé, sans défence,
" Quand tu marchais silencieux
" Et cherchais en pleurant, pour calmer ta souffrance,
" Un rayon d'espoir dans les cieux,

" Que faisaient tes amis, tes amis de la terre,
" Q'autrefois nourrissait ta main ?
" De leurs traits acérés augmentant ta misère,
" Ils te frappaient de leur dédain.

" En torturant ton corps, moi le Ver, moi le Maître,
" Ton corps qui fut mon ennemi,
" En rendant au néant cette part de ton être,
" O mort je suis bien ton ami !

" Car cette mort du mort, de cette chair flétrie,
" Que ton âme vient de quitter,
" C'est le dernier rayon du soleil de la vie,
" Puisque souffrir c'est exister."

Mais ici du vieux mort la voix faible, indécise,
Se tut ; puis on le vit, frissonnant sous la brise,
Rajuster son linceul déchiré par le vent ;
Sur sa main décharnée il appuya sa tête
Comme pour reposer sa pensée inquiète ;
Puis il reprit bientôt son récit émouvant.

" Ils parlèrent encor les deux causeurs funèbres,
" Ils parlèrent longtemps, et l'écho des ténèbres
" Aux tombeaux apporta les notes de leur chant.
" Mais bientôt cependant un solennel silence
" Remplaça ce duo d'angoisse et de vengeance
" Puis le cri seul du Ver s'éleva triomphant.

" Horrible fut ce cri. Se levant dans ma bière
" Tous mes vers réveillés à ce cri de leur frère
" Répondirent soudain en torturant ma chair,
" Et de tous les tombeaux une clameur immense
" De douleur et d'effroi, d'horreur et de souffrance
" S'éleva comme un chant qui monte de l'enfer."

Et le vieux mort se tut. Phébé, la reine pâle,
Illuminant le ciel de ses rayons d'opâle
Eclairait les trois morts de ses douces clartés,
Le chemin Saint Louis était désert et morne ;
Un corbeau noir perché sur le haut d'une borne
Saluait les passants de ses cris attristés.

Montmorency roulant ses vagues mugissantes,
Les bruits mystérieux des forêts ondoyantes,
Semblaient le chant lointain d'une immense douleur ;
Et les chantres des bois cachés dans le feuillage
Avaient pour ce soir là changé leur doux ramage
Pour le cri fauve et dur qu'inspire la terreur.

Les trois morts s'en allaient continuant leur voie ;
Attiré par leur chair, seul, un oiseau de proie
Les suivait en cherchant l'instant de les saisir ;
Les arrêtant soudain dans leur marche tremblante
La voix du jeune mort s'éleva frémissante,
Faible comme un écho, triste comme un soupir ;

" Ce cadavre flétri, rebut de la nature,
" Bone infecte où le Ver trouve sa nourriture,
" Ce mort auquel le Ver disait : je suis le Roi !
" Ce foyer dégoutant de honte et de misère,
" Ce pauvre enfant qui crut aux larmes de sa mère,
" Compagnons du tombeau, ce cadavre, c'est moi !

" L'océan de douleurs que l'on nomme la tombe,
" L'impénétrable nuit, la nuit lourde qui tombe
" Sur nos os décharnés comme un manteau de plomb ;
" Les formidables voix qui montent de l'abîme,
" Le ver, ce Roi-Bourreau, qui vit de sa victime ;
" Tout ce je ne sais quoi, qui n'a pas même un nom,

" Me faisaient moins de mal que cette voix stridente
" Du Ver qui déchirait de sa bouche écumante
" Ce souvenir sacré, dernier reste du cœur !
" Douter si l'être pur à qui l'on doit la vie
" Sur son fils verse encore une larme bénie !
" Quel tourment de l'enfer égale cette horreur ?

" Ah ! qui donc dois-je croire, effroyable mystère !
" La parole du Ver ou l'amour de ma mère ?....
" Venez, la neuvième heure a déjà retenti ;
" Allons frapper encore au seuil de ces demeures
" Où coulèrent hélas ! nos plus charmantes heures,
" Et nous saurons bientôt si le Ver a menti."

OCTAVE CRÉMAZIE.

Québec, Octobre 1862.

LE

PROCES DE DAVID M'LANE

POUR HAUTE TRAHISON,

DEVANT

UNE COUR SPECIALE D'OYER ET TERMINER

A QUEBEC,

LE 7me JUILLET 1797.

QUEBEC:
IMPRIME' ET A VENDRE CHEZ J: NEILSON.
1797.

[2e Année.—L.—12e Liv.]

NOTE

DE LA COLLABORATION.

La reproduction de documents relatifs à l'histoire intime du pays fait partie du programme que les fondateurs des *Soirées Canadiennes* avaient tracé, dans le prospectus de cette publication. Déjà depuis assez longtemps, le récit, dont le titre se voit de l'autre côté de la page, était destiné à inaugurer l'accomplissement de cette promesse.

Ce compte-rendu d'un procès politique en Canada se lie, d'une façon fort intéressante, aux événements d'une époque importante de notre histoire : de fait, il jette un grand jour sur l'étude de cette période de nos luttes nationales qui coïncide avec le renversement de l'ancien ordre de choses en France.

Quand on analyse les précautions prises par les autorités, dans le procès de l'infortuné McLane, la cruauté de la sentence et le solennel barbare de son exécution, on est à même de juger des terreurs qui agitaient les gouvernants, dans ces jours de sérieuses épreuves que notre brave petit peuple a supportées avec autant de courage que de sagesse.

Ce document, aujourd'hui peu connu, reproduit intégralement, a aussi un certain intérêt littéraire : on y voit le faire du temps, et on y remarque les expédients auxquels on avait recours, pour rendre dans la langue française toutes ces expressions étrangères, et souvent étranges, du langage judiciaire anglais.

Il n'y avait pas longtemps, à la date de ce document, que notre langue était sortie victorieuse d'une lutte, dont l'enjeu n'était rien moins que son existence légale dans le pays.

McLane, étranger, malheureux, victime de son imprudence et d'actes certainement coupables, mais encore plus victime des défiances, des autorités à l'égard de la population du pays, McLane avait les sympathies des canadiens français. Plusieurs de nos compatriotes, sans calculer pour eux les conséquences, eurent le courage d'entourer le prisonnier de soins et de consolations avant et pendant son procès : ils eurent la charité de rendre à ses restes les devoirs de la sépulture. Il ne faut pas oublier que l'accomplissement des froides cérémonies de cette triste sépulture n'étaient pas sans quelques dangers, pour ceux qui eurent la noble pensée de s'y dévouer.

Il ne sera pas sans intérêt d'ajouter les quelques petits détails suivants, pour compléter la narration de cet événement, dont on parlait souvent encore, il n'y a pas bien des années.

L'exécution de McLane eut lieu au pied des glacis, en dehors de la porte Saint-Jean. Les terrains,

aujourd'hui occupés par l'établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes et par celui des Sœurs de Charité, formaient alors avec les glacis, près la côte à Coton, un vaste champ qui fut le témoin de cette scène.

Le cadavre mutilé de McLane avait été abandonné sur le lieu de l'exécution, en conformité de la sentence portée. Mais le soir, quatre citoyens respectables, qu'il faut nommer parce que cela fait honneur à leurs noms, MM. Chaloup, Laliberté, Gauvreau et Barbeau, allèrent creuser une fosse, à l'endroit même, et y déposèrent le cadavre.

Près de trente ans plus tard (en 1825), une fille de McLane vint à Québec, pour réclamer les restes de son père et leur faire donner une sépulture plus consolante pour sa piété filiale. Ce fut M. François Romain, citoyen connu et respecté, lequel avait montré beaucoup de commisération pour le pauvre McLane, qui conduisit la fille au lieu où le corps du père avait été déposé. Cet endroit répond aujourd'hui à l'extrémité Est de la Rue Richelieu, près les glacis, entre la cour des Sœurs de Charité et l'angle nord de l'Ecole des Frères.

Le nommé Black, qui joue un si triste rôle dans cette affaire, ne se releva jamais du mépris qu'il avait inspiré par sa fourberie délatrice : une espèce de malédiction semblait s'être attachée à lui ; il mourut dans une profonde misère à peine soulagée par la froide pitié du public.

LE

PROCES DE DAVID M'LANE, &c.

Vendredi le 7e de Juillet, * à sept heures du matin, le Prisonnier fut mis à la Barre, et les noms des petits Jurés furent appellés. Onze furent recusés de la part de la Couronne, et vingt quatre par le Prisonnier. Les Messieurs suivants prêtèrent serment :

John Blackwood,	James Irvine,
John Crawford,	James Orkney,
John Painter,	James Mason Goddard,
David Munro,	Henry Cull,
John Mure,	Robert Morrogh,
John Jones,	George Symes,

Le Greffier de la Cour présenta le prisonnier aux Jurés, sur l'Indictement trouvé contre lui, qui consistoit en deux principaux chefs—L'un pour avoir conspiré la mort du Roi—l'autre pour avoir passé dans le parti des ennemis du Roi. Sur chaque chef il fut produit quatorze Actes ouverts, dont la substance est comme suit, et qui sont les mêmes pour les deux chefs :

(1) Que le prisonnier, fit le projet, avec diverses

---

* 1797 (N. de la C

personnes inconnues, de solliciter les ennemis du Roi d'envahir la Province :

(2) Qu'il sollicita les ennemis du Roi d'envahir la Province :

(3) Qu'il conspira avec les ennemis du Roi à exciter une rébellion dans la Province :

(4) Qu'il conspira avec diverses personnes inconnues à aider et assister, et à séduire les sujets du Roi pour aider et assister les ennemis dans une invasion de la Province :

(5) Qu'il excita et sollicita divers sujets du Roi à se joindre dans la rébellion préméditée, et à assister l'ennemi dans l'invasion projettée :

(6) Qu'il excita et sollicita diverses personnes (*n'étant point sujets*) à élever une guerre contre le Roi dans la Province, et à assister l'ennemi dans l'invasion projettée :

(7) Qu'à cet effet il engagea réellement plusieurs personnes :

(8) Qu'il fit le projet, avec d'autres, d'introduire des armes et munitions dans la Province :

(9) Qu'il prit des connaissances sur la disposition des sujets du Roi envers le gouvernement, dans l'intention d'en informer l'ennemi :

(10) Qu'il prit connaissance de la force de Montréal, et des moyens par lesquels cette ville pourrait être investie par l'ennemi, dans l'intention de le communiquer aux ennemis :

(11) Qu'ayant les informations et les connaissances mentionnées dans les deux derniers Actes ouverts

ci-dessus, il laissa la Province, afin d'en faire part à l'ennemi.

(12) Qu'il rentra dans la Province, clandestinement sous le nom feint de Jacob Felt :

(13) Qu'il fit le projet de prendre par surprise les fortifications et la garnison de la cité de Québec ; de faire massacrer inhumainement les sujets du Roi, et de livrer la ville entre les mains de l'ennemi : et

(14) Que dans ces vues et ces intentions il entra dans la cité de Québec, le 10 de Mai dernier.

L'indictement fut ouvert par Mr. Caron.

L'Avocat général s'étendit au long sur le cas du prisonnier : Il dit, que le devoir de la charge, qu'il avoit l'honneur de tenir sous le gouvernement de Sa Majesté, l'obligeait à soutenir l'indictement qui venoit d'être ouvert ; que cet indictement chargeoit le prisonnier du crime le plus grand sur lequel un corps de Jurés canadiens pût rendre un verdict, et demandoit, de ceux qui étoient nommés, la plus sérieuse attention, tant rapport aux intérêts de la Couronne qu'à ceux du prisonnier. Il dit, qu'il sentoit, d'une manière très sensible, ce que la situation de son office exigeoit de lui, et il désiroit pouvoir s'acquitter de son devoir, aussi bien qu'il étoit certain que les Jurés s'acquitteroient du leur ; car, quelque fut leur verdict, il étoit convaincu qu'il feroit ce que la Justice de la cause dicteroit. Il exposa alors que l'indictement consistoit en deux principaux chefs, qu'il observa former deux différentes espèces de trahison—d'avoir conspiré la mort du Roi, et d'avoir

pris le parti de ses ennemis ; qui toutes deux étaient fondées sur l'ancien statut de la 25 d'Eward III ; que la trahison était distinguée de tous les autres crimes, qui (généralement parlant) consistaient dans l'Acte du criminel, tandis que la trahison consistait dans l'intention, ce qui avait fait naître la nécessité des Actes ouverts, afin de prouver l'intention traîtresse. L'entendement humain ne pouvait juger des opérations de l'esprit que par les actions du corps ; et c'était en conséquence sur la preuve qu'il offrirait, des différents Actes ouvertes cités dans l'Indictement, que les Jurés devaient former leur opinion et décider si le prisonnier était coupable ou non coupable. Il recapitula alors les différents Actes ouverts dans l'accusation, dont il donna une ample explication ; observant qu'ils se réduisaient à ceci, que le prisonnier avait fait tout en son pouvoir pour exciter une rébellion, et assister la République de France dans le projet d'envahir le Canada, et de déposer Sa Majesté du Gouvernement de la Province—et que cette intention du prisonnier n'était pas seulement une adhérence aux ennemis du Roi, mais une conspiration de sa mort ; par ce que la mort politique ou civile du Souverain, de même que sa mort naturelle entrait dans le dispositif du statut—tenter de détruire l'existence politique du Roi, était une tentative non seulement pour détruire le Souverain lui-même, mais pour anéantir la constitution de son gouvernement ; quelques grands donc, et quelques abominables que fussent tous attentats contre la personne du Roi, le

crime de conspirer la destruction politique, était dans ses conséquences, rapport à la société, également atroce. Il dit que ses vues n'étaient pas de conclure que le Prisonnier était coupable, par cequ'il était accusé de la trahison compliquée, chargé dans l'indictement ; que, jusqu'à ce qu'il fut prouvé qu'il était coupable, il avait certainement droit à tout ce qui pouvait faire présumer son innocence ; mais il se croyait justifié, en appellant l'attention des Jurés sur la situation où aurait été la Province, si l'attentat imputé au prisonnier eût réussi en partie— Une suspension de tous les droits civils, les horreurs de la guerre, et l'attente journalière de quelque chose encore plus funeste en auraient été les conséquences inévitables—Mais, dit l'Avocat Général, " Si à la fin " l'entreprise eût été couronnée de succès, nos propriétés, nos vies, et ce qui est encore d'un plus grand " prix, l'heureuse Constitution de notre pays, tout ce " que l'homme peut priser dans la société civile, tout " ce qui nous attache à notre existence ; nous-mêmes, " nos meilleures et nos plus proches connexions, notre " Gouvernement, notre Religion, cette Liberté judi- " cieuse, dont nous nous glorifions comme sujets " Britanniques, tout aurait été laissé à la merci de la " République Françoise—Je laisserai aux sombres " annalles de la République à définir cette merci : " c'est là qu'elle est gravée en caractères ineffaçables, " pour l'horreur et l'exécration de la postérité, dans " le sang de leur souverain légal, dans le sang de leur " noblesse, dans le sang de plusieurs milliers de leurs

" citoyens les plus honnêtes et les plus innocents."

Il observa qu'il était généralement supposé, que le prisonnier était étranger—sujets des Etats-Unis—mais que ce n'était d'aucune importance—que toutes personnes dans la Province devaient une allégeance, soit naturelle soit locale ; et quiconque manquait au devoir de l'une ou de l'autre, devenait coupable de Trahison—que considéré sous un point de vue légal, cela ne formait aucune distinction. Si nous étions trahis, soit par un sujet ou un étranger, l'injure faite au public était la même—Il tomba alors sur les témoignages qu'il avait dessein de produire ; disant, que, pour ce qui était de la guerre, il n'offrirait point de preuve, parceque c'était un fait publiquement connu—mais qu'il appellerait six témoins pour appuyer le restant des allégués dans l'indictement. (*ici l'Avocat Général cita ce qui pouvait être prouvé par William Barnard, Elmer Cushing, François Chandonet, Thomas Butterfield, Charles Frichette et John Black ; mais comme ces témoins prouvèrent tout ce qu'il dit alors, nous croyons inutile de le repéter, ayant dessein de donner la substance de leurs dépositions respectives.*)

Il exposa alors, les différents faits qui avaient été jugés Actes ouverts de trahison, posant pour principe que toutes mesures qui manifestaient une intention traîtresse, devaient être regardées comme tels—Il dit qu'il n'était point de son ressort de citer la Loi dans le cas présent (quoiqu'il crût ce point parfaitement établi), que les Jurés recevraient cette information

d'une autorité bien plus élevée et plus certaine, mais qu'il s'arrêterait à la charge aussi sage que savante, qui avait été donnée aux grands Jurés à l'ouverture de la Cour, dans laquelle une intention d'exciter les ennemis du Roi à envahir ses Etats, suivie de l'entrée actuelle de la partie dans ces états, afin d'accomplir son intention, était déclarée Haute Trahison—et dans laquelle aussi des mots joints à des faits étaient reconnus témoignage légal de trahison. Il observa que c'était là des points de Loi incontestablement établis, et très applicables au cas du Prisonnier.

Après quelqu'autres observations, L'Avocat Général * conclût un discours de deux heures, en ces mots :

Messieurs,

" Je me flatte de pouvoir mettre devant vous des " preuves claires et convaincantes de tous les Actes " ouverts chargés dans l'indictement ; et si une d'elles " seulement est établie par deux témoins, ou que " deux le soient par un témoin chaque, dont les " témoignages seront dignes de foi, l'évidence sera " suffisante—Le Prisonnier n'aura plus droit alors à " la présomption de l'innocence : le crime de Haute " Trahison sera *prouvé* contre lui, et votre verdict, " suivant le serment que vous avez pris, et pour " remplir le devoir que vous devez à Dieu, à votre " Souverain et à votre pays, doit être qu'il est " COUPABLE, en la manière et dans la forme qu'il est " accusé par l'Indictement.

* M. Sewell (N. de la C :)

TÉMOINS POUR LA COURONNE.

William Barnard—Déposa, qu'il était de Montréal, sujet Britannique, qu'il vit le Prisonnier pour la première fois sur la ligne de la Province en Juillet 1796 ; le Prisonnier lui dit qu'il désirait avoir une conversation secrète avec lui ; étant seuls, le Prisonnier dit : " J'ai quelque chose d'importance à vous " communiquer, c'est un secret ; en le disant, *je mets* " *ma vie entre vos mains*," il ajouta, qu'il pourrait paraître singulier pour un étranger en apparence de s'adresser de la sorte, mais qu'à la vérité, le témoin n'était point étranger au Prisonnier ; que le Prisonnier avait fait plusieurs recherches à son égard, et qu'il lui avait été recommandé d'une manière particulière, comme un homme à qui on pouvait se fier ; que cependant le Prisonnier demandait une promesse solennelle que le témoin ne divulguerait jamais ce qu'il avait à lui dire, ce que le témoin promit—Il dit donc qu'il était venu là dans la vue " *d'exciter une révolution dans le Canada*," qu'il avait besoin d'aide dans la Province, et pressa le témoin de prendre une part active dans l'affaire, ce qui ne manquerait pas de faire sa fortune, à quoi le témoin refusa et le laissa—Quelques jours après le témoin refusa de nouveau, le Prisonnier le fit ressouvenir de sa promesse, de ne point divulguer ce qu'il lui avait dit, en l'assurant qu'il serait protégé, s'il gardait son secret—En Novembre dernier, le témoin vit de nouveau le Prisonnier à La Prairie, près de Montréal—le Prisonnier alors lui dit, que les choses

avançaient à grands pas, que l'on pouvait déjà regarder ce pays comme conquis ; qu'une flotte et une armée Françaises seraient dans la rivière au printemps à bonne heure, et il le pressa de rechef de prendre une part active, mais le témoin déclara qu'il n'en feroit rien ; alors le Prisonnier lui demanda s'il voulait s'engager à sonder les esprits du peuple, et à lui faire connaître ceux sur qui on pouvait se fier, et que s'il voulait, ainsi que l'informer du lieu où étaient déposées les richesses du Séminaire et des principaux négociants de Montréal, à tout événement il serait protégé ; sur cela le témoin lui dit qu'il réfléchirait ; le Prisonnier le laissa bientôt après. Le temoin dit qu'avant sa dernière conversation, il avait donné information des vues du Prisonnier à Mr. M'Cord, un des Magistrats à Montréal ; et, que par son avis, il avait paru acquiescer à ses offres dans la dernière entrevue, voulant par cette condition obtenir une information plus ample de ses intentions—mais que le Prisonnier ne parut point satisfait, et lui dit en partant, qu'il ne lui communiquerait rien de plus, jusqu'à ce qu'il eût entrepris de l'assister.

Etant transquestionné par Mr. Pyke, Conseil pour le Prisonnier, le témoin dit, qu'il n'avait point reçu, et qu'on ne lui avait promis, ni qu'il attendait du Gouvernement ou de qui que ce soit, aucune récompense quelconque, pour paraître comme témoin dans ce Procès—Que le prisonnier lui av .it dit qu'il était sujet des Etats Unis, mais que de sa propre connaissance, il ne pouvait dire s'il l'étoit ou non.

Elmer Cushing—Déposa qu'il était sujet Britannique, qu'il avait connu le Prisonnier depuis onze ans, qu'il le vit chez lui à Montréal, en Novembre dernier, qu'après lui avoir exprimé quelque crainte sur la loyauté des Canadiens, le Prisonnier demanda à lui parler en secret ; ils se retirèrent dans une chambre, où le prisonnier, après lui avoir dit qu'il avait un secret à lui communiquer dont la révélation lui coûteroit la vie, exigea de lui un serment de garder le secret, que le témoin prêta, après une bien longue conversation—le Prisonnier l'informa qu'il était employé par Mr. ADET le ministre François à Philadelphie, pour seconder le projet d'envahir le Canada au printemps, avec une flotte et une armée de 10,000 hommes ; qu'il tira de son portemanteau une paire de soulliers, entre la semelle d'un desquels il y avait un papier signé "ADET" que ce papier était un certificat contenant qu'ADET étoit intéressé dans lès affaires de famille du Prisonnier—Le Prisonnier lui dit que cela le convaincrait qu'il etait employé par la République Française, et que s'il était écrit dans un style obscur, c'était pour empêcher qu'il ne fût une preuve contre lui, en cas qu'il fut pris—Il lui dit qu'il s'en alloit alors à Philadelphie pour communiquer à M. ADET les informations qu'ils avoit déjà, et que probablement il partiroit de là pour France, et reviendroit à Philadelphie, mais que pour le certain il visiteroit le Canada au printems.—Il lui dit que l'objet était d'attaquer Québec et Montréal dans le même tems, et que le Gouvernement de cette dernière place lui étoit promis—

qu'il arrivoit alors de la Montagne de Montréal, qu'il avoit visitée dans tous les points, et qu'il avoit trouvée commander la ville entièrement—il dit que leur déssein étoit de se saisir be tous les biens entre les mains de ceux qui seraient contraires à leurs vues, pour payer les dépenses de l'expédition, et en premier lieu de *s'assurer* des Prêtres et des personnages d'influence dans la Province—qu'à la vérité le sort de ceux qui ne seroient point favorables à leur cause serait malheureux ; qu'il avoit engagé dans ce plan plusieurs personnes résidant près de la ligne de la Province, et qu'elles avoient entrepris d'enrôler chacune un certain nombre d'hommes, que les armes et munitions pour ces personnes et pour autant de Canadiens qui voudraient se joindre, seraient fournies de France par la voie des Etats Unis de l'Amérique—Il sollicita alors vivement le témoin de prendre une part active dans l'affaire, lui promettant une commission dans le service François, ou toute autre récompense qu'il pouvroit demander ; le témoin refusa son offre—il le pressa alors de s'engager à tirer des informations de l'état du pays, et de les lui communiquer de tems à autre jusqu'au printems ; ce que le témoin lui refusa aussi ; " voulez vous donc dit le " Prisonnier, vous engager à faire vos efforts pour " tenir les Canadiens tranquilles pour le présent ; " l'opposition qu'ils font maintenant à l'Acte des che- " mins est prématurée et tout à fait nuisible à nos in'é- " rêts ;" le Prisonnier voyant que le témoin refusoit de l'assister en aucune manière, le conseilla de réfléchir sérieusement sur ce qu'il avoit dit, ajoutant, " vous

" pouvez compter que ce pays est déjà conquis" ; il lui dit alors de se ressouvenir de son serment et de garder le secret ; que s'il ôsoit le divulger à qui que ce soit, la perte de sa vie en seroit la peine immédiate.—Je crois ," dit-il , " d'après reflexion, que vous accepterez " mon offre, et il est probable que quelques personnes " vous seront envoyées durant l'hiver, pour converser " plus amplement avec vous : si quelqu'un est envoyé " il vous dira qu'il est venu pour parler avec vous, *sur " des affaires de Famille.*" Le Prisonnier laissa alors la Chambre, et le témoin n'eut point d'autre conversation avec lui

Etant transquestionné par Mr Francklin, aussi Conseil pour le Prisonnier, il dit, qu'il avoit informé le Gouvernement des projets du Prisonnier, en Novembre dernier—Qu'il n'avoit point reçu, et qu'on ne lui avoit promis, ni qu'il attendait aucune récompense quelconque pour son témoignage—qu'il avoit toujours cru que le Prisonnier étoit sujet des Etats Unis,

François Chandonet—Déposa, qu'il était sujet des Etats Unis d'Amérique. Qu'il y avoit environ onze mois qu'il connût le prisonnier pour la première fois—Il le vit près de la ligne de la Province au commencement de l'hiver dernier. Le Prisonnier demanda à lui parler en particulier—Ils sortirent ensemble, et le Prisonnier l'informa qu'on l'avoit recommandé à lui ; qu'il avait quelque chose de la dernière importance à lui communiquer, mais il demandait une promesse de garder le secret. Le temoin refusa ; mais le prisonnier observant qu'il supposoit que le témoin ne

chercheroit point à lui ôter la vie, il continua : il dit alors au temoin qu'il étoit employé par la République Françoise pour aller en Canada, afin de tâter le poul aux habitants, et savoir s'ils étoient bien ou mal disposés en faveur du Gouvernement ; qu'il avait été dans la Province, et croyait que l'on pourroit persuader un grand nombre des habitants à se joindre dans une révolution. Il souhaitoit que le témoin voulût l'assister dans cette entreprise. Il remarqua que le témoin s'en allait résider à St. Régis sur le fleuve saint Laurent ; qu'ayant dessein de faire passer secretement dans le Bas Canada, au printems suivant, une quantité d'armes et de munitions tant par le fleuve Saint Laurent que par le Lac Champlain, il croyait que l'on pourroit cacher le tout dans des radeaux de bois—il ajouta que l'on pourrait encore en introduire dans la Province une grande quantité dans des cages de bois de chauffage, par la rivière Chateauguay, et que ce moyen serait le moins suspect, parce que l'on prendroit ces cages comme venant du Haut Canada : " votre situation", dit le Prisonnier, " convient beaucoup aux objets que j'ai en vue". Le Prisonnier alors l'informa, qu'il avait un frère qui s'en venait sur les lignes avec une grande quantité de marchandises sèches, qui seroient vendues pour acheter une quantité de provisions, que l'on tiendroient prêtes pour l'occasion ; et que le magasin de son frère lui seroit bonne excuse (au prisonnier) pour aller et venir. Le prisonnier sollicita le témoin de prendre part dans l'affaire, ce que cependant il refusa ; sur quoi le

prisonnier observa, " qu'il en était fâché, et que si " le témoin divulguoit la conversation qui s'était " passée entr'eux, il (le Prisonnier) ne pouvoit éviter " d'être pendu."

Le témoin ayant été transquestionné, dit qu'il ignoroit si le Prisonnier était sujet Américain ou non ; que pour lui, il était Canadien de naissance, qu'il laissa la Province en 1776, et qu'il était un sujet naturalisé des Etats Unis.

Thomas Butterfield —dit qu'il étoit sujet des Etats Unis de l'Amérique—Il vit le prisonnier pour la première fois à Swanton, dans le Vermont, en Novembre dernier : il dit au témoin qu'il avoit un secret à lui dire, s'il ne vouloit point le réveler ; qu'il avait été en Canada pour tâter le poul aux habitants, et apprendre s'ils se souleveroient contre le Gouvernement Anglais ; qu'il croyait qu'ils n'avoient besoin que d'une personne à leur tête. Qu'il était employé dans cette affaire par Mr. *Adet*, le Ministre François, et qu'il s'en allait le trouver à Philadelphie, pour lui faire part de ce qu'il avait appris. Qu'il avoit un nombre d'amis en Canada, sur l'esquels il pouvoit compter. Il dit qu'il croyait que l'on pourroit surprendre la garnison de Québec, et que si cela pouvait s'effectuer, le pays seroit bientôt conquis. Qu'il se proposoit de faire entrer dans le Bas Canada un nombre d'hommes des Etats Unis, par le moyen des radeaux, et sous d'autres prétextes. Il engagea le témoin de se joindre avec lui dans l'entreprise, à quoi il consentit. Le Prisonnier dit, en partant, qu'il reviendrait au mois d'Avril suivant.

Que vers le vingt d'Avril le Prisonnier revint à Swanton : Il s'informa du témoin, s'il (le prisonnier) avoit été découvert, et s'il courrait des risque en allant en Canada ; que le Prisonnier témoigna ses craintes sur ce sujet, et dit au témoin qu'il n'iroit point, jusqu'à ce qu'il eût vu un nommé Charles Frichette, Canadien, qui demeurait près de St. Jean, en Canada ; qu'il envoya le témoin chercher Frichette, et qu'après l'avoir vu et s'être entretenu avec lui, il résolut de partir pour Québec ; qu'en partant il dit au témoin, que l'objet de son voyage était de voir s'il était possible, et quels étoient les moyens de prendre par surprise la garnison de Québec. Le témoin, dans le cours de l'examen, dit qu'il (le témoin) *avoit été en paye* depuis le moment qu'il s'étoit engagé avec le Prisonnier, en Novembre dernier.

Ayant été transquestionné, il dit qu'il croyoit le Prisonnier un sujet des Etats ; que pour lui, il avait été arrêté à St. Jean, dans le mois de Mai dernier, sur soupçon de Haute Trahison, et qu'il étoit encore sous garde.

Charles Frichette—vit le Prisonnier pour la première fois à St. Jean, en Juillet 1796. Le Prisonnier demanda à lui parler en particulier ; il lui dit que son nom éotit David M'Lane ; qu'il avoit quelque chose d'importance à lui dire, et exigea un serment de garder le secret, que le témoin prêta. Il demanda au témoin de lui procurer un certificat signé de six Canadiens, à l'effet suivant—" Que les Canadiens étaient mécon-" tents du Gouvernement Anglois, et désiroient d'être " sous la République Françoise." Le témoin dit qu'il

ne risqueroit pas à démander un tel certificat. Le Prisonnier lui demanda à aller avec lui à Philadelphie, et delà s'il était nécessaire, en France ; le témoin refusa. Il vit de nouveau le Prisonnier, en Avril dernier, dans Vermont, près de la ligne de la Province. Butterfield vint chercher le témoin, et le mena chez le Prisonnier, qui eût avec lui une longue conversation ; et le témoin lui ayant dit, qu'il croyoit qu'il pouvoit aller en sûreté en Canada, le Prisonnier l'engagea, pour l'accompagner jusqu'à Québec. Ils partirent, passèrent dans la nuit le fort de St. Jean, et continuèrent leur route vers Québec, non par le chemin de la Poste, mais par la côte du Sud. Le Prisonnier, dit, qu'il avoit dessein de cacher son nom, et ordonna au témoin de l'appeler *Jacob Felt*. A saint Nicolas, près de Québec, le prisonnier lui demanda s'il croyait les Canadiens murs pour une révolution ; et après quelqu'autre conversation, il ajouta, qu'il était général dans le service de la République Françoise, qu'il était alors en route pour Québec, et avoit formé le projet de prendre cette garnison par surprise, ce qu'il croyoit praticable. Que cinq cents hommes armés de piques de bois, durcies au feu avec des pointes de fer, pourraient l'effectuer, en suivant ses directions. Qu'ils traversèrent de Saint Nicolas au Nord du fleuve St. Laurent, à environ deux milles audessus de Québec ; que le Prisonnier se tint caché dans le bois près de l'ance des mers, et envoya le témoin dans la ville pour quérir un nommé Mr. Black—ce qu'il fit. Que Black et le prisonnier eûrent une longue conversation

ensemble, sur les moyens d'exciter une révolution et de prendre Québec par surprise ; que Black persuada le Prisonnier d'entrer dans Québec sur la brune, et de rester chez lui—Que le prisonnier parut d'abord s'y opposer, mais qu'à la fin y consentit, et promit de s'y rendre le soir avec le témoin. Mr. Black les laissa alors, et le témoin conduisit le prisonnier le même soir dans Québec et jusque chez Mr. Black.

John Black, Ecuier—Etait chez lui lorsque Frichette vint le trouver et lui offrir des bois de chêne ; mais après un peu de tems, il demanda à lui parler en particulier ; étant seul avec Frichette, celui-ci, après quelque conversation, lui demanda s'il étoit ce Mr. Black qui avoit été emprisonné par le Gouvernement en 1794 ; le témoin répondit qu'oui ; peut-on se fier sur vous lui dit Frichette, d'un ton expressif ? le témoin ayant répondu dans l'affirmative, Frichette lui dit, qu'il étoit envoyé de la part d'un général François, alors dans le bois près de l'ance des mers, pour lui dire qu'il désiroit le voir—et qu'il le conduirait à lui : le témoin crût devoir y aller pour découvrir qui étoit ce général François, et quels étoient ses plans ; il y consentit donc et fut conduit par Frichette jusqu'au bois près de l'ance des mers, où il trouva le prisonnier, qui s'excusa de la liberté qu'il avoit prise de l'envoyer chercher ; et après avoir observé que le témoin avait probablement été informé de quelques unes de ses vues par Frichette, il lui dit—"*qu'il était mortifié de voir un grand peuple* " *gémir sous la Tyrannie d'Angleterre,*"—et ajouta " *mon objet est d'ôter le Gouvernement Britannique du*

" *continent de l'Amérique.*" Le témoin demanda par quels moyens ; sur quoi le prisonnier fit l'ample détail d'un plan qu'il avait formé d'exciter les Canadiens à prendre les armes contre le Gouvernement ; il proposoit d'abord de gagner quelques personnes d'influence, et à leur aide, d'en pourvoir d'autres ; que ceux-ci seroient joints par un grand nombre déjà engagés dans les Etats Unis de l'Amérique, qui entreroient dans la Province sous différents prétextes, avant un certain jour qui seroit appointé ; qu'une partie des armes serait des piques de huit pieds de longueur, avec des pointes de fer— il dit, qu'il croyoit que l'on pourroit surprendre la garnison de Québec, et que l'on pourroit prendre des mesures pour distribuer aux troupes des liqueurs mêlées de *Laudanum*—il dit qu'il ne vouloit point ôter la vie à au seul, si on pouvait l'éviter—" mais en même tems," dit il, " pour l'amour " de la postérité, quiconque fera résistance, doit suc- " comber" le prisonnier alors lui dit, qu'il avait laissé Mr. *Adet* le septième Avril, qui partoit aussitôt pour France, afin d'obtenir un certain nombre de troupes Françoises, nécessaire pour coopérer dans la Révolution projettée—" Le Ministre espagnol est aussi de " concert avec nous," dit le prisonnier, " mais *Adet* " est l'homme d'affaires, l'Espagnol est un Fat"—le témoin jusqu'alors connaissoit le prisonnier sous le nom de " Jacob Felt ;" mais il lui produisit une lettre d'un nommé Mr. *Hunsden*, qui le recommandait au témoin sous le nom du Colonel *David M'Lane*, qui se trouva être le nom du Prisonnier—Dans le cours de la

conversation le prisonnier dit, " vous pourrez peut être " penser que je suis jeune pour l'entreprise que j'ai " faite; mais c'est le système que la France suit " maintenant—elle ne veut point employer un vieux " général"—le témoin persuada le prisonnier de venir en ville à la brune, et le laissa pour être conduit chez lui par Frichette, lorsque la nuit viendrait. Le témoin en arrivant en ville, donna information à un Magistrat de ce qui s'étoit passé, et le prisonnier fut arrêté dans sa maison le même soir.

Ayant été transquestionné, il dit que sa lettre de Hunsden (qu'il montra) n'étoit simplement qu'une lettre d'affaires, concernant des bois de construction.

Herman Witfius Ryland, Ecuier, Secrétaire du Gouverneur Général—déposa, qu'entre onze heures et minuit le 10 de Mai, il avait reçu une déposition faite par le dernier témoin (Mr. Black) contenant en substance, le témoignage qu'il venait de rendre ; par laquelle il apprenait que *M'Lane* étoit dans Québec ; —il en donna aussitôt communication au Gouverneur, par les ordres du quel il fut le faire arrêter avec un petit nombre de soldats ; il le trouva au lit chez Mr. Black dans le fauxbourg : il le réveilla et lui demanda quel étoit son nom : le prisonnier répondit qu'il se nommait *Felt* : le témoin lui dit qu'il avait entendu dire que son nom était *M'Lane* : le prisonnier affirma de nouveau qu'il se nommoit *Felt*, et que le témoin se trompoit. Il fut aussitôt conduit à la grande garde, où le témoin lui demanda son argent : un sac fut produit contenant, suivant l'opinion du témoin, cent

soixante piastres ; * dont la plus grande partie était des pièces de 1s 3. le témoin voulant lui donner un reçu, lui demanda en quel nom il le feroit ; le Prisonnier répondit " Jacob Felt,"—il lui donna un reçu de l'argent trouvé sur *Jacob Felt*, autrement *David M'Lane.*

Ayant été transquestionné par Mr. Pyke, sur la conduite du Prisonnier, lorsqu'il fut arrêté, il répondit, qu'elle avait été parfaitement décente et recueillie.

L'Avocat Général informa alors la Cour, qu'il avoit plusieurs autres témoins, qui étaient présents ; mais comme le cas étoit maintenant parfaitement établi, qu'il clorrait l'évidence de la part de la Couronne.

Le *Prisonnier* fit sa défense en personne.—Il observa, qu'il sentoit bien qu'il y avoit une nue épaisse audessus de sa tête, mais qu'elle se dissiperoit bientôt en pluie légère—il dit qu'on avait eu pour lui toute l'indulgence possible, et qu'il était reconnaissant à la Cour de lui avoir permis ainsi qu'à son Conseil de parler—il se flattoit de pouvoir maintenant expliquer ce qui paraissoit contre lui. (*Ici le Prisonnier se tourna du côté de l'audience et paraissait préparé à lui adresser la parole ; mais le Grand Juge † l'interrompit, en lui disant que la Cour écouterait avec plaisir tout ce qu'il avait à dire en sa défense, mais qu'il devait s'adresser à elle ; le Prisonnier s'excusa et continua.*)

---

* Il n'y avait réellement que cent quarante piastres.

† M. Osgood (N. de la C.)

Il dit qu'il trouvait nécessaire de donner un abrégé de sa vie ; qu'il avait été Marchand à Providence dans Rhode-Island, et avoit eu le malheur de faillir dans le commerce ; que l'attente de sa faillite avoit occasionné son premier voyage en Canada—qu'il avait entendu dire à un de ses frères, nommé *Jacob Felt*, qui avoit des intérêts de commerce avec lui, que le Canada, offroit bien des avantages en fait de commerce ; que ceci était dans l'automne 1795. Il conseilla à son frère de prendre une certaine quantité de marchandises du magazin, et de se rendre en Canada, pour voir ce qu'il en pourriot faire, ce que son frère effectua—il pria son frère de le joindre au premier de Mai chez un nommé Greig, près des lignes de la Province, où il se rendit dans l'espérance de le trouver—mais il en étoit parti, et avoit laissé quelques effets—il entra alors pour la première fois dans le Canada et vint à St. Jean—il s'étoit amusé auparavant vers le Lac Champlain, en attendant son frère ; et c'est là qu'il passa deux ou trois jours avec le témoin *Butterfield.* De St. Jean il se rendit à Montréal, et fut loger chez le témoin *Cushing.* Il y rencontra un nommé Mr. Moore qui était venu dans l'espérance d'être employé à ouvrir des chemins ou canaux, et qui le pria de ne point se mêler dans sa spéculation—ne voyant rien à faire pour lui, il retourna chez Greig, où il vit le témoin *Barnard* et lui fit un nombre de questions de nature mercantile ; il interrogea Barnard sur la loyauté des Canadiens, parceque s'il y avoit eu une apparence de troubles, il

n'auroit pas été prudent pour lui de songer à s'établir en Canada, et il auroit été obligé de tourner ses vues ailleurs—il dit qu'il retourna ensuite à Montréal, et ayant beaucoup entendu parler de la Montagne il fut la visiter, qu'à son retour à la maison de *Cushing*, le témoin *Cushing* lui dit qu'il avait mal fait, parcequ'il étoit soupçonné—qu'il lui répondit, pourquoi soupçonné ? qu'il pourroit bien prouver qui il était, qu'alors il tira de son portemanteau le papier que *Cushing* avait déposé être entre les semelles d'un vieux soullier, où il avait glissé par accident en sortant de son portefeuille, et qui ayant tombé à l'eau, lorsqu'il fit la traverse du Lac Champlain, était bien déchiré.

Il dit ensuite qu'il expliqueroit comment ce papier lui étoit parvenu—sa femme était alliée à une famille connue sous le nom de Belcher à New Port dans Rhode-Island,—un frère qui allait sur mer et mourut, laissa quelques biens en France, que ses sœurs ne pouvoient retirer rapport à la guerre. Il eut dessein d'aller en France pour retirer cet argent et en apporter le montant en marchandises, ce qui lui donneroit une commission—il fut trouver le Ministre François à Philadelphie pour obtenir un certificat, le ministre ne s'y trouva point, mais son commis, dont il ne pouvoit se ressouvenir du nom, lui donna un papier certifiant " que le Ministre s'intéressoit dans ses affaires de " famille "—cependant il ne fut point en France, mais revint en Canada, où voyant qu'il y avait eu des troubles, et qu'il étoit soupçonné, il prit le parti de

retourner à New-York, et de là de partir pour France —à son arrivée à la Nouvelle York, il apprit que les François prenaient tous les vaisseaux Américains, même ceux destinés pour leurs propres ports—il résolut alors de ne point partir, mais de revenir en Canada, parcequ'il craignoit ses créanciers. Ayant trouvé sur le Lac Champlain, qu'il pouvoit avoir du bois à crédit, il résolut de le vendre en Canada, et d'acheter des chevaux dans l'espérance d'en retirer un double avantage—il trouva le témoin Butterfield, qui le recommanda au témoin Frichette, comme à un guide capable de le conduire dans la Province ; en conséquence il l'envoya chercher, et vint avec lui à Québec—il ne donna point son nom à St. Jean, parcequ'il ignoroit que ce fut nécessaire, et il ne vouloit pas donner à ses créanciers les moyens de le trouver, il avoit tant de peur de ses créanciers, que lorsqu'il vint à Québec, il demanda au témoin Black, s'il n'y avoit pas quelques personnes des Etats-Unis à Québec, parce qu'ils auroient pu le reconnoitre. Il dit qu'étant à St. Nicolas, Frichette lui dit qu'il y avoit quelques Canadiens en Prison, rapport à leur opposition au Bill des chemins, et que sur cela, il demanda à Frichette s'il ne croyoit pas que *les Canadiens se soulèveroient encore* et essayeroient à délivrer leurs compagnons—que Frichette lui parla d'armer les Canadiens avec des piques, s'il arrivoit quelque chose—qu'il apporta avec lui deux lettres de Mr. Hunsden, une pour le témoin Black et l'autre pour Mr. Blackwood, Négociant, et que toutes deux

étoient pour des affaires, et annonçoient qu'il avoit du bois à vendre—qu'il n'avoit rien à dire contre les témoins, qu'ils pouvoient être honnêtes, mais que tous les hommes étoient sujets à se tromper, et qu'ils avaient très mal interprêté ses vues, qui n'étoient point politiques, mais mercantiles—son histoire était très simple, et les jurés devoient voir, par la franchise avec laquelle il avait parlé, qu'il était innocent—il conclut sa défense par une adresse à la Divinité, la suppliant de mettre l'éloquence et des arguments persuasifs dans la bouche de ses Conseils, qui devaient parler en sa faveur ; et d'imprimer son innocence dans l'esprit de la Cour et des Jurés.

Mr. *Pyke*—dit que la tâche aussi pénible qu'importante de conduire la défense du Prisonnier lui avait été assignée par la Cour, ainsi qu'à son savant ami Mr. *Franklin*—elle était importante sous tous les points de vue, et il avouait qu'elle était pénible, en considérant son manque d'expérience—il souhaitait pour le prisonnier, que son Conseil eût plus de talents que ceux dont il pouvoit se prévaloir ; cependant il ressentait un dégré de confiance, en refléchissant qu'il était devant un Tribunal Anglois, toujours prêt à donner des marques de son indulgence à ces infortunés qui se trouvent conduits devant lui, sur des accusations de crimes capitaux ; et que la Cour était en quelque mesure regardée comme le Conseil du prisonnier—il ne doutoit donc point qu'il ne recevrait de l'appui et de l'aide dans ses efforts pour remplir son devoir. Il témoigna la satisfaction qu'il avait de

trouver dans les Jurés des caractères aussi respectables, les connaissant incapables d'être gouvernés par ces préjugés qui n'influent que sur des esprits faibles et point éclairés, et étant persuadé que les bruits qui avaient circulé contre le prisonnier n'auroient aucun poids dans le verdict qu'ils rendroient—Il était convaincu, que quelques fussent les apparences contre le prisonnier, ils exigeroient des preuves positives et incontestables ; de ces preuves que la Loi demande en semblables cas, et non de simples paroles, et des conversations vagues, si sujettes à être mal interprètées ; car si le crime du prisonnier était le moindrement révoqué en doute, il était du devoir des Jurés de pencher du côté de la clémence; et de l'acquitter. Il dit qu'il n'avait aucune appréhension pour le prisonnier, sachant qu'il était devant un tribunal, où la Justice est accompagnée de la pitié, non semblable aux tribunaux d'une certaine République, où l'accusation et le soupçon sont des causes suffisantes pour la conviction. Le prisonnier à la barre était accusé premièrement d'avoir conspiré et formé le dessein de déposer le Roi et de le mettre à mort, et secondement d'avoir passé dans le parti des ennemis du Roi et de les avoir assistés—La nature du crime de Haute Trahison et ses différentes espèces avoient été savamment expliquées par son docte ami l'Avocat Général, mais il prenoit la liberté de différer d'opinion avec lui, dans l'application qu'il en faisoit au cas présent. Il dit que quant à la première accusation, il n'y avoit pas la moindre ombre de preuve d'aucune

intention dans le prisonnier de déposer notre bien aimé souverain ou de lui ôter la vie, qu'il étoit même absurde de supposer qu'il eut une semblable idée, et qu'il n'était pas moins absurde de supposer que l'Acte d'aucun individu dans cette partie éloignée des possessions de sa Majesté, pût affecter dans le moindre dégré sa personne sacrée—il dit que l'opinion des Jurés devait être que la première accusation n'étoit point appuyée—Quant à la seconde ; il dit qu'il n'y avoit point de preuve que le prisonnier eut effectivement donné de l'aide ou des informations aux ennemis du Roi ; qu'il avait tâché de prouver une intention de le faire, mais que ce n'était point suffisant, qu'il était nécessaire, pour donner de la force à cette accusation, de prouver qu'il avait effectivement donné de l'aide et des informations—que l'on avoit donné pour toutes preuves les conversations qui avaient eu lieu entre le prisonnier et les témoins, et que le tout paraissoit improbable, quant à aucun dessein formé contre ce pays ou celui d'aider nos ennemis—qu'il paraissoit même, par une partie du témoignage de Frichette, que Frichette ne croyait pas que le prisonnier avait eu un pareil dessein—il dit que le prisonnier était un natif et sujet des Etats-Unis, où il avait toujours résidé, mais qu'ayant été malheureux dans le commerce et beaucoup persécuté de ses Créanciers, il fut obligé d'abandonner ses foyers et sa famille pour chercher un asile dans ce pays—ses créanciers le poursuivirent même jusqu'ici, et c'est pour cette raison qu'il emprunta le nom de *Felt*,—

arrivé en Canada, il lui étoit naturel, avant de s'embarquer dans aucune affaire, de s'informer de l'état du pays ; et quelles furent ces questions ? N'y-a-t-il pas eu un tems où chaque Citoyen de Québec en faisoit de même, et que toutes les classes cherchoient à avoir des informations sur la disposition des Canadiens dans les paroisses éloignées ; Grâces à Dieu, ces recherches étoient maintenant inutiles, cependant il ne croyoit pas qu'elles fussent plus un crime pour Mr. M'Lane que pour toute autre personne—il avouoit que la conduite du prisonnier avait été très imprudente, mais elle n'était certainement pas telle à les justifier en le trouvant coupable de Haute Trahison—il espérait donc qu'ils acquitteroient pareillement le prisonnier de cette accusation—il se flattoit que le discernement supérieur de la Cour supplécroit aux omissions de son Conseil, et il finit par dire, qu'il ne doutait nullement, qu'ils ne rendroient justice, et que par leur verdict ils s'acquitteroient des différents devoirs qu'ils devaient aux Lois, au prisonnier et à eux-mêmes.

Mr. Francklin suivit Mr. Pyke—il dit qu'il croyait qu'il ne lui était point nécessaire de faire d'apologie en paraissant pour la défense de l'infortuné à la Barre, parce que la Cour lui avoit assigné ce devoir. La tâche était importante, mais il tâcheroit de s'en acquitter. Il concevoit, d'après la narration que le prisonnier avait faite lui-même aux Jurés, que les transactions, dans les quelles il avait été concerné, paraissoient maintenant sous un point de vue bien

différent de celui sous lequel le Conseil poursuivant avoit essayé de les placer. Les vues du prisonnier étoient entièrement de nature privée, son objet étoit de rétablir dans le Canada sa fortune délabrée, en s'engageant dans quelque commerce avantageux, et les questions qu'il avoit faites sur l'état du pays et les dispositions politiques du peuple, n'étoient suscitées que par un désir de connaître la probabilité du succès dans les affaires, et de s'assurer s'il lui convenoit de fixer sa résidence dans la Province, où il avoit entendu dire qu'il y avoit des troubles intérieurs. Ses motifs étant tels, il ne pouvoit y avoir rien de criminel en prenant les informations les plus certaines sur cet objet—il étoit d'opinion qu'aucun des chefs chargés dans l'indictement n'avoit été établi, qu'aucune preuve n'avoit été donnée pour montrer que le prisonnier avoit conspiré la mort du Roi. Au soutien de cette dernière accusation, il était nécessaire de prouver quelque plan direct pour ôter la vie au Roi, comme dans le cas de Crohagan ; parce qu'il n'étoit point probable que la subversion du Gouvernement de cette Province affectât la vie naturelle du Roi—la destruction de son autorité dans une Révolution, qui détacha de l'Empire Britannique treize Colonies, ne mit pas même en danger l'existence naturelle de Sa Majesté. Il dit qu'il étoit d'usage en Angleterre d'accuser les personnes intéressées dans des complots contre le gouvernement, d'avoir conspiré la mort du Roi ; et la raison donnée par *Foster* est, que l'expérience a démontré qu'entre le détrônement et le

tombeau des princes, la distance est très petite—mais le même raisonnement ne pouvait s'appliquer dans ce cas, et en conséquence il étoit clair qu'ils devaient acquitter le prisonnier sur ce chef—le second chef étoit aussi sans appui, parcequ'il n'y avoit point de preuve qu'il eut été donné de l'aide à l'ennemi. Il observa qu'autant le crime de Haute Trahison étoit grand, autant la punition était sévère, et cette considération devait induire les Jurés à interpréter toute chose en faveur du prisonnier, et à ne point rendre un verdict à son préjudice, que sur les preuves les plus évidentes—il ne pouvait s'empêcher de leur recommander de considérer sa cause avec une impartialité la plus stricte, d'autant plus particulièrement que le Prisonnier étoit étranger ; Cette raison devait faire distinguer dans le procès la candeur et la libéralité. Il dit que les preuves devaient être considérées avec un œil attentif, venant en partie de complices, que l'on devait toujours entendre avec méfiance ; parce qu'étant eux mêmes impliqués, leur but est de se décharger du fardeau du crime, et de se garantir du châtiment en assurant la conviction de celui qui subit son procès—Il remarqua qu'il paraissait une inconséquence dans le témoignage de Barnard, à qui le prisonnier, à leur seconde entrevue à Laprairie, donna encore des connaissances plus profondes de son plan, malgré qu'il lui eût dit qu'il avoit informé un Magistrat de leur première conversation. La manière dont Butterfield avoit rendu son témoignage, devait avoir fortement frappé

les Jurés, et les induire à y ajouter peu de foi ; et un témoin aussi fourbe que Frichette, méritait bien peu d'attention—il ne pouvait que rappeller aux Jurés avec quelle attention scrupuleuse les Jurés en Angleterre examinaient les preuves dans les cas de Haute Trahison ; et il en appellait au procès d'Etat, qui avoient eu dernièrement lieu, parce que, disait-il on ne pouvait être trop sur ses gardes—il finit par observer que c'étoit avec confiance, qu'il soumettait aux Jurés le sort du prisonnier—il n'y avoit point de doute que des personnes de leur intégrité et de leur discernement, considéreraient sa cause sans préjudice et sans prévention, et il se tenait assuré, qu'en acquittant le prisonnier, ils satisferaient leur conscience et rempliraient le devoir qu'ils devaient à leur pays.

L'Avocat Général dit en réplique, que quoiqu'il fut tard, il demanderait l'attention des Jurés pour un peu de tems—il étoit de son devoir d'observer ce qu'avaient dit le prisonnier et ses Conseils, et il étoit obligé de ne rien négliger de ce qui tendait à prouver son crime—il ne se trouvait aucune partie des preuves données par la Couronne contredite par le prisonnier, au contraire, il admettait les différentes entrevues avec Barnard, Cushing, Butterfield, Frichette et Black, et même la substance des conversations qui avoient eu lieu entre eux—et du premier coup d'œil on voyait que la défense n'étoit rien car pas un seul témoin n'avoit été appelé pour l'appuyer—l'objet de la défense étoit d'induire les Jurés à croire que ses

vues en Canada étoient mercantiles, et non traîtresses ; mais en cela même, il n'étoit pas suivi ; dans un moment sa visite en Canada étoit pour s'établir dans le commerce, et dans un autre elle n'étoit que pour éviter ses Créanciers—admettant que ce dernier cas en fut l'objet, pourquoi laissa-t-il souvent le Canada, tandis qu'en restant dans la Province il étoit exempt d'arrêt. Admettant le premier cas, qui auroit pu l'induire (lorsqu'il fit les questions que les différents témoins ont citées) à les tirer à part ? Les auroit-il informés qu'il avoit un secret de la dernière importance à leur communiquer ? Qu'il mettait sa vie entre leurs mains ? ou auroit-il exigé un serment de garder le secret ? est-ce une transaction mercantile de dire à Barnard, Cushing, Chandonet, Butterfield, Frichette et Black, que son objet étoit d'exciter une révolution en Canada ? Tandis qu'il fait ses recherches, il a le regard fixé non sur la situation mercantile mais sur la situation politique du pays—le peuple est-il bien attaché au Gouvernement ? se rebellera-t-il contre son souverain légal ? telles étoient ses questions et dans le même tems il se déclare être au service de la République Françoise—qu'il vient du Canada, et qu'il s'en va trouver le ministre de la République pour l'informer de ce qu'il savait, du résultat de ses recherches—même sa visite à la montagne n'a aucun rapport avec le commerce ; l'examen qu'il en fait, n'est pas dans un point de vue de commerce, mais militaire.

Les propositions de distribuer du laudanum parmi

les troupes du Roi—son dessein de faire usage de piques, non pour opposer àdes fusils et des bayonnettes, mais (il craignait) pour être employées à des fins plus terribles, à l'assassinat—l'organisation de ces nombres d'hommes qu'il se proposait d'engager au moyen de dix personnes d'influence—ces transactions étoient-elles mercantiles ? ou pourrait-on les supposer un seul moment d'avoir rapport à un commerce paisible ? Le prisonnier étoit prévenu que le papier qu'il produisit à *Cushing* seroit beaucoup contre lui, et il avoit essayé d'en donner une explication par une histoire qui n'étoit point probable. Il étoit extraordinaire qu'il n'avoit pas même pu se rappeler le nom du commis, par qui il disait qu'il étoit signé, tandis que le témoin *Cushing* avoit fait serment qu'il étoit signé " ADET," mais il n'avoit pas montré de la sigularité dans ce seul point ; car toute sa défense avoit été contredite par les témoins de la Couronne, et restait absolument sans l'appui d'aucun témoignage en sa faveur.—Le prisonnier avoit voulu rendre compte de ses fréquentes visites à Philadelphie—la raison étoit claire, c'était la résidence du ministre Français. Il avoit voulu aussi rendre compte de ses différentes visites en Canada, cela n'étoit point nécessaire—il n'étoit point accusé d'avoir visité le Canada une ou plusieurs fois—son intention de renverser le Gouvernement du pays, dans lequel il étoit venu sous les apparences d'un étranger innocent, étoit le crime dont il étoit accusé. Le prisonnier, malheureusement pour lui, avoit essayé de parler en sa défense, et avoit admis des points que ses

Conseils n'auroient pas voulu accorder. Il avait donné de la force au témoignage de la Couronne par ce qu'il avoit avancé pour justifier sa conduite. Ce que ses Conseils avoient dit en sa faveur étoit bien peu, mais il ne savoit pas comment, dans un cas semblable on avoit pu recueillir ce peu. Cependant il étoit de son devoir de prêter autant d'attention à leurs arguments qu'à ceux du prisonnier en personne. Ils avaient voulu prouver que le prisonnier étoit étranger ; si on pouvait tirer quelque avantage de ce fait, c'étoit à la Cour à en décider, et non au jurés ; si le prisonnier étoit exempt *par la Loi* du crime de trahison, parcequ'il étoit étranger, c'étoit certainement un point de Loi : la candeur et la libéralité devaient paraître dans les procédures, mais non la partialité ; les Jurés ne pouvaient pas acquitter un étranger sur des preuves qui condamneraient un natif. Ils avoient dit qu'il n'y avoit point de preuve de son intention de tuer le Roi personnellement—il priait les jurés de vouloir bien comprendre, qu'il n'avoit jamais avancé une semblable absurdité—il les renvoyait à ce qu'il avoit dit à l'ouverture des témoignages ; c'étoit l'existence politique du souverain, et non la naturelle, que le prisonnier avoit en vue. Ils avoient dit aussi qu'il n'y avoit point de preuve qu'il avoit aidé ou assisté les ennemis du Roi : il mentionnait les cas de François Henri de la Motte, de Florence Hensey, de William Gregg et de Thomas Vaughan, comme ayant un rapport absolu : dans aucun de ces cas, il n'avoit été donné d'aide effective ; leur intention de donner de l'aide avoit été

jugée suffisante pour rendre la tentation complète. Ils avaient avancé que quelques-uns des témoins étoient des personnes accusés comme complices dans la trahison du prisonnier—cela étoit vrai—mais malgré cela, ils étoient des témoins compétents en Loi. Il restait aux Jurés à donner le degré de croyance à leur témoignage, qu'en leur conscience ils jugeraient à propos.

Il remarquerait cependant, que le témoignage de Butterfield et de Frichette, les seuls complices, étoit bien loin d'être faible ; ils n'étoient point seuls, ils étoient appuyés du témoignage commun de Barnard Cushing, Chandonet et Black—quant à Frichette en particulier, les Jurés avaient vu avec quelle répugnance il avoit déposé contre le prisonnier, c'étoit la preuve la plus forte pour faire croire tout ce qu'il avoit déposé contre lui * —la conduite des Jurés dans les cas de Thomas Hardy et autres qui furent dernièrement décidés à Londres, avoit été donnée aux Jurés comme exemple dans le cas présent. Il ne risquerait pas à donner ses propres sentiments sur la conduite de ces Jurés mais il en appellerait à l'opinion du célèbre Mr. Burke, il avoit observé dans une publication recente " que " les poursuites publiques n'étoient devenues guères " mieux que des écoles de trahison : qu'elles ne

---

* Le témoin Frichette subit aussi lui, un procès, comme complice de McLane, et fut condamné à l'emprisonnement perpétuel. On ne trouve, dans les archives de la Couronne, aucun document ayant trait aux procès de McLane et de Frichette, les régistres de la Cour Criminelle de Québec pour l'année 1797 manquent depuis longtemps, paraît-il. Des notes recueillies par un ancien citoyen de Québec portent que Frichette fut gracié en 1801. (N. de la C :)

" servaient qu'à raffiner l'adresse des Criminels dans le " mystère de l'évasion, ou à faire voir avec quelle " impunité parfaite les hommes pouvaient conspirer " contre l'état, et avec quelle sûreté les assassins " pouvaient montrer leur tête terrible"—L'avocat Général conclût par faire remarquer aux Jurés que l'Evidence de la part de la Couronne étoit complète. Les desseins traîtres du Prisonnier contre le Gouvernement du Roi étoient établis dans leur principe, par le témoignage unanime de Barnard, Cushing, Chandonet, Butterfiel et Frichette—son retour dans la Province et son voyage à Québec, pour mettre ses desseins en exécution, étaient prouvés par Butterfield, Frichette et Black. Il se tenoit assuré, que dans un cas aussi clair, qui n'étoit contredit par aucun témoignage de la part du Prisonnier, les Jurés ne pourraient pas avoir le moindre doute.

Le juge en chef—récapitula l'évidence et cita aux Jurés la loi sur le cas du Prisonnier, d'une manière tout à la fois claire, sincère et précise—quant à la loi, il observa qu'elle étoit évidemment établie—que les jurés marchaient dans un sentier qui avoit été souvent fréquenté—tout attentat d'assujettir la Province au gouvernement d'une puissance étrangère étoit certainement trahison—ainsi que toutes démarches pour donner des informations aux ennemis, afin de les mettre à même soit de nous molester, ou de se défendre. Ce point avoit été plusieurs fois déterminé, particulièrement par tous les Jurés d'Angleterre dans le cas de William Gregg, et par Milord Mansfield, et les Juges

du Banc du Roi dans le cas de Florence Hensey. Dans ces deux cas l'information destinée pour l'ennemi, ne lui parvint jamais ; elle fut interceptée, et l'évidence ne fut point révoquée en doute—ce fait regardé comme une preuve complète, non seulement d'avoir passé dans le parti des ennemis, mais aussi d'avoir conspiré la mort du Roi. Dans le cours de plusieurs autres observations sur la loi relative à la question il cita les cas du Lord Preston de Vaughan, et de plusieurs autres, et il commenta au long sur chaque point appliquable aux questions sous considération immédiate. Il dit que les Conseils du prisonnier avoient voulu prouver qu'il étoit étranger, et il lui paraissait qu'ils avoient réussi : mais il étoit obligé de dire aux Jurés, que (malheureusement pour lui) par la loi du pays, il n'étoit d'aucune conséquence qu'il fut Américain ou sujet Britanique—Si les faits dont il étoit accusé étaient prouvés, il étoit dans l'un ou l'autre cas coupable de Haute Trahison. Il observa que le statut de Guillaume III, qui exigeait deux témoins dans les cas de trahison, ne demandait pas deux témoins pour chaque Acte ouvert ; que si un témoin auquel les Jurés pouvaient ajouter foi, prouvait un Acte ouvert, et un autre un autre Acte ouvert de la même espèce de trahison, ils étoient deux témoins pour prouver la trahison même, et conséquemment étoient suffisants. Le savant Juge récapitula alors l'évidence, observant qu'il étoit mortifié qu'il y eut si peu à déduire en faveur du prisonnier. Le témoignage de Barnard et de Cushing allait à établir les cinquième, neuvième, dixième et onzième

Actes ouverts, et avec moins de force, les troisième et quatrième—le témoignage de Chandonet et de Butterfied prouvait clairement les sixième, septième et huitième et appuyait le témoignage rendu par Barnard et Cushing sur les troisième, quatrième, neuvième, dixième et onzième. Il ajouta que les douzième, treizième et quatozième Actes ouverts paraissaient prouvés par le témoignage de Butterfield, Frichette, Black Ryland ; mais qu'il ne paraissait pas que l'évidence donnée pour soutenir le premier ou le second Acte ouvert, fut suffisante. Il dit, qu'il s'étoit acquitté de son devoir, quant à ce qui regardait la Loi sur la question, et l'évidence qui avoit été offerte ; mais il devait informer les Jurés du poids que l'opinion de la Cour devait avoir sur l'application du témoignage qu'ils avoient entendu—Ils étoient tenus à recevoir de la Cour la déclaration de la Loi applicable au cas ; mais quant aux faits, c'étoit aux Jurés seulement à en décider. Le Verdict leur appartenait—et tout ce qui pouvait avoir échappé à la Cour touchant les faits, ils ne lui devaient que cette attention qui est due aux opinions de gens honnêtes, et pas plus—ils devaient croire dans leurs consciences les témoignages qu'ils avoient entendu, ou ils ne pouvaient rendre un verdict contre le Prisonnier—et si les témoins étoient croyables ou non, eux seuls pouvaient en décider—s'ils croyaient les témoins, et concûssent que les trahisons, ou que l'une d'elles, dont le prisonnier était accusé, étoient prouvées clairement et d'une manière satisfaisante, ils devaient le trouver coupable—s'ils pensaient autremet, lui

étoit de leur devoir de l'acquitter. Il leur laisserait le tout pour en décider suivant leurs serments.

Les Jurés se retirèrent pendant quelques minutes, et revinrent avec leur verdict ; COUPABLE.

L'Avocat Général fit motion pour le Jugement, et il fut alors demandé au Prisonnier s'il avoit quelque chose à dire à ce que la Sentence de mort ne fut point prononcée contre lui—il dit qu'oui—et par la bouche de son Conseil il fit une motion en arrêt de Jugement sur deux principes—l'un, la loi générale de trahison, qui, dirent-ils, ne s'étendait pas au cas du Prisonnier —l'autre par ce qu'il étoit étranger, et n'étoit point reconnu par l'indictement être sujet Britannique—Cette motion en arrêt de Jugement fut cependant réfutée sur les deux points, après de forts arguments—et le Prisonnier n'ayant plus rien à offrir, le *Juge en Chef* procéda à prononcer la Sentence dans les mots suivants :

David M'Lane,

Vous avez été accusé du crime de Haute Trahison, à laquelle accusation vous avez répondu que vous n'étiez point coupable, et dans votre procès vous vous en êtes rapporté à Dieu et aux jurés, par lesquels Jurés vous avez été trouvé coupable. Vous avez été jugé par un corps de jurés respectables et intelligents, dans lequel il s'en trouve plusieurs qui ont ci-devant servi sur la Grande Enquête . La candeur, la franchise et la douceur qui ont accompagné votre procès, sont des circonstances qui ne peuvent avoir lieu dans aucun pays du monde, si ce n'est où les Lois d'Angleterre

existent. Plus de vingt jours se sont écoulés, depuis que vous avez été informé des particularités de l'accusation formée contre vous, et des noms des témoins pour la prouver, afin que vous ne fussiez point surpris par une accusation soudaine, et que vous eussiez tout le tems de préparer votre defense. Après que les faits chargés dans l'accusation ont été clairement établis par le Verdict, votre Conseil a été entendu sur toute objection qui a pu être faite sur la régularité des Procédures, tandis que, si vous aviez été accusé d'un semblable crime dans ce pays, dont vous vouliez établir le Gouvernement dans cette Province, au lieu d'un délai de vingt jours, vous auriez pu être accusé, convaincu et exécuté en moins de minutes : considérez donc si vous n'avez pas été coupable de l'attentat le plus injuste contre ce Gouvernement.

Il parait probable que vous êtes étranger au Gouvernement du Roi ; malgré cela, vous avez été traité avec la même indulgence que si vous aviez été un sujet natif. Il est vrai qu'il subsiste un Traité d'Amitié entres les sujets et les Citoyens des Etats Unis, dont plusieurs ont donné des témoignages publics des bons offices qui leur ont été rendus par les sujets de Sa Majesté : C'est une correspondance, que nous désirons entretenir, tant avec les corps publics, qu'avec les individus ; et comme il n'est pas probable que vous ayez reçu de cette Colonie aucune injure personnelle, vous avez été coupable d'un attentat contre ce Gouvernement, sans aucun sujet de provocation.

Ayant entendu parler de quelques troubles qui

furent excités rapport au Bill des chemins, vous conclûtes faussement que les sujets Canadiens de Sa Majesté étaient mécontents du Gouvernement, et seraient prêts à se joindre dans une rébellion que vous aviez dessein de conduire. Vous auriez du savoir que dans les Etats les mieux policés, il est aisé d'exciter des murmures dans de semblables occasions ; qu'en Angleterre des mécontentements de cette nature ont eu lieu, qui comme dans ce pays, se sont évanouis : parcequ'un peu d'expérience a convaincu le peuple, que ces mesures étoient beaucoup à son avantage : sans parler de la conscience, vous n'aviez rien sur quoi vous appuyer. Il fallait donc être d'un caractère téméraire et sans principe, pour s'engager dans une entreprise aussi désespérée ; et nul autre qu'un esprit cruel et inhumain n'auroit médité de semblables mesures pour la mettre à exécution. Voyez donc si vous n'avez pas été coupable envers ce Gouvernement d'un forfait le plus atroce et le plus sanguinaire.

Peut être allez vous penser que ces expressions sentent l'esprit de reproche, point du tout ; dans votre état malheureux, dévoiler une telle disposition, seroit le comble de l'indignité : elle sont proférées dans un esprit d'exhortation, sur ce principe ; vous paraissez doué d'une bonne intelligence ; je voudrais donc graver profondément dans votre mémoire cette vérité manifeste, à laquelle il n'y a qu'une opiniâtreté la plus perverse qui puisse résister, qui est que malgré que vos projets contre ce Gouvernement aient été les plus noirs, vous avez éprouvé dans votre procès cette

condescendance que vous n'auriez trouvée dans aucun autre gouvernement du monde— J'espère que lorsque e nuage de l'illusion se sera dissipé, la conviction d'une vérité préparera votre esprit à en recevoir d'autres, et finalement produira en vous cette contrition et ce remords, qui seuls peuvent expier vos crimes aussi dangereux que méchants. Si vos projets perfides eussent été mis en exécution, qui est celui dans cette nombreuse audience qui n'en aurait pas senti les conséquences, soit parmi ses parents ou ses amis, ou dans sa propre personne? Mais comme il a plu à la divine Providence de déconcerter vos desseins pernicieux, je n'en dirai pas plus long sur ce sujet. Ce Gouvernement, que vous desirez renverser, a, comme tous les autres, pourvu à sa sûreté, contre ceux qui tentent à sa destruction; il est plus doux que les autres dans l'examen des offenses, mais la peine qu'il inflige est également sévère. C'est cette peine que vous avez justement méritée, et ce serait tout-à manquer à la charité, que de vous flatter de l'espérance qu'elle ne vous sera point infligée. Qu'il me soit donc permis de vous exhorter sérieusement à employer le peu de tems qu'il vous reste à vivre, à vous soumettre avec humilité et repentance au Maître Suprême de toutes choses, dont la bonté égale le pouvoir, et qui, quoique vous souffriez ici bas, peut vous accorder sa Grâce éternelle. Que telle grâce soit votre partage, sera ma prière la plus fervente.

Il me reste à m'acquitter du devoir pénible de prononcer la Sentence de la Loi, qui est,—Que vous,

David M'Lane, soyez conduit au lieu d'où vous êtes venu, et de là vous serez traîné à la place d'exécution où vous devez être pendu par le col, mais non jusqu'à ce que mort s'ensuive ; car vous devez être ouvert en vie, et vos entrailles seront arrachées et brulées sous vos yeux ; alors votre tête sera séparée de votre corps, qui doit être divisé en quatre parties ; et votre tête ainsi que vos membres seront à la disposition du Roi. Que le Seigneur ait pitié de votre Ame.

L'Avocat Général fit une motion pour que le jour de l'exécution fut fixé,—et la Cour assigna Vendredi le 21 du présent mois de Juillet.

Ce Procès important commença à sept heures du matin, finit à neuf heures du soir, et fut entendu par une Audience la plus nombreuse qui se soit jamais assemblée à Québec.

Vendredi le 21 de Juillet, le prisonnier, (David M'Lane) conformément à sa sentence, fut pris de la Prison commune et placé sur une claie, (*) qui avança à pas solemnels vers la place d'exécution, accompagnée du Sheriff et des Officiers de la Paix du District, d'une garde militaire de cinquante hommes et d'une grande multitude de spéctateurs. Vers dix heures et un quart la claie arriva près de la Potence

* Le condamné avait été placé le dos au cheval qui traînait la claie. Il y a encore à Québec plusieurs citoyens qui se rappellent d'avoir vu passer ce triste cortège, il y a maintenant 60 ans (N. de la C.).

érigée sur les Glacis en dehors des murs de la ville—Aussitôt qu'elle fut arrêtée, M'Lane se leva ; il étoit en vêtement mortuaires de toile blanche, et avoit sur sa tête un bonnet blanc. Le Révérend Mr. Moutain et le Révérend Mr. Spark l'accompagnèrent, et il passa quelques minutes avec eux en prières ferventes—Il informa alors l'exécuteur qu'il étoit prêt, et celui-ci lui dit de monter l'échelle, ce qu'il fit aussitôt—Mais l'exécuteur observant qu'il étoit trop haut, il descendit un dégré ou deux, et s'adressa alors aux spectateurs dans les mots suivants, " Cette place me " fait plaisir, je vais maintenant aller où j'ai désiré d'être " depuis longtemps ; et vous tous qui me voyez, devez me " suivre bientôt, quelques uns peut-être sous peu de jours. " —Que ceci vous avertisse de vous préparer à la mort" alors s'adressant aux militaires qui formaient un quarré autour de la Potence, il ajouta " Vous qui avez les armes " dans vos mains, n'êtes pas assurés ici, même avec ces " armes ; je vais dans un lieu où sans armes je serai en " sûreté."

Il baissa aussitôt son bonnet sur son visage, s'écriant " O mon Dieu recevez mon Ame. Je désire ardemment " d'être avec mon Jesus," et laissa tomber son mouchoir, comme le signal pour l'Exécuteur, qui à l'instant le jetta au vent—Il parut combattre avec la mort, mais bien peu de tems.

Le corps resta pendu vingt cinq minutes, et alors la corde fut coupée—Une plate forme, sur laquelle étoit fixé un billot, fut apportée près de la potence, et il fut allumé un feu, pour exécuter le reste de la sentence— La tête fut tranchée, et l'exécuteur la tenant élevée à la vue du public, cria " la tête d'un Traître"—Il fut fait une incision au

dessous de la poitrine, et une partie des entrailles furent tirées et brulées—Les quatre quartiers furent marqués avec un couteau, mais ne furent point séparés du tronc.

Toute l'exécution prit environ deux heures, et la conduite de l'infortuné patient fut à tout égard composée et convenable à sa situation.

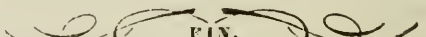

TABLE.

VOLUME DE 1862.

Pages.

CHANT DU MATIN, poésie par M. P. LEMAY 5

LES ANCIENS CANADIENS, par M. P. AUBERT DE GASPÉ :

Une nuit avec les Sorciers 9

La Débâcle 36

JEAN RIVARD LE DÉFRICHEUR, par M. A. GÉRIN LAJOIE :

Avant Propos 65

Choix d'un état 70

Noble résolution 84

Jean Rivard propriétaire 89

Une Prédiction 93

Mademoiselle Louise Routier 96

Le Départ, Pierre Gagnon 102

Lss Défrichements 107

Loisirs et ennuis 118

La Sucrerie 127

Première visite 137

Retour à Louiseville 154

Les Semailles 164

Potasse et Perlasse 172

La belle saison dans les bois 175

Une aventure 181

Progrès du Canton 190

Les affaires intérieures 194

La Grange..... 202
La Récolte..... 204
Une voix de la cité..... 212
Une seconde visite..... 229
Une Epluchette..... 240
Les voies de communication..... 246
Encore un hiver dans les bois..... 254
Oú il s'agit de choses et d'autres 265
La grande nouvelle et ses suites..... 281
La Corvée..... 289
Un chapitre qu'on ne doit pas lire..... 297
Le mariage et la noce..... 307

PROMENADES DE TROIS MORTS, poésie par M. Ootave Crémazie..... 321

LE PROCÈS DE DAVID McLANE, Réproduction (1797) accompagnée de Notes..... 353